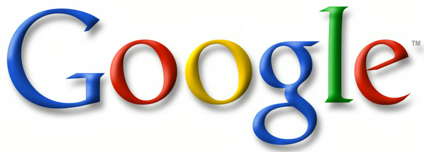
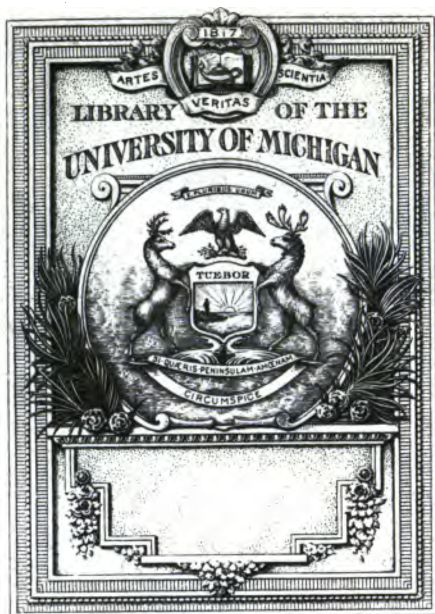



1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

ANNALES
POLITIQUES, CIVILES
ET
LITTERAIRES
DU
DIX-HUITIEME SIECLE,

Ouvrage Périodique,

PAR M. LINGUET.

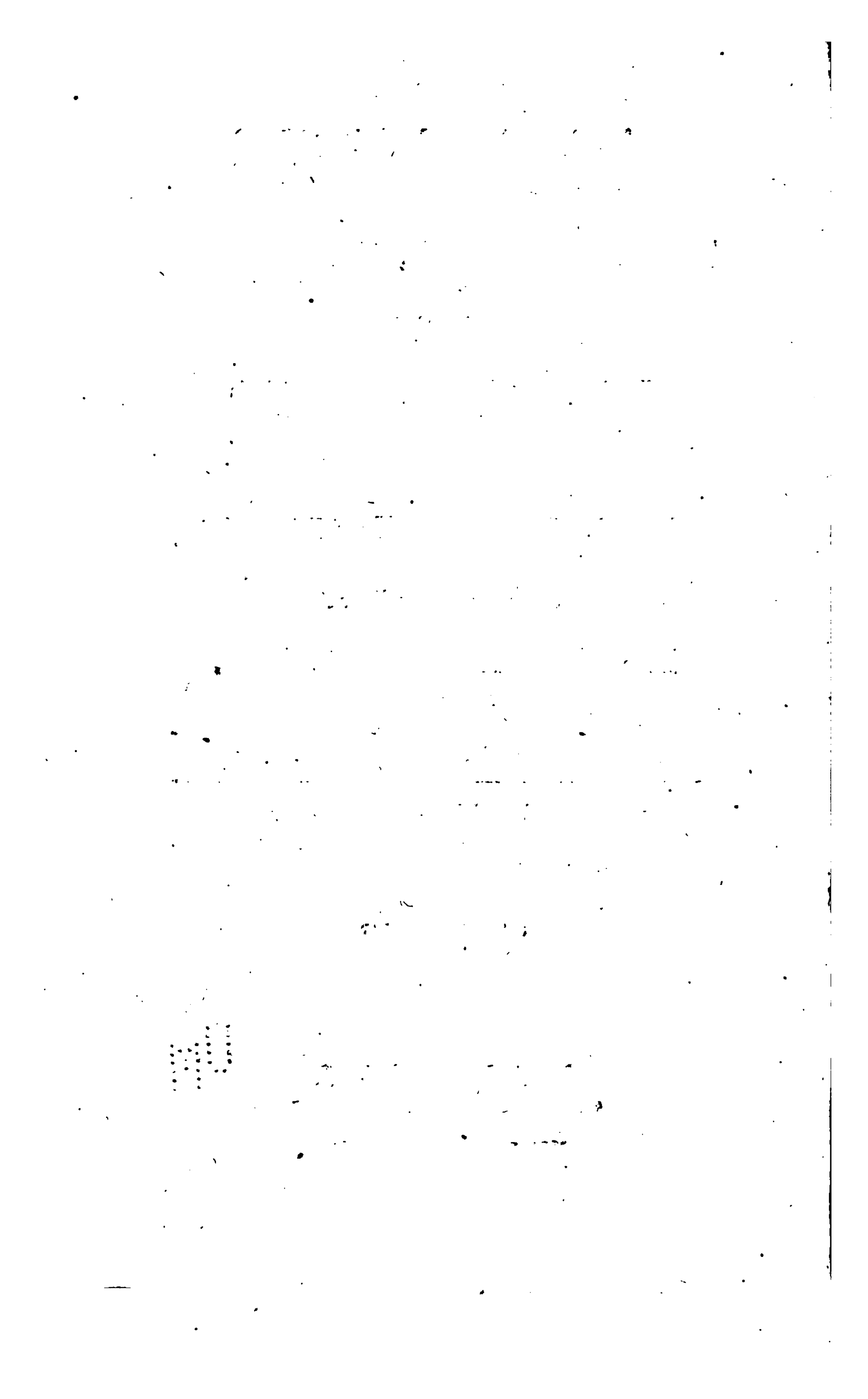
Uno avulso, non deficit alter.

TOME QUATRIEME.



LONDRES.

M. DCC. LXXVIII.



AU ROI.

SIRE,

Après un retard bien involontaire, j'apporte aux pieds de VOTRE MAJESTÉ *la suite d'un ouvrage entrepris sous ses auspices. Il m'est sur-tout précieux par les occasions qu'il me fournit de manifester mon respect pour votre personne, ma soumission pour les loix, mon attachement pour ma patrie.*

*Je viens d'en traverser deux fois les plus belles Provinces : le plaisir d'en respirer l'air a été mêlé d'une vive amertume. Elles ont été pour moi ce que fut pour la colombe sortie de l'*arche, *la terre encore couverte des eaux du* Déluge. *Le temps viendra, sans doute, je n'en perdrai jamais l'espoir, ou la justice fera germer le rameau d'olive qui m'annoncera la cessation des orages.*

VOTRE MAJESTÉ, *d'un mot, vient de créer une multitude de Nations nouvelles : leur titre à cette protection régénératrice, c'est l'oppression qu'elles ont essuiée : ce que votre main toute puissante opère en faveur de ces étrangers, ne le fera-t-elle pas pour un sujet, dont l'innocence ne peut pas être plus douteuse que la fidélité ?*

Votre Conseil, SIRE, *n'est occupé depuis quelque temps qu'à réformer les méprises des Tribunaux qui exercent au nom de* VOTRE MAJESTÉ *les véritables, les plus saintes fonctions de la Couronne. A* Besançon, *à* Toulouse, *à* Rouen, *à* Paris, *&c. des cris trop bien fondés se sont élevés contre des décisions solemnelles & juridiques ; ils ont été accueillis auprès du Trône. En dernier lieu encore, l'ombre de l'infortuné* Lally, *délivrée enfin du baillon qui enchaîna si long-temps ses plain-*

tes, a recouvré la voix pour demander vengeance. Il n'est dans un Etat sagement régi, ni siége à l'abri des loix, ni particulier exclus de leur protection. Si VOTRE MAJESTÉ *daigne réfléchir à ce que j'ai essuié, elle verra qu'il y a encore un pas à faire pour que cette maxime puisse être réputée vraie dans les siens.*

Quelle que doive au reste, SIRE, *être la date de cette réforme, je l'attendrai sans impatience, comme sans découragement. Je trouverai la consolation de mes maux particuliers dans la gloire de mon pays; les délais de la justice qui m'est due, me sembleront moins pénibles, en voyant celle que la sage conduite de* VOTRE MAJESTÉ, *force l'*Europe *de rendre à la* France.

Quelle époque que celle-ci pour notre Nation; *toujours noble, toujours brave, toujours jalousée, mais si souvent humiliée par la faute de ses Chefs! On consulteroit envain nos fastes pour en trouver une où le peuple ait eu plus à se louer de son Roi, & le Roi, j'ose le dire, de son peuple.*

CHARLEMAGNE *rendit le nom* François *redoutable: il décora son trône d'un titre qui ne redevint illustre que parce qu'il ne dédaigna pas de le porter; il pressa l'*Europe *depuis le* Tibre *jusqu'au* Veser:

mais son épée, toujours tirée, fut toujours sanglante; son immense domination n'eut pas d'autre soutien, & ce sceptre des héros ne fut jamais le gage du bonheur des sujets.

PHILIPPE-AUGUSTE, Charles-le-Sage *se distinguerent, l'un par sa valeur, l'autre par sa politique: mais ils vivoient dans des siecles affoiblis & déshonorés par la* féodalité. *Leurs talens purent à peine se montrer au milieu de cette anarchie barbare, qui donnoit aux Rois autant de rivaux, & aux peuples autant de tyrans, qu'un état renfermoit d'hommes audacieux. Ils firent seulement entrevoir ce que pourroit être un Roi de* France, *avec une ame ferme, un esprit juste, & la confiance de sa nation.*

CHARLES VIII & François I *eurent des momens brillans; mais cette splendeur éprouva des éclipses aussi rapides que douloureuses. Les conquêtes du premier, évanouies avant que d'être achevées, ne lui laisserent, avec une Couronne chimérique, que la honte d'avoir été successivement le complice & le jouet du plus abominable des hommes: sous le second le triomphe momentané de* Marignan *fut bientôt flétri par l'opprobre ineffaçable de* Pavie; *opprobre d'autant plus accablant qu'il n'étoit pas possible d'en accuser la fortune.*

HENRI IV, *réduit à conquérir son patrimoine, fut*

enlevé au moment où il cherchoit dans une administration paternelle, le remede aux maux de la France, *épuisée presque également, & par les efforts qu'il avoit faits pour vaincre les rebelles & par sa condescendance à acheter leur soumission.*

Louis XIV, *fier, impétueux, prodigue, vérifia pendant quelque tems la devise, aussi imprudente qu'audacieuse, que la flatterie lui avoit fabriquée,* nec pluribus impar: *mais la derniere moitié de son regne, en fut une triste & longue réfutation.*

Enfin sous Louis XV *avec quelle promptitude n'avons nous pas vu les Lauriers de* Fontenoi *étouffés sous les Ciprès de* Crevelt, *de* Rosbak *&c.*

L'espace diversifié par tous ces regnes, offre une terrible & humiliante uniformité; de courts succès & de longs désastres, toujours nécessités par des fautes; de petits avantages & des pertes énormes. On y voit les trésors & le sang de la nation prodigués pour les disputes les plus frivoles; des projets extravagans, soutenus avec opiniâtreté & des plans sages, abandonnés avec encore plus d'inconséquence; une politique souvent puérile & presque toujours imprudente; des Ministres désunis, indiscrets, despotiques, vindicatifs; ne connoissant point d'ennemis plus redoutables que leurs concurrens; avi-

des autant qu'ambitieux ; se jouant avec une égale audace, & des Rois qu'ils feignoient de servir, & des sujets dont ils sacrifioient l'existence, & des états voisins dont ils ordonnoient le ravage, & de leur propre patrie qu'ils n'exposoient que trop souvent à la désolation ; enfin cent LOUVOIS, *cent* BONNIVETS *pour un* SULLY.

Quelle différence aujourd'hui ! Ce n'est plus à nous, c'est à nos rivaux que ce portrait convient ; à ces rivaux enrichis de nos dépouilles, énorgueillis pendant cinq cens ans, de nos écarts & devenus grands par la fatalité qui nous empêchoit de nous élever. Une politique profonde, & sagement ménagée, nous venge en un instant de cette longue période d'insolence. Privés par leurs propres méprises des forces dont ils abusoient, le rang usurpé dont ils tombent, la France *s'y trouve replacée sans efforts & sans inspirer d'allarmes. De vastes Empires fondés tout d'un coup, à leurs dépens, nous promettent des amis fideles, si la reconnoissance en peut donner, ou du moins des Alliés dont l'intérêt sera la caution. Nos Ports ouverts à un commerce nouveau, jouissent d'une prospérité que les trésors du* Mexique *& du* Pérou *n'ont jamais donnée à leurs propriétaires. Une Marine formidable, sortie subitement du néant, créée pour protéger & non pour*

détruire, augmente encore l'éclat de ces prodiges parce qu'elle en assure la durée.

Et ce qui distingue, SIRE, *cette brillante révolution, ce qui lui donnera toujours un des premiers rangs parmi les époques mémorables de notre histoire, c'est le concert de tous les agens que votre sagesse emploie à y contribuer; c'est sur-tout le secret qui dérobe aux yeux de la curiosité, les résolutions qu'elle adopte.*

Jusqu'ici, dans les conjonctures les plus sérieuses, on auroit pu soupçonner, par la publicité des délibérations, que nos ennemis y étoient admis, & par l'inconséquence des suites, qu'ils les dirigeoient. Le courage, cette qualité spéciale des armées françoises, *devenoit presque toujours inutile & souvent funeste, parce que la discrétion n'étoit pas celle de nos Conseils.*

Aujourd'hui, un voile impénétrable couvre la marche & les desseins de l'administration. On voit par la grandeur des préparatifs qu'elle n'oublie rien pour assurer l'une; on ne peut pas douter d'après tout ce qui s'est déja passé, que les autres n'ayent pour but les véritables intérêts de la nation; mais une prudence inflexible dérobe

aux regards tout ce qui pourroit en compromettre le succès. L'étranger accoutumé depuis si longtems à intercepter, même avant leur naissance, les projets dont notre Cabinet devoit s'occuper, regarde comme un songe l'impuissance où il se trouve de les deviner, au moment même où ils sont peut-être exécutés.

Qu'il est beau, SIRE, *à vingt ans, d'être ainsi le modele des Rois, le réformateur de sa nation, & la terreur de ses ennemis! Cette gloire est peut-être plus honorable encore par son principe, qu'utile par ses effets. Elle est le fruit des mœurs dont* VOTRE MAJESTÉ *donne l'exemple. Quand la fidélité conjugale est sur le Trône, toutes les vertus y regnent avec elles.*

Et pour réunir autour de vous, SIRE, *toutes les satisfactions, toutes les prospérités à la fois, une heureuse fécondité vient encore ouvrir à l'ame sensible de* VOTRE MAJESTÉ, *une nouvelle source de jouissances. Une Reine déja chérie par les charmes de sa personne, qui, à l'exemple de son auguste Mere, sait tempérer la Majesté par les graces, & la releve par toutes les vertus, va acquérir un nouveau droit à l'amour, à la reconnoissance des* François; *soit que le ciel accorde dès-à-présent à leurs vœux un héritier de*

la Couronne; soit que cette premiere grossesse, moins fortunée, suivant l'idiome de la politique, ne soit que le gage de celles qui concilieront par la suite les caprices de cette politique, & les droits de la nature.

Puissent, SIRE, *des jours si brillans n'être obscurcis par aucun revers. Puissiez-vous, après avoir réduit au silence les ennemis extérieurs du repos public, & de l'honneur de votre Couronne, attaquer avec autant de succès les désordres intestins qui affligent encore vos peuples. Puissiez-vous réaliser le grand projet que votre cœur droit & noble avoit formé en montant sur le Trône, & qu'un premier choix, malheureusement motivé par l'erreur publique, a rendu jusqu'ici impossible; celui d'une réforme dans l'administration des finances.*

Au milieu des embarras d'une guerre naissante, VOTRE MAJESTÉ *ne la perd pas de vue: elle fait dès-à-présent dans une de ses Provinces un essai qui sera toujours honorable, quand même des obstacles imprévus le rendroient infructueux. Il prouvera toujours du moins que* VOTRE MAJESTÉ *ne se rebute point dans la carriere épineuse du bien, & qu'avec la pureté de cœur qui*

le fait desirer, elle a la constance, le courage qui tôt ou tard, le procurent.

Je suis avec le plus profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble, très-obéissant, & très-fidele serviteur & sujet,

LINGUET.

AVERTISSEMENT.

EN *Avril* dernier, quand j'ai quitté *Londres*; j'ai dit que le premier N°. de la seconde année de cet ouvrage, *seroit peu retardé par mon déplacement*. Voilà cependant un retard de quatre mois entiers : de tous ceux qu'il a impatientés, personne assurément n'en a plus souffert que moi, & personne aussi ne s'y attendoit moins; mais le proverbe dit, qu'*on s'expose à compter deux fois, quand on compte sans son hôte*. En prenant la *Suisse* pour retraite, je n'avois pas compté avec les miens; il en a résulté dans mes calculs une cruelle méprise.

La bizarrerie de ma destinée n'a pas besoin de preuves: cependant ce que j'ai éprouvé depuis que j'ai cessé d'écrire, c'est-à-dire, depuis *Avril* dernier, en fourniroit une plus frappante encore que tout le passé.

En partant de *Londres*, je m'étois dit à moi-même: „ tout s'imprime dans le continent de l'*Eu-* „ *rope* aussi aisément qu'ici: les presses sont aussi „ libres, & souvent presque aussi licentieuses au „ pied des *Alpes* qu'aux bords de la *Tamise*. De- „ puis vingt ans celles de *Geneve* ne cessent d'en- „ fanter les ouvrages les plus révoltans, les plus „ faits pour allarmer la pudeur & les administra- „ tions. La *Pucelle*, l'*Emile*, le *Systême de la na-* „ *ture*, &c. y ont été réimprimés cent fois. Ac-

» tuellement on fabrique, on débite ouvertement » à *Lausanne* une nouvelle édition de ce recueil » aussi immense qu'incomplet, de cette compila- » tion bigarée, qui seroit infiniment dangereuse si » elle n'étoit ridicule, mais dont l'audace d'une » secte intriguante & la sotte crédulité du public » ont fait la fortune.

» Mes annales, il est vrai, n'ont pas les mê- » mes titres. La décence y est respectée : le culte, » les Gouvernemens y sont ménagés. Les leçons » que l'auteur y donne aux hommes n'ont vrai- » ment que le bien public pour objet, & déja elles » l'ont produit plus d'une fois.

« Ce n'en est pas assez, sans doute, pour pré- » tendre à la protection, aux encouragemens qu'ob- « tient toujours le scandale dans ce siecle philoso- » phique; mais c'est autant qu'il en faut pour es- » pérer la tolérance dont il faut bien que les mœurs, » & sur-tout la vérité, se contentent aujourd'hui.»

Ce raisonnement paroissoit conséquent : il étoit fortifié par trois contrefaçons de mes *Annales*, autorisées, approuvées en *Suisse* : l'édition originale ne devoit donc y trouver aucun obstacle : il n'y avoit pas de conclusion plus juste en apparence; mais la logique en ce bas monde influe peu sur les événemens : j'aurois dû m'en douter.

Que m'a servi de dire aux *Economistes*, dans la courte durée de leur splendeur : » Vous prê- » chez la liberté; ne soyez donc pas despotes : » vous voulez que tout le monde parle, ne me » fermez donc pas la bouche. »

Que m'est-il revenu de crier pendant trois ans

aux habitans du *Palais* : » Vous vous dites les » interprêtes des loix, les défenſeurs des pro» priétés : ne m'enlevez pas mon bien, mon état, » mon honneur, ſans m'entendre, ou du moins » ſans donnerdes motifs. »

L'expérience auroit dû m'apprendre que ſi l'opinion eſt la reine du monde moral, l'inconſéquence en eſt le pivot ; & que la plus dangereuſe des folies c'eſt de ſe diriger ſérieuſement d'après la raiſon, dans l'eſpérance que ceux à qui l'on aura affaire en feront de même.

Pour mon malheur je ſuis atteint de cette démence. Auſſi à mon arrivée en *Suiſſe*, ai-je trouvé préciſément le contraire de ce que je m'étois promis. Beaucoup de conſidération perſonnelle, il eſt vrai ; beaucoup de marques d'une eſtime flatteuſe ; une grande curioſité de me voir, de me connoître, mais une inquiétude inexprimable ſur les moindres mouvemens de ma plume. On la regardoit comme un conducteur *électrique*, capable d'attirer la foudre & d'en déterminer la chûte, par-tout où l'on ſe haſarderoit à le fixer. Il ſembloit qu'à l'ouverture de mon porte-feuille, toutes les vengeances miniſtérielles alloient fondre ſur le lieu qui auroit recélé cette terrible boëte de *Pandore*, & abîmer la contrée aſſez imprudente pour donner azile à un nouveau *Titan*.

Ce qu'il y a de plaiſant, c'eſt que dans ce temps-là préciſément, ce même miniſtere dont on craignoit d'exciter la fureur, en ne m'enchaînant pas, me donnoit des marques de la loyauté la plus généreuſe ; c'eſt qu'il m'inſpiroit par une

franchiſe, par une droiture rares chez les hommes en place, autant d'admiration que de reſpect; c'eſt que les choſes en étoient au point que ſi les retours à l'honneur, à la délicateſſe, à la juſtice, étoient poſſibles dans les compagnies, comme dans le cœur des hommes iſolés, je jouirois probablement aujourd'hui en *France* de la réparation qui m'eſt due. Je ne ſerois pas obligé de me condamner encore moi-même, à ne donner que de loin des témoignages de ma tendreſſe à une patrie que j'adore, & qui, j'oſe le dire, me fait l'honneur de me regretter; car ſi les hommes honnêtes dont elle eſt remplie, manquent de bras pour ſecourir la juſtice quand on la viole, ils ont du moins une voix pour exprimer leurs regrets, & pourſuivre les oppreſſeurs quand l'outrage eſt conſommé.

Cette réclamation eſt tardive, je l'avoue, & ſouvent impuiſſante; mais cependant mes ennemis & moi nous éprouvons, moi que c'eſt une grande conſolation, eux que c'eſt un grand ſupplice.

Je crois bien qu'ils participoient beaucoup à l'effroi que ma préſence ſembloit inſpirer ailleurs. Ne craignant rien tant que la continuation de mes *Annales*, ils s'étoient réjouis de me voir abandonner, par un ſcrupule, puérile dans leur ſyſtême, le pays où ils avoient eu la douleur de les voir naître, ſans pouvoir les étouffer. Ils s'étoient promis de leur interdire tout autre aſile. L'immenſité de leurs correſpondances, leur hardieſſe à ſemer les calomnies les plus criminelles, comme à appuyer les complots les plus noirs,

leur

leur en offroient les moyens. Leur grande ressource est de dire, à-peu-près comme *Cotin*, que, *quand on les méprise, on est odieux à tous les gens de mérite* : à force de répéter avec une constance, une impudence infatigables que cela est, ils parviennent souvent en effet à faire que cela soit.

Ils avoient eu le temps avant mon arrivée de remplir les esprits de préjugés de toute espece, avec l'art qui leur est familier.

Que les Cailletes de *Paris*, celles qui s'associent aujourd'hui à une secte, comme autrefois à une confrerie; qui vont aux séances de la *Société libre d'Emulation*, comme elles alloient aux retraites des *Jésuites*; qui aiment, caressent, choient un dissertateur philosophe, comme elles auroient fait en d'autres temps un directeur ecclésiastique, & qui perdent par conséquent au change, parce qu'en vérité les bons directeurs sont cent fois plus honnêtes, plus polis, plus aimables, moins despotiques & moins pédans, que tous les chapeaux plats de nos cotteries philosophiques; que celles-là soient duppes de ces insinuations, rien de plus naturel. Les sansonnets ne répétent que les chansons qu'ils entendent siffler à leurs instituteurs : mais des *Aristocrates*, mais des *Souverains*, jaloux de leur indépendance, devoient-ils écouter ces pressentimens pusillanimes ?

Je pouvois sans risque me jouer de leurs terreurs. Je pouvois braver chez eux, à leur grand étonnement, un orage dont j'étois sûr de n'avoir rien à craindre : ce manege m'a paru au-dessous de la dignité d'un homme honnête. Je n'ai pas cru devoir sacrifier à la liberté dans un

pays où les préliminaires seuls du sacrifice, inspiroient tant d'allarmes.

Après plusieurs essais j'ai pris le parti qui seul peut-être convient, dans un siecle comme celui-ci, à un véritable ami des hommes, à un écrivain qui veut les servir : c'est de ne plus affecter aucune retraite particuliere jusqu'à ce qu'une résolution vigoureuse me rappelle dans ma patrie à l'état dont la justice rougit de m'avoir dépouillé, ou que la paix renaissant dans nos champs arrosés du sang qu'on s'apprête à verser de toutes parts, me rouvre les portes de ma maison de *Londres* que ma délicatesse a fermées. Jusques-là je voyagerai ; je profiterai de mes courses pour multiplier mes observations, pour enrichir mon ouvrage, pour le rendre encore plus véritablement utile par les connoissances que je tâcherai d'acquérir, & la comparaison des usages dont je m'efforcerai de m'instruire. Il n'en sera pas distribué avec moins de régularité. Je déroberai cependant aux inquisitions philosophiques, le lieu où il recevra son existence matérielle. Consacré à la vérité, il s'imprimera dans le puits où la perversité des hommes a forcé cette fille du ciel de se cacher.

Maintenant avant que de rentrer dans la carriere, je crois qu'il me reste encore un devoir à remplir. Tant que j'ai eu la plume à la main, la secte dont les violences m'ont conduit à la prendre, a souffert dans le silence les coups que je lui ai portés au nom de la vérité & de l'honneur. Ses patriarches ont gémi du discrédit où ils la sentoient tomber, mais ils ont étouffé leurs soupirs.

Ils ont appellé, pour couvrir leurs blessures, ou pour déguiser leur foiblesse, l'infortuné Seigneur de *Ferney*; ils ont sacrifié son existence pour prolonger la leur; ils ont cru qu'il réjailliroit sur eux quelques-uns des rayons qu'ils auroient soin de mendier pour lui. Son entrée triomphale à *Paris* concourant avec ma retraite de *Londres*, ainsi qu'avec les dégoûts qu'ils me suscitoient dans son ancien séjour, & par conséquent avec mon impuissance de répondre, la voix leur est revenue peu-à-peu. On a vu paroître successivement dans quelques Journaux de petites apologies de *Fontenelle*, de petites plaisanteries & des apparences de désaveu sur l'anecdote honteuse de la critique étouffée à main armée, sur l'aventure non moins flétrissante des refus essuyés par Mdme. *Corneille*, enfin un désaveu formel, un démenti authentique, muni ouvertement du nom d'un mignon de la philosophie, à qui l'honneur d'être pour le moment le concierge d'un homme célebre, donnoit pour le moment aussi quelque espece de célébrité.

Tout cela s'est coulé avec adresse dans un temps où l'on étoit bien instruit, que rebuté des embarras dont on m'avoit entouré, je ne pensois qu'à un retour devenu lui-même très-pénible, par le changement qu'il entraînoit dans tous mes plans. Le benin M. d'*Alembert*, toujours content, *pourvu qu'il soit sûr d'avoir à rire aux dépens de quelqu'un*, a cru que l'on riroit aux miens, & qu'en liant ainsi, suivant l'art, l'accusation de fausseté à la plaisanterie, l'une auroit fait son impression à la faveur de l'autre, avant que je fusse à portée d'y remédier.

D'ailleurs ces Messieurs ont une méthode infiniment ingénieuse : ils ne cessent de me calomnier, de m'outrager, de m'accuser de mensonge, &c. Et quand je me défends, ils crient, ils font crier par le bas-cœur de leur Eglise, que *je parle toujours de moi*, que *je me répete*, &c. Une multitude d'honnêtes gens qui ont la mémoire courte, ou qui ne sont pas à portée de s'instruire de ce qui se passe, voyant en effet que j'emploie souvent des justifications, & qu'on me reproche de revenir trop souvent à moi se rendent les échos de cette censure, sans se douter de la nécessité qui m'y expose.

Heureusement je ne suis pas aisé à fatiguer : j'aurai, à ce que j'espere, autant de constance que mes bons amis : tant qu'ils m'obligeront par des impostures dont je serai l'objet, à les confondre, je le ferai de mon mieux par des apologies, dont je serai aussi l'objet : parce qu'enfin ce n'est pas le *Grand Mogol* dont il faut que je prenne le parti, quand c'est moi que l'on accuse.

D'après ce principe, je crois devoir insérer ici une lettre que j'ai reçue de *Marseille*, & qui contient le texte que j'ai à commenter. Je la donne telle que je l'ai reçue, sans en retrancher même les complimens que l'on me fait : d'abord parce qu'aujourd'hui ce ne sont plus que des formules de politesse. On en a souvent donné à M. *Harpula*, mon cher Confrere, de plus violens, qu'il a imprimés lui-même : d'après un tel exemple je ne crois pas que cet encens puisse donner ni orgueil, ni scrupule.

Ensuite la lettre ainsi conservée dans son en-

ſemble, en aura, à ce que je crois, plus d'authenticité, je n'ai ſupprimé que le nom de l'Auteur. Je n'ai pas l'honneur de connoître ſa perſonne; s'il deſire que ſon nom ſoit public, il voudra bien m'en prévenir, & dans le prochain N°. je le ſatisferai.

LETTRE à l'Auteur de ces ANNALES.

» C'eſt toujours avec un plaiſir nouveau que » je lis vos Annales politiques. J'y trouve à » chaque article la ſolidité du raiſonnement em- » bellie par l'agrément du ſtyle. Mais ce qui leur » donne un plus gand prix à mes yeux, c'eſt » le ton de franchiſe & de vérité que j'ai cru » y remarquer. Il m'inſpire la plus grande con- » fiance, & me fait croire aveuglément à tou- » tes les nouvelles que vous nous donnez, à » tous les événemens dont vous rendez compte.
» Il vient cependant de s'élever un doute dans » mon eſprit, ſur un article de votre N°. 23, » qui ſe trouve contredit par une lettre inſérée » dans le Courrier de l'*Europe* N°. 31, page » 247. J'eſpere que vous voudrez bien m'éclair- » cir & fixer mon incertitude à ce ſujet. Il s'agit » de l'art. de Paris de votre N°.23, page 423, qui » commence par ces mots: *ecce iterum Criſpinus.*

» Vous y faites à Monſieur d'*Alembert* » des reproches très-graves, & qui ne font » pas l'éloge de ſon cœur. L'abandon de Mr » *Malfilatre* mourant; la menace faite à l'aſſo- » cié de Mr *Freron* pour lui impoſer ſilence; » & le refus du plus mince ſecours à Made. » *Corneille* & à ſon fils, ſont des traits faits » pour révolter toute ame bien née, dans la-

» quelle un égoiſme barbare n'a pas détruit tout
» ſentiment d'humanité. Vous rendez compte
» dans le même article de la maladie de Mr de
» *Voltaire*, & de l'hommage qu'il a rendu à la
» Religion, & à la ſociété, en demandant les
» ſecours ſpirituels.

» M. de *Villette* dans ſa lettre du 9 Avril à
» M. le Comte de *Touraille* tranſcrite dans le
» Courier de l'*Europe*, ainſi que je l'ai dit plus
» haut, prétend vous contredire formellement.
» Sur ce qui regarde M. de *Voltaire*, il me ſem-
» ble que vous êtes aſſez d'accord. Les détails
» que vous donnez à cette aventure, different
» peu des ſiens. Il ſubſtitue un abbé *Gautier ex-*
» *Jeſuite*, à votre *Capucin*, je ne vois là que la
» barbe de différence. Que le Curé de St *Sulpice*
» ait été préſent ou non, qu'il ſoit arrivé avant
» ou après, tout cela eſt indifférent, & ne va-
» loit pas la peine d'un démenti. Mais la dé-
» claration authentique, eſpece de profeſſion
» de foi, ſignée & atteſtée par deux témoins,
» eſt abſolument niée.

» M. de *Villette* réfute également à la fin de
» la même lettre ce que vous dites de M. d'*A-*
» *lembert*. J'avoue que ſa réfutation n'eſt pas
» d'une logique bien forte : & s'il n'ajoutoit po-
» ſitivement que vous avez été mal inſtruit,
» ſes preuves ne feroient guères concluantes
» en faveur de M. d'*Alembert*.

» Je ſuis perſuadé, Monſieur, que ſi en effet
» vous avez été mal informé, quelque ſujet
» que vous ayiez de vous plaindre de M. d'*A-*

» *lembert*, vous vous empresserez à lui rendre
» justice. La liberté, l'amertume de vos sar-
» casmes sur cet Académicien, quand ils por-
» tent sur des faits vrais, peuvent trouver des
» excuses dans l'excès de votre sensibilité : mais
» la calomnie n'en a point. Je vous crois l'ame
» trop fiere, trop haute, pour y avoir re-
» cours contre vos ennemis. Vous devez au
» public, à vos lecteurs, à vous-même, de
» rechercher scrupuleusement la vérité des ar-
» ticles dont il est question, pour les confirmer
» s'ils sont vrais, ou pour réparer l'impression
» qu'ils ont pu faire contre M. d'*Alembert*, si
» vous avez été trompé.

» Je me flatte en mon particulier que vous
» ne me refuserez pas les éclaircissemens que
» je vous demande. L'estime que j'ai pour vo-
» tre personne, l'intérêt que j'ai pris à vos mal-
» heurs, & l'admiration dont je suis pénétré
» pour vos talens, sont pour moi des titres à
» votre complaisance. Je vous prie de vouloir
» bien faire réponse à ma lettre dans votre pre-
» mier N°. je ne doute point qu'elle ne soit
» satisfaisante, & qu'elle ne détruise l'effet qu'a
» dû faire sur toutes les personnes qui s'intéres-
» sent véritablement à vous, la lettre de M.
» de *Villette*.

» J'ai l'honneur d'être, &c.

» *P. S.* Quand paroîtra donc ce N°. 25, si
» ardemment desiré, si impatiemment attendu ?
» Je suis ici l'organe de tout le public. »

REPONSE.

Vous venez de lire, Monsieur, la raison qui m'a empéché d'avoir l'honneur de vous répondre plutôt : ainsi sans autres préliminaires, je passe aux explications que vous desirez.

Elles concernent cinq objets. L'anecdote de Mr *Malfilatre*, assisté, après sa mort; celle de Mde. *Corneille*, éconduite en personne; celle de l'associé de Mr *Fréron*, enchaîné par l'abus qu'on a fait de sa juste sensibilité; celle de la déclaration authentique de M. de *Voltaire* en présence de témoins; & enfin l'apologie de M. d'*Alembert* par M. de *Villette*.

Les deux premieres ne sont niées que par des anonymes. En disant *oui* autant de fois qu'ils diront *non*, j'aurai rempli ce que je dois, comme vous le dites très-bien, au *public*, *à mes lecteurs*, *à moi-même*. Dans ces sortes de cas, je ne crains pas d'être démenti par les ames honnêtes, c'est à celui qui se nomme que la foi est due.

Si même vous prenez garde à la réfutation du trait qui intéresse Mde. *Corneille*, vous verrez combien le panégiriste du philosophe insensible a confirmé la vérité qu'il feint de combattre (1).

---

(1) Voyez l'article du Journal de Paris du 17 Avril, intitulé: *Errata pour le N°. 23 du Journal BLEU*, ce qui devient assez plaisant aujourd'hui que le *Mercure* de *France* est habillé de cette couleur, & a pris ma livrée.

Elle étoit dans la détreſſe, il l'avoue (1) ; elle a fait part à Mr d'*Alembert de ſa malheureuſe ſituation*, ce ſont ſes termes. Mr d'*Alembert* s'eſt borné à lui dreſſer un Mémoire dont il attend encore la réponſe (2); voilà ſon propre récit : elle s'eſt adreſſée en ſortant de chez le philoſophe, aux Comédiens; c'eſt encore ce qu'il reconnoît (3), il s'eſt agi pour elle de ſe mettre en condition, & elle ne l'a pas caché à Mr d'*Alembert* (4). Voilà donc des faits vrais, déclarés vrais par le reſtaurateur ténébreux de l'honneur philoſophique : or l'eſpece de différence qu'il y a entre ce récit & le mien, n'eſt-elle pas la plus petite qu'il ſoit poſſible d'imaginer entre deux hommes, dont l'un veut nier ce que l'autre affirme ? Si l'anonime avoit voulu conter les choſes comme moi il n'avoit pas beſoin d'écrire : mais pouvoit-il auſſi moins s'écarter de l'original ſans donner une copie abſolument ſemblable ?

---

(1) *Au mois de Décembre dernier, Mde. Corneille vint trouver M. d'*Alembert *& lui faire part de la malheureuſe ſituation où elle ſe trouvoit.*

(2) *Le jour même M. d'*Alembert *dreſſa, au nom de l'*Académie, *un Mémoire qu'il préſenta lui-même au Miniſtre, qu'il a pluſieurs fois appuyé par ſes inſtances, & dont il ſollicite encore l'effet qu'il ne déſeſpere pas d'obtenir.* (En Avril.)

(3) *Mde.* Corneille *s'étant adreſſée aux Comédiens, & ayant obtenu d'eux une repréſentation à ſon profit.*

(4) *Il eſt faux que Mr d'*Alembert *lui ait conſeillé de ſe mettre en condition, il l'en a au contraire* diſſuadée.

Il en résulte donc que la premiere visite de Me. *Corneille* ne lui a produit aucun soulagement, malgré les aveux pressans qui en étoient l'objet ; que ces Rhéteurs qui louent si libéralement *Fontenelle* d'avoir prodigué l'or à des inconnus ont donné pour tout secours à sa niece, dont le désespoir imploroit leur générosité, un chiffon de mémoire dont au bout de *cinq mois il n'y avoit pas de réponse* ; qu'elle a poussé les ouvertures sur son embarras au moins jusqu'à déclarer que la servitude n'avoit rien qui l'effrayât & que s'il est vrai qu'on l'en ait *dissuadée*, c'est de la voix, & non de la bourse ; qu'enfin la noblesse des *Comédiens* a été son unique recours & le seul qui lui ait été utile. Avouez, Monsieur, que quand tout cela est convenu ce n'étoit pas trop la peine de me démentir sur le reste.

Maintenant si je vous disois que ce que j'ai écrit, c'est de la bouche même de Me. *Corneille* qu'on l'a su ; que cent honnêtes gens dans *Paris* ont été les confidens de ses plaintes ; que je les connois ; que je n'ai écrit que d'après leurs attestations, pourroit-il vous rester encore la moindre incertitude ?

Vous n'exigerez pas sans doute que je vous nomme ces témoins, d'abord parce qu'encore une fois, il ne faut pas faire à la dénégation d'un anonyme, l'honneur de la combattre par cette espece de preuve, & ensuite, parce que ces certificateurs honnêtes, irréprochables, mais amis du repos, sont bien assez courageux pour rendre gloire à la vérité, mais non pas pour braver la haine philosophique. Pour tranquiliser

ma délicateſſe il a fallu que je connuſſe leurs noms. Pour leur ſauver le châtiment que ne manqueroit pas de leur infliger une ſecte auſſi vindicative que puiſſante, il faut que je les cache.

Quant à la ſcene du cinquieme Acte d'*Hypermneſtre* miſe en action ; quant à ce poignard levé ſur la tête de la ſœur pour faire tomber la plume des mains du frere, liſez, je vous prie, l'eſpece de déſaveu que l'on a arraché à ce dernier, & faites enſuite une réflexion.

Si le fait n'étoit pas vrai, eſt-ce ainſi qu'il auroit été déſavoué ? N'eſt-il pas aſſez grave, pour exiger un démenti formel ?

Il eſt vrai cependant que pour le malheur de M. d'*Alembert*, ce démenti formel même ne l'auroit pas encore détruit, parce qu'enfin le même pouvoir, la même violence qui a ſuſpendu ou annéanti la critique, auroit pu dicter également la rétractation.

Tel eſt le ſort des tyrans dans tous les genres.

Je ſuppoſe qu'un poëte après avoir fait une ſatyre de *Néron* l'eût ſupprimée par la crainte d'expoſer ſa famille, que le bruit de ce ſacrifice eût percé dans *Rome* & que l'Auteur eût affirmé dans les Journaux d'*Italie* que rien n'étoit plus faux, que perſonne n'admiroit plus ſincérement que lui les vertus, les talens, la belle voix du fils d'*Agrippine*, quelle confiance auriez-vous dans cette piece ?

L'Epître ſignée *Villette* mérite un peu plus

d'attention. Elle eſt d'un homme connu, au moins depuis ſon mariage : elle eſt formelle & préciſe. Elle a dû faire une vive impreſſion : mais, Monſieur, vous ſouvenez-vous de ce que dit quelque part feu *Paſcal* dans ſes preſque défuntes *Provinciales ?* Il reproche aux *Jéſuites*, ſi je ne me trompe, leur hardieſſe à nier des faits conſtans. C'eſt leur dit-il, autant que je puis me le rappeller, *le moyen d'en impoſer tant qu'on ne vous a pas répondu*; *mais c'eſt auſſi celui de perdre toute eſpece de crédit quand les faits ſont éclaircis* (1).

Voilà, Monſieur, l'hiſtoire des philoſophes du jour, dont M. de *Villette* s'eſt rendu l'organe. J'ai déja eu pluſieurs fois l'occaſion d'obſerver qu'on retrouvoit chez eux le manege, l'hypocriſie, & ſur-tout l'impudence dont ils ont tant contribué à faire accuſer les enfans de St. Ignace. Jugez ſi j'ai tort.

M. de *Voltaire*, ſuivant ſa lettre, n'a point donné de *déclaration authentique*. Voici la déclaration authentique de M. de *Voltaire*.

„ Je ſouſſigné déclare qu'étant attaqué de-
„ puis quatre jours d'un vomiſſement de ſang
„ à l'âge de 84 ans, & n'ayant pu me traîner

---

(1) Je cite le ſens & non pas les mots; il y a 20 ans que je n'ai lu les *Provinciales*, je n'ai pas le livre ſous les yeux, je n'en ai aucun, il n'eſt pas probable que de long-temps je puiſſe m'en procurer : en voyageant comme je fais, je ne puis avoir d'autre cabinet qu'une auberge : je ne ſais quel périodiſte a eu la lâcheté de m'outrager au ſujet de cette privation : je ne lui ferai l'honneur, ni de le nommer, ni de lui répondre.

„ à l'Eglise, M. le Curé de St Sulpice ayant
„ bien voulu ajouter à ses bonnes œuvres, celle
„ de *m'envoyer M. l'abbé Gaultier* Prêtre,
„ je me suis confessé à lui, & si Dieu dispose
„ de moi, je meurs dans la sainte Religion *Ca-*
„ *tholique* où je suis né, espérant de la miséri-
„ corde divine qu'elle daignera pardonner tou-
„ tes mes fautes, & que si j'avois jamais scan-
„ dalisé l'Eglise, j'en demande pardon à *Dieu*
„ & à elle en présence de M. l'Abbé *Mignot*,
„ mon neveu, & de M. le Marquis de *Villevieille*,
„ mon ami.

„ *Signé* DE VOLTAIRE, *Gentilhomme*
„ *de la Chambre, &c.*

La lettre de M. *de Villette* vous a induit à penser qu'il *n'y avoit pas de témoins* : vous voyez que l'original porte les noms de *Mignot* & de *Villevieille*, qui ont de plus signés comme *témoins*.

La lettre porte que M. *l'Abbé Gaultier s'est présenté de lui-même* : la déclaration porte que *M. le Curé de St Sulpice* a envoyé *M. l'Abbé Gaultier.*

Qu'en dites-vous, Monsieur ? qui de M. *de Villette* ou de moi a été le mieux informé ?

Et observez que j'écrivois mon N° 23, sur des rapports étrangers, huit jours après la date de ce fait, à cent lieues du théatre où il s'est passé ; que j'en étois séparé par une mer devenue orageuse & presque impraticable par les bourasques de la politique, plus encore que par celles de la nature ; que par conséquent je serois excusable de m'être trom-

pé; au lieu que la lettre où M. *de Villette* a cherché à me compromettre, a été écrite six semaines après l'époque de l'anecdote; dans la maison où elle avoit eu lieu, & par l'homme du monde à qui il étoit le moins permis d'en ignorer les détails.

Avouez, Monsieur, que sa hardiesse à me donner un démenti est bien étrange : convenez qu'elle ne peut être le fruit, ni de la précipitation, ni de l'erreur; elle est évidemment celui d'un systême réfléchi. La bande philosophique dont Mr de *Villette* a eu, en cette occasion, la foiblesse d'être le secretaire, a dit: le grand point c'est de décrier cet homme-là, c'est de persuader qu'il ne se pique point d'exactitude: si nous avons le bonheur de paroître l'avoir confondu sur un point, nous le rendrons suspect sur tous les autres; & si l'on croit un moment qu'il a dit une fausseté, on le croira toujours; il ne pourra s'en justifier de long-temps, & quand il y reviendra nous crierons qu'*il se repete*, qu'*il parle toujours de lui-même* : on ne l'entendra seulement pas.

Mais il ne se trompe point! Il faut assurer qu'il se trompe : il faut choisir une rencontre éclatante, un fait bien marqué sur lequel on puisse par un démenti net, bien asseoir l'empreinte de l'imposture. Mais qui de nous se rendra l'instrument de cette manœuvre? Qui! cela est bien difficile à trouver. Parbleu n'avons-nous pas ce petit *Villette* qui est tout gonflé de nous ouvrir la porte, de se trouver presque l'*Alcibiade* de notre *Athènes*. Il nous prête sa maison : il faut bien qu'il prête aussi son nom & sa plume.

Voilà sûrement comme les choses ont dû se passer.

Vous en serez plus facilement convaincu, si vous réfléchissez, Monsieur, que ce manege est précisément celui dont j'ai été la victime au *Barreau*. Jamais Avocat, j'ose le dire, n'a été plus scupuleux dans l'examen des causes, plus réservé dans le choix des faits, plus exáct dans l'articulation des détails : & en conséquence plus heureux dans l'événement, du moins pour les autres. Mes véridiques confreres que cette circonspection & ces succès embarrassoient, ne s'étoient-ils pas donné le mot pour assurer que je ne plaidois que de *mauvaises causes*, que *je les choisissois ainsi par goût*, qu'il ne sortoit de ma bouche que *des mensonges* ? Ne l'avoient-ils pas persuadé ?

Et quoiqu'à la vérification je n'aie jamais été forcé de reculer sur un seul fait ; quoique réduit à descendre aux derniers détails, j'aie été jusqu'à donner le calcul des causes défendues & gagnées par mon ministere ; que ce calcul respecté de mes adversaires & constaté par des arrêts, prouve que de ces causes j'en ai gagné les neuf dixiemes, ce qui n'est jamais arrivé à aucun Avocat depuis que cette profession est cultivée, le monde n'est-il pas rempli d'auditeurs stupides & inconsidérés, qui croient encore que les causes que j'ai défendues sont des romans, où j'ai toujours échoué, ou bien tout au plus des discussions artificieuses, dans lesquelles l'art a fait illusion à la justice ?

N'est-ce pas à la faveur de ces bruits qu'on a soulevé contre moi les Magistrats *Substitués*, & ensuite rendu ma présence suspecte, ou du moins indifférente aux Magistrats *Régénérés* ?

Ceux qui préferent le scrupule au talent, on leur disoit que je manquois de délicatesse; ceux qui auroient été tentés de se montrer plus indulgens en faveur de l'éloquence, on leur assuroit que la mienne étoit mordante & redoutable; pour le prouver, on me portoit des coups qui m'arrachoient des cris, & l'on disoit: » voilà » son langage ordinaire. » Je parois, & un *batonnier* venoit dire : » voyez comme il frappe. »

Aujourd'hui même que je vous donne des éclaircissemens forcés, des explications que je ne pouvois vous refuser sans risquer de perdre votre estime, & dont les rapports avec tout le passé sont aussi sensibles qu'essentiels, il y aura mille de mes lecteurs, même d'honnêtes gens, qui en seront fatigués, qui s'écrieront : à quoi cela sert-il ; qui ne voudront pas lire, & qui en conséquence, quand on leur parlera de moi dans huit jours, diront : » ah! oui, cet homme-» là écrit beaucoup, mais il n'est pas exact sur » les faits : demandez à Mr de *Villette*. » Et de tous ceux qui liront, il y aura moitié encore à qui tout ceci paroîtra trop vif : je ne fais assurément que me défendre, & ils trouveront que j'attaque; n'importe, achevons.

Maintenant, Monsieur, pour parodier la phrase de M. *de Villette*, je crois *que sur ce qui regarde M. d'*Alembert *vous n'aurez pas de peine à supposer que mes correspondans m'ont également bien informé.* Vous observez très-justement que ses preuves ne seroient pas *Concluantes* en faveur du Secretaire de l'*Académie*, s'il *n'ajoutoit positivement que j'ai été mal instruit*,

truit, mais jugez d'après tout ce qui précède combien cette assertion positive peut les fortifier.

N'est-il pas plaisant que pour réfuter des faits comme ceux dont il s'agit, on vienne nous parler de l'*Amabilité*, des *graces de l'esprit*, & sur-tout du *Nombre*, de *l'Espece des amis* d'un homme ? Il y a bien de l'indiscrétion à M. *de Villette* d'avoir cherché un combat avec moi, & de s'y être présenté aussi légérement armé. Pourquoi donc en prenant le parti de M. d'*Alembert*, nous rappeller l'*Espece* de ses amis.

Pour achever ce qui touche l'incartade de M. de *Villette*, encore un mot sur un passage de sa lettre dont vous ne parlez pas : je crois devoir en parler, moi, parce qu'il est méchant, parce qu'il n'est pas plus exact que le reste, parce qu'il donne lieu à une réflexion qui me paroît bonne à publier.

M. de *Voltaire*, ajoute donc, M. de *Villette*, *doit être affligé que M.* Linguet *qui a paru souvent lui rendre justice, cherche à troubler la fête que vient de lui donner la nation la plus juste & la plus éclairée.*

Quelle fête, hélas ! De quels gémissemens n'ont pas été suivis ces cris de joie ? Les lauriers apparens dont on couronnoit l'illustre octogénaire, étoient bien plutôt les guirlandes qui le dévouoient à la mort. Sans cette indiscrétion forcénée, sans ce délire, factice chez ses prétendus amis, dont il a été la dupe & la victime,

Il vivroit, & sa vie eut comblé nos souhaits.

Une fête pour un homme tel que lui, ce n'étoient pas ces farces où on l'obligeoit de jouer un rôle sans consulter ses forces ni son âge, ni ces couronnes présentées par un histrion, qui transformoient en un héros de théatre un écrivain fait pour être vraiment l'honneur de la nation : non, ce n'étoit pas là une fête digne de lui. Avec du manege & de la hardiesse, il n'y a pas d'homme à qui l'on n'en procure de semblables : il n'y a point de nation chez qui l'on ne fasse naître à volonté des effervescences de ce genre.

Elles peuvent être glorieuses quand elles ne sont pas préparées, quand elles sont le fruit subit de la reconnoissance générale, quand elles ont pour objet un vrai service publiquement rendu à l'Etat. Ainsi quand le grand *Condé*, rayonnant de la gloire d'un nouveau succès, parut à l'*Opéra*, *où on ne l'attendoit pas*, & que l'actrice qui représentoit la *Victoire*, ôta sa couronne de laurier pour la poser sur la tête du héros, les applaudissemens qui suivirent cette apothéose imprévue, eurent quelque chose d'honorable. Il étoit permis à un cœur noble d'en être flatté.

Quand un demi-siecle après, le même jeu se renouvella pour le *Marechal de Saxe*, il dut perdre de son énergie pour les acteurs & les spectateurs, parce que ce n'étoit qu'une réminiscence.

Mais abuser de la foiblesse d'un vieillard cassé,

infirme, célèbre par les ſeuls travaux du cabinet, pour lui faire faire une troiſieme répétition de ce coup de théâtre déja uſé par des guerriers; mais arranger péniblement les reſſorts, qui devoient conduire à ſa loge un Comédien en habit de caractere, pour lui offrir de ſang-froid une couronne tiſſue à loiſir, exprès pour être offerte avec cet appareil, n'eſt-ce pas une pantomime puérile, dont le public auroit rougi, s'il réfléchiſſoit quand il eſt en troupe? N'étoit-ce pas une repréſentation de marionnettes, fort au-deſſous de celles qu'on donne à la populace ſur les Boulevards?

La ſeule fête digne de Mr de *Voltaire*, c'étoit l'empreſſement du public à lire ſes ouvrages; c'étoit la réunion de toutes les voix en faveur de ceux où il développoit les charmes du coloris le plus brillant dont jamais un Ecrivain ait eu le ſecret, ſans qu'il en coûtât rien à la décence, ſans expoſer à rougir les fronts délicats, ſans allarmer les conſciences timorées; eſpece de fruits devenus rares dans ſa vieilleſſe malheureuſement ſi féconde dans un autre genre. Or cette fête-là certainement je n'ai pas cherché à la troubler.

Mais, eſt-il vrai que j'aie cherché même à diminuer la joie trompeuſe, que donnoit à ſa caducité l'entouſiaſme d'une troupe de femmelettes inconſéquentes, & de quelques jeunes gens enivrés du bruit qu'ils faiſoient eux-mêmes? Ai-je dit un mot qui tendît à flétrir cette legere & frivole couronne? Il s'en faut bien. Le célèbre Vieillard ayant fait de ſon propre gré une démarche qui ſuppoſoit néceſſairement ou des remords,

ou de la fausseté, qui par conséquent étoit, ou douloureuse, ou hūmiliante, j'ai cru pouvoir profiter de cet exemple pour préserver les jeunes gens des travers qui l'avoient nécessité. Mes réflexions étoient-elles plus funestes à la prétendue fête que la rétractation même qui les occasionnoit ?

Quel étoit donc le but de cette apostille maligne & perfide ? C'étoit sans doute d'échauffer le sang inflammable du vieillard, de déterminer cet *Entelle* décrépit à entrer en lice avec le *Dares*, qui importunoit la clique; d'employer les restes de la vigueur de l'un pour embarrasser l'autre.

Les chers philosophes ne pouvoient que gagner à ce combat; certains, suivant la morale de Mr d'*Alembert*, qu'il faut toujours se rappeller, d'*avoir*, *quoiqu'il en arrivât*, *à rire aux dépens de quelqu'un*, & très-indifférens au danger de leur protecteur, pourvu qu'il perçât leur ennemi.

Car, si j'en crois bien des observateurs clairvoyans, les mains qui donnoient le signal du fracas dans ces saturnales si tristement terminées, n'appartenoient pas aux cœurs les mieux intentionnés. Les yeux qui n'avoient eu qu'*une larme* à donner à la mort de leur bienfaitrice, n'en ont point eu du tout à verser sur les cendres d'un protecteur dont la prépondérance leur devenoit à charge : de tous ceux que sa disparution a semblé affliger, les philosophes ont été le plus promptement consolés : & le premier coup de dent donné à son ombre depuis qu'il

a ceſſé d'exiſter, l'a été par une de ces viperes que la philoſophie nourrit du ſang de ſes ennemis (1).

C'eſt à quoi je reviendrai un jour en traitant l'article de cet Ecrivain intéreſſant ſous tous les points de vue. Je ſuis peut-être le ſeul homme de lettres de l'*Europe*, qui ai conſervé le droit d'en parler avec franchiſe, & qui n'aurai point à rougir d'en faire l'éloge ou la cenſure. Je crois être le ſeul qui n'ai pas eu part à ce commerce honteux d'encens, donné & rendu, dont il a fait voir le premier exemple; commerce qui a contribué peut-être à la réputation dont il a joui, mais qui ne ſéduira pas la poſtérité; libre à cet égard comme elle j'eſſaierai, de deviner ſon jugement ſur ce phénomène littéraire, qui n'a été médiocre, ni dans le bien, dans le mal.

Il ne me reſte plus, Monſieur, pour avoir répondu à tous les articles de votre Lettre, qu'à vous dire un mot de ce que vous appellez mes *Sarcaſmes* contre M. d'*Alembert*; je ne ſais pas trop la ſignification de ce mot. On s'en ſervoit beaucoup contre moi du tems que j'étois au *Bareau*; je crois même que c'eſt à l'envie de me mortifier qu'il a dû ſa vogue.

S'il ſignifie, comme on me l'a dit, des injures groſſieres & méchantes, des cris furieux &

(1) Voyez la lettre du Marquis de *Villevieille* au ſujet de la critique de *Zulime*, inſérée dans le nouveau *Mercure*.

des platitudes ſcandaleuſes, c'eſt à l'idiôme de mes rivaux qu'il conviendroit : c'eſt au ton actuel du Barreau qu'on pourroit l'appliquer, du moins ſi j'en juge par les *Mémoires*, *Plaidoyers* & autres rapſodies publiées, par exemple, dans l'affaire de M. M. *Queyſſat.* Il eſt difficile de décider ſi les *Cicérons* de ce procès étoient des crocheteurs furieux ou des harangeres ivres, tantôt ſe chatouillant avec une affectation grimaciere, tantôt ſe décoëffant avec une indécence ridicule : ſi leur hurlemens ou leurs piailleries ſont des *ſarcaſmes*, ce mot-là ne me va pas.

Mais s'il déſigne des réflexions franches, énergiques, occaſionnées par des faits démontrés ; s'il exprime l'inſurrection d'un *Brutus* littéraire, contre les *Tarquins* qui aſpirent au deſpotiſme dans cette république, & ſouillent par une licence effrénée ce qui peut y reſter de vertus, qu'on m'appelle un faiſeur de *ſarcaſmes*, j'y conſens, & je m'en croirai honoré.

Vous ne me faites pas, mais vous ſemblez avoir envie de me faire une queſtion, ſur laquelle mille perſonnes ont été moins réſervées. J'en ai trouvé beaucoup étonnées de ma conſtance à démaſquer nos philoſophes, ſur-tout M. d'*Alembert*, & ſcandaliſées même de ce que j'oſois douter de ſa prééminence géométrique comme de la littéraire. C'étoit à leurs yeux une eſpece de blaſphême : elles trouvoient de l'acharnement dans ma perſévérance ; & rapprochant ce que j'ai dit de cette ſecte, de quelques réflexions favorables au *Clergé*, qui ſe trouvent répandues dans mes ouvrages, elles

ſont tentées de croire ce que mes ennemis répandent, que tout ceci de ma part eſt affaire de politique ; que je careſſe les *Prêtres*, pour me faire un parti ; que je pourſuis les *Philoſophes*, pour plaire aux *Prêtres* ; en me faiſant ainſi l'affront de m'imputer un manege aſſez commun en effet, non-ſeulement elles aviliſſent mon caractere, mais elles détruiſent tout le fruit de mes réflexions : c'eſt encore un point qu'il faut diſcuter.

Certainement ſi à l'âge de 40 ans, au moment ou je n'ai preſque plus à eſpérer de la ſociété ni bien ni mal, ou mon état eſt fait, & ma carriere aux trois quarts remplie, je m'étois rendu, par une ſuite de calculs, l'eſclave des *Prêtres*, j'aurois fait une bien mauvaiſe combinaiſon ; ſi après toutes les traverſes dont le défaut de politique a été la ſource pour moi, je m'étois ſoumis à celle-là par l'eſpoir qu'elle m'en procureroit l'indemnité, je ſerois devenu aviſé en pure perte ; ma ſervitude ſacerdotale ſeroit bien mal reconnue.

Je crois bien que les Eccléſiaſtiques auroient ſouvenir de moi dans leurs prieres : mais c'eſt à-peu-près le ſeul ſervice que j'en pourrois recevoir : c'eſt le ſeul qu'ils pourroient & même qu'ils oſeroient me rendre. Ne croyez ce corps, ni auſſi puiſſant que ſon extérieur le fait imaginer, ni auſſi hardi, même contre les philoſophes, que ſes réclamations le pourroient faire ſuppoſer.

Dans le haut *Clergé*, la *philoſophie* a des amis, des proſélites zélés, déſerteurs inconſi-

dérés, qui ſacrifient l'intérêt général de leur corps, & celui même de l'Etat à leurs liaiſons perſonnelles ; qui, ſans trop réfléchir ſur les ſuites, ſe prêtent volontiers à toutes les innovations contraires à l'eſprit de l'Egliſe, pourvu qu'on ne touche pas à ſes revenus, tant qu'ils les poſſedent.

Le bas *Clergé* ne peut rien.

Celui du moyen ordre, plus inſtruit, plus éclairé, plein d'hommes vertueux, amis du bien, n'a cependant qu'une influence très-ſubordonnée : la foibleſſe preſque toujours attachée à l'honnêteté, rend la leur inutile. La délicateſſe qui ſuit preſque toujours auſſi les bonnes intentions, eſt un obſtacle à la vigueur qui pourroit les réaliſer. Ils paſſent doucement dans le ſilence les tems dont ils gémiſſent, en attendant une époque plus heureuſe qui pourra les conſoler.

Mais, timides, ſcrupuleux, iſolés comme ils ſont, ils ne font, ils ne feront jamais un parti capable de combattre les efforts réunis d'une ſecte qui marche en bataillons, qui a des chefs actifs, des poſtes répandus de toutes parts ; également bien armée pour l'attaque & pour la défenſe, & qui réuſſiſſant ſouvent à écraſer par l'autorité les ennemis dont elle redoute le courage, a toujours la certitude de les deshonorer par des calomnies ; elle inſpire de l'effroi, même à ce *Clergé*, dont elle ſemble être l'antagoniſte irréconciliable : jugez-en par ce qui vient de ſe paſſer.

J'ai, il y a quatre mois, propoſé un prix dont

j'ose croire que l'objet étoit honnête ; j'ai soumis le concours à une compagnie respectable, où il devroit se trouver autant de courage qu'il y a de lumieres & de vertus : j'ai écrit directement au Prélat qui gouverne l'église dont ils sont les soutiens & la gloire. Qu'en est-il arrivé ? Le chef n'a osé me répondre : les *curés* n'ont osé être juges de mon concours. L'examen de la plus intéressante question qui ait jamais été proposée, je ne dis pas à l'éloquence, mais aux cœurs bienfaisans, est resté suspendu : la question elle-même tomberoit dans l'oubli, si je pouvois, ou me lasser de travailler à faire le bien, ou me laisser décourager par la foiblesse des agens dont le devoir seroit de m'y aider.

Vous voyez donc, Monsieur, que si je flatte les *prêtres* dans l'espoir d'acquérir des droits à leur gratitude, je n'ai pas fait une heureuse spéculation. Mais ce n'est pas là mon but. Leur reconnoissance n'ajouteroit rien à mon zele, & leur abandon ne me feroit changer ni de systême ni de langage. Mon opinion actuelle n'est pas le fruit du moment. Jamais, même dans la plus ardente jeunesse, je ne me suis laissé emporter à la licence qui a gagné presque toute la littérature sur l'article de la religion. Le respect que je montre aujourd'hui pour l'Eglise n'a donc rien qui puisse flétrir mon cœur, puisqu'il a toujours été l'expression de mon esprit.

Ce n'est pas comme *Casuiste*, ce n'est pas comme *Missionnaire* que je défends la religion, & ses ministres : je ne me suis point fait *Apôtre* comme tous les Capucins de *l'Encyclopédie* : je crois qu'il faut maintenir le dogme, & la hié-

rarchie eccléſiaſtique, parce que c'eſt ſervir la ſociété. Le ſacerdoce eſt à mon ſens, une véritable magiſtrature, & c'eſt la plus douce comme la plus active, la plus utile, la plus reſpectable de toutes.

C'eſt la plus reſpectable, parce qu'elle parle au nom de Dieu, de l'Auteur des êtres, du Roi des Rois ; c'eſt la plus utile, parce qu'elle s'amalgame avec toutes les autres, parce que ſon objet eſt d'en augmenter la force & l'énergie ; c'eſt la plus active, parce qu'elle parle au cœur de l'homme de même qu'à ſes ſens, parce qu'elle dirige ſa volonté, ſon intelligence, comme ſes bras, parce qu'elle étend ſon influence au-delà même de la vie, & qu'elle donne pour pratiquer la vertu, dans le moment actuel, des motifs puiſés dans des temps qui n'exiſtent pas encore. Enfin c'eſt la plus douce, parce qu'elle n'a d'autres armes que la raiſon. Elle ne commande que par la perſuaſion : ſa morale, ſa conſtitution excluent toute eſpece de contrainte : c'eſt par l'amour & la conviction ſeulement qu'il lui eſt permis de regner, & quand elle a paru s'éloigner de ce principe, ce ſont des cauſes étrangeres qui l'avoient ainſi dégradée, comme je l'ai prouvé autrefois : mais ſon eſſence n'en étoit pas moins telle que je viens de la repréſenter, de même qu'un flambeau dont un ennemi ſe ſerviroit pour me brûler, n'en auroit pas moins pour deſtination primitive d'éclairer.

On s'eſt beaucoup mocqué de St *Paul* & de ſes *Epîtres*, & de ſes jambes *torſes*, & de ſa

barbe *rousse*. Le vieillard qui vient de terminer sa carriere a abusé des ressources de l'esprit, pour multiplier ces caricatures : elles peuvent être des raisons sans doute pour ceux qui n'en connoissent pas d'autres ; mais enfin ce fils de *Sophronisque* à qui tout embrion philosophique doit, dès le maillot, un tribut d'admiration & de respect, ce *Socrate* à qui tous les . . . . . de nos jours assignent sans contredit la seconde place dans le firmament philosophique, attendu que dans leur imagination chacun d'eux occupe la premiere, ce n'étoit pas non plus un bel homme. Il avoit aussi les jambes cagneuses, la barbe sale, & le nez épaté. Convenez que si les agrémens extérieurs du maître, doivent déterminer la foi des disciples, il ne sied pas aux antagonistes de *Socrate* de décrier St *Paul*.

Mais enfin, supposons qu'il fallût faire une réforme dans notre calendrier, d'après ce principe, & qu'il ne soit plus permis de travailler à instruire les hommes sans une figure qui flatte leurs yeux, eh bien qui mettrons-nous à la place de l'Apôtre des Gentils & de ses *Epîtres* ? Sera-ce M. d'*Alembert* & son *fausset*, M. *Marmontel* & son *Bélisaire*, & ses *Incas*, & son *Silvain*, &c. M. l'Abbé *Arnault* & ses *Gazettes*, M. *Thomas* & ses *Eloges*, M. de *Condorcet* & ses *petites feuilles volantes*, qui, dit-on, vont lui servir d'aîles pour le porter à l'*Academie Françoise* ?

Moi je le veux bien : je suis de très-bon accord, mais je vois deux petites difficultés. La premiere c'est que St *Paul* a 1800 ans de culte :

or il en est des réputations comme du ciment; la vieillesse les consolide, ou les détruit: & j'ai quelque inquiétude sur ce qui restera de ces Messieurs, je ne dis pas dans dix-huit siecles, mais dans la moitié d'un.

2°. J'avoue que nos apôtres modernes ont la taille avantageuse & la figure imposante: celle de Mr d'*Alembert*, par exemple, feroit un modèle de majesté pour des sculpteurs (1); celle de Mr *Marmontel* en feroit un de finesse. De ce côté-là, sans doute, ils ont une supériorité immense, mais de celui de la morale se tireroient-ils aussi bien du parallele?

Soyez *soumis aux puissances*, dit l'éleve de *Gamaliel*, à tous les sujets d'un gouvernement. *Femmes soyez soumises à vos maris . . . Soyez charitables, compatissans, désintéressés, &c.* Est-ce là ce qui résulte des évangiles modernes? Est-ce là ce qu'on apprend dans l'*Encyclopédie*, dans le libelle *sur la destruction des Jésuites*, dans les Opéras racommodés *à neuf*, par Mr *Marmon-*

---

(1) Il faut à ce propos que j'apprenne à Mr d'*Alembert* une anecdote qu'il ignore peut-être, & dont il fera certainement flatté. Je ne sais quel Docteur *Allemand* a fait un gros traité sur les physionomies: il révèle l'art de démêler dans les linéamens du visage, les talens, le mérite, enfin l'ame & le cœur d'un homme. Il assure qu'il n'y a jamais eu de grand homme sur le nez & dans les traits de qui on ne découvre les fondemens de sa réputation. Il cite en exemple Mr d'*Alembert*.

Il avoue, il est vrai, qu'il n'a jamais eu la consolation de le voir: mais d'après ses estampes, qu'il a beaucoup étudiées, Mr le Docteur assure qu'il a fort bien vu que ce nez & ces traits-là n'appartenoient pas à un homme du commun.

tel (1), il ne ſuffit pas d'avoir la taille *ſwelte* & l'organe *canore* pour l'emporter ſur St *Paul* : il faut encore prêcher une politique humaine, ſage, édifiante, &, comme de ce côté-là il y a quelque différence, j'avoue que je préfere la vieille Egliſe toute gothique qu'elle eſt, aux décorations brillantes & pompeuſes de la nouvelle.

Voilà, Monſieur, le ſecret de mon *Presbytérianiſme*.

Quant à ce qu'on appelle mon acharnement contre les philoſophes, je n'en ai point; ce n'eſt pas ma faute s'ils ne ceſſent de faire des ſottiſes : quand je les releve, je remplis mon devoir d'annaliſte : je fais preuve d'exactitude & non pas de haine; mais quand je donnerois quelque choſe au reſſentiment perſonnel; quand en ſervant l'Etat par le développement de leurs manœuvres & de leur tyrannie, mon cœur joindroit quelque ſentiment de ſatisfaction particuliere au plaiſir de faire le bien public, à qui ſeroit-il moins permis de le reprocher? Ma ſituation actuelle n'eſt-elle pas pour moi un titre éternel de vengeance?

Ce ſont eux qui depuis dix ans empoiſonnent ma vie : vous trouvez ſouvent les noms de d'*Alembert*, de *Marmontel* ſous ma plume :

---

(1) Voyez la lettre de Mr *Marmontel* à Mr de *Viſmes*, au ſujet du ſalaire réclamé par le premier pour ſon reſſemelage lyrique. C'eſt une des pieces les plus curieuſes qu'ait produites la *Baſſeſſe* philoſophique. On la trouvera au premier jour dans la ſuite de cet ouvrage, avec un petit commentaire, une petite lucubration.

ah! Monsieur, que les poignards dont s'arment leurs mains ont été souvent plongés dans mon cœur! & combien j'ai de critiques à leur faire subir, avant que de leur avoir rendu la millieme partie des tourmens & des pertes qu'ils m'ont occasionnés!

Mais en apprenant la cause de mon ressentiment, vous voulez savoir celle de leur animosité; volontiers: je vais vous révéler à ce sujet deux anecdotes qui ne sont pas déplacées dans des Annales, où l'on doit peindre par des faits à la postérité, l'esprit du siecle, & celui des hommes qui y ont joué un personnage.

Quant à Mr *Marmontel*, jusqu'à l'affaire des *Dujonquay*, nous n'avions jamais eu rien de commun: je ne le connoissois que par l'ennui que m'avoient quelquefois causé sa Prose & ses vers; mais à l'époque de cette affaire célèbre, & encore trop peu connue, il songeoit à épouser la sœur d'un des Avocats compris dans la troupe armée pour la défense des *Dujonquai*: ce mariage n'a échoué que parce que le vieux futur, au lieu d'avantager la jeune personne, exigeoit d'elle une donation sans réserve. Il croioit apparemment ne pouvoir vendre trop cher les lauriers qu'il apporteroit dans la famille.

En travaillant ainsi à s'assurer la fortune de la sœur, il embrassa avec ardeur une cause dont le succès devoit accroître celle du frere, ainsi que sa gloire. Je souhaite qu'il ait été trompé comme tant d'honnêtes gens semblent l'avoir été, sur le fonds: mais les accessoires qu'il y a joints,

les intrigues, les calomnies, & le zèle, qui après avoir été infructueux est devenu fureur, ne sont pas excusables.

Mr *Marmontel*, une fois gagné, donna pour champions à ses protégés, Mr d'*Alembert*, Mde..... Mde..... & tous les directeurs en cornettes de cette congrégation *philosophique*, où l'on ne s'occupe pas, comme dans celles des *Jésuites*, de l'*amour de Dieu*, mais de la haine du prochain.

Voilà une des causes qui ont donné tant de protecteurs à la plus lâche friponnerie, comme à la plus folle dont le projet ait jamais été conçu. Or ayant eu le malheur d'être le rocher contre lequel ont échoué tous ces flots-là, j'en ai été battu. On ne vouloit d'abord que perdre mon client : ensuite on a essayé de me réduire au silence, parce que ma voix étoit son seul appui; & n'ayant pu me faire taire, on a tâché de me tuer : mais comme malheureusement je suis vivace, on n'y a point encore réussi.

Cela commence à jetter quelque jour sur les rapports secrets de mes travaux littéraires, aux orages qui m'ont accueilli au Bareau.

Mr d'*Alembert* fut aisé à déterminer en faveur de la confédération. Un incident aussi étrange m'en avoit fait trois ans auparavant un ennemi mortel; la haine que lui & son église, sur sa parole, m'ont vouée, son association avec Mr *Marmontel* dans l'affaire des *Dujonquai*; sa prédilection en faveur du petit serpent qu'il n'a pas eu honte de pousser dans le sénat de la lit-

térature, contre le cri public; enfin son attention à armer son ressentiment du poids *académique*, & à couvrir ses petites manœuvres vindicatives, du nom du corps, où il reste encore quelque mérite, parce qu'il n'y a que quinze ans qu'il en dirige les choix, tout cela vient d'une preuve que m'a donnée le hasard, dans un procès, de la médiocrité géométrique de Mr d'*Alembert*, ou du soupçon qu'il a eu que j'en aurois tiré la conséquence.

Consulté sur une *prise d'eau*, il avoit donné par écrit une décision pleine d'ignorance, autant que de pédantisme : & cependant son nom avoit subjugué le premier Juge (1) : il avoit prononcé contre la raison, ne croyant pas pouvoir faillir en cette matiere, sur les pas de Mr d'*Alembert*.

La partie condamnée m'avoit demandé un Mémoire. On m'avoit produit le *parere* du petit *Newton* de *Belle-Chasse*. Surpris à la lecture de cette piece ridicule, & rendant pourtant aussi hommage à la renommée, je prévins Mr d'*Alembert* de mon travail, & de la nécessité où j'étois de prouver l'ineptie de sa décision, en lui offrant cependant de n'en pas parler, s'il vouloit me donner un *désaveu*, qui réparât, sur l'appel, le tort que sa méprise avoit causé en premiere instance.

Dès sept heures du matin, le lendemain, Mr d'*Alembert* étoit à ma porte, bien humble, bien soumis,

(1) Du Bailliage d'*Arques* en *Normandie*.

soumis, mais le *désaveu* coûtoit à l'orgueil philosophique. Que fit-il? Il tira de moi parole de suspendre, &, dans l'intervalle, il fit agir auprès de la partie, pour l'engager à *prendre un autre Avocat* : il n'y a pas réussi; mais il est parvenu à assoupir l'affaire : car les *philosophes*, comme les *dévots*, n'échouent jamais en tout. Les parties se sont accommodées, & mon Mémoire n'a pas paru; mais il existe; les lettres que j'ai écrites à Mr d'*Alembert*, à ce sujet, & ses réponses, existent aussi. S'il nioit le fait, il seroit facile de le prouver.

Inde iræ.

Et avec de pareils procédés, on est un grand homme! & l'on écrit sur la morale! & l'on domine à l'*Académie des Sciences*, parce qu'on y passe pour *Homme de lettres* : & l'on tyrannise l'*Académie Françoise*, parce qu'on y apporte une renommée de *Géomètre*! Quelle étrange prostitution des titres & de la gloire! Quand Mr d'*Alembert* & ses camarades se rencontrent, ne doivent-ils pas se dire, ce que disoit le boiteux *Tamerlan* au borgne *Bajazet* : quel cas faire des honneurs, quand on voit la providence les départir à des hommes faits comme nous.

Je crois, Monsieur, avoir bien complettement satisfait à tout ce que vous désiriez : je suppose qu'il ne reste plus, ni à vous, ni à tous les lecteurs honnêtes, éclairés impartiaux comme vous, l'ombre d'un scrupule, ou d'une inquiétude, soit sur les faits que j'avance, soit sur les motifs qui me déterminent à en faire usage : mais je vais à mon tour vous faire une question qui vous étonnera.

Croyez-vous, en me donnant occasion de pa-

blier cette apologie, m'avoir rendu un service? Croyez-vous même qu'il soit prudent de se justifier en général? C'est ce que j'ai toujours fait avec le plus grand soin & la plus grande publicité. Eh bien, Monsieur, pour vous aider à me répondre, je vais vous transcrire ici un petit supplément à la *Théorie du Libelle*, qui est précisément relatif à cet objet.

Vous savez peut-être que les interlocuteurs sont un Mr *Platel* & Mr l'Abbé *Romellet*, ce fameux & respectable auteur de la *Théorie du Paradoxe*. Ce dernier, en s'occupant des moyens de me perdre, compte pour beaucoup le soin que j'aurai de montrer mon innocence sur tous les points. Voici comme il développe sa pensée.

L'A. Romellet. Il se défendra! Tant mieux, Monsieur, tant mieux! C'est le plus grand service qu'il puisse nous rendre : avec nos accusations, nous ne l'aurions jamais perdu : avec son éclat justificateur, nous sommes sûrs de le couler à fonds.

M. Platel. Vous me dites-là une chose bien extraordinaire!

L'A. Romellet. C'est un des plus grands secrets de la politique : je ne veux rien avoir de caché pour vous.

On demande tous les jours quel est le moyen de se soutenir, de s'avancer dans le monde : il y a des sots qui disent que c'est de cultiver ses talens; bagatelle! de se maintenir toujours irréprochable; misere! d'accomplir ses devoirs avec une exactitude scrupuleuse, de s'exercer aux vertus; folie! Il ne faut rien de tout cela pour réussir, pour arriver aux places dans l'ordre

civil, à la gloire, à la tyrannie, même dans la *Littérature*; les exemples journaliers le prouvent assez.

Que faut-il donc ? Ne jamais se *justifier*, au moins en public. Qu'on vous accuse dans la société d'être *sans foi*, *sans mœurs*, *faussaire*, *espion*, *traître*, &c. Qu'on critique vos Ouvrages, qu'on démontre que vous n'avez ni *goût*, ni *élévation*, ni *justesse*; ayez le courage de ne pas répondre : vous n'en arriverez que plus sûrement aux postes de toute espece, aux grands emplois *Militaires*, aux grades de la *Magistrature*, aux *Académies*; mais, si vous êtes pointilleux sur l'honneur ; si vous avez la délicatesse de vouloir justifier vos Ouvrages, ou votre cœur, vous êtes abîmé sans ressource. En tout genre, ce ne sont ni les calomnies, ni même les vérités, qui perdent un homme; ce sont les *Apologies*.

M. PLATEL. En vérité, Mr. c'est-là ce qui a l'air d'un *Paradoxe*, & d'un *Paradoxe* insultant, pour le genre humain. *Linguet* n'en a jamais hasardé de pareil.....

L'A. ROMELLET. Je le crois bien vraiment: il est trop bête pour avoir senti cela ; mais vous l'êtes encore plus, vous, à qui je mets en main la clef de nos misteres ; & qui semblez craindre d'y être initié.

Non, ce n'est pas un *Paradoxe* : C'est un des axiômes les plus incontestables que la *Philosophie* ait jamais révélés à ses favoris. Il est aisé de le prouver d'abord par les faits.

Pour nous borner à des exemples modernes, voyez les *Jansenistes* : ils ont écrit beaucoup d'*Apologies*, & de très-raisonnables assûrément ; ils ont toujours été écrasés. *Arnaud* a passé sa vie à combattre, comme *Linguet*, à avoir raison,

comme lui, à le démontrer, comme lui : il a été rayé du *Tableau* des Docteurs de *Sorbonne*, comme *Linguet* de celui des *Licentiés* du *Palais* : il a fini sa vie dans l'exil & dans l'indigence.

Les *Jesuites* eux-mêmes n'ont succombé que quand ils ont été assez sots pour rendre compte au public de leur innocence, & se persuader qu'ils se sauveroient par des *Réfutations*.

Nous avons vu M. le Duc d'*Aiguillon*, après avoir résisté à trois ans de calomnies, près de se voir englouti, au moment où son inculpabilité étoit devenue incontestable, d'après ses mémoires.

Enfin, ce pauvre M. T... n'a perdu ses places & sa gloire, que parce qu'il s'est piqué de ne jamais faire un pas, sans en rendre raison ; sa chûte a été accompagnée d'un scandale, d'une amertume qu'elle n'auroit sûrement pas eus, s'il ne s'étoit pas imposé la loi de mettre sans cesse le public dans la confidence de son intégrité.

Des milliers de faits confirmeroient, s'il en étoit besoin, cette vérité. En général, vous ne verrez réussir que les gens qui ont su se *taire* & *laisser parler*. L'adversaire du malheureux M. de *Goesman*, est peut-être le seul homme, depuis que le monde existe, qui ait gagné à se défendre : mais les circonstances étoient si singulieres alors, que le principe n'en est pas moins vrai. L'exception seroit aussi aisée à expliquer que la maxime générale.

M. Platel. Je n'ai rien à répondre aux faits : mais je ne les en conçois pas davantage.

L'A. Romellet. La théorie cependant n'en est pas difficile à établir.

D'abord, tant que vous n'êtes attaqué que par des *propos*, & que vous paroissez les dédaigner, ils font moins d'impression : ceux qui

les répandent y mettent peu de chaleur, parce qu'ils n'éprouvent pas de contradiction : les indifférens qui les écoutent, accoutumés aux médisances dont la société se nourrit, ne voyent en vous qu'un homme traité comme tout le monde. Ils n'y prennent pas garde, parce qu'ils n'ont pas de raison pour s'y intéresser. Les amis que vous donnent, ou l'opulence, ou les liaisons d'affaires, ou celles du plaisir, font en votre faveur une diversion qui en empêche l'effet : ils mettent même de la vivacité pour vous : car ils ont tout le mérite de ce qu'ils disent : Ce qu'ils détaillent de votre honnêteté fait l'éloge de la leur, & les bonnes raisons qu'ils employent dans la discussion, font la preuve de leur esprit.

Enfin vos protecteurs en deviennent plus vifs, comme je le disois tout à l'heure. Le sang froid avec lequel vous dévorez ces outrages, est à leurs yeux un indice sûr de votre *souplesse*, de votre *patience*, qualités sans lesquelles il n'y a point de fortune à espérer ; & comme une grace, une promotion, un avancement quelconque, sont un moyen de faire tomber ces tracasseries, elles deviennent pour vous un titre, & pour eux un motif.

Mais au moment où vous appellez des témoins pour les instruire de votre innocence ; à l'instant où descendant sur l'arene, vous vous placez seul sous les yeux de la multitude que vous prenez pour juge, on commence à supposer qu'il y a quelque chose de réel dans les imputations, puisque vous vous croyez obligé de vous en laver. Ce n'étoient auparavant que des bruits : on ne les insinuoit que par forme de conversation : on en fait alors une accusation en regle, & il semble que ce soient des choses toutes nouvelles.

Vous donnez des raisons pour les combattre : on les oppose dans le monde à vos détracteurs : la contradiction les irrite : ils cherchent par-tout des réponses, & ils en trouvent : car on n'en manque jamais. Vous avez cru qu'il ne s'agissoit d'éclaircir qu'un fait, de vérifier qu'une époque de votre vie : bientôt vous êtes nécessité de la justifier toute entiere.

L'humeur vous gagne : les manœuvres vous aigrissent : en voulant en démasquer les Auteurs, vous levez le voile sous lequel se cachoient les complices. Ces visages tout d'un coup mis au grand jour, rougissent bien plus de colere que de honte. Ce n'étoient auparavant que des auxiliares qui n'osoient se montrer ; ils deviennent des parties principales, & souvent les plus acharnées. Il s'éleve de toutes parts des murmures, & des cris ; vous ne savez bientôt plus auquel entendre.

Au milieu de ce fracas, vos amis eux-mêmes étourdis, embarrassés, commencent à réfléchir si leur zèle ne peut pas les compromettre. Vous avez cru, par votre langoureuse éloquence, leur fournir des ressources pour vous défendre : point du tout : par-là vous les avez réduits à n'être que vos échos, & l'on soutient moins bien des idée dont on n'a pas l'honneur.

D'ailleurs les opinions sont aussi différentes que les tempéramens : ce qui vous a paru fort, ils le jugent foible : la raison que vous avez négligée, est précisément celle qu'ils auroient trouvée décisive. Accablés par la vigueur de vos adversaires, chez qui il ne s'est pas opéré de révolution, ils attribuent à la foiblesse de la cause, ce qui n'est l'effet que de leur propre molesse ; ils songent qu'il est dûr de se trouver

ſeul de ſon avis : ils commencent donc à ſe tenir à l'écart.

Ils croient n'être que prudens; vous lés trouvez froids : vous leur faites des reproches; ils répondent par des cenſures : vous marquez de l'impatience : elle les rebute : Vous redoublez d'inſtances ; elles leur paroiſſent des importunités.

On ne tarde pas dans le monde à s'appercevoir de leur changement ; & c'eſt à vous seul qu'on l'impute. S'il ſont honnêtes gens, ils ſe contentent de publier que vous êtes un homme dur, intraitable, une *mauvaiſe tête* : S'ils ont le cœur moins pur, ſentant qu'ils vous ont offenſé, jugeant par eux-mêmes que vous ne leur pardonnerez pas, ils ſe joignent aux mains qui travaillent à votre perte.

En définitif après des années entieres d'amertumes, de douleurs, de tourmens de tout eſpèce, vous vous trouvez avec votre *innocence*, qui ne ſert à rien, & la réputation d'un *tracaſſier* qui éloigne de tout.

M. Platel. Rien de plus vrai ſur mon honneur : Voilà ce qui arrive journellement dans le monde. C'eſt donc là ce qui donne, dans la concurrence pour les places, la fortune, ou la renommée, tant de ſupériorité aux ſots patiens, c'eſt-à-dire, inſenſibles, ou aux gens d'eſprit aſſez lâches pour s'être endurcis à une patience factice, ſur les hommes honnêtes, dans l'organiſation deſquels la nature a moins économiſé le phlogiſtique ?

L'A. Romellet. Préciſément. Ce n'eſt pas que les cœurs vifs & nobles, à qui la nature a départi un peu de cette chaleur généreuſe, ne puiſſent l'employer très-bien, toujours d'après les regles de la ſaine *Philoſophie*, c'eſt-à-dire, *utilement* pour leur

gloire & leur fortune : au lieu de s'amuſer à compiler des *Reſutations*, quand on les attaque, ils n'ont qu'à attaquer d'un autre côté : ils n'ont qu'à ſe faire *délateurs*, *accuſateurs*, *aggreſſeurs*, c'eſt tout un. Il y a, dans ce ſecond rôle, autant de commodités, autant d'agrémens, autant de reſſources, que d'épines, de dangers, de pertes réelles dans le premier.

Le *Délateur* n'eſt à charge à perſonne : il ne demande point de ſecours, au contraire, il en offre : il réunit ſous ſes étendarts, tous les petits reſſentimens particuliers : il fait les frais de mille vengeances ſecretes, qui n'auroient jamais trouvé, ſans lui, d'occaſion, de ſe ſatisfaire, & dont le nombre eſt toujours proportionné au mérite du malheureux compromis ; & comme il n'a ordinairement qu'un ſeul objet en vue : comme ce n'eſt que ſur un ſeul homme qu'il répand ſon venin ; qu'en appellant des ſpectateurs au combat, dont il leur donne le plaiſir, il flatte à la fois leur vanité, leur malignité, leur curioſité, il trouve toutes les ames prévenues en ſa faveur.

S'il s'explique avec une froideur artificieuſe, on admire ſa modération : S'il s'emporte, c'eſt à la conviction qu'on attribue ſa chaleur : S'il employe de la ruſe, on eſt charmé de ſon adreſſe : S'il montre de la groſſièreté, on eſt touché de ſa candeur : S'il ne dit que des choſes foibles, on ſuppoſe des réticences de ſa part, & on lui ſait encore gré de ſes ménagemens.

Un autre avantage ineſtimable, qui n'eſt que pour lui, & que n'ont pas les *Jérémiades* des benets, honnêtes gens, acharnés à ſe juſtifier, c'eſt qu'il peut ſe répéter ſans danger, ſans crainte de donner d'ennui. Il n'a pas beſoin de ſe mettre en frais d'imagination : la conſtance

ſeulement de ſa part à employer toujours les mêmes termes, & les mêmes griefs, devient bientôt une preuve qui fortifie les autres, & qui ſouvent y ſupplée; au lieu que l'imbécile qui s'amuſe à eſquiver fatigue bientôt, s'il emploie toujours les mêmes raiſons, & paroît s'avouer vaincu, s'il en change.

Ce n'eſt pas tout : comme l'apparence fait beaucoup dans le monde, & que c'eſt elle qui opère les trois quarts des ſuccès, comparez enſemble la ſituation des deux champions, ainſi placez en préſence du public, & vous acheverez de voir pourquoi l'aſſaillant a la ſupériorité, dans tout ce qui ne fait pas le fonds des choſes, & qui cependant en décide.

Il ne s'occupe point de lui-même : c'eſt le bien public ſeul qui l'anime : s'il parle de la vertu, il en fait un portrait ſi touchant! S'il s'emporte contre le vice, il en donne tant d'horreur! ſa confiance & ſon zèle ſemblent partir d'un cœur ſi pur, qu'on eſt invinciblement entraîné à lui accorder de l'eſtime.

Au lieu que ſon adverſaire ſe préſente, ou d'un air piteux, qui inſpire le mépris, ou avec une fermeté qu'on prend pour de l'audace, & qui donne envie de l'humilier. Il eſt forcé de parler de lui-même; on l'accuſe d'*Egoiſme* : S'il nie il eſt ſuſpect; s'il avoue avec des modifications, on s'arrête à l'aveu, en dédaignant les éclairciſſemens.

Enfin ce qui autoriſe dans tous les cœurs la confiance que l'on donne à l'accuſation, & la réſerve indolente avec laquelle on écoute la réponſe, c'eſt que la premiere ne paroît expoſer les auditeurs à aucune mépriſe : ſi elle eſt injuſte, tous ſe croient aſſez éclairés pour ne ſe

pas laisser abuser ; dans la satisfaction qu'éprouve leur amour-propre d'avoir su démêler l'innocence, ils n'ont pas la force de haïr l'homme qui leur a fourni l'occasion d'exercer leur sagacité & de manifester leur vertu : si au contraire elle est fondée, quelle reconnoissance ne doit-on pas au moniteur utile, qui a produit la découverte d'un forfait & la punition d'un coupable ?

Mais le nigaud, qui vient d'un ton pleureur, ou hautain assurer qu'on lui fait tort, & qu'il est irrépréhensible, semble, en se plaignant de la nécessité où il est de détruire les accusations, faire un reproche tacite aux témoins, de les avoir écoutées. S'il a raison, c'est un pas en arrière auquel ils seront obligés : qu'en résultera-t-il pour eux ? de savoir qu'on les a trompés ; cette idée les humilie : d'apprendre qu'il y a dans la société un honnête homme de plus ! belle découverte ! c'étoit bien la peine de faire tant de tapage, pour démontrer qu'il est ce que tout le monde doit être ! &c. &c.

Qu'en dites-vous, Monsieur ? N'êtes-vous pas de l'avis de ce brave Abbé *Romellet* ? Quant à moi, après y avoir bien réfléchi, je vous déclare que j'en suis tout-à-fait, & si bien que je vais changer de méthode. Je vais m'armer d'une impassibilité stoïcienne. Je ne me piquerai plus du tout de prouver par le raisonnement, que je suis exact, je me contenterai de l'être.

Je suis, Monsieur, &c.

ANNALES

Politiques, Civiles, &c.

LE rideau qui sembloit couvrir les opérations politiques & envelopper, soit les cabinets, soit les armées, s'est enfin levé; il a laissé voir l'*Europe* dans une situation, où depuis la destruction de l'Empire *Romain*, & même depuis qu'elle existe, elle ne s'est pas encore trouvée. Des cris de guerre s'y font entendre dans toutes ses parties, ce n'est pas là ce qu'il y a de nouveau; mais aux autres époques de ce genre, qui l'ont troublée, un seul intérêt sembloit armer toutes les mains qui la déchiroient. Toutes les Puissances inférieures se rallioient sous les drapeaux des deux principales, dont la masse sembloit emporter tout le reste; ce n'étoit au moins qu'une seule guerre, & quoique souvent le carnage, fût presque universel, comme la désolation, il étoit cependant plus facile à la politique de les appaiser, parce qu'en enchaînant une de ces mains meurtrieres, elle les arrêtoit toutes.

D'ailleurs la destruction ainsi partagée étoit peut-être moins active. On fait moins d'efforts, on met moins d'acharnement dans une querelle où l'on n'entre que comme alliés.

Il n'en est pas de même aujourd'hui: ce sont des especes de duels qui se préparent; six peuples rivaux par la nature & le voisinage de leurs possessions, presque égaux en force, en gloire, en ardeur; ayant tous à venger l'un sur l'autre d'anciennes défaites, ou à soutenir des avantages passés, vont se heurter deux à deux, sans que chacun de ces chocs semble avoir de liaison avec les mouvemens des autres: du moins s'il y existe un rapport, il est jusqu'ici imperceptible. Le

ministre éclairé qui en tient, qui en dirige le fil, outre la gloire d'une manœuvre infiniment délicate, aura celle d'une discrétion impénétrable.

Le *Turc* & le *Russe*, l'*Autriche* & la *Prusse*, la *France* & l'*Angleterre* vont se mesurer chacune à part ; c'est une espece de vaste carousel, où tous les cadrilles ont leur direction propre & exclusive.

Si ce spectacle est le plus piquant peut-être pour la curiosité, dont l'Histoire pourra conserver le souvenir, s'il promet aux conversations une matiere aussi variée qu'abondante & intarissable, il n'est malheureusement pas aussi satisfaisant pour les ames tendres, qui gémissent des plaies faites au genre humain & à qui les succès même ne font pas oublier les fleuves de sang dont ils sont le prix. Jamais les préparatifs n'ont été plus terribles, plus accablans : il nous est impossible de deviner de quels efforts sera capable notre espece dans les générations à venir, ni quelles ressources le génie infernal de la guerre lui fera trouver ; mais il est difficile d'imaginer qu'il puisse rien ajouter à ce que nous voyons.

Cinq cens mille hommes au moins sont en ce moment armés pour donner, ou recevoir la mort, dans l'*Allemagne* seule. Les foules à qui *Constantinople* & *Pétersbourg* confieront l'éclaircissement de leurs droits, ne seront certainement pas moins nombreuses ; & quant à la *France*, à l'*Angleterre*, quoique l'élément qui va être le théatre de leur rivalité, ne soit pas susceptible de recevoir à la fois le sacrifice, ou du moins l'offrande d'une aussi effroyable quantité de sang humain, je ne sais si le développement des forces qu'elles vont faire agir, offre un coup-d'œil moins éton-

nant par l'immensité des détails, des arts de toute espece dont il exige la réunion.

Et ce qui mérite encore une considération, ce qu'il ne faut pas laisser échapper aux yeux des lecteurs, c'est que la signification des mots semble être absolument changée, ainsi que l'état des choses, & les manœuvres de la politique. Le terme de *guerre*, autrefois, donnoit l'idée d'une lutte où les hommes étoient employés comme des agens intelligens dont le courage, la bonne volonté, les forces, l'adresse, se comptoient pour quelque chose. *Sur mer*, on s'abordoit; le plus alerte, le plus intrepide pouvoit espérer la victoire. Sur terre, les corps opposés se mêloient. Le métier du soldat étant d'égorger, ou d'être égorgé, il ne se retiroit pas du combat sans avoir ensanglanté son épée: quand il s'applaudissoit de la victoire, il pouvoit s'en dire redevable à sa propre main : enfin c'étoit lui qui se battoit. Si dans sa fureur il empruntoit le secours des agens inanimés qu'il en rendoit complices, tels que le fer & le feu, leur usage bien loin d'exclure la valeur l'exigeoit au contraire : ces machines la secondoient, mais n'en tenoient pas lieu.

Aujourd'hui, sur un élément comme sur l'autre, c'est l'homme qui est devenu machine. Les vrais soldats, les instrumens actifs de la destruction, ce sont les *canons*. Les troupes ne sont plus qu'une pâture disposée pour l'artillerie. On ne les expose au feu qu'afin de pouvoir déterminer, après avoir bien tiré de part & d'autre, par ce qu'on en a tué, & par ce qu'il en reste, de quel côté est l'avantage.

Cela est si vrai que dans la balance respective par exemple des escadres *Françoises* & *Angloises*, on a plus soigneusement supputé le nom-

bre des bouches à feu, que celui des hommes: on a regardé comme une ſupériorité pour la ſeconde d'avoir de plus je ne ſais combien de ces héros de Bronze.

De leur côté les camps qui ſe menacent vers la *Bohême*, traînent avec eux, chacun 18 ou 1900 pieces d'artillerie : ces régimens d'un nouveau genre, en font la principale force. La *Czarine* & le *Sultan*, s'épuiſent pour faire des recrues de la même eſpece, de ſorte qu'aujourd'hui, un bon fondeur eſt plus eſſentiel à l'Etat qu'un grand général, un excellent charon peut contribuer à une victoire plus que tous les talens des *Turennes*, ou des *Laudons*.

Puiſque ce ſont des hommes éclairés qui ont donné à l'art militaire cette étrange forme, puiſque ce luxe bruyant s'eſt établi *ſur mer* comme *ſur terre*, & que par-tout les braves gens, les bons marins, les grands capitaines ſont ceux qui parviennent à écraſer de plus loin un plus grand nombre de leurs antagoniſtes, au lieu de les couper, de les percer, de les taillader de près, il faut bien que cela ſoit raiſonnable ; il y auroit cependant à ce ſujet une infinité d'objections à faire, mais je m'en rapporte de tout mon cœur aux gens du métier: car enfin ce ſont leurs affaires.

Une autre particularité non moins intéreſſante c'eſt la ſingularité, des motifs, de cette triple diſcorde, l'eſpece d'intérêt qu'a chacun des ſix puiſſances aux convulſions qu'elles vont ſe donner, & le peu que cinq d'entre elles ont à eſpérer, même du ſuccès.

La *Ruſſie* reproche aux *Turcs* d'attenter à la liberté de la *Crimée*, qu'elle-même a envahie, ſous prétexte de l'affranchir. Le Roi de *Pruſſe* s'oppoſe au démembrement de la *Baviere*, après

avoir profité de celui de la *Pologne*. L'*Angleterre* se plaint des secours donnés par la *France* aux Provinces-Unies de l'*Amérique*, sans penser ou sans vouloir se souvenir de la politique de leur *Elisabeth* envers les insurgens des *Pays-Bas* de son temps. Voilà pour les motifs.

Quant aux suites, des six tenans, il y en a quatre dont le Gouvernement n'admet pas les peuples à la discussion des intérêts de leurs chefs, & qui par conséquent n'y entrent que comme des instrumens aveugles, nécessaires : mais il est difficile de concevoir ce que peuvent se promettre, les *Anglois*, agresseurs évidens, & qui ont paru chercher à engager le jeu terrible sur lequel la *France* hésitoit. Quel peut être leur but ?

J'ai déja annoncé dans un des N[os]. précédens de cet Ouvrage, & j'ai démontré que c'étoit l'intérêt du ministere ; qu'infailliblement il s'efforceroit d'augmenter le trouble pour se dérober aux reproches à la faveur de la confusion : mon pronostic à cet égard, comme dans tout le reste, s'est vérifié, mais comment la nation associée aux délibérations de son chef s'est-elle ainsi laissée entraîner à favoriser des intérêts particuliers & connus ? Que prétend-elle ?

Est-ce la soumission de l'*Amérique*, elle est impossible, quand toutes les escadres *Françoises* qui couvrent aujourd'hui la mer, seroient anéanties. Est-ce l'humiliation de la *France* ? Si celle-ci, comme elle y paroît décidée, se borne à garder ses côtes, à soutenir ses alliés, à appuyer son commerce & son pavillon renaissans par des escadres respectables, à peupler les mers d'armateurs intrépides & industrieux, qui d'après la liberté & les encouragemens qu'on leur prodigue, vont étonner l'*Océan* par de nouveaux prodiges

d'audace & d'adreſſe, la guerre finira néceſſairement d'une maniere glorieuſe pour elle, après lui avoir été infiniment utile dans ſa durée.

Quel eſt donc l'eſpoir de ce *Parlement d'Angleterre*, en concourant à une rupture dont l'iſſue même la plus heureuſe, ne peut qu'être funeſte à la nation? N'eſt-ce pas la preuve que ces ſortes d'aſſemblées ſont comme je l'ai dit tant de fois, ſuſceptibles d'un aveuglement bien abſolu, ou d'une dépendance bien ſervile?

Ce qui eſt plus étrange peut être, encore que tout le reſte, c'eſt que, dans le danger où elle eſt, cette nation, ou du moins ceux des agens que ſon miniſtere emploie, ne quitent pas encore le ton que ſembloient excuſer des ſuccès dont il ne leur reſte plus aujourd'hui que le ſouvenir. On vient de voir non ſans ſurpriſe, un bâtiment *Anglois*, inſtruit qu'un armateur de *Dunkerque* s'étoit retiré dans le port d'*Oſtende*, avec trois priſes, écrire, une lettre menaçante au commandant de ce port neutre, & lui enjoindre de faire ſortir le corſaire, *afin qu'il pût le chatier comme il le méritoit.*

Et ce n'eſt pas encore ce qu'il y a de plus étonnant dans cette bravade: ce, qui l'avoit précédée, l'eſt bien davantage: l'*Anglois* a un vaiſſeau de dix-huit canons: le *Dunkerquois* n'eſt que de ſix: celui-ci avoit été attaqué à la vue du port, par l'écrivain: il s'étoit ſi bien défendu avec ſa ſeule mouſquetrie qu'il a contenu l'ennemi & eſt entré triomphant, avec ſes priſes, dans l'aſile que ſon courage ſembloit lui rendre moins néceſſaire. L'*Anglois* a-t-il voulu ſe dédommager avec ſa plume du peu de ſuccès de ſon artillerie. Le nom du *Dunkerquois* mérite d'être connu: ce petit & brave navire s'appelle le *Cornichon*.



SUITE
DES RÉFLEXIONS GÉNÉRALES
SUR L'ÉTAT ACTUEL
DE L'EUROPE.

Des six Nations qui vont, au prix de tant de sang, acquérir à un petit nombre d'hommes un peu de ce qu'on appelle de la *gloire militaire*, il n'y en a qu'une qui ait un véritable intérêt aux combats dont nous sommes menacés, & qui puisse justifier par des raisons légitimes, l'emploi de cette terrible manière d'éclaircir les difficultés entre les Couronnes; c'est la *France*.

Il ne peut, dans tous les cas, être que funeste aux *Anglois*, comme peuple, & comme particuliers; je l'ai prouvé. Rien n'est plus indifférent aux individus *Russes*, *Turcs* & *Allemands*, que le bon ou le mauvais succès des démêlés actuels de leurs chefs: cette guerre ne peut les affecter que parce qu'ils en supporteront les calamités: mais ils n'ont point de part à espérer aux prétendus avantages qu'elle pourra produire.

Qu'importe, par exemple, aux bourgeois de *Vienne* ou de *Berlin* que l'écusson de la *Bavière* soit fondu tout entier, ou seulement en partie

dans celui de *Manheim* ? L'*Allemand* qui boit les eaux de la *Sprée* sera-t-il bien fier de voir humilier l'*Allemand* qui s'abreuve dans le *Danube* ? C'est entre eux une vraie guerre civile dont il n'y a pour la nation, ni honneur, ni profit à retirer.

Les Souverains même, quelle que soit l'issue de ce bruyant procès, ne peuvent assurément s'en rien promettre qui les indemnise jamais de leurs énormes préparatifs. Un épuisement réciproque en est déja le fruit dès le premier pas. Les douanes de cent villages en *Bavière*, rendront-elles à l'Empereur la centième partie de ce que lui a coûté la seule marche de ses troupes ? L'honneur d'empêcher une petite Province d'*Allemagne* d'être partagée, sera-t-il pour le Roi de *Prusse*, même s'il réussit, un dédommagement de ses dépenses ?

La propriété foncière des terreins contestés ne vaudra jamais à son maître, quel qu'il soit, deux millions de revenu. Les exacteurs des impôts, en quelque nom qu'ils agissent, n'y auront jamais 500,000 hommes de plus à rançonner ; & pour en assurer la possession à l'un ou l'autre des concurrens, il en coûtera la vie d'un million d'hommes peut-être, avec sept ou huit cens millions d'argent comptant : certainement quel que soit le vainqueur, il sera ruiné de son gain. Que restera-t-il donc au vaincu ? Comment regarderoit-on, dans l'ordre commun de la vie, un particulier pere de famille, qui feroit une pareille spéculation ?

Je vais plus loin : ſans entrer dans la diſcuſſion des droits mutuels, ſans prétendre rappeller aux principes rigoureux de l'équité, une affaire où l'application en ſeroit preſque ridicule, ou du moins bien inutile, ne pourroit-on pas marquer quelque ſurpriſe de voir ſortir de *Berlin* le vengeur des propriétés violées, & la maiſon de *Brandebourg* s'élever contre ce que ſes Miniſtres appellent les uſurpations de celle d'*Autriche* ? Les propriétés des Magnats de la *Pologne* étoient-elles donc moins ſacrées que ne peuvent l'être celles des membres du Corps *Germanique* ? L'invaſion de la *Siléſie* étoit-elle moins dangereuſe pour la conſtitution de ce Corps, que le démembrement de quelques petits diſtricts *Bavarois* ? Un arrangement pacifique, un abandon volontaire de quelques domaines imperceptibles, compromettoient-ils plus violemment le repos de l'*Empire*, que la conquête d'une grande Province opérée à main armée dans ſon ſein ?

Si la guerre actuelle place les habitans de la *Germanie* dans une poſition auſſi bizarre qu'affligeante, celle des *Ruſſes* & des *Turcs* eſt bien plus étrange encore. A la vérité la canaille, & même la Nobleſſe *Allemande*, tous ces uniformes qui vont gaiement, à l'appas d'un ſou d'eau-de-vie, ou d'un brevet de *Lieutenant*, de *Feld-Maréchal*, &c. ſe préſenter pour ſervir de point de mire à un canon, ne ſavent pas plus que les *Janiſſaires* ou les *Boyards*, pourquoi l'on fait la guerre ; mais leurs Chefs le ſavent bien : l'un veut garder ce qu'il a ſaiſi : l'autre prétend probablement qu'on lui paie l'aveu qu'il y donnera.

tôt ou tard ; mais dans les Cabinets de *Pétersbourg*, de *Conſtantinople*, que ſe veut-on ? Que ſe demande-t-on ? Qu'eſt-ce que la *Zénobie* de la *Baltique* répète contre le *Céſar* des *Dardanelles* ?

Poſſeſſeurs chacun d'un Empire plus vaſte que l'*Europe* entière ; maîtres de plus de déſerts que nos Souverains n'ont de Provinces peuplées ; ſéparés par des intervalles immenſes ; réduits, pour ſe toucher, à faire faire à leurs armées des voyages qu'oſeroit à peine entreprendre le courrier le plus leſte & le moins chargé d'embarras, quel eſt donc le motif qui les anime ?

Ce n'eſt pas le point d'honneur ; les Couronnes n'en ſont pas ſuſceptibles : ce n'eſt pas cette ſurabondance de force, de vigueur qui, après quelques années de paix, ſemble cauſer à nos petits Etats *Européens* un étouffement, une eſpèce de *pléthore*, dont ils ne croient pouvoir ſe guérir que par la ſaignée. Cette maladie n'eſt pas faite pour des coloſſes que leur grandeur énerve, & à qui des ſiècles de régime & de repos ne procureroient pas encore les reſſources néceſſaires pour mouvoir aiſément l'énormité de leur charpente. Ils vont ſe battre par pur caprice, & ſe réconcilieront par laſſitude.

Tout eſt différent du côté de la *France* : les principes, ou plutôt le fait de ſon Gouvernement, n'y admettent pas le peuple aux délibérations qui décident de ſon ſort, mais on ne peut pas dire cependant qu'il n'y ait aucune influence, & ici il eſt certain que chaque individu peut ſe

regarder comme associé directement au jeu redoutable que la nation va jouer. La résolution prise par la Cour d'opposer la force à la force, a reçu de la part des sujets une approbation générale ; rien n'étoit plus naturel.

Cinq cens ans de rivalité dans tous les genres, ont rendu personnelle à chaque particulier, l'émulation qui aiguillonne les deux peuples : dans la science militaire, dans la politique, dans les lettres, dans le commerce, dans les arts, il n'y a point de *François* qui ne se dise qu'il a un *Anglois* pour concurrent, & par conséquent pour *ennemi*, d'après l'usage très-peu humain, mais adopté universellement par l'espèce humaine, de haïr tous ceux avec qui l'on croit avoir quelque chose à disputer.

A cette disposition habituelle des esprits, se joint, dans la conjoncture présente, une perspective qui autorise les craintes & les espérances de toutes les provinces, de toutes les villes, de tous les négocians, de tous les consommateurs, depuis *Perpignan* jusqu'à *Dunkerque*, depuis *Bayonne* jusqu'à *Marseille*.

Je ne parle pas des armateurs, de ces troupes légères de la mer, en faveur de qui l'usage & l'inconséquence ont déterminé à légitimer par des commissions précises, des procédés que l'on punit sévèrement sur terre sous le nom de *maraude* ; ni des militaires qui, commandant de gros vaisseaux, ou marchant réunis en escadres, espèrent ramasser quelques feuilles de la couronne du

Marquis *de la Fayette*. Enivrés de ces mots de *liberté*, de *droits de l'homme*, dont un enthousiasme passager décore les étendards de l'*Amérique*, & qui jettent sur nos rivages une lueur aussi trompeuse qu'éblouissante, ils se promettent de cueillir, dans cette guerre, des palmes plus brillantes, un honneur plus frais, s'il est permis de le dire, que dans toutes les autres. Ils sont si souvent sacrifiés à des illusions, qu'il leur est bien permis de s'en repaître. Ce n'est pas leur intérêt que j'ai ici en vue; je ne m'occupe pas de ce qu'ils peuvent perdre ou gagner à la révolution.

Mais avant cette époque mémorable, le commerce lucratif de l'*Amérique Angloise* ne se faisoit que par l'entremise de l'*Angleterre* d'*Europe*. Les retours voiturés par les navires de la *Tamise*, ou des ports de la même isle, entraînoient des correspondances ou publiques ou cachées, avec les possessions *Espagnoles*, dont l'avantage étoit encore pour les commerçans de *Londres*. L'or que les héritiers des *Colombs*, des *Cortès*, des *Pizarres*, arrachent avec tant de peine & si peu de fruit pour eux, des entrailles d'un sol dévasté, couloit par fleuves dans cette ville superbe, tandis que les Etats voisins avoient peine à en dériver de leur côté de petits ruisseaux.

Cette source, meurtrière peut-être, mais enviée, va maintenant devenir commune à quiconque aura un sol fertile, un climat heureux, & l'art d'en rendre les productions plus estimables par la forme que peut leur donner l'industrie. Le voisinage, la correspondance de l'*Amé-*

rique insurgente, assureront en ce genre une supériorité décidée au peuple qui sera favorisé par elle, & lié d'intérêt avec ses Colons : or, les *François* ayant droit de prétendre plus que tout autre peuple à cette faveur, à ces liaisons, ce n'est pas sans quelque apparence de raison que chacun d'eux se flatte d'en partager les fruits. Un fabricant chez nous, en montant à l'avenir un métier, verra déja les comptoirs de *Boston* ou de *Philadelphie* peuplés de ses étoffes. Toutes les manufactures, toutes les professions qui ont, avec le commerce étranger, des relations plus ou moins directes, se nourriront des mêmes spéculations, & feront les mêmes calculs, justifiés déja d'avance par des bénéfices réels depuis deux ans.

Il est donc très-vrai que la *France* est individuellement intéressée dans la guerre dont on lui donne le signal. Ce n'est pas la couronne qui va, comme par le passé, se battre pour des objets chimériques : c'est la nation qui poursuit des avantages réels ; & puisque le systême est reçu de verser du sang pour s'approprier le droit de vendre ou d'acheter des étoffes ; puisqu'on est convenu dans ce bas monde que la vie des hommes seroit la monnoie avec laquelle on se procureroit la supériorité, même dans le commerce, on ne peut pas dire, en politique du moins, qu'en sacrifiant ici quelques-uns de ses membres dans cette vue, la famille ne fasse pas une bonne opération.

Ce n'est pas tout : aux singularités que présente

aujourd'hui le tableau de l'*Europe*, en général ; & celui des circonstances de la guerre actuelle en particulier, il faut en ajouter encore une qui n'est pas moins remarquable, c'est qu'elle est *juste*, autant, bien entendu, qu'une guerre peut l'être.

A Dieu ne plaise que jamais ma plume se souille par l'éloge de la guerre en elle-même. J'ai posé, il y a long-temps, mes principes à cet égard, dans la *Théorie des Loix* : j'ai déclaré que je regardois cette manière d'appuyer des droits, comme la plus horrible, la plus dégoûtante, la plus folle de toutes les extravagances. Mais comme c'est en même-tems, cependant, le fondement de tout ce qui existe dans la société ; comme la force est tout à-la-fois le soutien & l'origine de tous les droits qui y sont aujourd'hui reconnus entre les Puissances, & qu'en effet elles ne peuvent avoir ni d'autre pere, ni d'autre arbitre que le fer, il faut bien prostituer le nom de *justice* à l'usage plus ou moins conséquent que l'on en fait ; il faut regarder comme équitable en ce genre, tout ce qui est fondé sur de bonnes raisons, ce qui a pour motif, non pas le desir de nuire, mais la nécessité de se défendre.

Cette manière d'apprécier les choses n'ôte à la guerre rien de son absurdité, puisque le succès n'est pas attaché au droit, ni de sa barbarie, puisque ce succès même ne se constate qu'en mesurant la quantité de sang qui a coulé des deux parts ; si elle légitime en quelque sorte ces expéditions effroyables, elle n'en rend l'horreur

que plus ſenſible ; elle découvre mieux la miſérable condition de notre eſpèce, pouſſée par la nature, ou par ſa dépravation, à ſe réunir en troupeaux, à ſe donner une manière d'être ſujette inévitablement à de ſi déplorables inconvéniens.

Quoi qu'il en ſoit, ſi l'on examine l'hiſtoire, ſi l'on porte les ieux ſur ces époques innombrables de maſſacres, que l'on appelle des *guerres* & des *victoires*, on n'en trouvera aucune où il ſe ſoit trouvé autant de juſtice, c'eſt-à-dire, de *néceſſité*, que dans celle-ci, du moins de la part de la *France*. Il eſt aiſé de démontrer qu'en obſervant la neutralité, comme en la rompant, elle n'a fait que ce qu'elle a dû faire.

Les *Anglois* ſe ſont plaint hautement d'abord de ſa partialité ſecrette en faveur des *Inſurgens*, & enſuite de ſon alliance publiquement contractée avec eux. Des cenſeurs inconſidérés, même dans ſon ſein, ont blâmé ſa longue immobilité. On a trouvé de la foibleſſe dans ſes délais, de l'injuſtice dans ſa réſolution. » Il falloit, a-t-on » dit, accabler d'abord les *Anglois*, ou ne ſe pas » déclarer contr'eux : le premier parti étoit le » plus ſage, le ſecond le plus généreux. Tous » deux nous mettoient pour long-temps à l'abri » de leurs entrepriſes, & les enchaînoit, l'un par » la foibleſſe, l'autre par la reconnoiſſance «. Il eſt aiſé de démontrer que ni l'une ni l'autre ne convenoient à notre Monarchie ; la prudence, comme la juſtice, *politique*, ont dicté celui que notre Gouvernement a ſuivi.

Ce n'eſt pas ici une de ces déclamations mercenaires & inutiles qu'on fait quelquefois marcher avant les tempêtes de l'artillerie ; ce n'eſt pas un de ces manifeſtes ſoudoyés, où l'écrivain dirigeant ſa plume, comme le ſtipendiaire ſon fuſil, tire de même ſur le parti oppoſé, à l'ordre du parti qui le paie, ſans ſeulement réfléchir à ce qu'il fait, & uniquement pour gagner ſon argent. Je ne ſuis point, je n'ai jamais été, je ne ſerai jamais penſionné de qui que ce ſoit: il y a long-temps que j'ai juré de ne pas porter d'autre uniforme que celui de la raiſon & de l'équité. On va voir ſi j'ai été obligé d'y déroger en cet inſtant, pour juſtifier l'adminiſtration de ma patrie.

J'oſe dire qu'au milieu des écrits innombrables qu'a enfantés la révolution des colonies *Angloiſes*, au milieu des déclamations, tantôt forcenées, tantôt puériles, dont a retenti le Parlement de *Weſtminſter*, contre le procédé des *François*, il n'y en a point où la queſtion ait été enviſagée comme elle devoit l'être, ni traitée d'après les vrais principes de la politique. Le droit même de l'*Angleterre* ſur les colonies n'a pas été éclairci, ni celui des colonies contre la métropole ; tous ces objets ſont encore des matières neuves, je vais haſarder en peu de mots ce que j'en penſe.



Du droit des MÉTROPOLES sur les COLONIES, & des COLONIES contre les MÉTROPOLES.

QU'EST-CE qu'une *Colonie?* C'est, dans l'ordre politique, ce qu'est un enfant dans l'ordre civil. Celui-ci reçoit le jour de ses parens, & ensuite la nourriture & l'éducation; alors certainement il est envers eux dans la dépendance la plus absolue; il ne peut ni éluder leurs ordres, ni se soustraire à leur inspection; le despotisme même qu'ils exercent sur lui, est un bienfait.

Peu-à-peu ses forces & ses talens se développent: il acquiert des connoissances, de la vigueur: il se sent par lui-même en état de pourvoir à ses besoins: il en éprouve même de nouveaux, qui lui font désirer l'alliance d'une famille étrangère. Si, dans ce moment où la nature l'émancipe, ses parens continuent à exercer sur lui leurs anciens droits, cette autorité, qui lui paroissoit douce quand il étoit foible, ne tardera pas à lui paroître un joug insupportable.

S'ils ne substituent pas la persuasion à l'empire; si c'est une soumission servile, & non pas une déférence volontaire qu'ils attendent de lui; si, sous prétexte que dans son enfance tous leurs mouvemens avoient pour objet de les protéger,

ils prétendent qu'à ſa puberté tous ſes penchans doivent leur être ſubordonnés, il s'élevera bientôt entr'eux & lui des difficultés ; le dégoût, l'ennui de ſa part, l'indignation de la leur, donneront lieu à des querelles dont le réſultat ſera de le déterminer à fuir la maiſon paternelle, à s'aller établir ailleurs.

S'il vit, s'il proſpère, il créera à ſon tour une maiſon qui éprouvera les mêmes viciſſitudes, qui paſſera par les mêmes périodes de foibleſſe, d'aſſiſtances reçues, de retours exigés & accordés, ou refuſés, ſuivant le caractère de l'adulte & le procédé des parens.

Voilà l'image naïve de ce qui ſe paſſe dans les familles politiques, avec la différence que ces grans corps étant diſpenſés des vertus auxquelles les particuliers ſont aſtreints, le fils, quand il ſe trouve le plus fort, & trop contrarié, bat ſon pere ſans ſcrupule : cette inſurrection ſeroit un *parricide*, ſuivant les loix ordinaires, & elle eſt traitée de même ſi elle n'eſt pas heureuſe ; mais quand la fortune la couronne, elle devient un exploit légitime, ſouvent honorable, quelquefois même héroïque, ſuivant les circonſtances.

Cette courte analyſe renferme tout : les archives de l'eſpèce humaine en offrent des exemples dans chaque ſiècle ; quelque choſe que l'on faſſe, quelque ſiſtême que l'on ſuive, dès qu'on met des enfans au jour, & que ces enfans ſont

doués en eux-mêmes d'une organiſation tendant à s'accroître, il faut prévoir qu'ils aſpireront tôt ou tard à l'indépendance.

La durée de la vie phyſique des peres ayant des bornes qui, par l'adreſſe de la nature, concourent à peu-près avec la perfection du développement phyſique & moral des enfans, ceux-ci ſont plus rarement expoſés aux tentations qui réſultent de l'aſſujétiſſement : ils portent avec plus de patience un joug dont ils eſpèrent être bientôt délivrés; & l'on attribue ſouvent à la piété filiale une réſignation produite réellement par une ſupputation très-peu édifiante.

Mais les Empires, quoique ſujets à la mort, comme les individus qui les compoſent, peuvent pouſſer leur carrière plus loin : les Gouvernemens n'ont pas d'ailleurs les conſidérations qui adouciſſent, qui tempèrent le deſpotiſme paternel; &, comme je viens de le dire, l'horreur univerſelle, ou la ſévérité des loix, n'y ſont pas toujours le châtiment du refus de l'obéiſſance filiale. L'héritier doit donc calculer les jours du vieillard exigeant, acariâtre & jaloux : il doit céder plus promptement à l'ennui d'une ſervitude dont il n'entrevoit pas le terme, ſur-tout quand en briſant ſes fers il peut ſe promettre l'impunité.

C'eſt d'après cette ſimilitude qu'il faut juger la révolution qui tient maintenant le monde en ſuſpens, & qui, d'ici à peu de ſiècles, doit probablement en changer la face.

Elle étoit d'autant plus naturelle, que la forme de rapport établie en *Amérique* par tous les *Européens* entre les métropoles & leurs rejettons, étoit plus gênante, plus humiliante, plus ruineuse qu'aucune de celles qui ont jamais existé, entre les différens peuples, dans la même position. Il nous reste peu de traces de la politique des anciens sur cette matière : il paroît même qu'ils n'avoient aucun sistême réfléchi.

Les uns, comme les *Egyptiens*, si ce que l'on dit de leurs conquêtes terrestres est vrai, n'établirent jamais que des étapes, oubliées bientôt sur des chemins que leurs fondateurs ne parcouroient qu'une fois.

Les autres, comme les *Phéniciens*, ne se réservoient aucune supériorité sur les comptoirs que leurs vaisseaux semoient dans le cours d'une longue navigation : c'étoient des œufs qu'ils confioient, comme les autruches, aux soins de la Providence. L'unique avantage qu'ils prétendissent en retirer, s'ils prospéroient, c'étoit que ces facteurs naturalisés dans la contrée où on les avoit abandonnés, continuassent un commerce dont ils avoient le goût & les principes dans le sang; ils devenoient des médiateurs spontanés, des interprètes commodes entre leurs fondateurs dont ils n'oublioient pas la langue, & leurs nouveaux compatriotes dont ils saisissoient bientôt l'idiôme. Enrichis par ce courtage utile à la métropole, ils y apportoient ordinairement à la fin leurs richesses, pour goûter les jouissances de

toute eſpèce que le luxe y accumuloit. Il réſultoit de cette indépendance abſolue une relation volontaire auſſi avantageuſe peut-être, & certainement moins embarraſſante que la méthode moderne.

Il en fut à peu-près de même des *Grecs*, ſi ce n'eſt cependant que la fondation de leurs Colonies ſemble n'avoir eu pour objet que de ſe débarraſſer du ſuperflu de leur population, ou quelquefois, comme celle de *Marſeille*, d'échapper à des ennemis puiſſans. L'eſſaim une fois ſorti de la ruche y devenoit étranger, ou du moins n'y tenoit plus que par la reſſemblance de la langue, des uſages, qui même avec le temps s'altéroient inſenſiblement. Ce n'étoient pas encore des *Barbares*, mais ce n'étoient plus des *Grecs* (1).

---

(1) *Il vient de paroître en* Hollande, *ſi je ne me trompe, une hiſtoire des* Colonies, *ouvrage eſtimable & plein d'érudition, dont j'oſerois croire cependant que l'Auteur s'eſt trompé ſur cet article. Il a été induit en erreur, par ce que* Thucidide *raconte de* Périclès & des Athéniens, *qui imposèrent des taxes conſidérables aux villes* Grecques *de leur dépendance; mais cette exaction n'étoit qu'un abus de la puiſſance à laquelle* Athènes *s'étoit élevée. Ce n'eſt pas comme métropole, mais comme la plus forte, qu'elle impoſoit des tributs: c'étoit un acte de tyrannie & non de paternité. Aucune des villes qu'on y ſoumettoit, ne reconnoiſſoit* Athènes *pour ſa fondatrice, & l'on ne voit pas qu'aucune des Colonies qui s'enorgueilliſſoit dans*

Une des boutures de *Tyr*, s'il eſt permis de le dire, tranſplantée d'*Aſie* en *Afrique*, *Carthage*, y ayant pris des accroiſſemens prodigieux, & étant devenue une puiſſance très-étendue, répandit auſſi de ſa graine ſur différentes côtes. La durée de ſa ſplendeur ne fut pas aſſez longue, pour qu'elle pût être témoin des ſuccès de ſa poſtérité : mais il ſemble, d'après quelques traits conſervés par les Hiſtoriens, que ſa politique approchoit un peu de celle des *Européens* envers l'*Amérique* : elle exigeoit des tributs de ſes *Colonies*; elle les tourmentoit par des exactions : auſſi en eſſuya-t-elle des révoltes, & peut-être auroit-elle ſuccombé à leur défection, ſi elle n'avoit pas été écraſée par une rivale qu'elle mépriſoit, & ſur qui elle avoit remporté des avantages dont ſon déſaſtre même n'a pas effacé la mémoire.

Les noms de la *Trébie*, de *Traſymene*, de *Cannes*, ſont auſſi célèbres, & peut-être plus que ceux de *Hochſtet*, de *Ramillies*; les actions qu'ils rappellent n'ont pas produit des fruits plus ſolides à la nation qui s'en eſt enorgueillie. Seulement le Duc *de Marlborough* a eu une fin plus heureuſe qu'*Annibal*; mais les exploits de ces grans Capitaines, & le peu d'influence qu'ils ont eue ſur la deſtinée de leur patrie, prouvent que ce ne ſont pas ces éclairs de ſuccès qui ſont

---

l'Aſie *mineure*, *en* Italie *&* *ailleurs*, *d'une origine* Grecque, *fuſſent obligées de payer cet honneur par une redevance.*

celui

celui des Empires. Les Etats cultivateurs, qui ont en eux-mêmes un principe de force toujours renaissant & indépendant des secours étrangers, auront toujours à la fin la supériorité sur les Etats marchands, à qui l'agiotage du commerce, & les talens fortuits de quelques-uns de leurs membres, peuvent faire jouer un moment le rôle d'une Puissance prépondérante.

Les *Tyriens* n'attendoient donc de leurs colonies qu'une amitié libre : les *Grecs* les oublioient : les *Carthaginois* les grévoient par des impôts ; les *Romains* en firent des garnisons.

Peu portés au commerce dont la nature ne leur avoit donné ni les matériaux ni le goût, les peuplades qu'ils établissoient au milieu de leurs conquêtes, étoient des surveillans donnés aux nations subjuguées, des citadelles élevées pour affermir l'esclavage des unes, & préparer celui de leurs voisines. Cette destination exigeoit qu'on leur laissât assez de relation avec la métropole, pour les préserver du danger de l'oublier, & cependant qu'elles en fussent assez détachées pour que les habitans n'en préférassent pas le séjour à celui de ces municipalités éloignées qu'il falloit faire fleurir. En conséquence, on leur envoyoit de *Rome* des Magistrats supérieurs, qui leur rappelloient sans cesse leur origine & leurs devoirs : on leur conservoit des privilèges, on leur accordoit des distinctions, on leur laissoit une liberté, on s'appliquoit à donner à leur patrie adoptive des décorations qui

la leur rendoient chère, & les consoloient de leur exil.

Les vétérans fixés à *Nismes*, par exemple, regrettoient moins les *Cirques* de *Rome*, quand ils voyoient un Général *Romain* élever pour leur petite retraite un amphitéâtre dont la capitale du monde auroit pu s'honorer. Des eaux abondantes, des bains commodes, des chemins solides, leur retraçoient de toutes parts, dans leur nouveau séjour, les charmes de l'ancien. En songeant qu'on s'occupoit encore d'eux dans la patrie qu'ils avoient quittée, la reconnoissance l'emportoit dans leur cœur sur le chagrin des privations, d'autant plus qu'ils n'éprouvoient de la part du Gouvernement ni gênes, ni vexations. Les sujets étoient souvent traités durement, mais on ménageoit toujours les *Colonies* : elles ne cessèrent d'être considérées que quand le titre même de citoyen *Romain*, devenu commun à tout l'Empire, ne fut plus qu'un signe de servitude, après en avoir été un de royauté.

Les conquêtes des *Romains* avoient tout changé, tout dénaturé dans les parties du monde qui en avoient été le théâtre : leur décadence amena une autre révolution : ils avoient tout confondu par l'esclavage : le fantôme de liberté, sorti des forêts de la *Germanie*, introduisit une confusion plus déplorable encore que le despotisme des Empereurs. Le sistême républicain des *Colonies* marchandes, ou militaires, s'étoit éteint comme tous les sistêmes, sous le règne de ces *Deys*

qu'une milice effrénée couronnoit & assassinoit successivement. Les brigands du Nord, qui vinrent anéantir les Electeurs & les Elus, ne le rétablirent point.

Ce n'étoient plus des fondations régulières ; des rejettons toujours attachés à la tige, qui, dans l'éloignement, tendoient du moins à en rapprocher leurs rameaux. Ce n'étoit pas même des invasions réfléchies. Les *Germains*, les *Goths*, les *Vandales*, les *Francs*, *&c.* commencèrent par ravager sans plan : le fruit de ces pillages excita, dans toutes les hordes où ils étoient rapportés, une fermentation presque pareille, au motif près, à celle des *Croisades* quelques siècles après. Des nations entières s'expatrioient, hommes, femmes, enfans, avec le desir vague de se former un établissement meilleur que le terrein agreste & fangeux, où ils croupissoient dans la misère ; ils savoient seulement qu'à quelque distance, ils trouveroient un pays fertile, des habitans riches, & une foible résistance : ils attaquoient à-la-fois tous les membres de cet Empire énervé par la vieillesse : ils y fourmilloient, comme on voit souvent s'engendrer, dans la peau d'un animal décrépit, des vers qui le dévorent tout vivant.

Chassés de quelques provinces, ils rodoient sur les frontières, & cherchoient, pour s'y introduire, des endroits plus négligemment défendus. Ils faisoient souvent de grandes pertes, mais leur nombre, leur besoin de se fixer, les re-

crues qu'ils ne cessoient de recevoir de leur pays natal, où l'enthousiasme se nourrissoit par le butin, que leurs défaites mêmes n'empêchoient pas d'y rentrer, entretenoit leur opiniâtreté.

Uue fois parvenus à s'assurer un domicile, c'étoit à jouir qu'ils s'occupoient exclusivement. Loin d'entretenir des correspondances avec leurs anciens freres, ils redoutoient de vivre dans leur mémoire : ils craignoient que le bruit de leur prospérité ne leur attirât des compagnons embarrassans, dont il auroit fallu, ou éluder la voracité par le partage des biens déja acquis, ou la satisfaire en les aidant à des acquisitions nouvelles. C'étoit précisément le manège renouvellé depuis par les *Normands* après leur établissement dans la *Neustrie*: cette politique est celle de l'avarice opulente.

Dans ce long espace de carnage, de dévastations; dans cet intervalle de fermentation politique, où l'effervescence qui agitoit le monde, produisit tant d'Etats nouveaux, tant d'Empires nés des débris d'un seul, l'idée même des *Colonies* fut perdue. Quiconque sortoit de sa patrie pour aller chercher fortune ailleurs, lui devenoit étranger; qu'il pérît, ou qu'il prospérât: qu'il fût Roi ou puni du supplice des voleurs, il étoit également perdu pour elle.

La découverte de l'*Amérique* donna d'autres vues, comme de nouveaux besoins, de nou-

velles maladies & de nouveaux trésors. On n'adopta, ni la fécondité indolente des *Phéniciens*, ni le despotisme exacteur des *Carthaginois*, ni la précaution militaire des *Romains* : la politique & la réflexion n'influèrent en rien sur la politique qu'on suivit alors ; les circonstances seules, & la nécessité du moment prévalurent en cette occasion comme en tant d'autres.

Pour s'en convaincre, il ne faut que se reporter au temps, où un monde inconnu se manifesta tout d'un coup aux ieux des *Européens*, & présenta à leur cupidité une proie que la nature sembloit avoir voulu lui dérober. Les *Espagnols*, premiers dominateurs de l'*Amérique* sortie du néant, avoient alors autant de besoins que de desirs : ils vouloient subjuguer l'*Europe*.

L'or des *Indes* y couloit par le *Portugal* ; il commençoit à rendre les conquêtes plus coûteuses : on n'avoit pas encore trouvé l'art d'amener le soldat à vivre à-peu-près sans manger, & de dépenser, comme je l'ai dit ailleurs, encore moins pour le nourrir que pour le tuer. On n'avoit pas non plus imaginé ces secrets de la finance, qui rendent aujourd'hui communes aux Souverains les bourses de leurs sujets, & font de ceux-ci, tout au plus les caissiers des autres. Un Prince alors pouvoit, comme un particulier, connoître l'indigence ; aussi c'étoit toujours le défaut d'espèces qui arrêtoit les Héros dans leurs exploits.

Un homme qui réflêchit un peu, ne sauroit

voir sans étonnement dans l'histoire de *Charles V*, & de *François I*, les armées déserter, se révolter, fondre sans cesse, parce que les Généraux n'avoient pas d'argent; il falloit qu'il y eût, dans les Ministères de ces temps-là, autant de stupidité que de fureur, de s'opiniâtrer à avoir toujours des troupes sous le drapeau, sans jamais s'assurer de ressources pour les y retenir.

François, commandant à une nation plus riche de son fonds, plus docile, plus aisée à mener par le prestige de ce qu'on appelle l'honneur, ne se piquant d'ailleurs d'aucune délicatesse sur les moyens de remplir ses coffres, vendant également les châsses des Saints, & les titres de magistrature, amassoit avec moins de peine des trésors qu'il dépensoit encore plus follement.

Son rival, gêné par les privilèges de ses différens Etats, ne recevant de l'*Espagne* & de la *Flandre* florissantes, que ce qu'on vouloit bien lui donner; de l'*Italie* dévastée, que ce que ses Généraux avoient l'adresse d'y voler; & de l'*Allemagne* encore presque sauvage, rien; regarda comme un bienfait de la Providence, cette source d'or qui s'ouvroit pour lui. Il n'eut rien de plus pressé que d'en tirer des métaux, seule espèce de bien dont il put jouir promptement, & dont le transport lui fut facile, à 1500 lieues. Ce n'étoit pas à cultiver les campagnes qu'il exhortoit ses Capitaines, mais à exploiter les mines.

Philippe II, auſſi avide, auſſi prodigue, auſſi mauvais politique, & forcé à de plus grandes dépenſes encore, ſuivit la même marche : les *Eſpagnols*, à leur exemple, s'accoutumèrent à n'eſtimer leur poſſeſſions dans l'autre hémiſphère, que d'après les lingots, en nature, qu'elles leur produiſoient.

Pour en avoir tout le profit, il falloit ſe réſerver la propriété des mines, les exploiter par ſoi-même, n'y avoir que des atteliers, ſubordonnés, & faire du peu d'*Européens* qui conſentiroient à s'y fixer, des inſpecteurs d'ouvriers toujours comptables, des régiſſeurs dont la conduite paroîtroit toujours régulière, pourvu qu'ils fiſſent paſſer en *Europe* beaucoup de barres d'or & d'argent : c'eſt ce que l'on fit.

Cet eſprit une fois établi dans la nation *Eſpagnole*, devint bientôt celui des autres peuples de l'*Europe*. En cherchant à partager ſes découvertes, ils imitèrent ſa politique ; & quand, faute de trouver des métaux par-tout où l'on en demandoit à la terre, on fût parvenu à penſer qu'il valoit peut-être autant la cultiver que la creuſer ; quand l'expérience eût fait voir que ſa ſurface pourroit produire autant de richeſſes que ſes entrailles, on ceſſa de s'acharner à ne vouloir recevoir d'elle qu'une ſeule eſpèce de préſent. L'objet des opérations changea ; mais les principes reſtèrent les mêmes.

Toute la modification qu'ils reçurent, c'eſt que les propriétaires de nos villes ſe piquèrent

plus rarement d'abandonner ces séjours délicieux, embellis par les arts, animés par les vices, & toujours chers à des cœurs corrompus. N'allant plus eux-mêmes recueillir en *Amérique* la moisson destinée à payer les voluptés d'*Europe*, ils ne voulurent ni en perdre la jouissance, ni en partager le produit : ils ordonnèrent qu'elle vint les trouver.

C'est alors que s'établirent ces réglemens, ridicules, s'ils n'étoient pas injustes, & inouis, si, dans notre police financière, on n'en retrouvoit pas de plus absurdes, de plus tyranniques encore, qui assujétissoient les productions du sol de l'*Amérique* à n'être vendues qu'en *Europe*, & dans un dépôt exclusivement privilégié ; qui firent, comme je l'ai dit au commencement de ces *Annales*, de toutes les habitations dispersées dans la vaste étendue des isles & du continent moderne, de vraies maisons de campagne, des fermes exploitées pour le compte des propriétaires établis à *Lisbonne*, à *Madrid*, à *Londres*, à *Cadix*, à *Rouen*, à *Paris*, &c. Ce qu'on appella des *marines*, furent les voitures employées à charier ce tribut de la servitude, ou les Maréchaussées soudoyées pour les escorter. L'*Amérique* entière n'eut plus pour cultivateurs que des esclaves appellés *Nègres*, commandés par d'autres esclaves appellés *Colons* : mot absolument dénaturé, & qui ne conserva pas plus de rapport avec son ancienne signification, que celui de justice n'en a avec la guerre.

On ne se borna pas même à renverser ainsi le sens des mots, & les idées ; non-seulement

les malheureux, circonscrits par les loix fiscales, dans l'autre monde comme dans celui-ci, furent privés de l'ombre même de la liberté dans leurs exportations; non-seulement le fruit entier de leurs travaux fut une offrande dévouée à la cupidité insatiable des tyrans de l'*Europe*; mais l'emploi même que les premiers firent pour leurs propres besoins, du modique salaire qu'on ne pouvoit leur refuser, fut soumis à la même dépendance.

Accoutumés aux productions de l'ancien monde; entretenus de génération en génération dans cette habitude, que tant d'équivalens auroient dû détruire, on ne leur laissa pas le choix des magasins où il leur seroit permis de s'approvisionner. Chaque prétendue métropole s'attribua le privilège exclusif de vendre à ses fermiers du *drap*, du *papier*, du *fer*, du *vin*, de la *farine*, &c. On appella *contrebande*, & l'on punit de mort l'empressement d'un négociant étranger à leur en fournir; de sorte que si la métropole étoit négligente, ou mal pourvue, si les vents étoient contraires, il falloit mourir de faim, ou aller tout nud à la *Guadeloupe*, plutôt que de tirer du pain & des étoffes de *Saint-Eustache* qui en regorgeoit.

Et ce qu'il y a d'étrange, c'est que souvent la disette, dans ces contrées, étoit le fruit d'une spéculation adroite dans nos ports de l'ancien monde. En général les convois étoient toujours proportionnés, moins sur les besoins que sur la

crainte d'avilir la denrée ; les capitalistes de *Londres*, de *Bordeaux*, &c. regardoient comme une bonne fortune pour eux, un accident qui, en affamant les *Antilles*, par exemple, doubloit sur-le-champ les fonds du premier vaisseau, que le vent y poussoit dans cet heureux moment.

Ces prétendus *Colons* étoient donc cent fois plus malheureux que la vache dont on boit le lait, mais à qui l'on ne vend pas l'herbe qu'elle rumine; que le cheval & le bœuf dont on s'approprie les travaux, mais à qui l'on ne fait pas payer autrement la nourriture qu'on leur donne, ou les harnois dont on les meurtrit.

Tel est encore cependant aujourd'hui le sort des trois quarts des peuplades civilisées de l'*Amérique*. Les *Insurgens* s'y sont soustraits, parce que l'âge de puberté est arrivé pour eux plutôt que pour les autres : des circonstances favorables, l'aveuglement & l'obstination du Ministère *Anglois* l'ont accéléré.

Cette majoritée spontanée, ratifiée au grand tribunal de la force, est un avis sérieux aux autres Puissances qui ont des héritages de la même nature, de les administrer différemment. Ceux-ci sont des cadets que leur foiblesse seule peut-être empêche d'imiter l'exemple de leurs aînés : il faut choisir, ou d'éterniser cette foiblesse qui les rendra à charge par la nécessité de les protéger éternellement aussi, ou de mériter leur attachement, en les traitant de bonne heure

en hommes faits; en brisant ces liens odieux qui les écrasent; en les admettant au partage des droits civils; en n'exigeant d'eux que les tributs dus par des sujets fidèles à des maîtres bienfaisans, ou de les voir tôt ou tard s'affranchir par un effort plus prochain peut-être qu'on ne le croit, & signifier avec du canon à l'*Europe*, l'émancipation de l'*Amérique* entière.

De la guerre actuelle entre la FRANCE *&* *l'*ANGLETERRE.

C'EST une chose remarquable que dans toutes les querelles qui ont armés ces deux Royaumes depuis cinq cens ans, ce soit toujours le plus foible qui ait été l'agresseur, & souvent le plus heureux. Il ne faut ni imputer aux *François* l'invasion de l'*Angleterre* par un Duc de *Normandie*, aussi ennemi de la maison qui régnoit à *Paris*, que de celle qu'il détrônoit à *Londres*, ni placer au rang des querelles nationales, les démêlés où les Rois de la *Grande-Bretagne*, devenus, par un mariage déshonorant, vassaux du Roi de *France*, mais vassaux plus puissans que leurs Suzérains, armoient la *France* contre elle-même, quand ils lui faisoient la guerre, & devoient passer plutôt pour des factieux révoltés, que pour les Rois d'une nation étrangère.

Le Trône *Anglois* ne fut affranchi de la vassalité; il ne commença à prendre une consistance

due à ses propres forces, que sous le célèbre *Edouard III*. C'est donc à la rivalité entre ce Prince & notre foible *Philippe*, qu'il faut fixer la date de cette animosité réciproque, dont les suites ont été mutuellement si funestes. Or, depuis cette époque, il n'y a point eu de guerre entre les deux peuples, dont on ne puisse accuser les *Anglois*.

La prétention même d'*Edouard* à la Couronne étoit bien peu fondée, puisqu'au milieu de ses victoires il l'abandonna.

L'invasion d'*Henri V* étoit certainement contre toute justice : elle n'avoit pas été provoquée. Ce Héros n'eut, comme tant d'autres, pour motifs que son ambition, & pour droits que ses armes.

Après l'expulsion entière des *Anglois*, opérée sous son successeur, au nom d'un Roi, qui n'avoit presque pas plus de part à ses succès, que le pusillanime *Henri VI* n'en avoit à ses désastres, la *France* reçut de ses voisins, pendant long-temps, plutôt des marques d'une mauvaise volonté continuée, que des attaques sérieuses.

Le plus abominable des despotes, ce monstre qui mettoit toujours de la légalité dans l'assassinat ; qui ne se servoit des formes que pour les obliger à ratifier ses inconséquences ; qui, joignant l'amour de la débauche au scrupule, voulant changer souvent de maitresses, & cependant n'avoir que des épouses, égorgeoit le lende-

main, avec le glaive de la Justice, la beauté que l'église avoit introduite la veille dans son lit; qui auroit pu passer pour le plus frivole des hommes, si le fer & le feu n'avoient été perpétuellement dans ses mains; *Henri VIII*, successivement ennemi & allié du voluptueux *François premier*, en rejetta, en reçut l'amitié d'après ses caprices; mais toutes les fois qu'il prit une attitude menaçante, c'est de *Londres*, & non de *Paris* que vient la rupture.

Marie, épouse de l'ennemi mortel des *François*, auroit été excusable de lui donner des troupes contre la *France*, pendant sa courte & barbare administration, si le sang des hommes devoit couler uniquement d'après les liens domestiques de leurs Princes.

Sous *Elisabeth*, le penchant national à nuire aux *François*, fut contenu en apparence, & cependant presque toujours satisfait. Les troubles de la *France* lui offrirent un aliment. Ses voisins se consoloient de ne pouvoir ravager directement le Royaume en donnant des secours aux *Protestans* qui le déchiroient.

L'inconséquent *Charles I*, époux d'une *Françoise* qu'il aimoit & qui le servit mieux que ses Généraux, n'eut dans tout son règne de guerre étrangère qu'avec la *France*, & ce fut lui qui voulut l'avoir. Une rebellion devoit bientôt lui coûter le trône & la vie, & il épuisoit ses ressources pour soutenir des rebelles contre un Roi qui ne l'attaquoit pas.

On ſait par combien d'efforts, & ſur-tout d'argent, *Louis XIV* fut obligé d'acheter long-temps l'alliance, & enſuite la neutralité de *Charles II*; ce qui prouve que ſi la Cour n'avoit pas été vénale, la nation n'auroit pas diſſimulé ſi long-temps ſon antipathie.

Elle la développa avec autant d'étendue que de ſuccès ſous *Guillaume III* & ſous la Reine *Anne*. Les ſecours donnés par un Roi magnanime au vrai Souverain contre un uſurpateur, ne peuvent pas être regardés comme une agreſſion de la part de *Louis XIV*, & les efforts opiniâtres du *Stathouder Hollandois* pour s'en venger, ſi opiniâtrement ſecondés par les *Parlemens de Londres*, ſont évidemment une attaque directe, dont un ſentiment équitable n'étoit pas le mobile.

Enfin ſous *Louis XV*, deux guerres ont dévaſté le monde entier. Dans la première, entrepriſe ſur le continent, où il n'étoit queſtion ni de commerce, ni de marine; où les *François*, même par des ſuccès, ne pouvoient gagner que de la gloire; où les poſſeſſions méditerranées de la maiſon de *Brunſwik* n'étoient pas compromiſes, les *Anglois* ne ſont devenus parties, que parce qu'ils l'ont voulu, que parce qu'il y avoit des *François* à combattre. Quant à la ſeconde, on ne trouveroit pas à *Londres* même de Gazettier qui osât, ou nier que ſes compatriotes en ont donné le ſignal, ou juſtifier les procédés qui l'ont rendue néceſſaire pour nous, & honorable pour eux.

Nous n'avons plus maintenant qu'à examiner quel est des deux peuples le véritable auteur de celle-ci, & de quel côté est la justice ; c'est-à-dire, quel est le parti le plus excusable d'ordonner des massacres pour savoir qui des deux aura raison.

Sur les actions, je ne crois pas qu'il soit possible d'hésiter. On est convenu en *Europe* de regarder le rappel pur & simple des Ambassadeurs, comme une démarche hostile de la part de la Puissance qui s'y détermine la première : on ne peut pas dissimuler que la Cour de *Londres* n'en ait donné l'exemple.

Une déclaration de guerre plus formelle encore, ce sont des insultes faites à main armée ; c'est la détention violente des effets ou des personnes qui appartiennent à la nation dont on se détache. Il faut encore convenir que de ce côté-là les *François* n'ont usé que de représailles.

Le premier coup de canon tiré sur les mers, l'a été par un *Anglois* : quoique *l'Aréthuse* ait été punie de son indiscrétion, ou de son attentat, le souvenir n'en est point péri avec elle. Les ménagemens dérisoires de l'Amiral *Keppel*, en arrêtant la *Licorne* & la *Pallas* ; son attention puérile ou scandaleuse de recommander qu'on usât de *politesse* envers des équipages qu'il condamnoit aux fers sans motifs & sans prétexte, ne peuvent en imposer à personne. Les *Anglois* sont donc encore ici agresseurs, par

le fait, comme on vient de voir qu'ils l'ont toujours été.

» Mais, disent-ils, la Cour de *France* n'a que le mérite d'avoir mieux enveloppé ses opérations ; il y a des attaques de cabinet plus réellement guerrières que la prise d'un vaisseau : & c'est là le genre de celles dont nous voulons nous venger. Secourir des rebelles, c'est se déclarer ennemi du Roi légitime : traiter avec eux, les reconnoître pour indépendans, les initier par une inauguration solemnelle au rang des Souverains qui n'ont plus que le Ciel pour supérieur, c'est à-la-fois dépouiller la couronne du pouvoir de qui on les détache, & lui faire une insulte plus douloureuse encore que la perte «.

Voilà certainement les raisons du ministère *Anglois*, & l'on ne me reprochera pas de les affoiblir.

Toutes spécieuses qu'elles sont, il n'en est pas moins aisé de prouver que la conduite du ministère *François*, depuis deux ans, est un modèle, non-seulement de prudence, mais d'honnêteté, & qu'à moins de se charger de conquérir lui-même l'*Amérique* pour le profit des bateliers de la *Tamise*, il ne pouvoit marquer à des voisins plus d'égards & de ménagemens.

Réfléchissons d'abord à un principe terrible, mais malheureusement très-vrai, très-nécessaire même,

même, c'eſt que la force eſt un droit, & un droit véritable ; c'eſt qu'en politique, il légitime, il doit légitimer tout ce qu'il produit, quand la fortune y joint ſa redoutable ſanction. On peut oppoſer des raiſons à une Puiſſance qui veut s'établir ; mais quand elle exiſte, qu'elle a acquis une force qui ne permet plus de l'abattre, il ſeroit puérile, ſouvent dangereux, & même injuſte de conteſter ſes titres.

Quand les Gens de Robe d'un certain état diſent ſans ceſſe à leur Roi, dans ces déclamations monotones, pédanteſques & incendiaires, tant multipliées par eux, qu'il *ne tient ſa Couronne que de Dieu & de ſon épée*, ils ſont bien inconſéquens ſans doute, puiſque leur unique application eſt de contrarier cette Couronne, de chercher à l'humilier, à la ſubjuguer, à l'aſſujettir à leur *Chaperon :* mais enfin ils diſent une grande vérité.

Le premier qui fut Roi, fut un Soldat heureux.

Le fer & le ſuccès, voilà, comme je l'ai obſervé plus d'une fois, la généalogie de tous les Trônes. Or, de quel droit les premiers nés, déja établis dans le monde, s'oppoſeroient-ils à la naiſſance des freres que la fortune leur donne ?

Que ceux aux dépens de qui il faut faire un partage à ces derniers venus, travaillent à les repouſſer dans le néant, rien de plus naturel, & même de plus équitable en politique ; mais les

étrangers qui ne perdent rien, qui gagnent au contraire, à cette superfétation politique, pourquoi se feroient-ils un devoir de la détruire, ou un scrupule de la favoriser ?

C'est toujours la même image d'une famille où il s'éleve du désordre : les voisins ne sont pas obligés de remonter à la source de ces tracasseries domestiques, ni de croire que le pere a toujours raison : c'est à chacun à regler son ménage comme il le peut & comme il l'entend. Si la zizanie s'augmente, si les esprits s'aigrissent, que l'on en vienne aux coups, & qu'enfin les enfans se décident à abjurer la maison paternelle ; que, déterminés à n'y plus rentrer, ils ouvrent à quelque distance une boutique nouvelle, & sur-tout qu'ils vendent meilleur marché ; le pere, après avoir inutilement essayé de la fermer par la force, seroit-il bien venu à se tenir à la porte, & à crier à ceux qui entrent : » Vous êtes des » frippons qui me volez mon bien en vous four- » nissant chez mes coquins de fils «.

Les *Hollandois* sont originairement des rebelles, sans contredit ; ils étoient, suivant les loix, sujets du fils de *Charles V*. La fortune a coupé la chaîne qui les lioit à un Trône étranger ; ils s'en sont construit eux-mêmes un qui n'est pas moins solide, pas moins légitime que celui dont il tient la place : on mettroit, avec justice, aux petites maisons, un Ministre scrupuleux, qui déclareroit que *sa conscience ne lui permet pas de traiter avec l'Ambassadeur* de ces révoltés.

Les *Anglois* eux-mêmes ne révoqueront pas ce principe en doute, puisque toute leur constitution actuelle n'a pas d'autre base. Ils ont chassé les *Stuards* : mais si *Jacques II* avoit été vainqueur, le *Prétendant* seroit aujourd'hui, même à leurs ieux, leur Roi légitime. Son bisaïeul ayant été dégradé par le sort des batailles, il n'est qu'un proscrit dont l'asyle même est ignoré. Si on l'avoit attrappé dans la guerre de 1742, il est probable que la philosophie *Angloise* lui auroit ouvert le ventre, & battu le cœur avec les joues, comme elle l'a fait à plusieurs de ses partisans, & personne ne s'aviseroit de le trouver mauvais, ou du moins les *Gentlemen* de la *Tamise* ne s'en embarrasseroient guère.

Ce principe réduit la question qui nous occupe, à peu de mots; quel est le vainqueur, du *Congrès*, ou de l'Amiral *Howe* ? Celui-là, sans contredit, a le meilleur droit, toujours en bonté politique.

Il abrège également les reproches que les *Anglois* peuvent raisonnablement faire aux *François* : ils se réduisent tous à celui-ci : » Vous » vous êtes trop hâtés ; l'indépendance des *Hollandois* n'a été consacrée qu'au bout d'un demi» siècle : l'exhérédation du *Prétendant* vient à » peine d'être consommée, puisqu'il y a trente » ans, vous nous avez encore opposé cet épou» vantail : au lieu qu'ici vous traitez avec une » plante précoce, qui peut-être alloit se flétrir, » sans l'appui qu'elle reçoit de vous : il falloit

» nous laisser le temps de combattre ou de nous
» réconcilier ; d'obtenir par la force, ou d'ache-
» ter par argent la réunion des *Américains* ;
» ce n'est que quand nous aurions été forcés,
» comme les *Espagnols*, ou comme vous, à aban-
» donner nos prétentions, que vous auriez pu,
» consciencieusement, ouvrir vos ports au pa-
» villon *Continental*, & traiter de Couronne à
» Couronne avec nos sujets devenus vos égaux,
» & les nôtres «.

Cet argument sera fondé, quand il y aura ici bas un code établi pour fixer le point de maturité nécessaire à un Empire qui se forme ; pour déterminer à quel âge il doit être réputé adulte, & admis, comme Pair, dans le grand Sénat des Puissances qui se partagent l'univers. Jusques-là l'intérêt des autres Couronnes, témoins de cette création, sera leur justice, politique, bien entendu, il ne faut jamais oublier cette restriction lorsqu'on parle sur cette matière ; elles sont seules arbitres de la durée de l'intervalle pendant lequel elles doivent s'abstenir de se décider.

Et quand, par la foiblesse, ou par la malhabilité du parti le mieux fondé en droit, sa destitution se trouve rapidement consommée par le fait ; quand elles voient, comme ici, un Ministère livré à des vertiges sans exemple, ne rien faire de ce qu'il faut pour réussir, & faire au contraire tout ce qui peut amener des désastres ; quand elles voient une nation peu riche par elle-même,

peu puiſſante, reléguée dans une iſle, que des circonſtances ſingulières ont rendue célèbre & redoutable, s'épuiſer par des efforts mal combinés, abuſer de ſon crédit au point de ſe charger d'un fardeau intolérable, de contracter des dettes que la vente entière & détaillée de toutes ſes poſſeſſions au monde n'acquitteroit pas; quand, au contraire, elles découvrent dans le parti oppoſé une union, un concert que la proſpérité même affermit, une conſtance que rien n'ébranle, des reſſources que les calamités de la guerre ſemblent augmenter; quand enfin des ſuccès non interrompus viennent couronner ce courage & cette unanimité, ſans doute il leur eſt permis de les interprêter comme un arrêt irrévocable de la Providence, & d'avoir beaucoup moins d'égard à l'âge de l'Etat nouveau né, qu'au dégré d'accroiſſement qu'il a reçu en ſi peu d'années, & aux avantages que promet ſon alliance. Or, n'eſt-ce pas là préciſément le tableau de la poſition des *Anglois* & des *Américains*?

Le Miniſtère *François* a laiſſé aux premiers deux ans entiers pour négocier avec les ſeconds amiablement, & deux autres années pour les terraſſer par la force. Mais, dans cet intervalle, la bienſéance & même l'équité la plus rigoureuſe n'obligeant pas des étrangers à s'interdire toute eſpèce de commerce avec des enfans, ſous prétexte qu'ils ſont brouillés avec leur pere, la *France* a fourni aux *Inſurgens* les denrées que les *Anglois* leur refuſoient; elle a reçu d'eux directement

celles qui ne pouvoient plus lui venir par l'entremise de l'*Angleterre* : c'est le droit des gens. Elle y a gagné ; ce seroit de sa part une puérilité absurde d'avoir négligé ce bénéfice, que d'autres nations, les *Anglois* eux-mêmes, auroient fait, en se couvrant peut-être de son pavillon.

Quand enfin par la longueur de la guerre, par la prise du Général *Burgoyne* & de son armée, par la réunion de tous les esprits au parti du *Congrès*, par la sage conduite & l'augmentation des forces du Général *Washington*, il n'a plus été permis de douter que l'*Amérique* ne fût irrémissiblement perdue pour l'*Angleterre*, & qu'elle ne fût près de former une Puissance dont l'amitié seroit aussi utile que la haine pourroit en devenir redoutable, le cabinet de *Versailles* s'est soumis à ce que la destinée prononçoit sur le sort respectif des deux peuples. Il a ouvert les bras aux *Insurgens* ; il a contracté avec eux une alliance qui n'est, ni injurieuse, ni menaçante, ni exclusive, même pour leurs anciens maîtres ; il reconnoît en eux une suprématie que le Ciel a déja ratifiée par des victoires : pouvoit-il faire autrement ? Et, je le répète, n'a-t-il pas rempli scrupuleusement ses devoirs ?

Maintenant l'*Angleterre* honteuse de ses imprudences, outrée de sa perte, furieuse du triomphe que la sagesse & l'honnêteté procurent à des rivaux qui ne sont pas obligés de la plaindre, mais qui s'abstiennent de l'insulter, les appelle au jugement du canon : elle les provoque : elle les

défie : elle leur porte les premiers coups : que faut-il faire ? Les lui rendre, si l'on peut.

Opération de LIBRAIRIE *toute nouvelle.*

TANDIS que tout est en combustion dans la politique, & que de toutes parts des guerriers marchent à des conquêtes aussi incertaines que sanglantes, un conquérant d'un autre genre, déja connu par plusieurs exploits, le Libraire *Panckoucke*, fait dans son métier une opération dont il n'y avoit pas encore d'exemple.

Il faut savoir qu'il existe depuis long-temps à *Paris* un ouvrage intitulé le *Mercure*; c'étoit dans l'origine un dépôt de toutes les pièces intéressantes pour l'histoire, une compilation énorme de dates, de monumens, imprimés en très-petits caractères; il ne pouvoit guère être regardé que comme un magasin historique; il portoit alors le nom de *Mercure François*, sans doute par allusion à l'emploi du messager des Dieux.

Avec le temps, un bel esprit en ayant obtenu le privilège, s'ennuya de ce fatras volumineux, dont le Public paroissoit aussi très-peu curieux : il le réduisit à un format plus portatif: on en fit un petit recueil de prose, de vers courans, d'anecdotes en tout genre ; ainsi métamorphosé, il réussit assez, & on l'appella *Mercure Galant*.

Nous aimons la diversité, nous autres *François :* avec le temps, ce titre ennuya : on le troqua contre celui de *Mercure de France*, qui parut apparemment plus décent.

Sous les deux premières dénominations, il avoit été le patrimoine du propriétaire à qui le privilège en accordoit l'usufruit, & qui avoit l'embarras de la rédaction. Comme tout se rafine, un Ecrivain protégé saisit le moment d'une vacance pour solliciter une pension sur ce bénéfice littéraire : il l'obtint ; son exemple fut suivi : l'usage s'introduisit d'accorder aux auteurs, non pas les plus indigens ou les plus estimés, mais aux demandeurs les plus hardis & les plus intriguans, des pensions sur ce fonds que le goût du Public pour les bagatelles rendoit assez lucratif. L'*Académie* & le *Mercure* devinrent les plus flatteuses ressources qu'eût la littérature en *France*, l'une pour la gloire, l'autre pour le profit ; & toutes deux étoient également bien administrées.

Bientôt le produit du Journal ne fut plus en proportion avec les demandes. On fit longtemps ce qu'on put pour tâcher d'arranger les choses. Quand il mouroit un Ecrivain avantagé d'une grosse chapelle dans cette église, on la partageoit pour satisfaire plus d'affamés ; de 2000 francs on faisoit trois ou quatre parts, & deux au moins de 1500 ; au moyen de cette économie, on vivoit ; mais il y a quelques années, les distributeurs étoient à bout, & les pensionnaires inquiets, sur-tout depuis que l'ou-

vrage ayant été malheureusement confié à M. *Marmontel*, on en a vu sensiblement diminuer le produit.

Enfin un Libraire bel-esprit, presque aussi intelligent que le Libraire *Panckoucke*, le sieur *Lacombe*, proposa de prendre ce Journal à bail: il en offrit 30,000 liv. par an de redevance. L'ayant obtenu, il jetta les ieux, pour exploiter cette ferme, sur le premier homme du monde pour les succès en tout genre, sur le pere de *Timoléon*, de *Gustave*, de *Menzikoff*, & en dernier lieu des *Barmécides*, sur M. DE LA HARPE.

Sous les mains d'un joueur *le cuivre devient or*; sous les mains d'un si grand homme, ce terrein qui n'avoit jusques-là porté que des fleurs, se couvrit de chardons & d'épines; la critique même la plus légère y étoit auparavant inconnue: il ne fut plus hérissé que de satyres, dont plusieurs atroces contre les gens de Lettres, & d'autres contre des Corps respectables, si licencieuses, que l'autorité publique se crut obligée de les flétrir.

M. *de la Harpe*, en les publiant, s'étoit mis à la solde d'une secte puissante, & alors souveraine: il fut récompensé. On l'avoit repris au nom du Roi TRÈS-CHRÉTIEN, d'avoir insulté indignement le *Clergé*. Pour lui faire oublier cette humiliation, on l'introduisit à force ouverte dans l'*Académie* qui a le Roi TRÈS-CHRÉTIEN pour protecteur. On lui assura cet honneur au préju-

dice de dix rivaux à qui, en littérature, il ne pouvoit ſe comparer, & ſur leſquels, dans l'ordre civil, il n'avoit d'autre ſupériorité que d'avoir été juridiquement déclaré complice d'un libelle.

C'étoit une vraie victoire ſur l'honnêteté, ſur l'autorité : le Public en fit juſtice. Le *Mercure*, avant cette époque, languiſſoit; la nouvelle dignité du Rédacteur ne le rétablit pas. Celui-ci crut qu'il falloit ſonger à un autre établiſſement.

Il venoit alors de s'en former un ſous le nom de *Journal de Politique & de Littérature*, qui réuſſiſſoit, quoique l'Auteur fût bâilloné doublement par ce qu'on appelle en *France* la *Cenſure ;* quoiqu'il n'eût, pour y travailler, que les intervalles que lui laiſſoient les occupations de ſon cabinet; quoiqu'il fût diſtrait par les angoiſſes d'une perſécution auſſi odieuſe que cruelle, cependant le Public goûtoit ſon ouvrage. Dès la deuxième année, il comptoit ſept mille Souſcripteurs, & plus.

Il parut à M. *de la Harpe* que ce fonds valoit mieux que le ſien : il le convoita, & il l'eut; car il diſpoſe de tout, excepté de l'admiration de ce diable de Public. On n'a pas oublié comment il parvint à changer cet habit neuf contre ſon vieux.

Le *Mercure* étoit bleſſé à mort. La retraite prudente de M. *de la Harpe* auroit pu le guérir; mais

il y a des plaies incurables : il ne fit que déchoir de plus en plus ; ce qui occasionna une dispute entre les deux Rédacteurs. *Si je le faisois encore*, disoit M. de la Harpe, *il ne mourroit pas. Si vous ne l'aviez pas fait*, répondoit son successeur, *je n'aurois pas le chagrin de le voir périr entre mes mains.*

Tandis que M. *de la Harpe* se glorifioit avec tant de raison, *Panckoucke* gémissoit, comme *Lacombe*, de l'avoir pris pour secrétaire. La maladie du *Mercure* étoit contagieuse ; elle se communiquoit au *Journal de Littérature*. Dès la première année, malgré la protection de l'*Académie*, de l'*Encyclopédie*, de l'*Economie*, &c. &c. &c. quatre mille Souscripteurs avoient disparu : à la seconde on craignoit de n'avoir plus besoin de registre pour les inscrire. Heureusement pour la gloire de la *France*, un des deux Libraires de M. *de la Harpe* fit banqueroute entière, & le *Mercure* abandonné resta sans maître comme sans lecteurs.

Panckoucke, attendri par cet accident, quoique menacé du même sort, c'est-à-dire, de voir de même faner la fleur périodique par lui confiée au rateau de M. *de la Harpe* ; plaignant *Lacombe*, & disant comme *Didon* :

On compatit aux maux qu'on éprouva soi-même ;

d'ailleurs, grand Chymiste ; scrutateur éclairé des secrets de la nature, sur-tout depuis qu'il débite l'*Histoire Naturelle*, *Panckoucke* imagina que puis-

qu'en chymie le mêlange de deux liqueurs froides produit une effervescence, dont il résulte de la chaleur, deux *Journaux* congelés sous la main de M. *de la Harpe*, se rechaufferoient peut-être en s'amalgamant; que de ces deux cadavres il pourroit résulter une vie; en conséquence il s'est nanti du *Mercure*, dont personne ne vouloit, & l'a fondu avec le politique dont il voyoit qu'on alloit ne plus vouloir.

Ce n'est pas tout: il existoit alors un *Journal des Dames* fait par un homme de mérite, mais peu acceuilli, par une suite de cette fatalité, qui fait souvent éprouver à de bons Ecrivains les mêmes disgraces qu'a M. *de la Harpe*. *Panckoucke* le jetta dans son récipient.

On publioit aussi un *Journal des Spectacles*, peu répandu, quoique rempli d'excellentes observations : ce fut encore une proie qui parut intéressante au Souffleur littéraire.

De son alembic ainsi rempli, est sorti, après une digestion selon l'art, un Journal qui va être la plus fine quintessence de la Littérature *Françoise*. Il sera, dit *Panckoucke*, sur la couverture, *rédigé par les Ecrivains les plus distingués de la Nation;* &, disent les Rédacteurs eux-mêmes, dans l'Avertissement, page 6, *par les hommes les plus distingués dans les Lettres;* variété qui prouve combien tous ces grans hommes ont de ressources dans le style & dans l'imagination.

Par malheur on a eu l'imprudence de divulguer les noms qu'ils honoroient d'un éloge si

flatteur : ce sont MM. *de la Harpe*, *Beaudeau*, *Suard*, *Marmontel*, *d'Alembert*, le Marquis *de C.....* (1), & jusqu'au pauvre petit Abbé *Remi l'Hôpital*, sansonnet philosophique, que M. *d'Alembert* élève à la brochette, malgré son rabat, jusqu'à ce qu'il le trouve assez fort pour en orner sa ménagerie. Cette liste a nui à l'Affiche ; aussi l'a-t-on réformée depuis : on a laissé subsister l'éloge : on a prudemment effacé les noms.

Voilà donc ce respectable ouvrage à sa quatrième métamorphose. Ce sera un superbe article pour le premier Supplément à l'*Encyclopédie* ; on pourra y compter

Le *Mercure François* ;
Le *Mercure Galant* ;
Le *Mercure de France* ;
Le *Mercure Panckoucke*.

Ce Libraire s'en est, comme il l'a imprimé lui-même, fait expédier le *Brevet* en forme : ainsi, on ne peut pas lui en disputer le titre ; & c'est en cette qualité qu'il offre ses services au Public trois fois par mois, moyennant 24 liv. à Paris, & 32 liv. *franc de port en Province* ; ce qui n'est pas cher.

Si l'intelligence supérieure de ce Libraire pou-

---

(1) *Ce Marquis* de C..... *est resté à la lettre initiale, & j'avoue que cette réticence m'a paru plaisante. Le Marquis* de C..... *est-il plus modeste ou plus délicat que ses Confrères ? Rougit-il de l'éloge, ou de la Compagnie ?*

voit être révoquée en doute, une autre manipulation sur les Journaux si artistement incorporés par lui, en feroit une preuve bien évidente.

C'est au milieu de l'année qu'il a succédé aux engagemens de *Lacombe*, & changé la nature des siens. Donnant un ouvrage nouveau, naturellement il auroit dû offrir au peu de Souscripteurs qui restoient à chacun des anciens, de leur rendre leur argent, & laisser à leur option de le retirer, ou de le lui laisser pour prix du moderne. L'adroit calculateur a bien senti que c'étoit compromettre une recette sûre; & comme il tient fort au présent, il s'est déterminé à n'envoyer à chaque intéressé, quel que fût son goût, que le *Mercure* seul, & voici comme il a raisonné, & imprimé, qui plus est.

Le *Journal des Dames* étoit un bon ouvrage; l'ancien *Mercure* aussi, le nouveau aussi; je ne fais donc point de tort à ceux qui recevoient les deux premiers, en leur donnant en échange le troisième au même prix.

Le *Journal de Littérature* n'étoit pas trop bon; mais il ne coûtoit que 18 liv. C'est donc un bénéfice clair pour ceux à qui je donne mon *Mercure* sans augmentation.

Il en est de même du *Journal des Spectacles*: d'ailleurs cela m'accommode, & je veux qu'on soit content.

Mais s'il se trouvoit par hasard un Souscripteur qui eût souscrit pour les quatre à-la-fois,

je voudrois ſavoir comment s'accommoderoit avec lui le deſpote *Panckoucke.*

On a dit, avec raiſon, de la grande, de l'auguſte Compagnie des Quarante, qu'ils avoient de l'eſprit *comme quatre :* voilà en conſcience le *Mercure* obligé aux mêmes efforts.

Quelque reſpect que m'inſpirent les grans génies qui le rédigent, *ces écrivains les plus diſtingués de la nation, ces hommes les plus diſtingués dans les lettres*, j'oſerai leur donner au nom du Public deux petits avis : l'un de reſpecter davantage la pudeur : leur premier numéro préſente un conte ordurier qu'on pardonneroit à peine dans une de ces brochures anonymes, que l'auteur avertit de ne pas lire par la honte qu'il a de ſe nommer.

L'autre, c'eſt, quand ils voudront me dire des injures, de s'y prendre avec plus d'adreſſe. Dans le Numéro du 15 Juillet, en rendant compte d'un *Poëme ſur l'Eloquence*, par M. l'Abbé DE LA SERRE, Ouvrage plein de talens, de vues très-juſtes, de préceptes très-bien exprimés, M. *Marmontel* a trouvé une mention honorable de moi : elle eſt bien courte & bien indifférente ; elle ſe réduit à dire que l'*éloquence a quelque fois paru au Palais pour me conſoler ;* ce qui n'eſt pas un bien énorme délit antiphiloſophique.

Cependant la ſociété s'eſt émue : M. *Marmontel* s'eſt armé de la verge de fer pour diſcipliner l'adulateur indiſcret. Dans ſa colère il n'a pas

été juste : il a relevé des longueurs, des obscurités, des chevilles, qui n'existoient pas : quand elles existeroient, un bon Chrétien comme M. *Marmontel*, à qui le Public a tant pardonné de choses, auroit dû songer à son *Pater*, & à l'article *dimitte nobis*, &c. il a été jusqu'à altérer des vers en les citant, pour les faire paroître durs, ou ridicules.

Enfin à l'occasion d'un éloge de *d'Aguesseau*, son cœur enfiellé n'a pu se contenir : » N'outra-» gez pas, dit-il au Poète, les hommes recom-» mandables que vous louez, en les associant » avec des hommes indignes d'être nommés à côté » d'eux ; & parmi les Orateurs dont la *France* se » glorifie, ne citez pas de vils déclamateurs, dont » le style est aussi faux que l'ame, & qui ont avili » leur plume par tout ce que l'impudence & la » calomnie ont de plus odieux : enfin dans un ou-» vrage où vous louez *Lenormand*, *d'Aguesseau*, » *Thomas*, ne vous abaissez pas jusqu'à louer » *L* * * «.

M. *Marmontel* s'est borné à la lettre initiale ; je ne sais pourquoi : il pouvoit remplir le vuide des six autres lettres de mon nom : je ne m'en serois pas trouvé plus attaqué. *Un style aussi faux qu'une ame*, est une expression très-fausse elle-même, grammaticalement, parce que ces deux faussetés n'ont rien de comparable entre elles ; un *Académicien* même quand il injurie, devroit s'exprimer avec justesse ; mais quand cette expression seroit correcte, je ne crains pas qu'on me l'applique.

Ces

Ces Messieurs voudroient bien que j'eusse en effet l'ame fausse, ou le style d'un déclamateur; tant qu'on ne pourra essayer de me détruire dans l'esprit des honnêtes gens que par de semblables grossièretés, je répondrai avec *Burrhus :*

Ils ne vous croiront pas.

Pour donner une idée de l'impartialité des nouveaux Rédacteurs du *Mercure*, de l'équité de leurs jugemens, il est bon de rapprocher un de leurs éloges d'une de leurs critiques.

Dans le même Numéro du 15 Juillet, ils dévoilent au Public un morceau d'un Ouvrage qui est encore sous la plume de l'Auteur : c'est un extrait intitulé : *Considérations politiques sur l'amour*, tirées *du quatrième volume du Dictionnaire Universel des Sciences, Morale, Economique*, &c. espèce d'*Encyclopédie* retournée, dont on promet 30 volumes *in-4°*. Le quatrième vol. n'est pas imprimé; mais l'Auteur en a bien voulu détacher un morceau, qu'il a donné aux Journalistes légion. Ceux-ci disent qu'ils se sont empressés *de le publier d'avance, parce qu'il leur a paru propre à caractériser la manière également utile & intéressante, dont toutes les matières y sont envisagées, &c.*

Ce qu'on y trouve de plus piquant, c'est une réflexion sur la *Loi Salique;* le développement de l'idée, que pour remplir l'esprit de cette loi, il faut faire le contraire de ce qu'elle ordonne, & mettre les femmes sur le trône pour s'assurer de n'être gouverné que par des hommes. L'Au-

teur, malheureusement est un peu plagiaire : cette même opinion a été présentée il y a déja quelque temps dans un Ouvrage imprimé dans... je suis honteux de le dire, dans ces *Annales* même, premier Numéro, page 9. Mettons sous les yeux des lecteurs les deux leçons.

Réflexions sur la LOI SALIQUE, louées par le MERCURE.

OTER *l'empire aux femmes, c'est l'ôter réellement aux hommes. On a prétendu que* le plus foible des deux sexes, étoit le plus fort par ses charmes & par sa foiblesse même. *Ce principe ne peut être général ; c'est souvent le sexe qui gouverne qui est gouverné par l'autre*, & si le beau sexe est couronné, si le sceptre tombe en quenouille, ce sont les mains des hommes qui tournent le fuseau.

Réflexions sur la LOI SALIQUE, présentées dans ces Annales, Numéro premier, page 9.

EXEMPLE (celui de la *Russie* & des quatre règnes qui s'y sont succédés dans ce siècle) exemple qui confirme ce que l'Auteur de ce Journal a dit ailleurs, que les *Loix Saliques étoient encore plus inconséquentes qu'injustes;* moins parce que les talens de l'administration peuvent être communs aux deux sexes, que parce que, dans ce rang élevé, il faut des conseils & des appuis ; qu'il est naturel de les chercher dans un sexe différent ; qu'ainsi tout trône dont les

femmes feront exclues, fera fubjugué par elles; au lieu que celui qu'elles rempliront, aura des hommes pour fupport.

Les femmes font peu propres au gouvernement d'un grand Etat; la vivacité de leur efprit, leur inconftance naturelle, leur extrême fenfibilité, leur impatience, *leur* indifcrétion, *s'accordent peu avec la lenteur des opérations néceffaires* pour confolider une révolution, *la profondeur & le myftère de la politique, & la fcience fatigante des détails. Cependant on peut dire qui la plupart des femmes qui ont porté le fceptre, l'ont porté dignement; que leurs règnes ont été marqués par de grands évènemens; que toutes leurs loix ont porté un caractère mâle & énergique. C'eft que des hommes qui, à un génie vafte, à un jugement droit, à des talens confommés, joignoient le talent de plaire, régnoient fous leur nom.*

Avec cette différence effentielle, que les favorites, à qui la couronne mafculine fera affujettie, ne devant leur afcendant qu'à des charmes flétris par le vice, étant elles-mêmes dirigées par des courtifans corrompus qui les font fervir d'inftrumens à leurs paffions, & n'ayant d'autre intérêt que de profiter promptement d'une fortune toujours dépendante du caprice, toujours attaquée par l'envie, elle ne peuvent guère qu'avilir le règne qu'elles dominent.

Par la raifon contraire, prefque tous les Princes qui furent livrés aux fem-

Au lieu qu'une femme confacrée par l'onction royale, a néceffaire-

mes, montrèrent peu de grandeur dans leurs vues, prirent un extérieur galant pour un extérieur majestueux, changèrent de systême chaque fois qu'ils changèrent de maitresses, & n'admirent auprès d'eux que des intrigans qu'on leur faisoit regarder comme des politiques. On adopte les opinions de la personne qu'on aime; on voit tout par ses ieux, & son empire va quelquefois jusqu'à vous faire chérir un rival déguisé sous le nom d'ami.

ment des vues plus nobles. La légitimité de son élévation lui élève l'ame, en même-temps que son intérêt personnel l'attache au bien public. Elle jouit plus, & mieux qu'un homme, de la gloire qu'elle procure à sa nation, parce qu'on attendoit moins d'elle; le goût de son sexe pour les grandes choses, & le sentiment de sa foiblesse la rendent plus susceptible d'estime pour le mérite & d'attention dans ses choix.

Enfin, un homme appellé par sa Souveraine dans un Conseil où il est sûr d'avoir des rivaux & des contradicteurs, n'a pas, pour hasarder une proposition déshonorante, ou une intrigue criminelle, les mêmes facilités que donnent dans un cabinet particulier, aux insinuations de la concubine, le mystère & le plaisir.

J'avoue qu'on ne trouve pas dans les Annales de ces jolies phrases, *que le plus foible des deux sexes est le plus fort par sa foiblesse même, que si le sceptre tombe en quenouille, ce sont les mains des hommes qui tournent le fuseau :* voilà, sans doute, ce qu'un instituteur philosophe, académiste, appelleroit un *style vrai. L'impatience, l'indiscrétion*

reprochées génériquement au sexe, & la décision magistrale que *les femmes sont peu propres au gouvernement d'un grand Etat, parce que cette impatience, cette indiscrétion ne peuvent consolider une révolution*, lui paroîtroient aussi un style poli & sur-tout conséquent; mais voici qui n'est ni poli, ni vrai, ni conséquent.

En suivant ce morceau, *dont la manière est également utile & intéressante*, on trouve que les femmes sont pourtant quelquefois bonnes à quelque chose. » Le Duc *de Bourgogne*, dit l'Auteur, d'ail- » leurs si grand, si justement chéri, fait en » *Flandre* une campagne inutile & honteuse; la » Duchesse, qui entend blâmer la conduite de » son époux, verse des larmes; la veuve *Scarron* » les recueille sur un ruban, l'envoie au Prince, » & ranime ainsi dans son cœur l'amour de la » gloire «.

Le fond de cette historiette est assez indifférente; mais la *manière* en est insoutenable.

1°. Il n'est pas vrai que la campagne du Duc *de Bourgogne* en *Flandre fut inutile*, encore moins *honteuse*.

2°. Quand elle l'auroit été, ce n'est pas lui qu'on auroit pu en accuser; il n'avoit que les patentes de Général; le pouvoir résidoit dans le conseil de vieux guerriers dont on l'avoit entouré; ce n'est pas sur les opérations de la campagne qu'on le blâmoit à la Cour.

3°. Il est plus qu'indécent de supposer que l'amour de la gloire étoit éteint dans le cœur de

ce jeune Prince, parce que ſon armée avoit perdu quelque terrein.

4°. Enfin, il y a une groſſièreté bien rebutante à employer, en racontant de *Madame de Maintenon* une anecdote, qui, vraie ou non, prouveroit beaucoup de délicateſſe, & même de nobleſſe de ſa part, le mot de *veuve Scarron.*

Elle étoit alors épouſe ſecrette, mais à peu-près avouée, d'un grand Roi, chérie de la Famille Royale, reſpectée de toute la Cour, gouvernant la nation: que, pour rendre plus ſenſible l'eſpace immenſe que lui avoit fait parcourir la fortune, on rappellât ſon premier mariage, cela pourroit ſe pardonner; mais ici, je le répète, employer cette expreſſion dépriſante, c'eſt violer la bienſéance en tout ſens, c'eſt manquer à l'honnêteté comme au goût; c'eſt enfin écrire de manière à révolter tous les hommes délicats: mais auſſi on eſt certain d'être loué par le *Mercure.*

Ce n'eſt pas dans la Littérature ſeulement que cette rapſodie, à tant de peres, eſt un guide trompeur & dangereux; j'ai eu la patience d'en parcourir les ſix premiers Numéros, j'ai trouvé avec autant de ſcandale que d'étonnement dans le ſixième, celui du 15 Août, de prétendues *Remontrances* attribuées à une Compagnie de Robe.

Il y en a une en effet qui ſe refuſe en ce moment, en *Normandie*, à l'enregiſtrement d'une Loi équitable, fondée ſur le plus juſte, le plus humain, le plus évident de tous les principes en

matière de finance, la néceſſité d'une répartition égale dans un impôt. C'eſt outrager des Magiſtrats que de leur imputer des repréſentations auſſi indécentes que celles dont le *Mercure* donne publiquement la teneur : les publier, c'eſt manquer au Souverain, & compromettre le repos de la nation.

Je reviendrai à cet article dans le N°. prochain, & je dirai quelque choſe ſur ce ſujet ſi violemment débattu depuis quarante ans, & ſur-tout de nos jours; je tâcherai d'établir des idées juſtes ſur la néceſſité, comme ſur la nature, des enregiſtremens de la volonté des Princes dans les Cours Souveraines.

Au reſte, pour finir avec le nouveau *Mercure*, je ne revendique point la couleur *bleue* dont on a jugé à propos de le décorer : c'eſt celle de mes *Annales*; apparemment que ces Meſſieurs ont jugé la nuance favorable au débit. Je le leur ſouhaite; mais ils me permettront ſans doute de leur rappeller le conte de cet *Allemand*, qui ayant acheté un aloyau, ſe fit écrire la recette d'une ſauſſe convenable; tandis qu'il la préparoit, un gros chien ſurprit le rôt, & l'emporta tout ſec; l'*Allemand* rioit; il ſuivoit des ieux ſon voleur, en criant, *toi tenir le chair, mais pas ſavoir le ſauſſe.*



ANECDOTE PHILOSOPHIQUE.

LA tranſmutation du *Mercure* eſt une merveille d'un genre nouveau. Voici un prodige renouvellé des *Grecs*, des *Romains*, des *François* même; de tous les partis malheureux & déchus, qui pour réchauffer l'enthouſiaſme de leurs partiſans, ont cru devoir profiter du penchant des hommes à s'affecter de ce qui leur paroît extraordinaire.

Piſiſtrate avoit ſa *Minerve*, *Sertorius* ſa *Biche*, notre *Charles VII* eut ſa *Pucelle :* ſes ſtupides ſoldats, qui ſe laiſſoient tailler en pièces ſans réſiſtance, ſous le commandement des Héros dont le Royaume étoit alors rempli, devinrent des Guerriers intrépides, dès qu'ils eurent une fille à leur tête; il n'y a pas de ſottiſe dont on ne puiſſe profiter pour enflammer les cervelles humaines.

Mais juſqu'ici ce ne ſont que des ſiècles, ou du moins des peuples groſſiers qui ont fourni ces exemples ; on ne ſe ſeroit guère attendu à les voir imiter dans un ſiècle que l'on dit le plus éclairé de tous, au milieu d'une nation qui, en effet, réunit beaucoup de lumières; dans la capitale de l'*Europe*, où les eſprits ſont réellement le plus cultivés; & par qui ? Par des hommes qui prétendent excluſivement à la gloire d'inſtruire le genre humain, qui ont, ſi on les en croit, diſſipé les ténèbres où il croupiſſoit depuis cinq mille ans; enfin par les Philoſophes *Pariſiens* du dix-huitième ſiècle.

Ils sentent, depuis quelque temps, diminuer leur crédit : le Public s'est familiarisé avec ces idôles qui l'avoient d'abord étonné. Leur divinité trouve aujourd'hui bien des blasphémateurs ; on commence à demander de toutes parts, à quoi servent-ils, ou plutôt à quoi ne nuisent-ils pas ?

La petite charlatanerie des lectures *Académiques* de M. *d'Alembert*, n'échauffe plus que des cailletes, dont l'enthousiasme est apprécié par ceux même qui l'excitent. Les gens sensés n'y assistent plus que comme à des tours de bateleurs assez drôles : c'est un genre de farce qui est encore un peu piquant, parce qu'on a l'adresse d'en donner rarement le spectacle (1) ; mais nos *Socrates* sentent bien eux-mêmes que cette ressource ne peut pas aller loin.

L'intrigue en est une ; mais les temps sont malheureux pour cette fouille souterraine ! La Cour est devenue un peu roc, & depuis quelque temps les hommes qui ont quelque chose à perdre, les femmes même, ne se soucient plus trop d'être les courtiers des vengeances philosophiques !

---

(1) *M.* d'Alembert *s'est mis dans l'usage de lire, à chaque séance, l'éloge de quelque ancien* Académicien ; *genre de sujet commode, parce qu'il est court, parce qu'il prête aux épigrammes, aux concetti, aux calembours, dont ce grave Philosophe a toujours la bouche remplie : j'en examinerai quelques-uns au premier jour ; & s'il est vrai qu'il ait trouvé quelques admirateurs de bonne foi, je ne crains pas d'annoncer qu'ils en rougiront.*

L'apparition de M. *de Voltaire* a produit d'abord un grand effet ; mais à l'ivresse, comme il arrive toujours, a succédé l'engourdissement. Ce qui a suivi sa mort, a laissé les esprits dans une stupeur qui approche de l'oubli.

On vient, il est vrai, de proposer impunément son éloge pour le prix de vers de l'année prochaine, & ce n'a pas été un petit sujet de surprise pour les gens censés ; mais, outre qu'il est incertain que le Gouvernement tolère jusqu'au bout ce programme scandaleux, venu après tant d'autres scandales, occasionnés, depuis peu de mois, par l'*Académie*, ou du moins par les tyrans dont elle a la foiblesse de ne pas désavouer les démarches (1) ; qu'en résultera-t-il ?

M. *de Voltaire* a épuisé, de son vivant, à l'actif & au passif, toutes les ruses, toutes les hyperboles de la flatterie, comme toutes les grossiéretés, toutes les fureurs de la satyre : il reste à à l'apprécier sans passion. Un jugement désintéressé à son sujet seroit un morceau neuf ; mais des panégyriques ne peuvent être que des répétitions.

Et puis ce n'est pas sa gloire que nos chers freres désirent, mais l'humiliation de leurs ennemis : ils ont fermé sans douleur (2) la tombe de

(1) *Je traiterai dans le N°. prochain ce sujet, auquel je ne puis donner place dans celui-ci.*

(2) *Sans douleur ! J'aurois pu & dû dire* avec joie : *j'ai reçu à ce sujet des anecdotes incroyables,*

l'Ecrivain célèbre qu'ils feignoient d'adorer vivant. Les hommages qu'ils affectent de mendier pour sa mémoire, n'ont pour objet que de les réhabiliter eux-mêmes dans l'opinion publique.

Il faudroit, pour que son éloge remplît leurs vues, que ce fût bien moins le sien que celui de la *Philosophie*. Et à qui confier ce secret important, ou du moins, où trouver des mains capables d'en faire un usage utile ? Parmi les novices de la société, où l'on ne voit pas plus de talens que parmi les profès, tous ceux qui font bien des vers aujourd'hui, sont dégoûtés ou scandalisés des excès de la secte. Il en est maintenant des licées *Académiques*, comme de nos *arquebuses* de Province. Fondées pour être occupées par l'élite de la nation, elles sont tombées en proie aux artisans des dernières classes.

Les vrais Poètes, si la singularité du sujet tente leur verve, se borneront à louer le défunt de bonne foi ; ils célébreront ses talens ; & qu'importe à la *Philosophie* ? Ils en déploreront l'usage ; ce qui seroit triste pour elle.

Cependant il falloit absolument offrir à la curiosité stagnante des confrères, quelque chose

---

dont je ne suspens la publication, que pour me donner le temps de les vérifier : elles ajouteront à la pitié que doit inspirer en tout sens le sort de ce malheureux vieillard, sacrifié avec une barbarie sans exemple, par une secte à laquelle il a sacrifié tout, tout sans exception.

qui la réveillât. Que devoit-on faire ? Je n'en sais rien : voici ce qu'on a fait.

Une femme de condition, parvenue aux premiers rangs de la hiérarchie philosophique, est partie, vers la fin de Juillet, pour la campagne. En Philosophe éclairée, amie de la nature, c'étoit dans les vergers, dans les prairies, qu'elle alloit chercher des plaisirs purs & simples. Dans une de ses promenades *Angloises*, elle rencontre un vieillard à l'ombre d'un saule, qui....... mangeoit du pain.

Cela intéresse. » Eh ! bon jour, mon ami ; quel » âge avez-vous ? — Quatre-vingt ans ? — Quelles » sont vos occupations ? — Je suis vigneron depuis mon bas âge. — Etes-vous à votre aise ? » — Celui qui m'a mis au monde, m'a accordé » jusqu'ici le nécessaire, & j'ai confiance en lui. » — C'est très-bien, mon ami ; vous mettez sans » doute en pratique les leçons de votre Curé ? » — De mon Curé ! Madame, je ne le connois » point, ni ne veux le connoître. — Et d'où » vient l'éloignement que vous avez pour lui ? » — C'est que, semblable à ses confrères, il ne » cherche qu'à nous tromper & à nous séduire. » — Comment pouvez-vous penser ainsi de votre » Pasteur ? Est-ce qu'il ne vous donne pas bon » exemple ? — Il est aussi pervers que tous ses » confrères, & sa conduite prouve qu'il ne croit » rien de ce qu'il dit à ses imbécilles paroissiens. » — Vous me jettez dans le plus grand étonnement ! Qui peut vous avoir inspiré cette » façon de penser ? Elle n'est guère naturelle à

» un homme de votre état. — Le bon ſens, la » raiſon, la réflexion. — Savez-vous lire? — Oui, » Madame. — Et quel livre liſez-vous? — Je n'ai » qu'un livre qu'on appelle *Pope;* j'emploie tous » les momens de loiſir à le lire & à le méditer. » --- Vous n'en avez pas d'autres? --- Non, » Madame, ni ne m'en ſoucie. --- Vous ne croyez » donc pas à l'Evangile? --- Sornettes que tout » cela, je ne crois qu'à la nature. --- Etes-vous » marié? --- Je le ſuis, parce que mon tempéra- » ment ne me permettant pas de vivre ſans femme, » j'ai voulu, pour éviter tout ſcandale, me con- » former aux uſages reçus. --- N'avez-vous ja- » mais été à *Paris?* — Jamais, Madame. — Seriez- » vous bien aiſe d'y venir avec moi: rien ne vous » manquera, & vous reviendrez quand il vous » en prendra fantaiſie. --- Eh! qu'irais-je faire » dans cette grande ville? — Faire connoiſſance » avec de grands hommes qui ſont l'admiration » de l'univers, & dont la façon de penſer eſt » conforme à la vôtre: vous leur communique- » rez vos idées; ils vous feront part des leurs: » vous ſerez auſſi aiſe de les connoître qu'ils ſe- » ront charmés de faire connoiſſance avec vous. » Il eſt triſte que vous n'ayez que le livre de » *Pope:* ſuivez-moi au château; je vais vous » donner en attendant *Helvétius* & le *Syſtême de la* » *Nature*, &c. «

Soit que cette rencontre fût l'effet du haſard, & que la belle chercheuſe n'ait fait que profiter de l'occaſion; ſoit qu'elle ait trouvé le vieillard deſtiné à réaliſer le rôle du Vicaire d'*Emile*, à devenir le reſtaurateur de la philoſophie natu-

relle, comme le Chevalier de *Baudricourt* trouva autrefois la Pucelle *Lorraine*, parce qu'on l'avoit apoſtée, la propoſition fut bientôt agréée. Voilà la dame avec le *Porphire* villageois dans le même carroſſe, & l'on fouëte vers *Paris*.

Arrivés, Dieu ſait comme les laquais courent. Toutes les *Aſpaſies* du ſiècle, car celui de *Périclès* n'en eut qu'une, & nous en avons des milliers, autant que de *Socrates*, toutes ſe précipitent; les Philoſophes ſont mandés. On s'aſſemble, on raiſonne ſur le phénomène. Quoi! Madame, un payſan! Oui, Monſieur, un ſauvage. A quatre-vingt ans! Tout autant. Eh mais, Madame!.... Eh mais, Monſieur!.... Enfin il faut ſe rendre, & dans une congrégation tenue exprès, M. *d'Alembert*, tout bien conſidéré, s'écrie: *C'eſt le Philoſophe de la Nature;* tous les aſſiſtans répètent: *C'eſt le Philoſophe de la Nature*, & voilà mon homme conſacré par une inauguration ſolemnelle.

Obſervez qu'on lui avoit laiſſé ſon coſtume ruſtique, ce qui rendoit ſes ſaillies plus remarquables, & ſembloit juſtifier ſon titre.

Depuis ce moment, on le promène de table en table, de cotterie en cotterie: il n'y a pas de maiſon diſtinguée où on ne lui diſe:

Entrez, beau-pere, & chauffez-vous ici.

Les hommes le louent; les femmes le careſſent: il fait bonne chère par-tout; M. *Marmontel* a ſacrifié, pour lui donner un beau dîner, le pro-

duit de quelques-uns de ſes Opéras : la morale de *Béliſaire* eſt un des plats qu'on a ſervi, & le bon homme n'a pas manqué de ſe trouver entièrement de l'avis du Romancier ſur l'éternité des peines : l'objet ſur lequel il triomphe, dit-on, c'eſt ſurtout le ridicule du *Paradis* : c'eſt à ce prix qu'on lui en fait un en ce monde.

Il eſt vrai qu'il l'achete ; chaque repas eſt précédé ou ſuivi d'une repréſentation : tous les adeptes veulent jouir des tours, de l'agilité de cet animal curieux, & l'on ne le régale qu'après avoir vu ce qu'il ſait faire, ou avec l'aſſurance de le voir ; c'eſt une fatigue, ſans doute, que d'avoir à répondre à tant de queſtions ; mais il prend la ſienne en patience : un Philoſophe ſait mieux qu'un autre qu'il n'y a pas de plaiſir ſans peine.

Cependant comme ſes protecteurs, & probablement lui, font cas de l'argent, on s'occupe, dit-on, à lui faire un ſort ſolide. Si Madame *Geofrin* n'avoit pas quitté ce monde pervers, indigne de la poſſéder, on auroit un fonds tout prêt : elle auroit pu l'aſſocier à M. *d'Alembert*, à M. l'Abbé *Morellet*, & aux autres gratifiés par ſa générosité : mais ſi la bienfaiſance philoſophique eſt prodigue de dîners, que le maître ou la maitreſſe partagent, elle eſt avare de penſions qui ſe conſomment en l'abſence des bienfaiteurs : on a imaginé de lui en faire donner une par le Gouvernement ; on m'écrit que l'on travaille à l'obtenir ; il ne ſeroit pas impoſſible que l'on y réuſsît ; ces Meſſieurs ſont en poſſeſſion de ſe faire payer

par le Roi de tous les outrages qu'ils font à l'autorité comme à la religion.

Cela seroit incroyable, sans doute, si quelque chose en ce genre pouvoit l'être.

Ah! Philosophes, Philosophes! après de semblables scènes, vous sied-il de vous moquer des danses de S. *Médard*, des miracles de S. *François Xavier*; de déclamer contre les intrigues des *Confesseurs du Roi*; d'insulter dans toutes les occasions une société, que la tombe au moins devroit garantir de vos outrages, & qui, quand même elle seroit coupable de tous les excès qu'on lui impute, les auroit rachetés par des services réels rendus à la Religion, à l'Etat, aux Lettres; tandis que vous, qui surpassez les uns, ne pouvez vous glorifier d'aucun des autres, puisqu'au contraire vous détruisez la Religion, vous ne cessez de déclamer contre l'autorité, vous corrompez le goût!

Vous ne lancez pas de lettres de cachet: mais si l'on vous *en donnoit!*



CONSTANTINOPLE.

AU milieu des préparatifs effrayans qui se font de toutes parts pour soutenir, ou pousser la guerre avec vigueur, toutes les parties semblent cependant procéder avec une lenteur & une mollesse qui console un peu les vrais amis de l'humanité.

Les deux grosses flottes de *France* & d'*Angleterre*, ne se sont approchées que pour se saluer en quelque sorte : il semble qu'elles aient plutôt voulu donner un spectacle bruyant & pompeux aux habitans de la mer qu'en venir à une vraie bataille.

De leur côté les armées *Germaniques* n'ont presque jusqu'ici que l'apparence de deux troupes qui montent la parade en face l'une de l'autre : elle semblent se disputer uniquement la gloire de mieux exécuter les évolutions qu'on leur commande : c'est un combat de Tactique. S'il consomme beaucoup d'argent, il n'a pas jusqu'à présent fait verser beaucoup de sang : Dieu en soit loué. Les gazettes en sont moins intéressantes, & c'est dommage : mais enfin, il meurt peu de monde & c'est un grand bien.

Cela vaut mieux en tout sens que le début de l'autre guerre : il ne faut pas oublier que la premiere année (en 1757) il s'est livré sur environ cent lieues de terrein, neuf grandes batailles rangées, à chacune desquelles il a péri plus de monde qu'à celles d'*Issus*, d'*Arbelles*,

de *Zama*, de *Pharſale*, de *Philippe*, d'*Actium*, &c. & à toutes ces époques tant anciennes que modernes, d'extravagance comme d'humanité, qui n'en décidoient pas moins du ſort du monde : & ce qu'il y avoit de plaiſant, ou plutôt d'étrange, c'eſt qu'après cet entaſſement inoui de maſſacres, qui n'a point d'exemple dans l'hiſtoire, aucune des puiſſances qui y avoient pris part, ne poſſédoit un pouce de terrein de plus, ni de moins qu'auparavant.

Soit qu'on ſe reſpecte davantage aujourdhui ; ſoit qu'on veuille moins donner au haſard ; ſoit qu'au fonds les motifs de tous les armemens n'aient rien de bien preſſant, on ne tue guère ; tant mieux & tant mieux encore, mais mille fois tant mieux, ſi l'hiver, aidé des négociations, peut enfin diſſiper ces bataillons exterminateurs, comme il chaſſe les légions de chenilles & d'autres inſectes malfaiſans. Quel beau printemps que celui qui annonceroit à la nature déſolée le retour de la paix, avec celui du ſoleil, & rendroit aux campagnes les cultivateurs dont la guerre les a dépouillés !

Les *Ruſſes* & les *Turcs* ſont, à cet égard, encore plus ſages que leurs voiſins. Agités d'abord du même délire, ils en ont juſqu'à ce moment contenu les accès. Ils ne ſe ſont encore fait que des menaces, &, quelque choſe qu'il arrive, il paroît impoſſible qu'ils en viennent aux opérations ſérieuſes avant l'hiver. A juger même des diſpoſitions de la Cour de *Conſtantinople*, d'après un incident tout récent,

on pourroit croire, ou qu'elle redoute une rupture, ou qu'elle désire une conciliation.

Cette anecdote est intéressante, d'abord, parce qu'elle peut avoir en ce moment une grande influence; & ensuite parce qu'elle fournit à l'histoire une piece curieuse, un échantillon non suspect tout à la fois de l'administration, de la politique, & de l'éloquence ministérielle des *Orientaux*.

On sait ce que c'est que cette pantomime, ce badinage *Européen* que l'on appelle des *Négotiations*; ou des automates sous le nom de *Ministres*, d'*Envoyés*, de *Résidens*, répétent dans une cour, ce qui leur est dicté mot pour mot de deux cens lieues de là; où l'on feint d'avancer, quand on desire le plus de reculer; où l'on affecte d'autant plus de fermeté qu'on est plus près du découragement; où des hommes honnêtes, éclairés, vertueux, sont obligés par état de hasarder des mensonges, de discuter sérieusement des bagatelles, d'emploier avec obstination des prétextes, qui feroient rougir, rire, ou hausser les épaules dans les moindres affaires de particuliers; après avoir épuisé toutes les ressources de cet art merveilleux de la diplomatique, peu connu encore des graves *Ottomans*, le Ministre *Russe* a signifié qu'il n'avoit plus de pouvoir pour traiter: en conséquence il a demandé à la *Porte* un passeport pour quitter les terres de la domination *Turque*, lui & toute sa suite, ainsi que leurs effets.

Parmi nous autres, en pareille occurrence, on expédie avec fracas un, cent passeports au Ministre qui veut s'en aller : mais on a soin qu'il reste toujours dans le pays quelque petit négotiateur subalterne, inconnu, avec lequel on traite toujours sourdement, dans le tems même où les débats semblent le plus échauffés & le plus sanglans.

La magnanimité orientale ne connoît pas, ou dédaigne ces petits détours. Voici la réponse qu'elle a faite à la demande du représentant de *Pétersbourg*.

» Le Mémoire (1) présenté il y a quelques jours par M. l'Envoyé notre Ami, contenant la demande des Firmans nécessaires pour son voyage, & pour retourner auprès de sa Cour, a été premiérement remis au Grand-Visir, ensuite déposé au pied du Trône de sa Hautesse & est parvenu après aux illustres *Ulemas* & aux *Riglialis* de cet Empire à jamais durable. »

» Quoique M. l'Envoyé en remettant le

[1] Je crois devoir rappeller ici ce que j'ai déja observé autrefois dans le *Journal de Polique*, &c. C'est que quand je cite des pieces de ce genre, tirées d'une Langue que je n'entends pas, je les donne telles qu'on les trouve dans les papiers publics les plus estimés. Je ne vois pas qu'on leur reproche d'infidélités dans les traductions : les fautes de langue qui peuvent s'y glisser, sont une petite défectuosité : elle se trouveroit peut-être de même dans une traduction que je ferois faire exprès & je ne me permettrois pas davantage de les corriger, de peur d'altérer le sens.

Mémoire contenant l'*Ultimatum* de ſa Cour, ait déclaré le même jour, que depuis ce moment-là il n'attendoit plus de Plein-pouvoir & qu'il ne pouvoit ſe déterminer ſur rien au-delà de ce que cet *Ultimatum* renfermoit, cependant cet Empire à jamais durable n'a rien fait, qui fut contraire à la conſervation de la paix ou au maintien de ſon Traité; & quoiqu'il pût être vrai que M. l'Envoyé n'eût plus de Plein-pouvoir, cependant comme on pouvoit conjecturer de la Lettre écrite au Grand-Viſir par notre Ami le Feld-Maréchal, qu'il étoit diſpoſé pour la Paix, la *Porte* nomma deux vénérables Viſirs comme Miniſtres Plénipotentiaires, à qui la conſervation de la paix étoit recommandée, ainſi qu'on le fit ſavoir au Feld-Maréchal notre Ami.

Lors donc que la Cour de *Ruſſie* conſidérera la conduite modérée de cet Empire & fera attention qu'on n'y déſire que de remplir les Articles arrêtés & confirmés par ferment, & par conſéquent qu'il ne veut ſe conduire que d'une maniere propre à maintenir la Paix, notre Traité dans ce cas ſera conſervé ſans aucun changement; mais ſi elle a en vue de rompre la Paix, il en arrivera ce que le deſtin a décidé.

Cependant comme il ne s'eſt encore rien paſſé, qui puiſſe cauſer des ſoupçons, le déſir de M. l'Envoyé de partir, renferme conſéquemment un Déclaration de Guerre; & comme, dans le cas ou on le laiſſeroit partir, il eſt évident que l'on attribueroit à la Sublime *Porte* le premier pas, & que l'on débiteroit

de tous côtés, que, par le renvoi du Ministre, elle a déclaré la Guerre, en conséquence les Illustres *Ulemas* & les Ministres de cet Empire n'y peuvent consentir en aucune maniere.

Aussi long-temps que l'Empire *Russe* ne rompra point la Paix par des hostilités, aussi long-temps, ainsi qu'il a été fait jusqu'à présent, M. l'Envoyé sera traité par la Sublime *Porte* de la maniere qu'Elle traite tous les autres Ministres des Puissances qui vivent en amitié avec Elle. Mais s'il arrivoit que la volonté divine en eût autrement disposé, & que l'Empire *Russe* vînt à rompre le fil de l'amitié par une conduite hostile, il n'est cependant pas à douter qu'alors même la Sublime *Porte* ne traitât M. l'Envoyé avec toute l'humanité possible, ainsi qu'il convient à sa magnanimité. »

Cette piece est une source intarissable de réflexions, & peut être de sujets de surprise pour tout homme désintéressé, qui prendra la peine de la raprocher de toutes les sottises qui se débitent depuis si long-temps sur l'administration *Turque*, sur le despotisme *Oriental* ; sottises consacrées en quelque sorte, & devenues une espece d'article de foi philosophique, depuis qu'il a plu à un écrivain *Gascon* d'en faire la base d'un systême sur les *Loix*, en soutenant que dans tous ces vastes pays il n'y avoit point de *Loix*.

D'abord voiez cette gradation d'Autorités, ou de Conseils, pour l'examen d'un simple mémoire: voiez par quelles mains, & par com-

bien de mains il passe. Il est remis au *Grand-Visir* : c'est le Chancelier de l'Etat. Il est déposé aux pieds du *Trône du Sultan* : c'est le Général né de l'Etat. Il se rend ensuite devant l'Assemblée des *Ulemas* : ce sont les Docteurs de la Loi, les Guides, les Conseillers du Prince, les Représentans du peuple ; ce sont les vrais Chefs de l'Etat.

Prenez-y garde, si le *Sultan* est nommé dans l'énumération des dégrés qu'a parcourus le mémoire, il ne l'est plus dans le détail des opérations qui en ont suivi la remise. Partout c'est l'*Empire*, c'est la *Porte*, qui délibere, qui agit, qui représente, & non pas le Dominateur du Serrail. Quand on prend une résolution, c'est encore moins le *Sultan* qui la détermine : ce sont les Illustres *ULEMAS ET LES MINISTRES DE CET EMPIRE qui ne peuvent consentir* à un départ qui compromettroit l'honneur, la bonne foi de l'Empire.

Rapprochez ce titre incontestable, des déclamations de *Montesquieu*, de cette absurde définition du *Despotisme*, c'est-à-dire, dans son langage, du Gouvernement *Oriental*, & du *Turc* principalement ; où il est, suivant lui, de l'*Essence des choses*, qu'il n'y *ait jamais de Conseils*, que rien *ne soit examiné*, qu'un *seul homme sans regles & sans loix*, *entraîne tout par ses caprices* ; songez que le livre où sont posés ces théoremes aussi faux qu'extravagans est devenu l'alcoran d'une école plus nombreuse, plus enthousiaste, plus soumise à la parole du

maître, que ne le fut jamais celle de *Pythagore*, & vous conviendrez que *Ciceron* avoit bien raison, quand il a dit qu'*il n'y avoit pas de folie qui n'eut été soutenue par quelque Philosophe.*

En second lieu réfléchissons de bonne foi sur le ton de cette déclaration. On n'y voit point de verbiage, point de ces phrases de commis bel esprit, richement soudoyé pour mettre en beau langage des démentis insultans, auxquels on donne une tournure polie, ou des propositions simples qui en deviennent souvent inintelligibles. C'est ici l'expression naïve de la raison, de la sincérité. La *Russie* veut-elle s'en tenir au traité, il subsistera. veut-elle le rompre, le sort des batailles en décidera: mais jusqu'à sa réponse nous ne consentirons pas a une démarche qui sembleroit nous désigner comme les auteurs de la rupture.

Avouons que si, dans les derniers temps, la Cour d'*Angleterre* avoit tenu une conduite aussi sage, aussi vraiment politique, elle se seroit épargné à elle-même bien des regrets, & au reste de l'*Europe* bien des infortunes.

Enfin voyez comment se termine le rescrit dont il est question; avec quelle noble simplicité le Ministère *Ottoman* rassure l'Envoyé qu'il est forcé de retenir en quelque sorte captif: je ne sais si les circonstances ont quelque part à cette modération, il y a peu d'apparence.

Le malheur, la crainte, inſpirent de la foibleſſe, & énervent bien le ſtile, comme les projets ; mais ne donnent pas cette nobleſſe ſans enflure, cette naïveté touchante que je crois trouver dans la piece ci-deſſus.

D'ailleurs, les déſaſtres qui dans ce moment peuvent inquiéter la *Porte*, ne ſont que des calamités locales : elles ne ſont pas aſſez étendues pour avoir ſur ſa marche une influence auſſi active. Il y en a de deux ſortes, le renverſement de *Smirne*, & la contagion de *Conſtantinople*.

La cataſtrophe de la premiere de ces villes n'eſt qu'une répétition de ce qui eſt arrivé de nos jours à *Lisbonne*, à *Lima*, & plus anciennement à *Smirne* même, à toutes les cités bâties malheureuſement ſur des terrains où le feu qui en féconde la ſurface, en déchire les entrailles. Les tremblemens de terre ſont une maladie du globe auſſi indiſpenſable que la fievre, les coliques le ſont pour ſes habitans. Ses organes ſont auſſi ſujets à ſe déranger que les nôtres. Il faut bien que ſa ſanté ſouffre des altérations, puiſque les principes dont il eſt compoſé ſont ſujets, à des mélanges, à des fermentations dont il réſulte des effets tantôt ſalutaires, tantôt fâcheux Le grand mal eſt que nous ſoyons doublement victimes de cette double foibleſſe de tempéramment, de la notre & de celle de la mere qui nous porte.

Telle eſt la loi, non pas de la nature en elle-même,

mais de la nature modifiée, dénaturée, s'il eſt permis de le dire, par la ſociété. En raſſemblant ſur le même point, dans ces priſons qu'on appelle des villes, une multitude d'hommes, elle leur aſſure des jouiſſances qu'ils ne connoîtroient pas ſans doute, s'ils vivoient iſolés dans les campagnes; mais elle les y dévoue auſſi à des fléaux de toute eſpèce dont la vie ſolitaire les garantiroit. Dans cette derniere poſition le tremblement de terre le plus violent n'abſorberoit jamais deux familles. Amoncelées comme elles le ſont dans nos cités, il en engloutit des milliers: cela eſt naturel, mais ce n'eſt pas la nature cependant qu'il en faut accuſer.

Il paroît que la déſolation de *Smirne*, en ce moment, ſera miſe par la poſtérité au nombre des évènemens de ce genre qui laiſſent un long ſouvenir. L'état de cette ville eſt d'autant plus triſte que depuis pluſieurs années ſes habitans avoient épuiſé preſque toutes les ſouffrances auxquelles la politique a condamné les hommes: elle a vu la guerre civile dans ſon ſein. Dans les troubles de la *Syrie* & de l'*Egypte*, elle a payé cher ce voiſinage auſſi redoutable pour elle dans ces temps de tempêtes, qu'il avoit pu lui être ſalutaire, quand elle n'en tiroit, ou n'y portoit que les tributs pacifiques & bienfaiſans du commerce: Des brigans de toute eſpece l'ont rançonnée.

Dernierement même, au milieu du fracas de ſes murailles croulant de toutes parts, à la

leur de l'incendie qui dévoroit les débris accumulés sur le bord des gouffres nouvellement ouverts, on a apperçu un Forban armé, qu'il a fallu renvoyer avec de l'argent : les conjonctures sembloient rendre ce sacrifice impossible, il a été fait cependant avec empressement. En le refusant on exposoit la ville mourante au seul fléau peut-être qui lui manquât pour réunir toutes les manieres de périr que les établissemens humains peuvent redouter.

Le voleur avoit dans sa troupe des Satellites attaqués de la peste : plus terrible par cette escorte, encore que par ses armes, rien n'a coûté pour l'éloigner. Les habitans ont fouillé avec ardeur dans les ruines pour en arracher l'or qui devoit au moins leur épargner une infortune.

Ceux de *Constantinople* n'ont pas eu ce choix : la contagion s'y est manifestée, & s'y soutient encore, sans qu'on en ait démêlé l'origine : il faut l'avouer, c'est là la partie foible, la honte de cette administration, d'ailleurs facile à laver des nombreux reproches qu'on lui fait. Soit habitude, soit crainte de révolter par des précautions gênantes, un peuple au moins aussi libre, plus maître cent fois de ses chefs, plus Roi, que celui de *Londres*, & peut être de *Rome*; soit résignation à la providence, & soumission à ses décrets, comme on dit que leur foi l'ordonne, il paroît certain que les *Turcs* négligent la police efficace qui seule peut éloigner la peste, ou l'éteindre.

Ils n'interdisent point les communications. Ils laissent circuler le venin meurtrier : ils attendent la fin de ses ravages de la nature seule, & à cet égard ils sont bien au dessous des *Européens* : mais ils imitent les anciens. On ne voit pas que jamais chez ceux-ci les gouvernemens se soient armés contre un poison dont l'histoire nous apprend cependant que les explosions n'ont été dans tous les temps que trop fréquentes. Mais une remarque que personne, je crois, n'a faite encore, c'est que les pestes dont les annales du genre humain ont conservé le souvenir, n'avoient rien de commun avec le fléau de ce nom, qui ravage, ou du moins inquiete sans cesse l'*Asie*, & surtout les côtes de la *Méditerranées* soumises au *Croissant*.

Les pestes alors étoient des épidémies qui se manifestoient tout d'un coup, & parcouroient successivement le monde entier : il y avoit peu de siecles exempts de ces éruptions destructives ; mais quand elles étoient passées, il n'en restoit que la mémoire : on ne retrouvoit pas de foyer toujours tout prêt à les reproduire. Quelle qu'en fut la cause, à chaque fois il semble que ce n'étoit qu'une effervescence occasionnelle due au hasard, à l'intempérie des saisons, à une putréfaction extraor dinaire produite par des batailles , par des famines, par des chaleurs excessives ; toutes conjonctures où la mort engendroit la mort ; où d'un fléau terrible, naissoit un fléau plus terrible encore.

Aujourd'hui ce germe infernal ne se détruit plus. Enraciné dans le *Levant*, il s'y nourrit avec plus ou moins d'éclat. Il s'y développe, il s'y restraint, de lui-même, à ce qu'il paroît, sans que l'industrie humaine fasse rien pour l'extirper.

Ce n'est pas precisément sa perpétuité qui m'étonne, c'est le choix qu'il a fait de ce séjour. La police des *Anciens* pour s'en délivrer n'étoit pas plus parfaite que celle des *Turcs*, & cependant il respectoit leurs villes, ou du moins ne se permettoit d'y répandre qu'une infection passagere.

Toute l'*Asie* mineure, théatre & nourrice du luxe, de la magnificence, des voluptés de *Rome* ne lui produisoit que des délices & des esclaves. *Bysance*, inconnue, malgré les charmes & les avantages de sa situation n'excitoit ni l'admiration, ni l'effroi de l'*Europe*. Les vaisseaux que le hasard, & un commerce languissant y amenoient, n'avoient ni l'idée, ni le besoin de ces purifications incommodes qui ne sont pas toujours suffisantes pour écarter le danger. Comment est-ce le contraire aujourd'hui?

J'en suis d'autant plus surpris que si la police extérieure des *Ottomans* n'est pas plus capable que celle des *Perses*, des *Syriens*, des *Grecs*, des *Romains* de chasser la peste, quand elle est établie, elle offre au moins infiniment plus de ressources pour l'écarter avant qu'elle

se soit fixée. Ils ont bien moins de communication entre eux : ils font encore plus d'usage des bains, des ablutions : leur propreté est plus recherchée, plus minutieuse, leur sobriété est infiniment supérieure : leur vie plus douce, plus uniforme : quel motif a donc pu rendre leurs demeures plus susceptibles de recéler un venin qu'ils négligent autant, mais qu'ils ne négligent pas davantage ?

Qu'on ne me dise pas que ce sont les ruines dont ils ont surchargé les pays qu'ils dévastoient pour les conquérir : j'ai prouvé autrefois que ces ruines étoient peut-être le résultat de la dureté des matériaux que la terre offre en *Asie* à l'architecture, plutôt que la preuve d'une dévastation plus active à la fois, & plus indolente qu'ailleurs : mais au surplus l'*Italie* est dans la même position.

Ses campagnes sont également accablées de débris qui souvent les rendent inhabitables : ces grands monumens qui l'honorent encore sont également entourés des parcelles d'un bien plus grand nombre d'édifices également renversés; or la peste ne se loge pas dans ces marbres épars. La *Sicile*, la *Romagne*, la *Calabre* ne reçoivent pas de bubons de ces cavernes où l'eau stagne sans écoulement sur des pavés de mosaïque. Des reptiles impurs y rampent, & croassent sur l'albatre où les *Poppées*, les *Messalines* étaloient leurs charmes & leurs vices : mais cette dégradation, plus frappante au physique qu'au moral, n'a rien de redoutable. Le pas-

fant évite ces réceptacles odieux, mais il ne craint pas, si la curiosité ou l'ignorance lui en font franchir la barriere, d'en rapporter dans son habit, dans son sang même, des miasmes meurtriers capables d'empoisonner sa famille & la terre entiere.

La difficulté reste toujours. Pourquoi les *Anciens* & les *Turcs*, n'ayant rien fait pour prévenir la peste, n'étoit elle que passagere chez les premiers, & est-elle naturalisée chez les seconds ?

Au reste ce n'est peut-être pas à nous à faire des reproches aux *Turcs* sur cet article. Nous montrons, il est vrai, plus d'industrie, à l'approche d'un danger dont ils négligent trop de se préserver ; mais est-ce le seul qu'une police vraiment humaine pourroit prévenir ? N'y en a t-il pas, & plusieurs, sur lesquels nous croupissons dans la honteuse indolence dont nous faisons un crime aux *Osmanlis* ?

La *petite vérole*, par exemple, est elle beaucoup moins redoutable que la peste ? N'est-elle pas infiniment plus facile à exterminer ? Quels soins prenons-nous pour nous en défendre ?

L'inoculation a fait dans ces derniers temps beaucoup de sectateurs ! Mais un Médecin habile (1) a démontré qu'elle avoit fait encore plus de victimes, moins peut-être par elle-

[1] M. Paulet.

même que par ses suites ; par ce qu'elle fait à l'égard des bubons varioliques précisément ce que l'on cherche à empêcher quand il s'agit des pustules pestilentielles : elle les provigne, elle les multiplie ; on sauve un inoculé, je le veux croire ; mais s'il a une vraie *petite verole* à laquelle il échappe, il la répand dans des familles, dans des villages, dans des provinces entieres qui en auroient été exemptes, & dix mille personnes en périssent.

Quant à une autre maladie moins effrayante en apparence, par ce que les symptômes en sont plus secrets, mais plus terrible en effet, parce qu'elle se cache sous l'appas le plus séducteur ; parce que quoiqu'elle soit regardée comme le châtiment du vice, elle peut également frapper, & ne frappe que trop souvent l'innocence ; parce qu'une guérison imparfaite est un piege auquel la vertu peut être prise sans pouvoir s'en défier, ni même s'en garantir ; parce qu'un instant d'égarement peut être une source d'amertume, de malheurs, de crimes mêmes, puisque c'en est un, & un très-grand, que d'empoisonner la postérité, de mettre au jour une race abatardie, énervée, monument éternel de la dépravation, ou de l'infortune de l'un de ses auteurs : cette horrible peste ravage l'*Europe* entiere à nos yeux : elle y circule d'un bout à l'autre : elle est devenue une des traces par lesquelles nos armées constatent leur passage : c'est une des calamités ajoutées à celles que produit la guerre dont la liste sembloit ne pouvoir plus croître.

Les

Les précautions mêmes que la charité la plus tendre a ſuggérées dans ces cloaques de vices, de misères, d'atrocités en tout genre que l'on appelle des *Capitales*, ſont devenues un des plus ſûrs moyens de la répandre. Une bienfaiſance religieuſe recueille dans ſon ſein les fruits que la débauche abandonne après les avoir produits ; mais ces créatures innocentes, nées de l'oubli des devoirs, irrévocablement flétries par ce premier malheur, ſont des eſpeces de furies plus redoutables pour la famille paiſible, où elles trouvent un aſile, que le brigand forcené qui menaceroit de la piller. Elles y portent la contagion, l'opprobre & la mort.

Il ne faut qu'un *enfant trouvé* infecté pour empoiſonner ſa nourrice ; le mari eſt bientôt atteint du venin ; les autres enfans, les autres nourriſſons qu'ils pourront avoir ſe reſſentent également de cette affreuſe relation : la honte, l'ignorance, la pauvreté, ſont autant d'obſtacles invincibles à la guériſon, & ſouvent même la ſoupleſſe de ce *Protée*, qui, de l'aveu des Médecins les plus habiles, ſe dérobe aux yeux exercés.

Une fois gliſſé dans le ſang, ce n'eſt plus ſous ſa propre forme qu'il s'y perpétue. Il s'adapte à des infirmités moins malhonnêtes, & contre leſquelles, par une inconſéquence de la nature, il n'exiſte pas de reſſources auſſi actives que celle qu'elle nous a procurée contre lui. A l'abri, ſous ce déguiſement, il brave le ſpécifique efficace dont on ne fait point l'application, parce que l'i-

dée seule de l'employer révolte encore la pudeur, sur-tout chez le peuple, presque toujours victime des folies des grands, dont les suites s'étendent jusqu'à lui, & des préjugés que l'honnêteté lui fait conserver, tandis qu'il est sacrifié aux excès contraires.

Or, qu'avons-nous fait jusqu'ici, pour étouffer ce monstre aussi terrible que honteux? Nous avons pris le parti d'en badiner; la lèpre la plus épouvantable dont le genre humain ait jamais été affligé est devenue le fondement de nos plus plaisantes épigrammes, de nos contes les plus agréables, & nous insultons les *Orientaux*! & nous leur reprochons de n'être pas prévoyans!

POLOGNE.

S'il y a un pays qui ait rendu sensible la grande vérité si malheureusement méconnue dans notre *Europe*, que l'autorité non contredite engendre infiniment moins d'abus, & de dangers pour le peuple, que l'autorité combattue, c'est assurément la *Pologne*. C'est-là qu'il faut renvoyer les partisans de cet adage inconcevable de *Montesquieu*, que pour qu'un Empire soit bien constitué, il faut que *sans cesse le pouvoir y arrête le pouvoir*.

Toujours ravagée par ses Maîtres & par ses ennemis; toujours esclave avec les symptômes apparens & les convulsions de la liberté; toujours malheureuse, elle n'a pas encore trou-

vé le remede à sa maladie, même dans la derniere révolution qui vient de la dégrader. La raison en est simple; il a été administré par des mains qui n'avoient ni l'envie, ni l'intérêt de la guérir. On vouloit sa dépouille; & non pas son salut.

Loin de réunir dans une même main tout le pouvoir, opération seule efficace & capable de la sauver, on l'a encore divisé En incorporant aux Monarchies arbitraires qui s'enrichissoient à ses dépens, les portions qu'on en arrachoit, on a encore confirmé dans celles qu'on ne lui enlevoit pas, l'administration orageuse & turbulente qui a facilité la premiere soustraction : c'est le moyen assuré de réussir sans peine à une seconde, si jamais les circonstances en fournissent l'occasion. On semble y avoir conservé avec soin la semence des guerres civiles qui l'affoiblissoient; & le principe vénimeux qui la mettant hors d'état d'être jamais redoutable à ses voisins, la mettoient également dans l'impuissance de se défendre de leurs insultes.

Peut-être à la premiere vacance de leur Couronne, la partie de ses habitans à qui il a été permis de conserver le nom de *Polonois*, réfléchira-t-elle sur ses véritables intérêts; peut-être alors les Electeurs se défaisiront-ils de ce droit aussi illusoire que dangereux de se donner volontairement un Maître.

Il y a des abus sans doute dans la Monarchie héréditaire & absolue; mais mille fois

moins que dans la Monarchie élective & restrainte. L'histoire des élections & des aristocraties prouve qu'elles ne produisent ni plus de bons Princes que la nature, ni moins de despotisme que les trônes absolus. Elles ont seulement de plus tous les maux qui précèdent les choix, & qui suivent l'anarchie.

Quoiqu'il en soit, il s'agit maintenant d'une nouvelle *Diette*. Quels en seront ou les objets, ou les résolutions? Les démarches des deux Cours de *Constantinople* & de *Russie* y auront certainement la plus grande influence. Si elles entrent en guerre, il est presque impossible que les dévastations ne recommencent pas dans la *Pologne*, forcée de prendre parti, & menacée de se voir encore réduite à payer également les frais, soit de la guerre, soit de la paix.



BOHÊME.

Ce qui s'est passé de plus remarquable dans ce malheureux pays, dévoué le premier aux dévastations, c'est comme je viens de l'observer dans l'article précédent, qu'il ne s'y passe rien. L'immobilité de quatre grosses armées, assemblées à grands frais, pour se donner réciproquement le spectacle de leurs manœuvres, est une époque unique dans l'histoire: du moins je ne crois pas qu'il faille mettre au nombre des mouvemens militaires, ces pirateries odieuses, ces extorsions barbares exercées sans pitié, comme sans justice, sur des paysans indigens, sur des bourgeois désarmés, & légitimée par l'admirable

droit de la guerre, sous le nom de *Contributions*.

Il est vrai que quand on croit avoir le droit de tuer les propriétaires, on peut bien se permettre de voler leurs fruits & leur argent : j'avoue qu'on ne peut raisonner plus conséquemment. Ce qui me paroît merveilleux, c'est qu'en argumentant, en opérant ainsi, on semble encore rougir de reconnoître qu'il n'y a pas dans le monde de raison plus convaincante que la force, & de droit plus assuré.

Si ces ravages ne doivent pas être comptés parmi les opérations guerrieres, ils doivent tenir une grande place dans la liste des calamités produites par la guerre. Voici un petit échantillon des procédés d'une des troupes cantonnées dans la *Bohême*, sur un district de quelques lieues seulement. Suivant une Gazette de *Vienne*, les *Prussiens* ont enlevé :

A *Berchemberg*,	120000	florins.
	180	bœufs.
	2500	boiss. de froment.
	120	veaux.
A *Olschmits*, . . .	10000	rixdales.
A *Hirschberg*, . . .	14000	rixdales.
A *Hunenwasser*,	10000	rixdales.
	1400	boiss. d'avoine.
	150	chevaux.
	& les	taxes ordinaires.
A *Hanska*,	60	boiss. d'avoine.
	3000	rations de pain.
	7	tonnes de bierre.

A *Ossecq*,	60	bœufs.
	60	tonnes de bierre.
	30	b. d'org. mondé.
	30	boiss. de pois.
A *Neuschols*,	15000	rixdales.
	991	fl. par mois.
A *Neustadt*, . .	15000	rixdales.
A *Taube*, . . .	10000	rixdales.
A *Toplet*, . . .	20000	rixd.
A *Diex*, ...	20000	rixd.
A *Goab*, . . .	10000	rixd.
A *Billinstadt*, . .	12000	rixd.
A *Opperhentendorp*, .	2000	rixd.
A *Commotau*, . . .	20000	rixd.

Ce qui fait près d'un million, argent de *France*, enlevé tout d'un coup de ce territoire pauvre & resserré.

Observons que dans cette énumération déplorable ne sont pas compris les petits pillages particuliers; car en volant au nom du Prince, il est tout naturel que l'on grapille un peu pour soi : la destruction des édifices abatus pour les besoins, & souvent par les caprices du soldat, les mauvais traitemens personnels exercés sur ces faquins de sujets qui osoient

peut-être gémir en voyant détruire, incendier leurs demeures, ou ne pas marcher assez vîte en apportant leur argent ; & convenons que quand les peuples font des réjouissances pour des succès toujours précédés & suivis par de semblables désastres, ils sont, ou bien généreux, ou bien aveugles.

Jusqu'à présent rien n'autorise à conjecturer de quel côté panchera la balance des destinées ; mais si l'on en croit l'apparence & même des bruits fondés, cette espèce de guerre sédentaire ne pourroit manquer d'être funeste au Roi de *Prusse*, malgré l'avantage qu'il a de combattre dans le pays ennemi, & d'en tirer, comme l'on voit, des ressources très-abondantes.

D'après l'esprit militaire & politique qui regne aujourd'hui dans l'*Europe*, le métier de simple soldat n'est plus réellement qu'un métier : l'homme à qui les Souverains confient leurs plus précieux intérêts, n'est plus qu'un vil stipendiaire, presque toujours réduit par la débauche à cette profession dégradée ; l'artisan, le cultivateur honnête que l'on y dévoue quelquefois par violence, y porte ordinairement ou des regrets, ou du dégoût ; & s'il s'y attache il en prend l'esprit, qui est aujourd'hui celui d'indifférence, de légéreté, de curiosité.

Un misérable condamné à l'uniforme se trouvant nécessairement très-mal dans son service, s'imagine qu'il trouvera de l'adoucissement dans un autre : le desir d'en faire l'expé-

rience tourmente son imagination : il devient une véritable maladie, un besoin impérieux, qu'il satisfait souvent au péril de sa vie. Les ordonnances les plus cruelles n'ont encore pu mettre un frein à cette manie.

Elle est entretenue, fortifiée par l'inconséquence de tous nos Gouvernemens : ils punissent chez eux la désertion avec une rigueur beaucoup plus qu'inhumaine, & ils accueillent les fugitifs échappés du parti opposé ; ils regardent comme un gain pour eux une perte que l'ennemi remplacera le lendemain à leurs dépens.

Or, de toutes les Puissances de l'*Europe*, il n'y en a point qui semble faire plus de cas de ces recrues accidentelles que le Roi de *Prusse*. Le principe de sa tactique étant, que dans les batailles, ce n'est pas l'individu qui agit, mais la troupe ; & sa discipline lui assurant le moyen de forcer une troupe entiere à suivre l'impulsion qu'il lui donne, il regarde comme peu intéressante pour lui la disposition intérieure du soldat qu'il commande. Il ne s'embarrasse pas beaucoup du penchant de l'ame, pourvu que le corps fasse à temps la manœuvre prescrite.

En conséquence tout être qui a deux bras, deux jambes, deux yeux, & deux oreilles, avec une constitution robuste, lui paroît excellent pour faire un *Soldat*. Aussi ses armées sont elles un assemblage de toutes les nations : il les entretient aux dépens même de ses ennemis. Quand la bonne volonté ne

lui amène pas assez de stipendiaires étrangers pour remplir les vuides de ses bataillons, il en prend indifféremment par-tout où il se trouve.

Nous l'avons vu dans la derniere guerre enrôler des *Saxons* attachés à leur Prince, qu'il dépouilloit, & avoir des succès avec ces machines humaines, étonnées, quand elles avoient le temps de réfléchir, d'avoir contribué à des victoires qu'elles détestoient.

Cette méthode étoit celle d'*Anibal*, d'*Agathocle*, & de plus d'un grand Capitaine, avec qui sans doute *Fréderic* peut bien se comparer: mais si l'expérience a prouvé qu'elle pouvoit être bonne un jour d'action, cette même expérience fait voir aussi qu'elle est dangereuse dans la longue durée d'une campagne entiere, & qu'elle peut coûter en détail, au Général, plus qu'elle ne lui vaut dans le seul jour où il a lieu de s'en applaudir.

Agathocle avec des régimens ainsi composés se trouva tout d'un coup sans armée; victime de son propre systême, il fut réduit à fuir au milieu de ses triomphes, des enseignes devenues subitement étrangeres, & des soldats qui n'ayant aucune raison de lui être attachés, méconnurent ses ordres dès qu'ils purent le faire impunément.

Annibal, si pourtant il en faut croire le romancier *Plutarque*, redoutoit de ses propres troupes des trahisons encore plus inquiétantes.

Réduit à trembler pour sa propre personne, il n'avoit d'autre moyen pour assurer sa vie, que de se déguiser sans cesse, & de se rendre méconnoissable par des métamorphoses successives. Quoique cette historiette soit très-ridicule & très-peu vraisemblable, il est cependant aisé de croire que le chef d'une armée composée comme celle des *Carthaginois*, de mercenaires ravis de toutes parts, ne devoit pas être fort tranquille sur l'obéissance de ses bataillons.

Le Roi de *Prusse* n'est pas obligé, comme le vainqueur de *Cannes*, de changer tous les jours de perruque & d'uniforme : il n'a pas à craindre de se voir abandonné tout d'un coup généralement comme le Héros *Sicilien* ; mais les précautions qu'il prend en temps de paix comme en temps de guerre, pour retenir autour de ses drapeaux les captifs qu'il y a enchaînés, prouvent quelle opinion il a lui-même de leur fidélité, quel usage ils feroient de la liberté s'il la leur rendoit.

C'est une situation triste pour un Général de songer qu'il n'a autour de lui que des cœurs aliénés, & qu'il ne peut être servi que par des bras esclaves.

Ses camps sont, comme ses villes, de véritables prisons. Les troupes légères à qui il en confie la garde, ont un double emploi ; elles servent tout à la fois à écarter l'ennemi qui voudroit les surprendre, & à y repousser les défenseurs toujours tentés de les abandonner.

Aussi ce genre de service peu estimé jusqu'à lui, est-il devenu dans son systême la partie essentielle des manœuvres militaires : il n'y admet que des sujets naturels. C'est un emploi de confiance qu'il honore particulierement, & celui auquel il attache le plus de récompense : ce sont des géoliers qu'il encourage.

Malgré leur vigilance il est cependant difficile, & même impossible qu'il ne se fasse, surtout dans une position comme celle où il se trouve aujourd'hui, un écoulement perpétuel de ses armées à celles de ses ennemis.

Dans une guerre sanglante, au milieu d'une suite d'évènemens bruyans qui se succèdent avec rapidité, le soldat n'a pas même le temps de réfléchir ; il est sans cesse, ou enyvré du fracas de la victoire, ou abatu par la honte de la défaite : vainqueur il rougit de s'aller joindre à des drapeaux humiliés : vaincu il est distrait par la longueur des marches, contenu par les soins que l'infortune rend plus actifs, honteux même de ne porter dans un camp étranger que l'opprobre dont son parti a été couvert la veille. Quelque peu attaché qu'il y soit, il remet au lendemain à le quitter.

Mais, dans une position paisible, en quelque sorte, réduit à contempler de sang froid l'ennemi qu'il ne combat point, & qui n'a ni acquis, ni perdu la supériorité, pour peu qu'il ait d'éloignement ou même d'indifférence pour le service auquel on le retient, il est impossible

que la tentation ne lui vienne pas de voir ce qui se passe dans l'autre.

Or, la soldatesque de toutes nos armées, n'étant, comme je l'ai dit, composée que d'individus absolument étrangers aux querelles pour lesquelles on les sacrifie, dès que deux camps s'approchent, il faut nécessairement qu'il s'y ouvre en quelques points une communication secrette, par laquelle il se fera un échange de mécontens, de curieux, d'esprits volages : ils passeront de l'un à l'autre, ou par vengeance, ou par desir de voir, ou simplement par envie de changer : mais dans cette espèce de transfusion le désavantage sera pour celle des deux Puissances qui aura dans son enceinte le plus de sujets susceptibles d'être mus par quelques-uns de ces motifs.

D'après ce que je viens de dire, il est bien évident que c'est là la position du Roi de *Prusse* : c'est donc pour lui que la forme de la guerre actuelle, si elle dure, doit être plus ruineuse. Aussi dans l'art terrible où il est devenu un si grand maître, a-t-il toujours été jusqu'ici l'agresseur : depuis qu'il est monté sur le théâtre de la gloire, c'est sur-tout par la guerre offensive qu'il s'est distingué. Son inaction, sa patience d'aujourd'hui est une des plus fortes raisons qui me paroissent justifier l'espérance d'un accommodement prochain.

Le petit tableau par lequel j'ai commencé cet article, fait voir combien cette concilia-

tion feroit à fouhaiter pour les peuples, & par conféquent pour les Souverains. Si les *Autrichiens* pénètrent dans les Etats de leurs adverfaires, ils ne manqueront pas d'ufer des mêmes prérogatives, puifque rien n'eft plus jufte, fuivant les principes d'Ifaac *Grotius*, & de la raifon perfectionnée par la Philofophie. Mais les millions que les *Pandours* enleveront aux *Saxons* & aux *Brandebourgeois* ne retourneront pas dans la poche des *Bohémiens* réduits à l'indigence par le Général *Knoblanch* & fes Collegues. Eh Meffieurs, arrangez-vous.

Deux hommes paffoient fous un oranger couvert de fruits. Une de ces pommes d'or fe détache : le plus lefte des voyageurs la ramaffe : il alloit la manger. L'autre s'écrie que c'eft violer toutes les loix ; que c'eft déroger au droit du propriétaire de l'arbre, & qu'il l'empêchera bien ; le premier foutient que par tout pays il eft permis de ramaffer & de manger une orange tombée.

Ils alloient fe battre, quand un vieillard témoin de la querelle dit à celui qui crioit le plus : Ah oui, c'eft une chofe affreufe que d'avoir ramaffé cette orange ! mais feroit-ce encore une injuftice, fi l'on vous en donnoit la moitié ? Ils firent la paix.



RUSSIE.

En attendant que la lumiere fe faffe dans

les démêlés, entre cette Cour & la *Porte*, la *Czarine*, curieuse de toutes les espèces d'expériences, & avide toujours de les faire en grand, a commandé à *Paris* un fanal à *reverbère* qui doit, dit-on, effacer tout ce que l'art d'illuminer à jamais produit en ce genre. On prétend que pour y travailler il a fallu construire un attellier exprès : quand cette machine sera à sa perfection & en place, elle sera vue de douze lieues. C'est du moins ce qu'assure l'entrepreneur : j'en doute.

D'abord, la force avec laquelle une surface courbe & polie peut réfléchir les rayons du feu terrestre, est bornée par la nature même de ces rayons. Ils ne nous éclairent pas comme ceux du soleil. Ceux-ci nous parviennent verticalement, direction qui, jointe à la force prodieuse avec laquelle ils sont lancés, les porte à des distances que l'imagination a même peine à concevoir. Les émanations de notre feu, celles du moins qui frappent nos yeux sont latérales, & par conséquent infiniment plus foibles : jaillissant de côté, dans un sens directement contraire à celui où se porte l'activité du tourbillon qui les produit, ce n'est, en quelque sorte, que par hasard que nous les recueillons, & qu'elles nous deviennent utiles. En les recevant sur une glace, ou sur une lame de métal polie, on peut les rassembler, augmenter leur énergie jusqu'à un certain point, éblouir même nos organes à une distance peu éloignée ; mais en les réunissant en faisceaux on ne leur donne pas la puissance

de parcourir plus de chemin que leur foibleſſe n'en comporte : ils agiront plus violemment dans la courte enceinte où ils ſont circonſcrits par leur nature ! Mais ils n'en deviendront pas plus capables d'en franchir les limites.

Or, cette enceinte, l'expérience funeſte des incendies prouve qu'elle eſt bien loin de s'étendre à douze lieues. La lueur des volcans & même celle des éclairs, l'une lancée d'un foyer bien plus vaſte que ne feront jamais tous les fanaux des hommes, l'autre compoſée d'une matiere bien plus ſubtile que la flamme dont nous animons nos réchauds, parcourent à peine une ſemblable carriere ; ou ſi elles y parviennent ; c'eſt à l'aide de la hauteur dont elles partent, ſeconde obſervation qui me ſemble démontrer l'impoſſibilité du ſuccès de l'entrepriſe dont il s'agit.

Perſonne n'ignore que d'après la convexité du globe, on ceſſe ſur terre & ſur mer, d'appercevoir les objets long-temps avant qu'ils ſoient aſſez loin pour n'être plus apperçus. Pour en prolonger la ſenſation il faudroit ou rendre droite la ligne ſur laquelle ils ſe meuvent, ou élever le plan ſur lequel eſt l'obſervateur, en raiſon de ce qu'il ſe plongent dans la courbure qui les fait gliſſer loin de lui.

C'eſt par cette raiſon que vous voyez dans les ports, au départ d'un vaiſſeau, les femmes, les maîtreſſes, les enfans, les amis des matelots embarqués, les ſuivre de l'œil ſur le rivage où

ils viennent de les embrasser ; puis, quand ils les perdent de vue, monter sur des jettées où ils les saisissent de nouveau, & enfin reculer jusques sur les dunes, qui leur rendent encore pour quelque momens une illusion chere à leur tendresse ; mais quelque élevé que soit ce dernier asile, à deux, trois lieues au plus, tout s'évanouit. Qu'on juge de l'élévation qu'il faudroit donner au fanal dont il est question, pour en répandre l'influence dans une circonférence de douze lieues de rayon, en supposant encore qu'il put remplir cet espace d'atômes lumineux.

On y parviendroit peut-être s'il existoit dans la nature une matiere combustible qui donnât assez de flamme sans fumée, & une flamme que l'art put maîtriser, à la pointe de laquelle il put imprimer une direction oblique, à volonté. Alors en recevant cette piramide éblouissante dans une calotte bien polie, & fixée sous un angle déterminé, il n'est pas douteux qu'à l'aide d'une tour très-exhaussée, ou d'une haute montagne on ne pût donner avec la lumiere terrestre des signaux à une distance presque indéfinie.

Les rayons agiroient comme ceux du soleil, & seroient reflêchis de même, à la seule différence que partant de bas en haut, ils seroient renvoyés du haut en bas, au lieu que ceux de cet astre ont d'eux-mêmes une marche, & reçoivent de l'art une révulsion opposée : mais le résultat seroit le même, proportion gardée entre les élémens du petit astre allumé

par

par un ingénieur sur les côtes de la *Baltique* ou de l'*Océan*, & ceux du grand fanal qui réchauffe, anime toute la nature.

Comme malheureusement cette matière n'existe pas, il faut donc, à mon avis, renoncer à ces projets, comme à tant d'autres, qui flattent l'imagination & la trompent. Celui-là peut d'avance être mis avec l'idée de faire du mont *Athos* un géant, tenant une ville d'une main, & de l'autre une coupe qui verseroit dans la mer toutes les eaux de la montagne ; peut-être même, avec le transport exécuté, mais très-peu utile, très-peu magnifique, très-peu estimable, du rocher énorme donné pour base à la statue de *Pierre-le-Grand*.

Au défaut de cette illumination physique, la même Souveraine en a entrepris une morale, bien plus utile en apparence, & dont sa fermeté, comme son génie élevé semblent garantir la réussite. C'est un corps de Loix, une Jurisprudence nouvelle & raisonnable ; l'art de concilier ensemble la justice & la propriété, le desir d'avoir dans les uns, & le droit de ne pas perdre dans les autres ; enfin, le pouvoir qui ne veut guère connoître d'entraves, & la sujettion qui trouve toujours les siennes trop pesantes.

Il paroît depuis peu un essai de ce Code, qui mérite une attention particulière. Je ne tarderai pas à en rendre un compte détaillé.

ITALIE.

Florence. Ce petit Etat a été autrefois rival d'*Athènes*, dans tout ce qui ne dépend pas de

la force, comme *Athènes* l'a été de *Rome*. Les arts y ont fleuri de même. L'*Italie* & l'*Europe* lui ont dû l'éclat qui a fait briller le seizième siècle.

Mais ayant trouvé un *Pisistrate*, & point d'*Aristogiton*, il a perdu sa liberté sans retour: devenue d'abord la dot d'une bâtarde; sacrifiée par un Pape, entaché lui-même du soupçon d'illégitimité; a l'ambition d'agrandir sa maison, la *Toscane* est, peu-à-peu tombée dans une obscurité à laquelle, après tout, elle a peut-être plus gagné que perdu. Il y a long-temps que j'ai osé le dire: les peuples sont toujours malheureux quand ils figurent avec splendeur dans l'histoire.

Ce pays recouvre maintenant une autre espèce de célébrité, plus propice que celle qui résulte des succès, dans la politique, dans la guerre, & même dans les arts. Il donne à l'*Europe*, comme la *Russie*, l'exemple d'une législation sage & réfléchie, aussi éloignée de la licence, que de la tyrannie; il nous enseigne à tâcher de nous défaire de cette rouille *Gothique* qui couvre & ronge encore tous nos établissemens, & même de la soumission servile à des institutions défectueuses, adoptées par les *Romains*; mais dont l'éclat de leur nom ne devroit pas faire oublier le vice.

Il est affranchi déja de cette servitude aussi folle qu'onéreuse, connue sous le nom de *Droit de chasse*, droit absurde & inique en lui-même, qui n'avoit peut-être cependant point d'inconvénient sensible quand il ne se développoit que

dans les marais de la *Germanie:* exercé ſur des animaux féroces, par des hommes plus ſauvages qu'eux, commun à toute la horde, n'ayant rien d'excluſif; c'étoit un patrimoine univerſel: c'étoit le moyen de vivre; chaſſer, pour un *Germain*, étoit cultiver ſon domaine, & non pas dévaſter celui d'autrui.

Mais quand ces *Iroquois* de l'*Europe* eurent franchi la barrière que leur oppoſoit le Rhin, & arraché à l'Empire mourant ſes plus belles Provinces, voulant réunir les jouiſſances des pays civiliſés qu'ils uſurpoient, avec les habitudes de leur ancienne vie errante & dévouée aux rapines, comme au meurtre, ils conſervèrent la chaſſe.

Mais ce ne fut plus une pâture utile & une reſſource excuſable qu'ils y cherchèrent. Cet exercice devint l'amuſement du luxe; il fit partie des diſtractions de l'ennui & de la volupté; & comme l'opulence devient bientôt auſſi molle qu'avare, ils ne voulurent ni aller chercher bien loin les victimes de leur ſanguinaire oiſiveté, ni avoir l'embarras de les nourrir: c'eſt à leurs nouveaux ſerfs qu'ils en imposèrent la charge: c'eſt dans leur voiſinage qu'ils les retinrent, de ſorte que par-tout où il y eut un de leurs repaires, il y eut des animaux privilégiés, autoriſés à dévaſter les campagnes, & deſtinés à périr excluſivement par les mains des chefs de la nation.

Cette prérogative devenue une marque de diſtinction, n'a pas manqué auſſi de paroître précieuſe & chère à la vanité; uſurpée par tous les

petits tyrans qui s'approprièrent dans les siècles suivans des pièces de la Couronne, elle a été considérée comme une propriété que la loi devoit défendre ; & l'on a perverti cette gardienne de la sécurité publique, au point d'en faire la sauve-garde, la caution d'un droit barbare qui la trouble.

C'est une chose affreuse que le Code des chasses de toute l'*Europe*. En *Angleterre* une loi qui n'est pas révoquée, prononce la peine de mort contre le braconage exercé dans les forêts royales. En *France*, la législation moins rigoureuse en apparence, mais plus cruelle en effet, parce que ses menaces sont réalisées, condamne le coupable au fouet & aux galères. Un homme qui n'a commis d'autre délit que d'arrêter un lièvre qui ruinoit son jardin, se trouve enchaîné dans ce séjour du crime, à côté de celui dont le forfait est d'avoir vendu une livre de sel & de tabac.

Nous avons une de ces loix qui s'exprime même avec un sang-froid, un mépris pour le nom d'homme, qui fait frémir. Le paysan surpris avec un fusil aux environs d'une remise, sera arrêté, dit-elle, *ET MENÉ FOUETTANT tout autour du buisson* où il aura été trouvé. Ce prononcé inhumain, qui le croiroit, a été promulgué au nom du sage, du bon *Henri IV*; de celui qui vouloit que chaque paysan eût la *poule au pot*. Il est donc bien facile d'égarer les meilleurs Rois, & de dire sous leur nom ce que leur cœur défend!

Le nouveau Législateur de la *Toscane* a affranchi ses Etats de ce joug honteux. Il n'a pas ôté la chasse aux Seigneurs ; mais il l'a permise aux rôturiers : or, rendre commun un droit de cette espèce, c'est le détruire.

Cette opération bien simple répond à une des plus fortes raisons employées par les partisans de la rigueur des peines contre le braconage : il rend, dit-on, le paysan oisif & voleur : une pièce de gibier tuée sans peine lui vaut plus qu'une journée pénible : il s'accoutume à cette subsistance aisée ; & quand elle vient à lui manquer, il n'est plus qu'un fainéant dangereux.

Voilà ce que dit un Robin, Seigneur de paroisse, pour tâcher d'étouffer le scrupule qui s'élève dans son ame, quand, pour venger ses lièvres, il envoie un paysan-chasseur aux galères.

On ne songe pas que c'est précisément l'abondance du gibier qui lui donne cette tentation funeste. Rongé par le lièvre qui vient à sa porte ravager ses choux, par la perdrix qui gratte & dévore ses semences, il a, en les tuant, le double plaisir de se venger, & de s'indemniser : mais c'est la défense de les tuer qui les multiplie ; une fois supprimés où se formera-t-il des braconiers ?

La table des *Apicius* en sera moins honnêtement garnie : les *Capitaineries* seront moins lucratives ; je l'avoue : mais aussi il y aura aux galères moins de bancs surchargés d'innocens ; la

société aura moins de larmes à verser sur les méprises déplorables de la législation.

Il restera aux riches voluptueux la ressource de leurs parcs : ils auront, comme les *Romains*, des ménageries : ils éleveront des perdrix comme des poulets : ils ne perdront que le plaisir d'assassiner, & les victimes de la gloutonnerie cesseront au moins de profaner les apparences de la liberté par une indépendance servile qui ruine la campagne, flétrit le cultivateur, & ne les sauve pas elles-mêmes du massacre.

L'exemple de la *Toscane* prouve que cette réforme est possible.

Un objet où elle mérite également de nous servir de modèle, c'est cette peine plus légère, & presque toujours appliquée à des délits bien plus graves, connue parmi nous sous le nom de *Bannissement*. Si la sévérité contre la chasse illicite nous a été transmise par nos ancêtres, l'exil employé comme châtiment juridique est une imitation des *Romains*, & c'est encore de notre part une méprise.

Dans l'origine de la République, & plus encore dans ses beaux jours ; la qualité de citoyen étant une association à la Souveraineté, priver par l'exil un homme du pouvoir de l'exercer, c'étoit le dégrader, le détrôner, & par conséquent le soumettre à une peine terrible : il n'est donc pas étonnant qu'elle ait paru suffisante aux Législateurs *Romains*, même contre de grands crimes.

La défense d'ôter la vie à un citoyen que l'on pouvoit ainsi priver de la couronne, étoit peut-être une marque d'indifférence plutôt que de respect ; on le croyoit plus maltraité par la perte de ses prérogatives politiques, qu'il ne l'auroit été par celle de la vie.

Sous les Empereurs, quand les noms de *Rome*, de *Cité*, ne furent plus que de vains titres, on conserva les usages de la République, comme les formes extérieures du Gouvernement : mais on aggrava les peines. Jusques-là l'exil n'avoit été qu'une expulsion hors de la Capitale, ou de l'*Italie*. On abandonnoit au coupable, ou du moins à celui qu'on traitoit comme tel, le choix de sa retraite.

Les despotes héritiers des *Césars* ne lui laissèrent plus cette consolation. On lui marqua le lieu où il falloit qu'il se rendit : on assigna même des isles spécialement flétries par cette destination odieuse : on en fit des *prisons* d'Etat. Ce fut sur-tout aux victimes des caprices, des intrigues de la Cour qu'elles furent appropriées. La *Bastille* & la *Sibérie* datent de loin.

Il ne fut plus question de ces formalités & de ces ressources, quand la chûte de l'Empire eut couvert l'*Europe* de ses décombres. Parmi ce tas de ruines s'élevèrent tous les sauvageons sur lesquels les tiges politiques qui subsistent aujourd'hui, ont été greffées. Mais il étoit difficile de songer à établir une Jurisprudence criminelle entre des hommes chez qui l'épée étoit regardée comme une procédure, dont la Loi, pour savoir

ſi un homme étoit innocent, lui ordonnoit de ſe battre contre l'accuſateur.

Le haſard ayant fait retrouver la compilation de *Juſtinien*, & les hommes, las de la folie du duel, ayant cru les extravagances du *Digeſte* préférables, peut-être parce qu'elles étoient nouvelles pour eux, on les étudia, on y chercha des règles de conduite, des axiômes de Juriſprudence.

On y trouva les mots d'*interdiction du feu & de l'eau*, de *déportation*, &c. ils donnèrent l'idée d'une excluſion, d'une expulſion que l'on crut devoir adopter; mais on oublia que chez les *Romains* même, elle s'étoit pervertie, dénaturée; qu'après avoir été d'abord la plus grande rigueur poſſible contre des Souverains, elle étoit devenue une privation arbitraire prononcée contre des particuliers, ſouvent innocens à l'égard de la ſociété, & victime des ſoupçons du deſpotiſme. On en fit une peine juridique, applicable à des délits moins ſérieux que ceux qui paroiſſoient mériter la mort, une eſpèce d'intermédiaire entre le dernier ſupplice & l'impunité. Les Juriſconſultes ſe crurent de grands hommes, & au moins les ſucceſſeurs des *Romains*, en ſuggérant aux Juges de chaſſer par arrêt, de leur territoire, l'homme qu'ils n'oſoient envoyer au gibet : c'eſt ce qu'on appella le *Banniſſement*.

On y joignit, toujours d'après les conſtitutions *Romaines*, ridiculement contrefaites, le badinage indécent & ſcandaleux de la *Fuſtigation*,

avec la flétriſſure affreuſe de la *Marque ;* rigueur que les *Romains* n'exerçoient que contre les eſclaves, c'eſt-à-dire, contre des êtres dépouillés des droits de l'homme, & que nous employons ſans ſcrupule contre la claſſe malheureuſe, à qui nous oſons dire que nous les avons rendus ; rigueur inſoutenable dans tous les cas ; inutile quand elle eſt juſte ; criminelle quand elle ne l'eſt pas ; & il arrive très-ſouvent qu'elle ne l'eſt pas ; rigueur enfin qui n'eſt vraiment qu'un piège tendu aux Adminiſtrateurs de la Juſtice.

L'adouciſſement apparent de la peine eſt une ſorte de piège, dont la vertu pareſſeuſe, ou ſévère, ne ſe défie pas aſſez dans les Tribunaux ; un Juge honnête, mais inappliqué, ou dur, balance moins quand il s'agit de flétrir un homme, que s'il étoit queſtion de l'envoyer à la roue : & parce qu'il ne l'égorge pas, il s'imagine preſque lui faire grace.

La Juriſprudence qui, dans les matières criminelles ſert plus à endurcir les Juges qu'à les éclairer, a même imaginé des *demi-preuves*, qui juſtifient, ſuivant elle, ce demi-ſupplice. Un homme eſt accuſé d'un délit, qui, ſuivant les loix, mérite la mort : il y a contre lui de forts indices, mais point de démonſtration : on le *marque*, on l'envoie aux galères, pour ſe tirer d'embarras.

On ne ſonge pas que quand il s'agit de l'honneur ou de la vie, il n'y a pas de milieu entre l'évidence, ou la nullité. Une preuve eſt complette, ou elle n'exiſte pas.

Les exemples des erreurs, ou de la légéreté en ce genre, feroient innombrables, & ceux des réparations font très-rares. La trop célèbre cataftrophe de ce malheureux *Langlade*, n'eft-elle pas le fruit de cette précipitation criminelle ? S'il étoit convaincu, il falloit le livrer au bourreau: s'il ne l'étoit pas, il falloit l'abfoudre.

Je raconterai bientôt, avec des détails, une autre méprife bien plus effrayante encore par elle-même & par fes circonftances, commife par les Parlemens de *Dijon* & *Douay*, contre un Abbé *Debroffes*, condamné, comme *Empoifonneur*, & livré feulement à *la marque* ; l'infortuné vient de mourir fans avoir pu, en trente ans de follicitations infatigables, non pas conftater fon innocence, trop clairement démontrée, mais la faire reconnoître.

Le Parlement de *Paris* vient, il eft vrai, de réhabiliter *Remi Baronnet*, habitant d'un village de *Champagne*, fouetté, marqué, détenu aux galères pendant cinq ans; mais cette Juftice tardive prouve une horrible iniquité antérieure. L'Arrêt qui le déclare innocent, couvre-t-il l'ignominie creufée avec le feu fur fon épaule ?

Quelques Jurifconfultes difent que la *Marque* eft utile, en ce qu'en cas de récidive, la Juftice n'a pas befoin d'apporter tant d'égards à l'examen du procès & à la condamnation du coupable; mais ils oublient une chofe importante. C'eft de donner à cette Juftice le fecret de l'infaillibilité : car fi la première condamnation a été légère, la feconde devient un véritable affaffinat.

Les mêmes hommes prétendent que l'application de la *Marque* ne doit jamais donner de remords aux Juges, parce que, disent-ils, l'expérience a prouvé que ces demi-pendus revenoient toujours au gibet, & que tôt ou tard ils fournissoient matière à l'office complet du bourreau. Ainsi, en ordonnant cette opération, les Juges sont comme les pêcheurs, qui, ayant pris du petit poisson, le lâchent, pour lui donner le tems de grossir, & de valoir la peine d'être repris.

Et est-il bien étonnant que le succès confirme presque toujours leur horrible spéculation ? Que veut-on que deviennent ces victimes dérobées au glaive de la Justice, quoiqu'à jamais dégradées par le scéau même de son indulgence ? La législation ne paroît-elle pas plutôt par cette manœuvre les dévouer spécialement au crime, que les punir d'en avoir contracté le goût ? Cette cérémonie n'est-elle pas une espèce d'initiation publique à la scélératesse, dont elle imprime le caractère ineffaçable ?

L'homme ainsi dégradé, portant sans cesse sur sa personne la preuve d'une condamnation, & dans son cœur la honte, le desir de la vengeance plutôt que le remords, se croit exclus du retour même à la vertu. Ce retour exigeroit une vie laborieuse, dont l'habitude & l'opprobre gravé sur son corps, l'éloignent également. Il sait qu'il ne peut mériter aucune confiance ; & que s'il l'obtient un moment en se cachant, il la perdra aussi-tôt qu'il sera découvert. Il ne voit plus de moyen pour gagner sa vie, que de continuer le brigandage dont les suites la

lui rendent si amère. Lui ouvrir les portes de sa prison, c'est déchaîner un tigre furieux & incorrigible. Le pousser au-delà des frontières de l'Etat où la Justice croit lui avoir fait grace, c'est faire aux Etats voisins un bien funeste présent, & leur jetter, en quelque sorte, le crime tout armé, prêt à les ravager.

Voilà ce qu'opère le *Banniſſement* ou les *Galères* à terme, &c. Cette police est d'autant plus absurde, que chaque Juge ne bannissant que de son territoire, chaque Tribunal ne pouvant étendre la peine au-delà de son district; & un grand Royaume tel que la *France* étant divisé en une infinité de portions judiciaires, le bannissement n'est pas même un moyen de le purger aux dépens de l'Etranger : ce n'est qu'une circulation de pourriture d'un ressort à l'autre, un échange de malfaiteurs flétris, où chacun reçoit autant qu'il donne.

Si cette police est excusable dans un grand Etat, où les principes de l'administration, & plus encore ceux de la Jurisprudence, sont toujours confus, elle ne l'est pas dans les petites Souverainetés, sur-tout dans les Républiques resserrées, où la machine moins compliquée est plus facile à mouvoir, & où la liberté donne à la raison plus de ressources. Cependant elle y est également adoptée.

A *Geneve*, par exemple, République en miniature; extrait, s'il est permis de le dire, d'un gouvernement; atôme d'Etat, c'est le châtiment le plus en usage; & par la petitesse du territoire, la sentence qui en exclut devient ridicule.

La *Toscane* vient de voir supprimer chez elle cette absurdité, ou ce danger. Les coupables déclarés assez convaincus pour justifier une punition qui ne soit pas la mort, seront retenus, & employés à des travaux utiles, où ils expieront, par le bien forcé qu'ils feront à la société, le mal volontaire qu'ils lui ont fait.

ANGLETERRE.

Londres. J'ai tâché de rendre compte, avec la plus parfaite impartialité, de ce qui reste soumis au ressort de la raison, dans la grande querelle que la *France* & l'*Angleterre* renvoient au jugement de la force. J'ai calculé ce qui est encore susceptible de l'analyse politique entre les deux nations, sans dissimuler cependant mon vif & tendre attachement pour la mienne, les intérêts, les dispositions, les ressources. J'ai prouvé en tout genre que la supériorité pouvoit, devoit rester à la *France* : mais j'ai observé aussi que la fortune dans cette rivalité, continuée depuis tant de siècles, sembloit s'être plu souvent à contredire la vraisemblance, & que le peuple le plus foible avoit presque toujours été le plus heureux, soit par les fautes de son antagoniste, soit par la fatalité qui trahit quelquefois la sagesse, soit par des raisons cachées & imperceptibles qui n'ont souvent que trop d'influence sur les plus grands évènemens.

Je ne serois pas surpris que cette observation se vérifiât encore aujourd'hui ; & cela pourroit

arriver, ſans que la nation *Françoiſe* méritât de reproches. Il n'eſt que trop vrai que juſqu'ici les avantages ſolides ſont pour les *Anglois*. Nous avons pour nous les actions glorieuſes, mais ils ont les priſes utiles.

Rien de plus brillant que les combats de la *Belle-Poule*, & en dernier lieu de la *Junon*. D'individu à individu, de vaiſſeau à vaiſſeau, la victoire nous eſt aſſurée; mais les armateurs *Anglois* couvrent les mers, & tout notre commerce eſt troublé, tandis que nous n'avons que des corſaires diſperſés, & que les bâtimens marchands de la *Tamiſe* y arrivent preſque comme en pleine paix.

Nos iſles de l'*Amérique* ſont affamées par le Général *Howe*. Un naufrage funeſte vient de détruire tout ce qu'elles nous envoyoient de retours : notre grande armée navale eſt rentrée, troublée malheureuſement par un démêlé qui peut nuire au ſervice, autant que le dévouement héroïque qui en a été l'occaſion, auroit pu être utile; mais enfin, juſqu'ici, ce ne ſont que des malheurs. La conſtance de la nation, la bravoure des particuliers, la ſageſſe du miniſtère, peuvent les réparer. Je crois toujours que les *Anglois* s'épuiſeroient, même par une proſpérité non interrompue. Les évènemens nous apprendront s'ils n'ont pas à craindre d'autre infortune.

En attendant, ils ſe préparent à payer cher, comme peuple, les richeſſes que quelques-uns

de leurs citoyens moiſſonnent ſur le vaſte champ des mers. Le *Parlement*, indiqué pour le mois prochain, menace la nation d'un joug plus peſant encore que celui des années paſſées. Les dépenſes ſeront plus fortes : il faudra bien que les contributions le ſoient auſſi.

Qu'il me ſoit permis de revenir aux opérations de cette aſſemblée dans les ſéances précédentes, dont l'interruption de cet Ouvrage ne m'a pas permis de parler dans le temps.

Le vœu de la raiſon, de la juſtice, de la ſaine politique même, s'eſt enfin fait entendre dans cette enceinte, où la culture tant célébrée de la philoſophie, n'empêche pas qu'on ne maintienne, qu'on ne revère même les préjugés les plus abſurdes. La rigueur des loix contre les *Catholiques*, enfans de la même patrie, ſujets du même Etat, étoit plus ſcandaleuſe, plus inhumaine en *Angleterre*, qu'elle ne l'a jamais été dans aucun Etat Catholique contre les *Proteſtans :* elle vient d'être adoucie. On rend aux non-conformiſtes une partie des droits de la cité, ceux de la nature. On ceſſe de les proſcrire ; mais ce n'eſt pas gratuitement qu'on les réhabilite ainſi.

On les a ſoumis à un ferment qui mérite d'être connu & conſigné à la poſtérité : en voici la formule. Elle n'eſt pas moins remarquable que le monument de la Chancellerie *Turque* que l'on a vue au commencement de ce N°.

» Je prends à témoin *Dieu tout-puiſſant & Jéſus-*
» *Chriſt ſon Fils unique*, que je ſerai fidèle & ſin-

» cèrement obéissant au Roi *George III*, notre
» très-gracieux Souverain : que je le défendrai
» de tout mon pouvoir contre toutes les conju-
» rations & attaques qui pourroient être formées
» contre sa Personne, sa Couronne & sa Dignité :
» que je ferai aussi tous mes efforts pour décou-
» vrir & donner connoissance à Sa Majesté, ainsi
» qu'à ses héritiers, de toutes les trahisons &
» conspirations qui pourroient être tramées con-
» tr'eux, tandis qu'en même-temps je m'engage
» de maintenir fidèlement, de soutenir de toutes
» mes forces, & de défendre la succession à la
» Couronne en la famille du Roi, contre qui que
» ce puisse être.

» A cette fin, je renonce & dénie toute obéis-
» sance ou obligation à la personne qui, du vi-
» vant de son Pere, avoit usurpé le rang & le
» titre de Prince de Galles, & qui, dit-on, après
» le décès de son pere, a pris le rang & le titre
» de Roi de la Grande-Bretagne & d'Irlande, sous
» le nom de *Charles III*. J'observerai aussi la même
» chose contre toute autre personne qui pourroit
» prétexter avoir quelque droit à la Couronne
» de ces Royaumes.

» Je fais aussi serment d'abjurer & de rejetter,
» comme perverse & impie, la croyance qui en-
» seigne, *qu'en toute justice, on peut tuer, ou assassiner*
» *telle personne, ou personnes, à cause, ou sous prétexte*
» *d'Hérésie*, ainsi que la maxime détestable que
» l'on n'est pas obligé de garder la foi promise
» aux Hérétiques.

» Je confesse de plus, que ce n'est point un
article

» article de ma croyance, qu'au contraire je re-
» jette, abjure & abhorre l'opinion que les Sou-
» verains excommuniés par le Pape, son Con-
» seil, l'autorité du Siége de Rome, ou tel autre
» pouvoir que ce soit, peuvent être déposés,
» même assassinés par leurs sujets, ou par aucun
» d'eux : je promets de ne point nourrir, obser-
» ver ou maintenir un tel principe, ni tout autre
» contraire à la présente Déclaration.

» Enfin, je déclare ne pas croire que le Pape,
» ni tout autre Prince, Prélat, Puissance ou Etat
» étranger, ait, ou soit fondé d'avoir en ce
» Royaume, ni directement ni indirectement,
» quelque Jurisdiction temporelle ou civile,
» pouvoir, magistrature ou prééminence.

» Je confesse, déclare & atteste solemnelle-
» ment devant *Dieu & son Fils Jésus-Christ*, *mon*
» *Sauveur*, que la présente Déclaration, en son
» entier & en partie, est par moi faite dans le
» sens entier & usité des paroles de ce serment,
» sans la moindre exception, équivoque ou ré-
» serve quelconque, ainsi que sans aucune dis-
» pense accordée au préalable par le Pape, par
» quelqu'autre pouvoir du Siége de Rome, ou
» autre que ce puisse être, & sans nourrir la
» moindre pensée que devant Dieu ou les hom-
» mes, je suis & peux être déchargé ou absous
» de la présente Déclaration, quoique le Pape,
» quelqu'autre personne, ou personnes, ni toute
» autre autorité quelconque, puissent l'annuller,
» en accorder dispense, ou la déclarer d'avance
» nulle, d'aucune valeur & comme non avenue «.

Combien de réflexions à faire sur cette pièce !

1°. Elle prouve évidemment ce que j'ai déja obſervé tant de fois, combien tout ce qui s'appelle *Compagnie* eſt *Peuple*, & peuple ignorant, fanatique, outrant les défauts de ſon ſiècle, ou en méconnoiſſant les lumières.

N'eſt-ce pas une abſurdité injurieuſe pour celui-ci, révoltante pour les hommes ſages & impartiaux, que de vendre aux Catholiques les droits de la nature, au prix d'une rénonciation ſolemnelle, à une doctrine, chimérique aujourd'hui, que perſonne ne ſoutient plus, que tout le monde, & les Catholiques ſur-tout, ont ſolemnellement proſcrite, & même, je vais plus loin, que jamais aucune Egliſe en corps n'a adoptée.

Il n'y a point de ſociété religieuſe qui ait jamais enſeigné que l'on pût égorger un hérétique en ſûreté de conſcience. Ce ſont des laïques, ne nous laſſons pas de le répéter, qui ont donné au monde l'exemple de ce fanatiſme atroce. Ce ſont les *Parlemens* de *Paris*, de *Toulouſe* en *France*, qui ont ordonné, par ARRÊT, de maſſacrer les *Proteſtans*, ſans *forme de procès*. C'eſt la légiſlation en *Angleterre* qui a fait du *Papiſme*, d'une croyance différente, un crime digne de mort.

L'*Inquiſition* n'eſt point une inſtitution eccléſiaſtique; je l'ai prouvé autrefois. Les reſcrits de quelques Papes, qui ont délié les ſujets du ſerment de fidélité, les déclamations de quelques Docteurs, qui ont attribué ce droit au Siége de *Rome*, ſont le fruit de l'ambition ou de la baſſeſſe des particuliers: ils n'ont jamais été incorporés

à la croyance de l'Eglise : ils n'ont fait, dans aucun temps, partie du dogme, ni de la discipline.

On en a abusé dans les momens de troubles pour produire, pour légitimer des forfaits. Mais n'étoit-ce pas avec des passages de l'Ecriture & des textes sacrés, que les *Protestans* mettoient dans le même-temps les Villes en cendre, & justifioient leurs assassinats ?

Je le répète, il est affreux d'accuser l'Eglise d'un genre d'excès qu'elle a toujours désavoué. Supposer que les enfans qu'elle conserve dans une famille étrangère, ont besoin d'être purgés de ce levain abominable, qu'ils ne pourroient tenir que d'elle, c'est calomnier, & elle, & l'époque à laquelle on lui fait cette injure. De tous les Membres du Parlement d'*Angleterre*, y en a-t-il un seul qui pense que le chapeau de Cardinal, ou même une absolution, fût aujourd'hui le prix d'un assassinat, & sur-tout de celui d'un Roi ? Pourquoi donc avoir surchargé une opération sage & utile d'une formalité superflue & scandaleuse ?

2°. Il faut en dire autant de l'article qui regarde le droit de *déposer les Souverains*, en observant cependant qu'il renferme une étrange inconséquence de la part du Parlement d'*Angleterre*.

Cette Compagnie astreint les *Catholiques* à jurer, à croire que les Rois ne *peuvent être déposés par leurs sujets*, en vertu de l'autorité du Pape, ou de *quelque autre pouvoir que ce soit*. Sans

doute cette doctrine est saine : il n'y a point de *Catholique* qui ne s'empresse de la reconnoître ; mais est-ce à un Corps qui a tant de fois disposé du trône qu'il convient de l'établir ? Est-ce aux successeurs de ceux qui ont déposé *Jacques* second, & couronné son gendre, à la rappeller ? N'est-il pas étrange qu'on en fasse un cas de conscience pour maintenir l'exclusion des *Stuards*, & assurer la prérogative de la Maison de Hanovre ?

3°. L'article qui oblige les Papistes à jurer qu'ils ne reconnoîtront dans le Pape, aucune *prééminence* CIVILE, est encore une inutilité puérile : elle ne sert qu'à alonger sans objet ce prononcé, déja si rempli de choses déplacées. Si elle peut produire quelque effet, ce n'est que d'alarmer une conscience timorée, qui, n'y voyant aucun sens, peut craindre qu'elle n'en renferme un caché & dangereux. Comment un Catholique peut-il croire, en *Angleterre*, à la prééminence temporelle de l'Evêque de *Rome* ; & s'il ne peut pas y croire, pourquoi l'obliger de déclarer avec appareil qu'il n'y croit pas ?

4°. On le condamne à prendre Dieu & son Fils à témoin de sa sincérité : il faut qu'il jure qu'il n'est pas parjure. Y a-t-il rien de plus absurde ? Ou vous croyez à sa délicatesse, ou vous n'y croyez pas. Dans le premier cas, pourquoi lui montrer de la défiance ? Dans le second, vous flattez-vous de l'enchaîner par des paroles ? S'il ne reconnoît pas dans le souverain Pontife la puissance de l'absoudre d'une perfidie, ces mots que vous le contraignez de prononcer, sont un

outrage gratuit. S'il pense qu'un bref de *Rome* peut l'affranchir du premier serment, sera-t-il lié par un second ?

Cette inconséquence contradictoire est précisément celle que les Tribunaux ont commis en *France* envers les *Jésuites*. Robins, philosophes, colporteurs, commis, tout crioit contre eux, que leur conscience étoit un protée subtil que rien ne pouvoit fixer. Avec une permission du Général, disoit-on, ils pouvoient mentir & communier : c'est même-là un des principaux prétextes de leur destruction, du moins dans les Arrêts, & dans les recueils aussi calomnieux que grossiers, publiés pour la justifier.

Et dans le même-temps on exigeoit d'eux des sermens : on vouloit qu'ils jurassent que leur Général ne pouvoit les autoriser à jurer faussement : on les condamnoit comme des hommes sans foi ; & l'on prenoit avec eux des précautions qui ne peuvent lier que des hommes honnêtes.

On s'indignoit même de leurs refus. Après les avoir puni, sous prétexte qu'ils ne se croyoient pas enchaînés par des sermens, on les punissoit encore de leur opiniâtreté à les regarder comme des liens sérieux.

5°. Enfin une dernière observation que je ferai sur celui qui vient d'être ajouté aux richesses de la nation *Angloise* en ce genre, c'est que ce qu'il a de religieux, est conçu dans des termes fort singuliers. C'est *Dieu & J. C. son Fils unique* dont il faut attester la garantie. Cette expression est répétée deux fois. Je ne sais si c'est

l'usage en *Angleterre* de restreindre ainsi la désignation des Personnes de la Divinité, quand on les nomme chacune par leur nom. Il semble que la coutume dans le Christianisme est ou de les spécifier toutes trois, ou d'employer le terme générique de *Trinité*.

Cette remarque pourra être de quelque prix aux yeux des Théologiens. Les autres seront, à ce que je crois, intéressantes pour les hommes de tout état & de tout pays.

FRANCE.

Paris. Est-ce donc une nécessité que toutes les grandes secousses politiques soient précédées ou accompagnées de quelques désastres physiques qui les présagent, ou les aggravent ? Sont-ce des leçons que la nature donne aux hommes ? Quand elle les voit s'agiter avec tant de fureur, se livrer à de si vastes projets, veut-elle leur rappeller charitablement combien leur existence est fragile, combien il est ridicule, avec tant de foiblesse, de se donner de si grands mouvemens ? Les mortalités, les tremblemens de terre, les famines mémorables ont presque toujours eu la même époque que les guerres acharnées.

Sans remonter plus loin que ce siècle-ci, cinq cens mille hommes en armes ravageoient l'*Europe*, quand le trop fameux hiver de 1709 vint mettre le comble aux infortunes des peuples. La contagion désoloit *Marseille*, tandis que le sys-

tême & ses suites portoient aux mœurs, aux loix, aux ressources de la *France* une atteinte encore plus funeste. L'épidémie, qui dévaste encore nos étables, a marché, s'il est permis de le dire, devant les armées qui ont tant versé de sang depuis 1742 jusqu'en 1748 : le *Tage* craignoit en 1756 de voir son lit comblé par les ruines de *Lisbonne*, quand la *France* & l'*Angleterre* commençoient à donner des convulsions aux quatre parties du monde. Enfin aujourd'hui que la trompette guerrière retentit de toutes parts, voilà *Smyrne* engloutie : *Constantinople* est en proie à la peste, & *Paris* a été presque aussi vivement alarmé d'un danger d'autant plus effrayant qu'il est presque également impossible de le prévoir, & d'y remédier.

Cette ville immense est devenue, sans qu'on sache trop pourquoi, la Capitale d'un grand Royaume ; peut-être est-elle beaucoup moins digne de cet honneur que bien d'autres emplacemens, tels qu'*Orléans*, *Tours*, par exemple, villes infiniment mieux situées, & qui ayant été comblées des dons de la nature, auroient dû, même aux yeux de la politique, obtenir la préférence pour le séjour des Rois.

Les subsistances y sont plus faciles ; le climat plus doux ; la terre plus féconde. Elles seroient plus au centre du Royaume : elles y ont toujours été : mais les qualités estimables n'influent jamais sur les fortunes ; *Paris*, comme tant de ses bourgeois, est parvenu sans mérite.

Le terrein ſur lequel on l'a bâti, en avoit au moins un ; c'étoit de recéler dans ſes entrailles des matériaux abondans pour la conſtruction.

On a d'abord tiré parti de cette facilité : & ſuivant l'uſage, on en a bientôt abuſé : à meſure que les édifices extérieurs ſe ſont accumulés, les excavations intérieures ſe ſont multipliées dans la même proportion ; le terrein accablé, pour ainſi dire, de ſa propre ſubſtance, ainſi déplacée, eſt devenu d'autant moins propre à ſoutenir des charges peſants, qu'on l'a condamné à porter des fardeaux plus énormes. L'Architecture l'a traité comme la finance traite les peuples.

Il eſt arrivé ce qui devoit naturellement s'en ſuivre de cette imprudence : il s'eſt fait de temps en temps quelques éboulemens, peu funeſtes, à la vérité, mais propres à en faire craindre de plus fâcheux.

En vain la légiſlation a promulgué des réglemens pour les éloigner : en vain elle a preſcrit de laiſſer dans chaque carrière des ſupports capables de réſiſter au poids de la ſurface ſuſpendue en quelque ſorte, & reſtée en l'air par la ſouſtraction des pierres deſtinées par la nature à la ſoutenir. L'avidité les a facilement éludés : les taupes humaines qui exploitent ces abîmes ſe dérobent ſans peine à l'inſpection des ſurveillans ; les ouvriers ne trouvant plus rien à enlever dans des carrières épuiſées, ont arraché juſqu'aux piliers que leurs prédéceſſeurs avoient laiſſés ; les voûtes ainſi abandonnées à elles-mê-

mes ont cédé : plusieurs particuliers ont été victimes de cet affaissement. Sept personnes entre autres ont été englouties en Août dernier sur le chemin d'un village des environs de *Paris ;* d'autres goufres ouverts en différens lieux ont rempli d'épouvante les *Sibarites* qui en peuplent l'enceinte.

Ils ont été quelque temps, au milieu de leurs plaisirs, comme ce Courtisan, qu'un tyran força de s'asseoir à une table superbement servie, avec une épée suspendue au-dessus de sa tête, par un cheveu.

N'ayant rien de plus cher que leur existence, ils ont crié vivement contre l'indiscrétion des ouvriers qui la compromettoit : on s'est armé contre ceux-ci : on en a décrété deux qui avoient contrevenu plus formellement que les autres aux réglemens provisoires.

Une circonstance particulière a contribué peut-être en cette occasion à rendre la justice plus active & plus inflexible. Le terrein où s'est faite la première ouverture étoit voisin du domaine d'un des Magistrats du Parlement les plus considérés, du Président *de Saint-Fargeau*, mort de la petite vérole, peu de jours après.

Ce Magistrat laisse au palais une réputation de fermeté, d'intégrité, d'autant plus précieuse, que les qualités qui la justifient y deviennent plus rares.

Il avoit commencé par être *Avocat-Général*, place fort singulière en tout sens ; place qui peut donner une très-grande influence dans les

affaires, tant publiques, que privées, qui semble par conséquent exiger dans celui qui la remplit, une maturité, avec une expérience consommée, & dont on a fait le noviciat de ce qu'on appelle parmi nous la jeunesse de la *Haute-robe;* place d'ailleurs dont le Ministère dans les discussions civiles ou criminelles, consistant à résumer ce que viennent de dire les Défenseurs des Parties, suppose bien peu de confiance dans l'attention des Juges.

Les jeunes gens qu'on y fait passer sont fort avides de trouver une occasion de *se montrer*, comme on dit, c'est-à-dire, de rencontrer une affaire éclatante, où ils puissent développer, devant un auditoire nombreux, leurs talens, ou du moins ceux de leurs Secrétaires. La bonne fortune de M. *de Saint-Fargeau* lui fit tomber le rapport des constitutions des *Jésuites*, en 1762.

Il parla sept heures de suite, ce qui étoit un effort de vigueur & de mémoire : mais les auditeurs impartiaux trouvèrent que son discours étoit la déclamation d'un ennemi, & non pas l'examen d'un Magistrat : & rien n'étoit moins étonnant. Il avoit été fourni par un vieil Avocat, Janséniste furieux, nommé *Lalourcey*. Le jeune Orateur n'étoit que le tuyau par lequel on faisoit passer les invectives d'un parti acharné.

Mais à ces invectives la circonstance y faisoit applaudir comme à des raisons : l'Avocat des *Jésuites* ayant voulu parler, fut hué avant que d'ouvrir la bouche : il ne l'ouvrit point. M. *de St-Fargeau* partagea avec l'Abbé *Chauvelin* l'honneur d'avoir porté le premier coup à la société proscrite.

Il passa bientôt du *Parquet* à la *Présidence*, distinguée chez nous par ce qu'on appelle le *Mortier;* c'est un titre exclusivement attribué aux grands Chambres des Parlemens : elles ont toutes plusieurs chefs inférieurs au premier, mais égaux entre eux, subordonnés seulement par l'ordre de la réception, jouissant des privileges honorifiques attachés à la Pairie, & ordinairement tirés des premières maisons de la robe. Leur habit de cérémonie est une fourrure d'hermine ajoutée à la robe rouge, qui est l'habit de caractère des simples Conseillers : ils ont de plus à la main une toque ronde de velours noir ornée de deux galons d'or : celle du Premier-Président en a trois. La parure des Pairs *Anglois* est encore plus bizarre.

Cette place d'ailleurs ne donne pas plus de prérogatives que celle de simple Conseiller.

M. *de Saint-Fargeau* s'y distingua par son assiduité, & sur-tout par un penchant à la rigueur qui ne le faisoit pas aimer; mais que ses amis ont représenté comme un ardent amour de l'Ordre. Il y joignoit une apparence de hauteur, de morgue qu'il regardoit peut-être comme un des symptômes de son état; il étoit facile de la prendre pour de l'orgueil, comme sa justice pour de la dureté.

Il étoit jaloux, dans les affaires particulières, de passer pour un Juge impartial; &, comme je l'ai dit, il en avoit la réputation. Dans les affaires publiques sa manière de penser n'étoit pas douteuse. Quoiqu'il ne manquât pas d'ambition, il

nonçoit avec des inclinations si malfaisantes. En cela je n'ai fait que me défendre : je n'ai pas été l'agresseur ; & je supplie, pour la millième fois, le Public de l'observer, je ne l'ai jamais été de ma vie. Voici cependant comme le *Mercure Panckoucke* m'a répondu, le *5 Octobre 1778, page 71.*

Le sieur LINGUET *a inséré dans ses Annales, n°. 26, page 103, un* FACTUM *contre le nouveau* Mercure de France, *écrit avec la politesse, la modération, la vérité & le bon goût qui caractérise tout ce qui sort de sa plume.*

Les peres du *Mercure Panckoucke*, ces *hommes les plus distingués dans les Lettres, ces Ecrivains les plus distingués de la Nation*, ont cru, dans cette phrase, employer une ironie fine & accablante. Je crains pour eux qu'on ne la prenne à la lettre, & que tout le Public ne dise qu'ils m'ont rendu justice pour la première fois.

Le sieur Linguet *affirme que la liste qu'on a imprimée des Gens de Lettres distingués qui coopèrent à la composition du nouveau* Mercure, *a nui à cet ouvrage. La vérité est que le Public, en y souscrivant en foule, a justifié, de la manière la moins équivoque, la confiance qu'il a dans les talens de ces coopérateurs. L'Imprimeur certifiera qu'on tire aujourd'hui le Mercure à sept mille.*

On *tire*, c'est-à-dire, en langage typographique, qu'on *imprime* à sept mille. Cela peut être ; mais vend-on les sept mille ? L'Abbé *Cotin* faisoit imprimer, dit-on, dix-huit mille de chacun de ses Sermons : l'espérance a pu rendre le Libraire imprudent, comme l'amour-propre rendoit le Prédicateur prodigue.

Et puis le *Mercure Panckoucke* n'eſt-il pas ici le *Gille* de la Foire ? Qui n'a pas entendu ces *Harpulas* enroués du préau *Saint-Germain*, crier: » Entrez, Meſſieurs, entrez, dépêchez-vous ; » prenez vos places, il n'y a plus de billets «. Quelques paſſans ſe laiſſent ſéduire : ils croient trouver une aſſemblée nombreuſe. Ils entrent : ils ſont ſeuls.

Le ſieur Linguet *attaque auſſi la réunion de pluſieurs Journaux avec le* Mercure, *qui a été approuvée de tout le monde. Cette réunion n'a bleſſé en aucune manière les intérêts des Souſcripteurs, puiſque le Libraire propriétaire du* Mercure *a fait à* ſes frais *le ſervice de huit mois de cette année, ſon prédéceſſeur n'ayant laiſſé aucun fonds pour cet objet.*

Moi je n'attaque rien du tout. Je trouve le Libraire Propriétaire bien généreux de s'être ainſi fait diſtributeur du *Mercure* à ſes frais. Reſte à ſavoir ſeulement s'il a rendu un ſervice aux Souſcripteurs anciens : ils n'auroient rien reçu, par la faillite de *Lacombe*. Mais ce qu'ils ont reçu de la magnificence de *Panckoucke* vaut-il quelque choſe ?

Quant aux Souſcripteurs du Journal des Dames, *du* Journal des Spectacles, *du* Journal François ; *on a rendu l'argent à tous ceux à qui cet arrangement n'a point convenu, ou qui étoient Souſcripteurs de pluſieurs Journaux à-la-fois. Cinq cens perſonnes qui ont été rembourſées, peuvent rendre témoignage à la vérité.*

Oui ; mais celles qui ne l'ont pas été, peuvent le déclarer, & rendre également témoignage à la vérité.

Tout ce qui réſulte des aveux du Libraire *Panckoucke*, c'eſt que voilà déja au moins 500 perſonnes de bon goût, qui ne veulent pas de ſa drogue.

Tous les autres faits avancés par le sieur Linguet *sur le nombre des Souscripteurs qu'il a eu de son temps au* Journal de Politique & de Littérature, *& de la diminution qu'il a éprouvée du temps de M.* de la Harpe, *sont de toute fausseté.*

On voit bien que le *Mercure Panckoucke* est fâché; mais il n'est pas poli. Le terme de *toute fausseté* n'est pas honnête, sur-tout quand on l'applique à des énonciations très-vraies.

Quant à cette distinction affectée entre le SIEUR *Linguet* & M. de *la Harpe*, elle n'est pas encore assez sensible; il falloit dire *Linguet* tout court, & sa *HAUTESSE* Monsieur *de la Harpe.*

On n'a jamais tiré le Journal de Politique & de Littérature *à plus de six mille. Il n'y a donc pas eu, du tems du sieur* Linguet, *sept mille Souscriptions & plus, comme il l'affirme si positivement; & lorsqu'on le lui ôta au mois de Juillet 1776, il avoit perdu plus de cinq cens Souscripteurs.*

Voilà un fait qui ne peut être vérifié que d'après les registres du Libraire *Panckoucke;* & il le sera quelque jour. Je suis constant & ferme; il en sait quelque chose. Or, il peut être bien sûr d'essuyer tôt ou tard de ma part une répétition juridique des droits qu'il a l'indiscrétion de me rappeller, & qu'on m'a en effet empêché de faire valoir en Juillet 1776. C'est alors qu'on verra à nud l'intérieur de sa conscience, & qu'il aura probablement à essuyer des *Factums;* car il sera question de faits, & JE PLAIDERAI MOI-MÊME.

Le défaut de place a obligé de rejetter au numéro prochain la discussion sur l'enregistrement des loix dans les Cours Souveraines.

ON se plaint des retards qui arrivent aux Numéros de cet Ouvrage depuis sa reprise; je le sais : j'en suis affligé; mais je ne puis répondre aux plaintes que par un mot bien court : ce que je puis, on peut être sûr que je le fais : ce que je ne fais pas, c'est que je ne puis pas le faire.

Les difficultés que j'éprouve sont inconcevables; elles décourageroient peut-être, j'ose le dire, tout homme moins familiarisé que moi avec les obstacles. En voici un exemple. Le N°. 27 étoit prêt & commencé d'imprimer dès le mois de Septembre : il n'a pu paroître qu'au commencement de Novembre. Il en a été de même du 26me. Il semble que tous les contretemps imaginables, & les moins prévus, se multiplient pour me dégoûter, ou du moins pour me retarder.

Cette raison doit suffire à ceux de mes Souscripteurs qui m'estiment & qui m'aiment. Je ne dois pas supposer que j'en aie d'autres. C'est à ceux-là seuls que je dois, & que je fais des excuses. Mais ce qu'il y a d'étrange, c'est que ce n'est pas d'eux que viennent les reproches les plus vifs. L'impatience la plus exigeante, ce sont les *CONTREFACTEURS* & leurs complices qui la montrent. A entendre leurs cris, on croiroit que c'est moi qui les vole.

Il y a maintenant, de ma connoissance, quas

torze de ces éditions, je ne dis pas *furtives*; car elles ſont publiquement ſoutenues & encouragées. C'eſt toujours la même bizarrerie dans tout ce qui me concerne. Les copies criminelles ſe fabriquent au grand jour : la clandeſtinité n'eſt que pour l'original honnête.

Je ſais combien le Public s'inquiète peu de cette injuſtice. Les Ecrivains, ſur-tout ceux qui ne ſont pas prônés par une ſecte puiſſante & fanatique, reſſemblent aux noyers plantés ſur les grands chemins. Iſolés, rien ne les défend : placés ſur une route ouverte, tout le monde a droit de les inſulter, de les mutiler. S'ils ne donnent pas de fruits, on ſe plaint de leur inutilité : s'ils en portent, on s'en empare, ſans reconnoiſſance, ſouvent au préjudice de l'arbre, & ſans ſonger à ce que deviendra la tige qui les a produits.

On ne ſe borne pas même à cenſurer le retard involontaire des Numéros ; on m'indique les objets dont on voudroit les voir remplis. On m'écrit de toutes parts, pour me preſſer de m'expliquer ſur une infinité d'objets, à l'égard deſquels on me fait l'honneur de m'aſſurer, que mon jugement peut être de quelque poids : on s'impatiente d'une lenteur que l'on ſemble regarder comme de la négligence. Par exemple, on me reproche de n'avoir encore rien dit des deux hommes célèbres que la Littérature vient de perdre dans le même moment. Sans doute j'en parlerai, & avec la franchiſe, l'impartialité dont je fais profeſſion ; mais c'eſt l'exactitude avec laquelle je veux remplir ce devoir, qui m'oblige

à en reculer le moment. Pour être juſte envers MM. *de Voltaire* & *Rouſſeau ;* pour les apprécier, il faut les relire, & même faire, en quelque ſorte, un nouveau cours de Littérature & de Philoſophie.

Diſtrait depuis quinze ans de ces ſpéculations, ſouvent oiſeuſes; rouillé peut-être par un ſéjour trop long encore, quoique paſſager, à ce que nous appellons le *Barreau*, c'eſt-à-dire, dans un pays où le bon goût ne ſe trouve pas plus fréquemment que la juſtice; fatigué de tracaſſeries, de perſécutions, mépriſables en elles-mêmes comme leurs auteurs, mais ſérieuſes par leurs ſuites; dépourvu, il faut le répéter, au moins juſqu'ici, de livres, de ſecours de toute eſpèce en Littérature; réduit à ce que ma mémoire peut retrouver des amas de ma première jeuneſſe, j'ai cru qu'il y auroit de l'indiſcrétion, non-ſeulement à me hâter, mais même à ne pas différer.

Peut-être d'ailleurs les eſprits ne ſont-ils pas aſſez calmes ſur l'article de ces deux hommes qui les ont ſi vivement échauffés de leur vivant, pour goûter un examen ſans paſſion. L'enthouſiaſme bilieux de l'un, l'enjouement cauſtique de l'autre, joints à de très-grands talens, leur ont donné des partiſans fanatiques. Tous deux ont acquis, tous deux méritent un grand nom. Tous deux ont rendu de grands ſervices aux arts, à l'éloquence, à la langue *Françoiſe*, & même à l'eſprit humain; mais tous deux en ont prouvé la foibleſſe, & le danger de l'abus de ces talens qui ont fait leur renommée.

Ennemis d'ailleurs, & même avec ſcandale, oppoſés dans le caractère, dans le ſtyle, dans les opinions, dans le genre de vie, dans la fortune, ils ne ſe ſont reſſemblés qu'en un point : c'eſt qu'ils ont chacun contribué aux progrès d'une ſecte ennemie de l'autorité dans tous les genres : ſous prétexte de briſer les liens de l'eſprit humain, ils ont donné l'exemple de confondre la liberté avec les écarts de la licence : leur Philoſophie a ſur-tout eu pour but de rendre mépriſables des objets conſacrés d'abord par la Religion, & enſuite incorporés à la politique : & en cela certainement ils ont fait plus de mal que les lumières, dont ils ont été les canaux, ne feront jamais de bien.

Quel eſt, après tout, le fruit de ces déclamations toujours contradictoires de l'un, de ces plaiſanteries, ſouvent monotones, de l'autre; de ces diſcuſſions tant multipliées depuis vingt ans ſur des matières, qu'il faudroit s'interdire même d'examiner? De ſcandaliſer les ſimples, d'irriter les puiſſans, d'enflammer la tête trop ſuſceptible de quelques jeunes gens, d'occaſionner de la part de ceux-ci des excès faciles à transformer en attentats, & de celle des autres des mépriſes terribles que les circonſtances n'excuſent pas, mais qu'elles rendent irrémédiables.

Ce ſont ces malheureuſes productions d'un fanatiſme, plus dangereux que celui qu'elles attaquent, qui ont conduit ſur l'échaffaud ce ſale poliſſon de Chevalier de *La Barre*. On a tâché de le faire paſſer pour un grand homme naiſſant, ſacrifié par

une barbarie religieuſe, pour un martyr de la Philoſophie; il ne l'a été que d'une perverſité très-profane, armée de ſa propre indiſcrétion.

Perſonne ne connoît mieux que moi cette déplorable affaire. J'en ai encore toutes les pièces, & toute la procédure. C'eſt moi qui l'ai ſuivie dans toute ſon étendue : j'ai arraché à l'ignominie, & au ſupplice, trois enfans enveloppés dans le procès de ce fou ſcandaleux : or je puis certifier qu'il vivroit encore avec honneur, s'il n'avoit jamais lu la *Pucelle*, le *Dictionnaire de la Raiſon*, *l'Emile*, &c. ſi le ſcandale univerſel réſultant de ces manifeſtes contre les dogmes reçus, n'avoit fait paroître impardonnables des ſcandales particuliers infiniment moins criminels.

Il n'étoit pas coupable de la mutilation du Chriſt d'*Abbeville* : il n'a pas même été puni comme tel. Sa condamnation, comme je le ferai voir dans le détail de cet horrible procès, qui fait partie de mes Œuvres, fut le réſultat d'une pique entre deux hommes de robe, de quelques reſſentimens particuliers qui dirigèrent les premiers Juges, & de l'art avec lequel on fit valoir, pour décider les ſeconds, l'alarme générale inſpirée aux partiſans de la Religion par les atteintes redoublées qu'il lui voyoient porter, par l'eſpèce de conjuration formée pour la détruire; mais on ne peut pas dire non plus qu'il fût tout-à-fait innocent, & j'en ai averti dans le temps M. de *Voltaire* lui-même par une lettre expreſſe.

L'uſage habituel de ces fruits du délire philo-

ſophique lui avoit tourné la tête : il y avoit puiſé la fureur de l'irréligion : il faiſoit journellement en ce genre des extravagances qu'il fût aiſé de faire paſſer pour des crimes.

La prévarication d'une partie de ſes Juges, la ſévérité des autres, furent preſque également atroces. Ils n'avoient pas beſoin ſans doute d'employer le fer & le feu, pour expier les écarts d'un eſprit aliéné. Mais enfin, ſans cette aliénation, la fureur ou l'inadvertence qui le traînèrent au ſupplice, auroient manqué de prétextes.

Sa jeuneſſe méritoit des égards : elle en auroit obtenu, ſi les ames honnêtes même n'avoient été malheureuſement endurcies par l'idée de la néceſſité de faire un exemple, qu'on eût l'art de leur préſenter comme indiſpenſable. Cette opinion rendit les accuſateurs plus preſſans, & les Juges plus impitoyables. Les vrais machinateurs de ſa perte, ceux qui ont réellement préparé ſon bûcher, ſont donc ces prédicateurs indiſcrets, qui avoient commencé par embrâſer ſon cerveau. On a crié que les Juges étoient des barbares : ne falloit-il pas ajouter que les Philoſophes ſont des incendiaires ?

Voilà quelques-unes des réflexions qu'ameneront néceſſairement les articles des deux plus fameux Patriarches de l'*Antichriſtianiſme* dans ce ſiècle-ci ; &, je le répète, l'émotion qu'ils ont cauſée eſt-elle aſſez refroidie pour que mes remarques puiſſent être vraiment utiles, ou du moins reçues ſans occaſionner des cris de rage ?

Qu'on ne blâme donc pas ma lenteur : & qu'on daigne me ſavoir quelque gré de ma circonſpection.

Un autre reproche auquel il ne me sera pas aussi facile de répondre, porte sur mon départ d'*Angleterre*. Je suis tout étonné de voir combien il a peu trouvé d'approbateurs, même parmi les meilleurs patriotes, & les personnes dont les lumières, comme l'honnêteté me sont le moins suspectes. J'ai suivi, en cette occasion, comme dans le reste de ma vie, l'impulsion de mon cœur, & non les calculs de la politique : j'ai cru devoir à ma patrie plus qu'à ma fortune. Est-ce donc moi qui me serois trompé quand j'ai jugé cette démarche indispensable ? J'aime à croire que non.

Au reste, voici peut-être qui me la fera pardonner. Quelque chose qui arrive, les vingt-quatre Numéros, que j'ai promis pour l'année, seront complets, d'ici à la fin du mois d'Avril prochain : j'en contracte l'engagement, sans crainte d'y manquer. C'est à force d'éprouver les obstacles qu'on apprend à les vaincre : rien ne me coûtera pour être exact. Je ne suis pas à *Londres* ; mais je n'en suis pas loin.



EXPLICATION du principe avancé dans le Numéro 26 de ces Annales, *sur les effets de la FORCE, en Politique.*

VOICI ce qui m'oblige à discuter d'avance cet objet qui est traité à fonds dans la nouvelle édition de ma *Théorie des Loix*.

Un de ceux de mes Souscripteurs que je respecte le plus, m'a écrit en dernier lieu ces propres mots : N 4

. . . .

» J'ai beaucoup souffert pour vous, en lisant » votre Numéro 26. Pourquoi hasarder ainsi des » maximes nouvelles qui vous font des enne- » mis, & qui ne peuvent être que mal prises, » parce qu'elles ne peuvent faire que du mal? » Où allez-vous chercher, ou du moins dire que » *la force* est un droit légitime? Ne voyez-vous » pas, qu'en parlant ainsi, vous réunissez tout » le monde contre vous?

» Vous effrayez les petits; vous alarmez, & vous » scandalisez tout-à-la-fois les grands; d'abord, » parce qu'ils craignent qu'on ne fasse usage du » principe contre eux, s'ils ne se trouvoient pas » les plus forts; & ensuite parce qu'ils ne veulent » pas qu'on publie leur secret. Soyez-en sûr : ils » aiment tous à faire ce qui leur plaît; ils ne sont » même pas fâchés, s'ils ont par hasard commis » une injustice, que les archers ou les régimens » qui l'appuyent, soient regardés comme des rai- » sons: mais il ne faut pas le dire : ils ressemblent » aux femmes qui se conduisent mal, & qui par- » lent toujours de vertu. Vous n'avez pas de » contradicteurs plus violens que ceux qui vous » applaudiroient plus volontiers, s'ils étoient » plus conséquens, ou moins politiques. Retrac- » tez-vous donc au plus vîte : car sous tous les » points de vue vous avez tort «......

RÉPONSE.

MONSEIGNEUR,

. . . .

Venons à mon malheureux principe.

D'abord si j'ai en effet scandalisé quelqu'un,

& si ce scandale est venu par ma faute, j'en suis vivement affligé : il n'y a rien que je ne fasse pour en détruire l'impression. Je vous le jure dans la droiture de mon cœur : ce que j'ai dit, je l'ai cru vrai : j'ai pu me tromper ; mais je n'ai voulu tromper personne.

En accordant *à la force* une influence aussi efficace, j'étois même bien éloigné de croire que je disois une chose nouvelle : s'il y a un principe confirmé par l'expérience, c'est assurément celui-là ; & s'il y en a un sur lequel les Ecrivains les plus pacifiques, les Docteurs les plus purs, les plus suivis en morale, aient moins hésité, c'est encore celui-là.

Je ne citerai que *La Fontaine*, devenu depuis peu l'idole, sur-tout des Philosophes ennemis du *despotisme*, proposé au culte de la Nation comme le moraliste le plus distingué qu'elle ait produit : eh bien, ce *La Fontaine* n'est-il pas l'Auteur du vers devenu proverbe,

La raison du plus fort est toujours la meilleure ?

N'est-ce pas lui qui, de quatre parts, en fait prendre trois au *Lion*, parce *qu'il se nomme* Lion, *parce qu'il est le plus fort*, &c. en menaçant d'*étrangler* celui de ses associés qui touchera à la quatrième.

N'est-ce pas lui qui a dit dans la Fable du *Berger & des Poissons*, en s'adressant directement aux *Rois :*

O vous, pasteurs d'humains, & non pas de brebis,
Rois, qui croyez gagner par raison les esprits
D'une multitude étrangère,
Ce n'est jamais par-là que l'on en vient à bout :

Il y faut une autre manière.
Servez-vous de vos rets : LA PUISSANCE FAIT TOUT.

Cet avis qu'il leur donne n'eſt pas un propos placé dans la bouche d'un des interlocuteurs de ſon Apologue : il en eſt la moralité préciſe, & la conſéquence ; &, comme on voit, ce n'eſt pas ſeulement un aveu de l'influence de la force, c'eſt encore un conſeil d'en uſer.

Dans celui de l'*Ane & du Vieillard*, il va bien plus loin : il fait dire au quadrupède :

Notre ennemi, c'eſt notre maître,
Je vous le dis en bon françois.

Il eſt vrai que c'eſt par un Baudet qu'il fait prononcer cet adage : mais enfin chez lui les plus auguſtes vérités n'ont pas des canaux plus nobles.

On me dira peut-être que dans ces morceaux, c'eſt un fait qu'il énonce, & non un principe qu'il poſe. Il parle de ce qui exiſte, & non pas de ce qui eſt juſte.

Je le veux croire ; mais, Monſeigneur, il me ſemble que par-tout on dit aux Rois, *qu'ils ne tiennent leur Couronne que de Dieu &* DE LEUR ÉPÉE, les Gens d'Egliſe & les Gens de Robe, rarement d'accord dans tout le reſte, peut-être parce que leurs fonctions ſe reſſemblent trop, ſe ſont réunis pour conſacrer cette formule : par-tout on la prend à la lettre. Si la mention qu'on y fait de *Dieu* peut adoucir l'idée terrible qu'elle préſente, celle de l'*épée* lui rend aſſurément toute ſon énergie. C'eſt un rude commentaire des vers de *La Fontaine*.

Peu importe, après tout, qu'il ſoit queſtion dans tout cela du fait ou du droit : car enfin, Monſeigneur, *en politique*, obſervez, je vous ſupplie, ce mot *EN POLITIQUE*, c'eſt le fait qui décide; le fait équivaut à la juſtice. C'eſt même une néceſſité indiſpenſable que cela ſoit ainſi. Le principe contraire ſeroit la ſource des plus horribles abus, & de la confuſion la plus déplorable en tout genre. L'adminiſtration alors ne ſeroit qu'une ſuite de crimes plus atroces les uns que les autres.

Par exemple, Monſeigneur, vous êtes l'un des appuis d'un Etat formé de portions raſſemblées, jointes preſque toutes par la force, ou par une adreſſe, qui, entre particuliers, & dans le cours ordinaire de la vie, s'appelleroit d'un nom moins honnête. Que deviendroit-il, que deviendriez-vous, tous tant que vous êtes, qui concourez à y maintenir l'ordre, ſi chacun des peuples qui en habitent les Provinces, s'aviſoit, en liſant l'hiſtoire, de ne ſe pas trouver bien acquis au maître actuel ?

Ils vous diroient, » ſi la force n'eſt pas un droit, » elle n'en ſauroit produire. Nous pouvons donc » dans tous les temps réclamer contre celle qui » nous a ſubjugués «. Ils agiroient en conſéquence dès qu'ils ſe croiroient en état de le faire impunément.

Comment leur répondriez-vous ? Avec du canon, & des bourreaux, ſi vous êtiez le plus fort. Vous appelleriez *conſpiration*, les aſſem-

blées où cette opinion ſeroit adoptée & ſuivie, & *révolte* les efforts de ſes partiſans pour la faire prévaloir. Vous vous croiriez autoriſé, en conſcience, à envoyer les chefs & leurs complices à l'échafaud; & la raiſon déciſive qui diſſiperoit vos ſcrupules à cet égard, ne ſeroit-ce pas la légitimité des droits qui réſultent de la force?

Il n'y a pas de milieu, Monſeigneur: ſi dans ce cas votre arrêt eſt juſte, j'ai raiſon; & ſi j'ai tort, Dieu me garde de vous donner le nom que vous mériteriez, vous & vos pareils.

Non, mon ſyſtême n'eſt ni ſcandaleux ni nuiſible: c'eſt l'opinion contraire qui eſt tout-à-la-fois honteuſe & funeſte. C'eſt en méconnoiſſant les effets de la force que l'on ſe met dans la néceſſité de l'employer toujours. En avouant qu'il peut en naître des devoirs légitimes & ſacrés, on aſſure, du moins pour l'avenir, le repos de la ſociété qui l'a éprouvée une fois: mais en niant que ſes effets s'épurent quand ils s'éloignent de la cauſe, on ſeme dans tous les Etats un germe de révolutions qui peut ſe développer à chaque minute.

Vous me direz que ſi cette théorie eſt la caution de la ſécurité des particuliers, elle ne peut être que l'effroi des Souverains. Le ſabre, une fois reconnu pour le pere univerſel & unique de tous les trônes, peut donc, à chaque inſtant, déployer ſa terrible fécondité; & ſi ces filiations ſanglantes ſont toutes également autoriſées à ſe

choquer, à se dévorer les uns les autres; si la plus robuste & la plus vorace doit seule être reconnue pour la plus légitime, c'est faire de ce monde une vallée, non-seulement de larmes, mais de carnage; c'est livrer tous les Princes à la discrétion du premier audacieux qui aura des talens & du bonheur : voilà ce qu'on ne manquera pas de m'objecter.

Mais point du tout, Monseigneur; c'est au contraire dans la théorie opposée à la mienne, qu'il est impossible d'échapper à cette effrayante conséquence. Si une couronne n'est pas légitime, par cela même qu'elle existe; si quand elle est formée, il est encore permis d'examiner ses titres, il n'y a pas un propriétaire des anciennes qui ne doive trembler pour sa possession, & pas un particulier qui ne puisse nourrir l'espoir d'en créer de nouvelles.

Car enfin quel est le trône dont la Justice pût, sans l'ébranler, visiter les fondemens? Et quel est le factieux à qui la séduction, l'intérêt, ou le seul amour de la nouveauté, ne donnât pas des partisans? Si la force n'est pas un droit, de quel front le punirez-vous, vous qui n'en avez d'autre que d'avoir employé le premier celui-là? Mais si en effet il en résulte des obligations; si c'est un axiôme reçu & consacré, que les Puissances établies sont des Dieux dont il faut baiser les pieds, & ne jamais découvrir la tête, quiconque s'élève contre ce principe, est un coupable qu'il faut réprimer : il n'y a pas de rigueur que son attentat ne justifie.

A la vérité, si le succès le favorise, & que, pour châtier des prévarications, ou par des desseins inconnus à notre foiblesse, la Providence permette à la fortune de le seconder, il deviendra l'égal du Prince, à l'Empire de qui il s'est soustrait : il s'asseoira au rang des maîtres du monde : mais ces brillantes apothéoses seront toujours rares ; dans cette carrière glissante, il y a plus de *Mandrins* renversés, étouffés de bonne heure, que de *Cromwels* ou de *Kouli-kan* qui la parcourent jusqu'au bout.

Voilà, je crois, Monseigneur, ce qu'il est possible de dire de plus court, de plus clair & de plus certain sur cette matière délicate. Mais il me reste encore une objection à discuter & à détruire.

Si votre principe, me dira-t-on, ne livre pas les peuples à l'anarchie, il les abandonne au despotisme. Il ne s'élèvera point de rebelles, mais le monde va fourmiller de tyrans. Dès que vous aurez persuadé à un Prince que la force légitime tout, avant que de faire un mouvement, de donner un ordre, il consultera, non pas son cœur, mais ses ressources. Il se livrera sans remords à tous les excès où il sera certain de n'être pas contrarié. Vous ôtez ainsi aux peuples leur dernier réfuge contre les abus du pouvoir, la honte qui le contient, & le scrupule qui l'enchaîne. Je n'affoiblis pas, comme on voit, le raisonnement que l'on pourra m'opposer.

Mais, Monseigneur, il porte sur un sophisme,

& une méprise. J'ai dit que tous les trônes étoient issus de la force ; je n'ai pas dit qu'il n'y eût aucuns devoirs pour les mortels fortunés, ou à plaindre, qui y sont assis. J'ai dit que la puissance prépondérante devenoit dès-lors necessairement légitime : je n'ai pas dit qu'elle n'eût pas de bornes, ni que toutes les actions de celui qui l'exerce devinssent équitables, ou que tous ses attentats dussent rester impunis, par cela seul que le pouvoir dont il est armé ne peut pas éprouver de résistance.

Mais où se trouveront ces bornes ? Où ? Dans la nature des choses, qui veut que tout en ait, dans le moral, comme dans le physique. Qui les posera ? La nécessité. C'est ce qu'il faut développer, & pour le coup je vais dire des choses nouvelles, ou du moins achever d'éclaircir les nouveautés que j'ai déja laissé entrevoir dans le Tome III. de ces *Annales*, pages 355 & suivantes. Je vous supplie, Monseigneur, de relire ce morceau avant que de revenir à celui-ci.

On voudroit en vain se le dissimuler; dans notre *Europe*, les peuples souffrent, & les Gouvernemens ne sont pas contens: tout est de part & d'autre dans cette agitation, cette effervescence qui précède les crises en tout genre. Ces déclamations, prétendues philosophiques, qui se multiplient, ces cris de douleur, ou de rage qui s'élèvent de toutes parts, l'indisposition générale des sujets, leurs satyres contre les administrations, prouvent assez que celles-ci ne donnent pas le bonheur.

[illegible]

[illegible] nécessaire, [illegible] toujours [illegible] dans ce [illegible] les abus de [illegible] à meilleure con- [illegible] pouvoir y arrête [illegible] politique, *la boëte* [illegible] qu'elle n'ait pro- [illegible]

[illegible] qui ait osé [illegible] déja réduite [illegible] sur-tout, [illegible] d'hommes [illegible] avoit fait préva- [illegible], c'est-à- [illegible] tumultueuse; [illegible] aujourd'hui que dé-
pendent

pendent l'honneur & la profpérité des Empires. L'expérience même ne défabufe pas les efprits infatués de cette opinion : loin d'attribuer notre marafme actuel à l'ufage de ce cauftique deftructeur, ils ne l'imputent au contraire qu'à la répugnance avec laquelle on s'y livre, à l'économie craintive avec laquelle on l'emploie.

De cette erreur font nées les longues calamités de l'*Europe* depuis quinze fiècles, & l'impoffibilité prefque abfolue d'y remédier. C'eft elle qui a corrompu la politique, & égaré la légiflation : c'eft elle qui a fait de l'art de gouverner une petite routine de tracafferies, de fraudes, de dureté baffe, & de hauteur timide ; qui a ôté la nobleffe aux Rois, la confiance aux fujets ; qui n'a prefque laiffé de correfpondance entre eux que celle des exactions d'une part, & des murmures de l'autre.

Elle a donné au préjugé, ennemi d'une réforme falutaire, une foule de partifans intéreffés à le répandre, & à l'accréditer, dans ces corps qui fe flattent d'en recueillir le fruit, dans ces compagnies à qui il importe que les Rois ne foient pas abfolus, parce qu'alors elles ne feroient rien, & que les fujets ne foient pas libres, parce qu'il en réfulteroit pour elles la même nullité.

C'eft elle, par conféquent, qui empêchera toujours les Souverains de devenir affez indépendans pour n'avoir plus befoin que de faire le bien du peuple, & le peuple de s'éclairer affez

pour briser ces liens subalternes qui l'écrasent, pour dire hautement, » nous ne voulons, comme » l'univers, être soumis qu'à un seul pouvoir. La » Religion ne nous révèle qu'un Dieu : la poli- » tique ne doit nous donner qu'un Roi : qu'il n'y » ait plus d'intermédiaires entre lui & nous. Nous » voulons faire part d'une propriété, afin d'avoir » part aux vrais avantages de la propriété «.

Tant que ce langage ne sera pas celui des nations, & qu'elles ne le réaliseront point dans la pratique, elles languiront dans le désordre, le désespoir, & l'ignominie. Elles trouveront le despotisme en voulant l'éviter. Ce sont des brebis à qui des loups persuaderoient de passer la nuit hors du parc, de peur de paroître trop s'humilier devant le berger.

Mais quelle est cette propriété salutaire à laquelle je veux que les hommes se soumettent ? Eh, je l'ai dit dans le passage cité ci-dessus de ces *Annales :* il n'y en a pas de deux espèces. C'est la propriété foncière, effective, consacrée par les loix ; celle qui donne à un bourgeois le domaine perpétuel & incommutable de sa métairie. Tout est perdu, si celle des Couronnes n'est pas précisément du même genre : au lieu qu'en supprimant entre elles toute distinction, toute différence, on assure le repos des Rois, & la sécurité des peuples. Non-seulement c'est le régime politique le plus raisonnable ; non-seulement c'est le moins sujet aux inconvéniens, mais c'est aussi le seul susceptible de l'application des remèdes, le seul où la force qui subjugue tout, soit elle-

même soumise à un frein, si elle s'emporte, & à des peines si elle le brise.

Que ce soit le plus raisonnable, il faudroit avoir perdu l'usage de la raison pour en douter. Il n'y en a pas d'autre au moins qui puisse justifier ce qui se passe dans le monde. Si vous le rejettez, tout ce qui s'appelle Gouvernement, la politique entière, dans son ensemble, & dans ses parties, n'est plus qu'un cahos d'absurdités, de contradictions & d'horreurs. Les Traités de paix & de guerre, les *Cessions* de Provinces faites par le vaincu, l'obéissance exigée par le vainqueur, les *sermens* prêtés & reçus ne sont plus que des amusetes frivoles, des joujous d'enfans, ou tout au plus des hommages de l'impuissance, & les rigueurs exercées contre les défections des assassinats.

De même le droit *Héréditaire* des Couronnes, celui des *Régences* dans les minorités, sont également, dans ce cas, des chimères destituées de tout fondement. Si un Roi défunt n'a pas été propriétaire de son Empire, comme mon pere l'étoit de sa maison, de quel droit le transmet-il à son fils? Il n'y auroit, je ne dis pas de juste, mais de praticable, que les *élections*: à chaque génération le trône seroit, non pas vacant, mais dissous.

En supposant même qu'il pût passer, d'après une constitution particulière à l'héritier majeur, déja parvenu à l'âge, à la vigueur nécessaires pour l'occuper, au moins il s'évanouiroit pour le *mineur*, condamné par la nature à attendre

le développement de ses facultés. Le propriétaire peut sans doute se donner des substituts pour régir ses possessions : mais à quel titre, celui qui ne l'est pas, peut il se faire remplacer ? Si le Prince vivant n'a qu'un *exercice*, s'il n'est que l'*usufruitier* métaphysique des droits de sa Couronne, cet exercice, cet usufruit s'anéantit au moment où lui-même est englouti par le tombeau. Si quelque chose lui survit, je le demande, qu'est-ce, sinon sa propriété : & si elle ne s'éteint pas avec lui, combien est-il plus évident qu'elle vivoit avec lui ?

Cependant le droit d'hérédité pour les Couronnes, & par conséquent celui de *Régence*, qui en est une suite indispensable, est devenu le droit universel de l'*Europe :* c'est même l'unique point de nos constitutions qui ne soit susceptible d'aucun embarras, qui n'admette ni ambiguités, ni commentaires. Le préjugé a été forcé de céder en ce point au cri de la raison, à l'impulsion impérieuse de l'expérience : il a rendu un demi-hommage à la vérité : & le bien qui en résulte doit aider 'a concevoir combien en produiroit son triomphe entier.

Ce qui le retarde le plus, c'est l'idée humiliante qu'il semble présenter. Imbus de nos préventions *Gothiques*, nous rougissons, & nous tremblons, à la seule pensée de ne composer qu'un troupeau livré à la discrétion du pasteur qui le gouverne. Quoi ! faire partie du bien d'un maître ! n'exister que sous son bon plaisir, & parce qu'il est intéressé à nous protéger ! Quelle dégradation !

Je ſens combien cette ignominie doit répugner à un *Conſeiller du Roi*, à un *Commis de Greffe*. Quand on a payé quarante mille francs pour être aſſocié à la tutelle d'un Prince majeur, ou pour ſigner des Arrêts en ſon nom, je conçois qu'il eſt dur d'entendre dire qu'on n'eſt qu'un mouton de ſa bergerie. On doit voir dans cette qualification de la baſſeſſe & du danger.

Si j'oſois cependant faire quelque remontrance à ces nobles partiſans de l'*Ariſtocratie*, je leur obſerverois que leur délicateſſe eſt bien inconſéquente. Quant à l'opprobre, j'ignore ſi mon principe en entraîne plus que les leurs. Ils redoutent, diſent-ils, le deſpotiſme, & ils accablent celui à qui il eſt dangereux d'en donner le goût, de tous les titres qui peuvent l'inſpirer. Ils lui diſent à genoux qu'il ne tient ſa Couronne que *du Ciel & de ſon épée;* qu'ils ſont prêts à ſacrifier leurs biens & leur vie pour lui; ils l'engagent à ſe bien perſuader qu'il eſt la loi vivante, l'image de la divinité ſur la terre, ce qui, ſi les mots ſignifient quelque choſe, établit entr'eux & lui bien une autre diſtinction. De peur d'appartenir à un maître, ils en font un Dieu. Du côté de l'honneur, je ne ſais ce que nous y gagnons.

Mais voici bien une autre inconſéquence. Après avoir fait naître l'orgueil dans le cœur des Rois par des titres pompeux & des génuflexions ſans fin, on les chicane ſur toutes leurs démarches. On ne ceſſe de travailler à enchaîner, de toutes manières, ce pouvoir dont on ne ceſſe d'exalter l'indépendance. On métamorphoſe en ſatyres ſan-

A la vérité, si le succès le favorise, & que, pour châtier des prévarications, ou par des desseins inconnus à notre foiblesse, la Providence permette à la fortune de le seconder, il deviendra l'égal du Prince, à l'Empire de qui il s'est soustrait: il s'asseoira au rang des maîtres du monde: mais ces brillantes apothéoses seront toujours rares; dans cette carrière glissante, il y a plus de *Mandrins* renversés, étouffés de bonne heure, que de *Cromwels* ou de *Kouli-kan* qui la parcourent jusqu'au bout.

Voilà, je crois, Monseigneur, ce qu'il est possible de dire de plus court, de plus clair & de plus certain sur cette matière délicate. Mais il me reste encore une objection à discuter & à détruire.

Si votre principe, me dira-t-on, ne livre pas les peuples à l'anarchie, il les abandonne au despotisme. Il ne s'élèvera point de rebelles, mais le monde va fourmiller de tyrans. Dès que vous aurez persuadé à un Prince que la force légitime tout, avant que de faire un mouvement, de donner un ordre, il consultera, non pas son cœur, mais ses ressources. Il se livrera sans remords à tous les excès où il sera certain de n'être pas contrarié. Vous ôtez ainsi aux peuples leur dernier réfuge contre les abus du pouvoir, la honte qui le contient, & le scrupule qui l'enchaîne. Je n'affoiblis pas, comme on voit, le raisonnement que l'on pourra m'opposer.

Mais, Monseigneur, il porte sur un sophisme,

& une méprise. J'ai dit que tous les trônes étoient issus de la force ; je n'ai pas dit qu'il n'y eût aucuns devoirs pour les mortels fortunés, ou à plaindre, qui y sont assis. J'ai dit que la puissance prépondérante devenoit dès-lors necessairement légitime : je n'ai pas dit qu'elle n'eût pas de bornes, ni que toutes les actions de celui qui l'exerce devinssent équitables, ou que tous ses attentats dussent rester impunis, par cela seul que le pouvoir dont il est armé ne peut pas éprouver de résistance.

Mais où se trouveront ces bornes ? Où ? Dans la nature des choses, qui veut que tout en ait, dans le moral, comme dans le physique. Qui les posera ? La nécessité. C'est ce qu'il faut développer, & pour le coup je vais dire des choses nouvelles, ou du moins achever d'éclaircir les nouveautés que j'ai déja laissé entrevoir dans le Tome III. de ces *Annales*, pages 355 & suivantes. Je vous supplie, Monseigneur, de relire ce morceau avant que de revenir à celui-ci.

On voudroit en vain se le dissimuler ; dans notre *Europe*, les peuples souffrent, & les Gouvernemens ne sont pas contens : tout est de part & d'autre dans cette agitation, cette effervescence qui précède les crises en tout genre. Ces déclamations, prétendues philosophiques, qui se multiplient, ces cris de douleur, ou de rage qui s'élèvent de toutes parts, l'indisposition générale des sujets, leurs satyres contre les administrations, prouvent assez que celles-ci ne donnent pas le bonheur.

A la vérité, ſi le ſuccès le favoriſe, & que, pour châtier des prévarications, ou par des deſſeins inconnus à notre foibleſſe, la Providence permette à la fortune de le ſeconder, il deviendra l'égal du Prince, à l'Empire de qui il s'eſt ſouſtrait: il s'aſſeoira au rang des maîtres du monde: mais ces brillantes apothéoſes ſeront toujours rares; dans cette carrière gliſſante, il y a plus de *Mandrins* renverſés, étouffés de bonne heure, que de *Cromwels* ou de *Kouli-kan* qui la parcourent juſqu'au bout.

Voilà, je crois, Monſeigneur, ce qu'il eſt poſſible de dire de plus court, de plus clair & de plus certain ſur cette matière délicate. Mais il me reſte encore une objection à diſcuter & à détruire.

Si votre principe, me dira-t-on, ne livre pas les peuples à l'anarchie, il les abandonne au deſpotiſme. Il ne s'élèvera point de rebelles, mais le monde va fourmiller de tyrans. Dès que vous aurez perſuadé à un Prince que la force légitime tout, avant que de faire un mouvement, de donner un ordre, il conſultera, non pas ſon cœur, mais ſes reſſources. Il ſe livrera ſans remords à tous les excès où il ſera certain de n'être pas contrarié. Vous ôtez ainſi aux peuples leur dernier réfuge contre les abus du pouvoir, la honte qui le contient, & le ſcrupule qui l'enchaîne. Je n'affoiblis pas, comme on voit, le raiſonnement que l'on pourra m'oppoſer.

Mais, Monſeigneur, il porte ſur un ſophiſme,

Mais c'eſt nous qui ſouffrirons de ſon inconduite ! Nous ſommes innocens de ſes déſordres, & nous en porterons la peine ! Eh ! oui ſans doute. Connoiſſez-vous quelque conſtitution qui garantiſſe les ſujets d'être les victimes des folies des grands. ? Il y a long-temps qu'*Horace* vous a dit :

Quidquid delirant Reges, &c.

La poſtérité d'un pere crapuleux eſt-elle coupable des travers de ſon auteur ? Et n'en eſt-elle pas punie ?

Vous dites que la définition la plus conſolante de la royauté, c'eſt de la comparer à une famille, & j'en conviens volontiers. Comme elle eſt aſſociée à l'éclat des vertus de ſon chef, il faut bien qu'elle participe à la honte de ſa dépravation.

Mais cette parité, dont vous ne retirez que l'idée d'une aſſociation plus ſouvent malheureuſe que fortunée pour les peuples, moi j'en vois naître le remède ſecourable qui les affranchit. Hommes honnêtes qui m'honorez de votre attention, écoutez-moi, défendez- moi. Mon cœur eſt pur ; mes principes le ſont. Maudit ſoit à jamais celui qui oſeroit calomnier mes intentions, ou empoiſonner mes paroles.

La propriété en elle-même, la propriété foncière, telle que la ſociété l'a inſtituée, eſt indéfinie par ſa nature ; mais elle eſt bornée par ſon objet. Sa nature eſt d'être utile : dès qu'elle

devient nuisible, elle peut, d'après les loix de la raison & de la justice, être modifiée, restreinte, & même détruite.

Ainsi, quoique le domaine du prodigue dont je viens de parler, soit sacré comme tous les autres, les Tribunaux sont cependant autorisés à l'en priver, quand il en intervertit l'usage. La loi vient alors au secours de la famille éplorée : elle brise dans la main de ce furieux le lévier avec lequel il ébranloit sa maison ; elle le met, par un effort violent, dans l'impuissance de consommer sa ruine & celle de sa race.

Mais prenez y garde, ce n'est qu'à l'extrêmité qu'elle en vient à cette extrêmité. Ce n'est que pour sauver la propriété elle-même, compromise par des profusions extravagantes. On n'interdit pas un homme pour des caprices, pour des humeurs. Il peut impunément être dans son ménage dur, hautain, avare, inconstant : tous ces défauts le rendent odieux à la société qui l'évite, & à charge à sa famille qui ne peut le fuir. On la plaint, on la console ; mais la Justice n'a pas de secours à lui donner. Elle ne s'arme en sa faveur qu'au moment où le chef aliéné ose porter la main sur le Dieu qui préside à ses foyers, & détruire lui-même l'autel sacré de la propriété : alors son attentat est puni par l'extinction des droits qu'il a violés le premier.

Voilà la peinture naïve de ce qui doit arriver dans les grandes familles que l'on appelle des *Royaumes*. Quand elles seront régies par les mêmes règles, elles auront les mêmes ressources.

Mais où eſt le Tribunal qui légitimera leurs plaintes, & ratifiera l'interdiction terrible qu'elles ſeront autoriſées à requérir ?

Où ! je vous l'ai dit, dans celui qui eſt l'origine, la baſe de tous les autres, dans ce principe, dont l'influence ne peut être ni contredite, ni bornée, & devient toujours ſenſible au moment où elle devient néceſſaire, dans ce que le Préſident de *Monteſquieu* appelle une *Inſurrection;* dans ce que les Polonois nommoient une *Confédération ;* dans ce que la véritable politique & la ſaine Philoſophie appellent le réſultat de la nature des choſes, dans l'uſage d'une force correctrice ſupérieure à celle dont il faut réformer les abus.

Mais cette force qui n'eſt que la réunion de pluſieurs contre un, dans quel cas peut elle avoir lieu ? Dans quel cas aura-t-elle lieu en effet ? Eſt-ce ici comme dans les *Robinocraties* où les factions ont toujours des organes prêts à tranſmettre leurs murmures, bien plus aux peuples qu'on ſe propoſe d'échauffer & de ſéduire, qu'au Prince qu'on feint de vouloir éclairer ? Eſt-ce comme dans les Monarchies, ſoi-diſant *mixtes*, & vraiment nulles, où le Prince n'eſt qu'un fantôme, & la royauté une formule ; où la nation s'eſt donnée, ſous le titre de *Repréſentans*, cinq cens Rois, dont chacun peut ſix fois par ſemaine donner le ſignal de la révolte, & commander l'incendie ?

Il s'en faut bien. La propriété générale, étant le lien de l'Etat, la ſauvegarde du repos, du bon-

heur de tous les particuliers, le ſeul danger de ce gage précieux ſera capable de les émouvoir, & ils ne ſe méprendront jamais ſur cet intérêt eſſentiel.

Si un Prince eſt ambitieux & guerrier, ils s'armeront, ils mourront pour lui. S'il eſt fier, impérieux, ils lui baiſeront les pieds; s'il a du goût pour la volupté, ils le laiſſeront voler de maitreſſe en maitreſſe : il n'y aucun d'eux qui ne calcule en lui-même les avantages que peut, dans tous ces cas, lui procurer ſa dépendance, & qui ne ſente qu'ils en ſurpaſſent les déſagrémens : ils ſouffrent, ils tolèrent, ils diſſimulent : mais à l'inſtant où les propriétés ſont en danger, ou ſur le ſiége de la Juſtice, on ne voit plus qu'un ſimulacre capricieux qui méconnoît les règles, & confond arbitrairement les poſſeſſions; alors, ſans concert, ſans complot, tout ſe ſoulève, tout s'arme : ce n'eſt pas en vertu d'une loi : ce n'eſt pas en réclamant un pacte antérieur & rédigé en cérémonie : c'eſt d'après la conſtitution même de la ſociété, d'après ſa nature fondamentale, d'après le principe qui fait qu'elle ne peut pas être autrement qu'elle n'eſt.

Il n'y a jamais d'émeute, tant que les Loix *Civiles* ſont reſpectées. Il y en a toujours, quand elles ſont enfreintes, parce que dans le premier cas, les vexations, & la crainte qu'elles inſpirent, ont des bornes; dans le ſecond elles n'en ont pas.

» *Cromwel* étoit un uſurpateur, comme je l'ai

» dit autrefois. Il avoit forcé la religion d'être ſa » complice. Il avoit volé la couronne ; &, n'oſant » la mettre ſur ſa tête, il ſe faiſoit obéir en la » portant à la main. Mais il reſpectoit les droits » des particuliers : il faiſoit rendre la juſtice avec » une impartialité ſévère. Il étoit le ſeul tyran » des trois Royaumes. Il mourut paiſible dans ſon » lit : des larmes non ſuſpectes honorèrent ſon » convoi : ſon nom, loin d'être flétri, ne ſe pro- » nonce encore en *Angleterre*, & même par-tout » qu'avec une eſpèce de vénération.

» Comparez la conduite & les maximes de cet » heureux coupable dans la manutention de l'or- » dre civil, avec celles de l'infortuné *Charles pre- » mier ;* & vous n'aurez pas de peine à démêler » d'où eſt venue la différence de leur ſort.

» Peut-être ne tint-il pas à la Ducheſſe de *Mont- » penſier* que *Paris*, un demi-ſiècle plutôt, n'eût » donné à *Londres* l'exemple de cette terrible ven- » geance des peuples : mais malgré ſes cabales, » malgré les piſtoles de l'*Eſpagne*, malgré les ſer- » mons des Moines & les intrigues de *Rome*, ja- » mais le Duc de *Guiſe* n'auroit trouvé tant de » partiſans, ſi les prodigalités de *Henri III* ne » l'avoient mis dans la néceſſité d'être injuſte. » Pour donner cent mille écus à l'un de ſes favo- » ris, il falloit appauvrir une foule de ſujets ; & » le nombre de ceux qu'il dépouilloit ſurpaſſant » de beaucoup celui de ceux qu'il enrichiſſoit, la » révolution s'enſuivit bientôt.

» On fait honneur à la mort de deux femmes

» de l'expulſion des *Tarquins* & de celle des *Dé-*
» *cemvirs :* certainement on ſe trompe. Les atten-
» tats du jeune libertin & du grave Magiſtrat furent
» le prétexte, l'époque du ſoulèvement, mais
» non pas ſa cauſe. Quand la chaſte *Lucrèce* auroit
» laiſſé dans l'ombre du ſilence l'affront qu'elle
» avoit reçu pendant l'obſcurité de la nuit; quand
» la belle *Virginie* auroit été livrée ſans contra-
» diction au vil affranchi qui ne s'en diſoit le
» maître que pour la proſtituer, le trône & le *Dé-*
» *cemvirat* n'en auroient pas moins été renverſés
» tôt ou tard.

» *Tarquin* par ſes prodigieux bâtimens fouloit
» le peuple. Il enrichiſſoit les ſoldats pendant la
» guerre, & ruinoit les citoyens pendant la paix.
» *Appius*, en arrachant une fille des bras de ſon
» pere, attaquoit une propriété ſacrée. Ce fut
» bien moins l'outrage fait à la pudeur, qui ré-
» volta les *Romains*, que l'atteinte donnée à la
» puiſſance paternelle. Voilà ce qui les fit éclater
» dans les deux cas. Sans cette conſidération la
» populace auroit pu jetter quelques cris ; mais
» les licteurs l'auroient bientôt diſſipée. L'émeute
» auroit fini par des vaudevilles ; & ce qui en fit
» une révolution ſérieuſe & durable, ce fut le
» danger que couroient les propriétés.

» Enfin *Tibère*, *Louis XI*, *Ferdinand le Catholi-*
» *que*, &c. étoient certainement des Princes dé-
» teſtables. Ils ſe jouoient, au moins les deux
» premiers, de la vie des hommes, & tous les
» trois de la ſainteté des ſermens. Ils ſacrifioient
» tout à l'augmentation de leur pouvoir. Cepen-

» dant on trouve, dans les Annales de la Poli-
» tique, peu de regnes aussi fortunés. Pourquoi ?
» c'est que leur cruauté, ou leur perfidie, étoit *jus-*
» *ticière*, s'il est permis de le dire ; c'est que les
» propriétés leur étoient sacrées. Au milieu des
» ordres sanguinaires qu'ils donnoient, ils respec-
» toient les possessions des peuples, & les for-
» çoient par conséquent de respecter la leur. Ils
» affermissoient les droits privés du citoyen, &
» rendoient solides leurs droits universels, dans la
» même proportion «.

Voilà ce qu'il faut dire aux Souverains appel-lés au trône par leur naissance : voilà les principes préservateurs qu'il faut leur inculquer.

Il n'y en a pas un qui adopte l'iniquité par systême, par goût, par envie de violer la loi. L'injustice dans un Monarque absolu, qui n'est pas contredit, est une extravagance. Celui qui la commettroit de sang-froid, seroit un fou qu'il faudroit enfermer, plutôt que punir. Comme un dérangement absolu d'organes est rare, ce n'est pas là le malheur que les sujets ont le plus à craindre : ce qui est commun & journalier, ce sont les surprises des *Courtisans*, des *Maitresses :* c'est l'avidité des *Favoris*, des subalternes de toute espèce : or, pour armer le Prince contre tant de séductions, il n'y a d'autres ressources qu'un grand *intérêt* personnel.

Le plaisir lui fera bientôt perdre de vue les préceptes que vous lui aurez débités au nom de la *Religion :* la foiblesse lui fera illusion sur les

conſeils de la *Morale* & de l'*Humanité*. Mais quand vous lui direz que s'il n'eſt pas éternellement ſur ſes gardes, il peut à chaque inſtant être compromis lui-même ; ſoyez ſûr qu'il vous écoutera. Sa ſuprématie ainſi modifiée, lui inſpirera bien plus de réſerve que d'orgueil.

Ceſſez donc de lui parler d'une généalogie *divine*, ou d'un contrat avec ſes ſujets. Ceſſez de lui répéter que *ſon pouvoir vient de* DIEU. Sans doute il en vient, mais comme ſa vie, comme ſes talens, comme tout ce qui exiſte dans le monde. L'influence de la Divinité n'eſt pas & ne peut pas être plus ſenſible dans la diſtribution des trônes, que dans celle des millions de fortunes qui leur ſont ſubordonnées. L'idée contraire n'eſt propre qu'à faire des oppreſſeurs ſans remords, & des tyrans impunis.

Mais ne tombez pas dans l'autre extrémité : ne dites pas non plus aux peuples que c'eſt *ſur leur conſentement* que le droit de les régir eſt fondé. Ne les bercez pas de ces chimères flatteuſes qui appellent la révolte & fomentent les diviſions, ſous prétexte d'invoquer la juſtice. Si la première de ces aſſertions eſt une imprudence redoutable, la ſeconde eſt une fauſſeté ſcandaleuſe.

Brûlez donc vos hiſtoires, ſi vous voulez nous perſuader qu'il y ait jamais eu un *Pacte* entre les ſujets & leur Souverain (1). Dites aux Couronnes

(1) *Excepté en* Danemarck, *où il exiſte en effet, mais conformément aux principes que je poſe ici. C'eſt* de

de cacher leurs titres, puisqu'ils sont tous écrits avec du sang.

Non, cet *accord* n'a jamais eu lieu, ni dans la *Démocratie*, parce que la Souveraineté y est répartie entre tous les Membres de l'*Etat*, & qu'on ne fait pas de conditions avec soi-même, ni dans la *Monarchie*, parce que sa nature exclut toute idée de contrat; & s'il est vrai qu'il existe dans l'*Aristocratie*, dans la *Monarchie mixte*, il en a fait aussi le Gouvernement le plus imparfait, le plus dur, le plus corrompu, & par conséquent le moins durable qu'il soit possible d'imaginer.

Cette espèce de traité suppose nécessairement

---

*un contrat d'*abandon, *& non pas de* résistance. *Voyez où la méthode contraire a conduit la* Pologne. *Après cinq siècles d'*Anarchie, *elle lui a attiré la dégradation la plus humiliante, & le démembrement le plus scandaleux dont l'histoire conservera le souvenir.*

Cependant, si ce partage célèbre est une honte pour la nation, ce sera un bien pour les sujets: ils sauront enfin à qui obéir. La couronne rétrécie, en deviendra plus ferme sur la tête à qui tôt ou tard sera transféré le droit héréditaire de la porter; & si dans ce moment les Polonois *avoient le courage heureux dont les* Danois *s'applaudissent; s'ils étoient assez éclairés, en se donnant un véritable Roi, pour lui conférer une autorité absolue, pour anéantir les débris de la féodalité qui déchirent & énervent encore toutes les autres constitutions de l'*Europe, *ils étonneroient peut-être avant peu, par leur prospérité, les nations qui triomphent aujourd'hui de leur avilissement, ou en gémissent.*

des témoins impartiaux & ſans intérêt, appellés pour le certifier; un dépoſitaire indépendant pour le conſerver; une puiſſance ſupérieure pour veiller à le faire exécuter. Et tout cet appareil eſt-il compatible avec un Gouvernement, quel qu'il ſoit ?

Quel ſera l'arbitre devant lequel on portera les plaintes contre l'infracteur ? Si cet arbitre eſt aſſez fort pour faire exécuter ſa ſentence, ne le ſera-t-il pas aſſez auſſi pour ſubjuguer les deux plaideurs ? Et s'il ne peut pas la faire prévaloir, à quoi ſervira-t-elle ?

Au défaut de ce contrat chimérique, on a imaginé, comme je l'ai obſervé, je ne ſais quels corps *intermédiaires*, établis dans la nation même, pour leur confier, a-t-on dit, un prétendu *dépôt de* LOIX. Qu'en eſt-il arrivé ? Des trahiſons ou des combats. Ce ne ſont pas les droits du peuple que cet établiſſement a garantis; c'eſt leur oppreſſion qu'il a facilitée. Pour ſéduire ces vautours affamés des dépouilles du reſte de la nation, les aigles couronnés n'ont qu'à conſentir au partage, & leurs rapines ne trouvent plus d'obſtacles.

Les débats même, quand il s'en élève ſur l'exécution des clauſes du prétendu pacte, tournent toujours au déſavantage du *peuple*. Après l'avoir ruiné par la prévarication de la cupidité, on le ruine encore plus par l'audace de la réſiſtance: il eſt l'arme avec laquelle les deux autorités rivales ſe battent, quand l'une devient trop exigeante, & l'autre trop avare.

C'eſt donc s'abuſer volontairement & dangereuſement que d'imaginer un pacte, une convention entre la partie d'un Empire qui doit obéir, & celle qui doit commander. Cette illuſion, partout où elle a été rédigée en principe, & conſultée dans la pratique, a été le ſignal des plus horribles calamités.

Il n'y en a pas d'autre que la néceſſité d'obſerver les règles de la juſtice, de peur d'être ſoi-même la victime de leur infraction; & cette néceſſité, encore une fois, réſulte moins du raiſonnement que de la nature même des choſes: *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrois pas qu'on te fît.* Cette loi vraiment *fondamentale* de la ſociété, eſt le fond de la *Politique*, plus encore que de la *Morale*.

Au lieu d'outrager un Prince par des ſatyres, de le corrompre par des adulations, de le fatiguer par des remontrances, de le tromper par de fauſſes définitions de ſes droits, & de ceux du peuple, il faudroit qu'une voix majeſtueuſe lui dît ſouvent: » Tu n'as pas de châtiment *légal* à » craindre: ta tête eſt ſacrée: mais prens y garde, » la foudre frappe le frontiſpice des temples, » comme le ſeuil des plus humbles maſures. *Dieu* » t'a couronné, ſans doute: mais ſi tu opprimes » ce peuple qu'il t'a ſoumis, l'effort avec lequel » il briſera ſa chaîne viendra de *Dieu* également: » le ciel, arbitre unique entre le maître & les » ſujets ſoulevés, ne s'explique que par des victoires; ne les réduis pas à la néceſſité d'implorer ces redoutables oracles «.

Voilà l'abrégé de toute la *Politique*. Voilà à quoi se réduisent toutes les questions de *Droit public*, si verbeusement, si ridiculement traitées, par l'espèce d'Ecrivains qu'on veut bien appeller les *Publicistes*. Ces maximes fixent à la fois les droits des Princes & ceux des peuples.

Elles ne sont pas sujettes aux inconvéniens du prétendu *pacte social*, & du contrat juridique supposé entre les Rois & les Sujets; contrat qui ne défend pas plus les uns que les autres; contrat aussi propre à justifier des vexations que des révoltes, & dont il faut toujours finir, comme ici, par remettre le jugement à *la force*, avec cette différence, qu'il produit une infinité de maux, avant la décision sanglante & définitive qui le confirme ou l'anéantit: parce qu'il suppose, comme je l'ai observé, des garans ou des dépositaires chargés d'en révendiquer l'observation, & que ceux-ci ne songent à punir l'infracteur, que quand il est assez mal-à-droit, ou assez imprudent pour ne pas les associer à l'infraction.

Je dis qu'il ne défend pas plus les Rois que les Sujets, & cela est évident, puisque leur sort dépend de l'explication qu'on y donne, & de la subtilité des interprètes. Avec quelque soin qu'il soit rédigé, un Prince despotique & un Sujet ambitieux, y trouvent toujours de quoi autoriser leurs entreprises, l'un par le texte, qui ordonne l'obéissance, l'autre par l'esprit qui y met des conditions; & ce qu'il y a de plus triste, c'est que l'incertitude apparente du droit, fournissant des raisons de chaque côté, elle écarte les scrupules &

les remords; elle justifie l'acharnement par des syllogismes, & multiplie les fureurs en tranquillisant les consciences.

C'est ce qui ne peut pas avoir lieu ici. Le Prince dans mon systême a pour défenseurs tous les citoyens propriétaires : ils lui sont attachés, non par le lien fragile d'un parchemin que l'ambition élude & déchire à son gré ; mais par la chaîne éternelle & immuable de l'intérêt. Faisant partie de lui, tous les coups qu'on lui porte, ils les ressentent, & s'arment sans délai pour l'en préserver.

Mais ces engagemens sont réciproques : ce qu'ils lui doivent, il le leur doit, par le même principe. Ils lui conservent sa propriété, pour ne pas voir troubler les leurs : dès le moment où il porte lui-même atteinte à celles-ci, la sienne s'évanouit, & ce moment, encore une fois, on ne peut jamais s'y tromper. Ce sont des faits, & non pas des raisonnemens qui l'indiquent.

Cette morale est donc aussi salutaire aux *Couronnes* qu'aux *Peuples*, qui en dépendent. Elle ne met pas les Princes à la discrétion des Sujets ; mais cependant elle n'assure pas l'impunité à leurs travers. Elle les constitue eux-mêmes les maîtres de leur sort : elle ne leur interdit que ce qu'ils ne peuvent se permettre sans extravagance : elle leur garantit un regne fortuné, dès qu'ils ne jetteront pas eux-mêmes la pomme de discorde, qui pourroit le troubler : elle produit tous les biens, & ne peut autoriser aucun mal. Je le répète, il n'y a

que le danger des *propriétés* qui fera ſonner l'alarme, & il eſt ſi facile aux Princes de prévenir ce terrible tocſin, que les ſoumettre à cette unique ſujétion, c'eſt preſque ne leur en laiſſer aucune.

C'eſt ici la première fois que ces vérités ſont préſentées ſans voile : mais elles vivent dans tous les cœurs. De tous ceux qui me liront, il n'y en a pas un qui ne s'avoue à lui-même qu'un ſentiment intérieur les lui a ſouvent fait entrevoir : mais l'habitude & le préjugé les étouffent, & ces préjugés ne ſont ceux ni de la Religion, ni même de l'autorité.

La Religion eſt loin de condamner mes principes. C'eſt trop peu dire : elle les approuve formellement : tout ce qui précède, n'eſt que le commentaire du paſſage de S. PAUL dans l'*Epître aux* ROMAINS : *Que tout être ſoit ſoumis aux Puiſſances prépondérantes ; car* IL N'Y A POINT DE PUISSANCE QUI NE VIENNE DE DIEU. *Omnis anima Poteſtatibus* SUBLIMIORIBUS *ſubdita ſit :* NON ENIM *eſt poteſtas, niſi à Deo.* Il n'admet point d'exception dans la généalogie des pouvoirs ; mais c'eſt pour les plus élevés, *ſublimioribus*, c'eſt-à-dire les plus forts, qu'il exige l'obéiſſance.

Jéſus-Chriſt de même a preſcrit de *rendre à* CÉSAR *ce qui eſt à* CÉSAR ; mais à qui les *Céſars* doivent-ils leur titre ? Quel eſt l'inſtant où la métamorphoſe d'un ſimple citoyen en Empereur devient légitime ? C'eſt ce qu'il n'a pas dit : c'eſt un problême dont *Dieu* abandonne la ſolution aux deux grands mobiles ſecondaires, par qui il laiſſe

gouverner ce monde, la *force* qui établit les Gouvernemens, & la *force* qui les change. Voilà, après lui, les maîtres de l'univers; il n'y en a pas d'autres.

La ſeconde, n'étant que le remède aux abus de la première, la *Religion* combat tant qu'elle peut les abus qui la néceſſitent: elle ſoutient la Juſtice, ſa ſœur, & ſon image. Elle avertit le Prince; elle contient les ſujets: mere tendre, elle s'efforce de maintenir la paix entre ſes enfans. Au moment où la meſure eſt comblée, où l'intervertion des Loix, c'eſt-à-dire des propriétés, rend une ſecouſſe indiſpenſable, elle voile ſes yeux, pour dérober à ſa vue les attentats dont les corrections même ſont accompagnées; & quand le calme, ou ſon apparence, viennent conſoler l'humanité éplorée, elle reprend ſon office de médiatrice compatiſſante: elle ne déſapprouve point le paſſé: elle ne s'occupe que des moyens de repouſſer dans l'avenir l'obligation de le renouveller.

Quant à l'autorité, les ſpéculations que je viens d'expoſer ne ſont du genre, ni de celles qu'elle doit éluder, ni de celles qu'il lui eſt permis de proſcrire; il y a ſans doute, en *politique*, des queſtions oiſeuſes, dont l'examen même doit être interdit, comme dans les matières qui reſſortiſſent au Tribunal de la *Pénitence*, il y en a ſur leſquelles on ne peut pas donner de règle. Les *Caſuiſtes* & les *Juriſconſultes* ſont également coupables, ou ridicules, quand ils lèvent le voile qui couvre de certaines difficultés ſcandaleuſes, dont

l'expoſition eſt plus nuiſible, que la ſolution n'en peut être utile.

Des *Moines* de tous les Ordres ont examiné, par exemple, ce que devoit faire un ſujet dont *la vie eſt attaquée par ſon Souverain :* ils ont demandé s'il lui étoit permis de ſe défendre, & de tuer ſon aggreſſeur : ils ont répondu affirmativement, & l'on a crié qu'ils autoriſoient le *régicide*.

Un Ecrivain *ſéculier* a diſcuté la même propoſition. Il étoit *Janſéniſte* & *Homme de Robe ;* il n'a eu garde de penſer comme des *Jéſuites* & des *Jacobins :* il a prononcé que dans ce cas la réſiſtance n'étoit pas permiſe (1).

Il falloit flétrir & punir également ces mineurs indiſcrets qui vont, ſans beſoin, fouiller des mines empoiſonnées, & infecter l'athmoſphère de leurs exhalaiſons. Les exemples de cet étrange cas de conſcience étant néceſſairement très-rares, & même preſque impoſſibles, c'eſt une abſurdité, c'eſt un crime de les diſcuter avec appareil.

Il n'en eſt pas de même des grands principes

(1) *Voyez la* Science du Gouvernement, *par* M. de Réal. *Il n'eſt peut-être pas hors de propos d'obſerver, que ce ſont des* ECCLÉSIASTIQUES *regardés comme les eſclaves de l'autorité, qui donnent la déciſion capable de l'effrayer, tandis que l'*HOMME DE ROBE *affecte d'en diviniſer même les caprices. De quel côté eſt-il permis de ſoupçonner plus de politique, & d'hypocriſie ?*

de l'adminiſtration ſociale; de ceux qui crient aux Princes, *ſois juſte*, parce que la juſtice eſt le plus ſolide appui des trônes, qui font dépendre ſa ſûreté de celle des objets qui lui ſont ſubordonnés. C'eſt la loi de la nature & de la raiſon : il n'y a pas un ſeul Souverain, quelque dépravé qu'il ſoit, qui puiſſe ſe croire intéreſſé à la méconnoître.

Il y en a peu ſans doute qui fuſſent aſſez magnanimes pour dire à leur Connétable, comme *Trajan*, en lui remettant l'épée de l'Etat: *C'eſt pour t'en ſervir contre moi, ſi je manque aux règles de l'équité :* mais cependant il n'y en a pas un qui oſât, dans ſon cœur, ſe dire à lui-même : » Je » veux avoir, s'il me plaît, le droit d'être injuſte » impunément «.

Il n'y en a pas un, je le répète, qui croie, en autoriſant des vexations, donner en effet des ordres d'opprimer. Les *Flatteurs* qui le trompent, les *Courtiſans* qui le pillent, lui déguiſent toujours ces violences, dont ils ont le profit. Jamais un Miniſtre n'a été aſſez impudent pour dire à ſon maître : » Voilà un homme innocent, mais qui » me choque la vue; prêtez-moi une lettre de » cachet pour m'en débarraſſer, « & lui préſenter l'idée de l'impunité, pour l'enhardir à ſigner. Les actes de tyrannie les plus ſcandaleux ſont toujours inſinués au Prince infortuné qui les ordonne, ou les tolère, comme des traits de ſévérité néceſſaire, ou des précautions indiſpenſables.

Leur cœur réclame ſans ceſſe contre ces for-

mules de la barbarie *Gothique* qui souillent nos ordonnances, & que le prétendu despotisme même de l'*Asie* ne connoît pas; *car tel est notre plaisir.* Tous avouent que ce n'est pas leur plaisir qui doit les guider, mais la justice: tous conviennent qu'ils ne doivent pas tout se permettre, & qu'il est des choses illicites, même au diadême.

Aucun, en consultant son cœur, ne sera donc alarmé d'entendre un vrai Philosophe lui dire, que pour affermir les trônes, la justice vaut mieux que la force, parce que celle-ci est un instrument aveugle, qui sert indifféremment à l'attaque, comme à la défense, au lieu que l'équité est un rempart inébranlable: la nature entière périroit plutôt qu'un trône dont elle est le fondement, parce que l'intérêt universel est de le soutenir.

J'acheverai de développer un jour tous ces objets dans le Livre de la *Théorie des Loix*, où je traite en détail de la *Souveraineté*, & de son étendue, comme de ses limites. Ce que j'en ai dit ici, m'a paru indispensable pour commencer à familiariser mes Lecteurs avec mes principes, sur les *ENREGISTREMENS des Loix dans les Tribunaux*, matière que j'ai promis de traiter, matière bien importante, à peine effleurée encore, malgré les orages qu'ont causés parmi nous les différentes manières de l'envisager; & qui ne peut manquer d'en causer sans cesse, si elle n'est pas enfin éclaircie.

* * *



A L'AUTEUR DES ANNALES,

PAR UN CHAMPENOIS,

TÉMOIN OCULAIRE.

SÉANCE

De la Société libre d'Emulation en Juin 1778.

RÉPARATION, mon cher Compatriote; je vous la dois, & je vous la fais. J'avois regardé comme une plaiſanterie votre tableau de la première Séance de la *Société* LIBRE *d'Emulation*, &c. Sachant que ces gens-là ne vous aimoient pas, & que vous n'aviez pas ſujet de les aimer, j'ai cru de bonne-foi, je l'avoue, que vous vous étiez un peu égayé à leurs dépens: il me paroiſſoit impoſſible qu'un établiſſement de cette eſpèce fut accompagné de détails auſſi ridicules. Inſtruit que cette Compagnie donnoit aujourd'hui une repréſentation,

J'ai voulu voir: j'ai vu.

Je vous écris en ſortant du *Parterre*, tout étourdi encore des ſcènes dont j'ai été témoin. Comptez ſur mon récit: publiez-le même, ſi vous le voulez: il aidera ceux qui auroient pu partager mon incrédulité ſur le vôtre, à ſe convaincre non-ſeulement que vous n'avez pas chargé les traits de cette étrange caricature, mais que vous les avez adoucis.

La salle du Concert de l'*Hôtel de Soubise* étoit le sanctuaire choisi pour chanter les Vêpres de cette confrérie. Elle est grande : on l'avoit séparée en trois : la partie supérieure étoit réservée pour le Clergé, c'est-à-dire, pour les vénérables associés. Le bas étoit abandonné à nous autres vulgaire : &, sans vanité, l'assemblée n'y étoit pas trop bien composée. L'espace, entre deux, représentoit assez bien le chœur d'une église ; il étoit consacré, comme de raison, aux femmes qui honorent l'institut de leur protection, de leur affiliation, &c. Mais quoiqu'il n'y eût que des femmes, on ne peut pas dire que ce fût du *beau sexe :* on n'accusera en vérité pas le desservant de cette chapelle de chercher à flatter les yeux : je crois qu'il avoit rassemblé tout ce qu'il y a de vieilles & de laides dans Paris : je n'ai pas vu une figure supportable. Dans ces Agapes philosophiques les distractions sensuelles ne sont pas à craindre. Voilà peut-être la première secte qui ait cette maladresse, ou ce désintéressement.

Au milieu de ce cercle de Sibylles s'élèvoit l'autel, chargé de toutes les reliques destinées à satisfaire, & à échauffer la dévotion du public. On appercevoit, par exemple, une *soi-disant serrure*, une espèce d'*alembic*, pour distiller, je crois, des *carottes*, un *mouton* à pilotter, une *rame*, un *fusil*, dont le chien ne peut s'abatre que par une machine, qui se meut par une autre machine, le tout pour simplifier les mouvemens, & bien d'autres choses.

Je dis qu'on les *appercevoit :* car n'entroit pas qui vouloit dans ce *saint des saints :* un petit bedeau pâle, maigre, noir, manchot, que l'on m'a dit

être un M. *Ader*, une espèce d'Avocat je crois, veilloit à la barrière, & n'en permettoit l'entrée qu'aux régénérés, aux croyans marqués, comme vous l'avez dit autrefois, *du signe de la bête*.

Quant à M. l'Abbé *Beaudeau*, il étoit par-tout: c'étoit à coup sûr la plus curieuse de ses machines: rengorgé, pincé, adonisé, tendant la main à l'un, donnant un coup d'œil à l'autre, souriant gracieusement aux femmes, s'inclinant avec une dignité qui ne dérangeoit ni les marons de sa frisure, ni les plis de son manteau, ni sa croix pectorale; c'étoit une image sensible du mouvement perpétuel: sa figure disoit, c'est moi qui suis le saint de la fête: vous allez être témoin de mon triomphe.

Après m'être amusé de son manège, je commençois à m'en ennuyer, quand un grand tapage, qui s'est fait vers la porte, a annoncé quelque incident intéressant. Tous les yeux se sont tournés de ce côté-là. Les freres ont couru: le sénat féminin s'est levé. L'Abbé *Beaudeau* a volé par-dessus les chaises; j'ai apperçu des Suisses, des révérences, des complimens, & puis une procession a introduit deux hommes que l'on a placés en cérémonie, avec l'admiration & la satisfaction universelle: c'étoient les Députés de l'*Amérique*.

Enfin tout étant calme, & l'auditoire attentif, un autre petit homme, noir, pâle, & maigre aussi, en longs cheveux, entonna la première antienne: il marmotta trois mots qui signifioient:
» La Société profite: nous vous sommes bien
» obligez d'y concourir; mais il nous faut de

» l'argent : « jamais Miniſtre des Finances, ou ſi vous voulez, quêteur Capucin, n'a eu ſur ce ſujet un laconiſme plus énergique. Et puis il ajouta, d'un air malin, *la Société vivra, en dépit de la critique, auſſi légère que la conduite de ſon auteur.* On applaudit pendant trois minutes. Un brave homme qui étoit près de moi, cria en battant des mains : *Linguet en tient.*

Ce n'étoit encore rien. L'Abbé *Beaudeau* monta en chaire, c'eſt-à-dire, s'exhauſſa de ſon mieux ſur ſon fauteuil ; & il ouvrit la bouche.

Ah! Monſieur, quel ton ! Vous avez décrit le fauſſet, & le diapaſon flûté du Secrétaire perpétuel de l'*Académie Françoiſe :* l'Abbé *Beaudeau* eſt perpétuel auſſi ; car ſes oraiſons ne finiſſent pas : il eſt flûté auſſi ; car Dieu qui diſtribue ſes dons comme il lui plaît, l'a gratifié d'une haute-contre très-glapiſſante. Mais parlez-moi de ſes poumons : il a une poitrine de fer, avec une voix d'eunuque : à l'éclat avec lequel il eſt parti, j'ai cru qu'il n'iroit pas à deux minutes, & ſa chanterelle ſembloit ſe monter à chaque ſeconde. Défunt *Stentor*, de bruyante mémoire, pouvoit avoir une baſſe plus harmonieuſe : mais certainement il n'avoit pas des tenues auſſi robuſtes.

Vous donner le plan de ſon homélie, c'eſt ce que ni moi, ni peut-être lui, ne pourrions faire. Il me paroît ſeulement qu'il a fait l'hiſtoire, & ſur-tout l'éloge de la *Société* LIBRE. Il a raconté ſes progrès, ſes pertes, ſes eſpérances : il a prouvé, clair comme le jour, que rien n'étoit ſi

utile, si nécessaire qu'une *Société* LIBRE ; il a assuré que déja son influence devenoit sensible parmi nous, que la *France* n'étoit plus reconnoissable depuis cette heureuse institution : une *Société* LIBRE anime les travaux : une *Société* LIBRE soutient la foiblesse ; une *Société* LIBRE nourrit la force ; elle enhardit la timidité ; elle encourage la poltronnerie ; elle est le flambeau qui va éclairer le monde. L'humanité entière applaudit à une invention si admirable, & l'univers reconnoissant sera tout-à-l'heure tributaire du pays fortuné, qui en a été le berceau.

Ce cher Abbé est vigoureux : mais il n'est pas infatigable : à force de bramer, il s'enrouoit quelquefois ; & alors il falloit faire une pause, ou créver ; il s'arrêtoit : & pour remplir le vuide, on applaudissoit avec fureur, comme à l'Opéra vous entendez l'*Orquestre* qui ronfle avec fracas dans de certains silences du chanteur.

Il falloit voir sa physionomie dans ces intervalles, au milieu de cette mélodie enchanteresse : rappellez-vous ces *Chinois* de porcelaine, dont la tête suspendue sur un fil d'archal, prend au moindre choc un mouvement d'oscillation qui la promène lentement d'une épaule à l'autre, & fait repasser chaque fois sous les yeux du spectateur, qui l'a mise en branle, une physionomie riante, mais toujours la même : c'étoit exactement celle de l'Abbé.

Ses muscles distendus ne permettoient plus aux nuances de se peindre sur son visage ; partagé

entre la néceſſité de reprendre haleine, l'envie de recommencer, & celle de marquer ſa reconnoiſſance au public, il tournoit ſur toute l'aſſemblée des yeux languiſſans, qui ſembloient dire, » je vous remercierois ſi j'étois moins eſſouflé «.

Graces à ces repos, il a fourni ſa carrière ſans accident, à ma grande ſatisfaction : car je tremblois à chaque moment qu'il ne ſe caſſât un vaiſſeau ; & qu'éloquent comme *Vert-vert*, élevé comme ce beau perroquet, accablé comme lui de douceurs, de friandiſes, il n'expirât comme lui ſur le théâtre de ſa gloire & de ſon bonheur.

La tenſion violente que celle de ſes muſcles donnoit à mon eſprit, m'a fait perdre la plus grande partie de ſon oraiſon : je me rappelle cependant qu'il a déploré, un malheur commun, à toutes les ſectes, & dont ſa perfection même n'a pu défendre la *Société* LIBRE ; celui d'eſſuyer des apoſtaſies : il a avoué, en gémiſſant, que l'ordre n'étoit pas à l'épreuve des déſertions, que de faux freres, des eſprits puſillanimes avoient quelquefois la lâcheté d'en abandonner la bannière ; mais pour conſoler l'aſſemblée, il a obſervé de ſuite que les places ne reſtoient pas long-temps vacantes, & que des novices plus fervens ſe hâtoient de les remplir.

Il a inſtruit l'auditoire qu'il ſe formoit déja des colonies, d'après leſquelles on ne pouvoit pas tarder à voir ſe provigner le culte de la vraie foi : mais une choſe à laquelle je ne m'attendois pas, c'eſt qu'il m'a appris que notre bonne ville de

Rheims

Rheims étoit le premier de ces œilletons sortis de la tige de *Paris*, la première de ces filles en *économie*, engendrées dans les Provinces. Ainsi voilà l'Abbé *Beaudeau*, chef d'une filiation qui peut s'étendre à l'infini. La Métropole a envoyé à nos bons *Champenois* un code, des règles, & sans doute des Magistrats : mais gare l'*insurrection*.

Quelque Philosophe, quelque sublime que l'on soit, quelque élevé que l'on veuille paroître au-dessus des besoins de l'humanité, il faut pourtant toujours en revenir à *de l'argent*, quand on veut être fondateur : le vénérable Président avoit débuté par-là : l'Abbé *Beaudeau* a fini de même.

Il a rendu compte des finances de l'Ordre. Il a déclaré que la sacristie avoit neuf mille francs en caisse destinés déja aux prix proposés, & douze autres mille livres pour les prix futurs : ce n'est pas le trésor de *Crésus* : mais en se dispensant d'adjuger les prix, en se contentant de distribuer de petits encouragemens, avec économie, on affoiblira peu la masse. L'adroit Abbé a même insinué qu'on pourroit la faire valoir, & par conséquent l'augmenter de son propre fonds ; ce qui joint aux libéralités annuelles, ne peut manquer de composer une masse intéressante.

Alors on étendra les bienfaits : on pensionnera les ouvriers : on établira des métiers, on formera des manufactures, on se mêlera de tout ; car c'est là qu'on en veut venir, & peut-être un jour ratrapera-t-on ce bienheureux ministère, ce timon de l'Etat, dont on a si peu profité, quand on le tenoit, & qu'on ne se consolera jamais d'avoir laissé échapper.

Après ces détails de l'administration pécuniaire, l'Orateur a proclamé les sujets proposés pour les prix : c'étoit une seconde annonce, parce qu'aucun n'a été gagné, comme je viens de l'observer.

La *chaise percée* n'a pas reparu : vous les corrigez ; mais la *serrure*, qui doit aller toute seule, les *Aiguilles*, &c. se sont remontrées, dégagées cependant de tout le fatras que vous leur aviez reproché. L'Abbé a renforcé sa voix d'au moins un octave pour cette lecture. On sentoit qu'il vous en vouloit, quoiqu'il n'osât vous nommer. Il n'a pas observé, comme le Président, que *la critique n'empêchoit pas les choses d'aller leur train :* mais sa figure exprimoit ce que ne disoit pas sa bouche. Il avoit dans ce moment l'air d'un écolier qui fait une niche à son maître.

On alloit ensuite lire des mémoires, & je me suis sauvé, comme dit la chanson,

Pour n'y revenir jamais.

Je ne sais pas si ces gens-ci dureront plus long-temps, ou iront plus loin que les baladins de S. *Médard :* mais je ne puis croire que les Convulsionnaires de S. *Paris* aient été seulement moitié aussi ridicules, ou moitié aussi enthousiastes.

Maintenant qu'on me pardonne une réflexion. D'après ce spectacle je ne suis plus étonné que le fanatisme produise une fièvre si violente, quand il a pour objet la Religion, ou même l'amour de la patrie, c'est-à-dire, un de ces grands motifs qui peuvent & doivent émouvoir le cœur, puisqu'ici, où il ne s'agit que des sottises indifférentes, ou

tout au plus d'arts agréables, d'inventions pacifiques, tout ce qui s'en mêle prend le ton, le geste, l'emportement des énergumènes.

Ce que je ne puis concevoir, c'est qu'avec de semblables simptômes ils séduisent des ames honnêtes, & des esprits vraiment éclairés; car il y en a, & beaucoup, parmi leurs partisans. Que la canaille se laisse subjuguer par le bruit des grelots, & suive avec emportement quiconque prend une marotte pour étendard, rien de si simple. Le cœur des hommes grossiers est, pour ainsi dire, dans leurs yeux, & dans leurs oreilles: ce qui ébranle violemment les fibres dépositaires de ces deux sens, entraîne de toute nécessité les ames à qui la réflexion n'a pas appris à en éviter les surprises. Voilà pourquoi les dévanciers de l'Abbé *Beaudeau*, les freres *Menot*, & autres Saltimbanques oratoires produisoient dans leur temps des impressions si vives, avec une éloquence si extravagante, sur-tout parlant de *Dieu* & d'*Enfer*, de *salut* & de *damnation*. Ce n'est pas de l'art qu'il faut avec le peuple: c'est du mouvement, & du bruit.

Mais dans un siècle, dans un monde cultivé, mais pour des *serrures* & des *aiguilles*, qu'on s'échauffe, qu'on intrigue, qu'on déclame, qu'on boursille même; qu'on prodigue au stérile honneur de pouvoir se dire intéressé dans ces billevesées, l'or qu'on accorderoit à peine au cri du besoin, aux gémissemens de la douleur indigente; que le tronc de ces quêteurs *Economistes* se remplisse; qu'on les autorise à solliciter ouvertement la charité publique, tandis qu'on mine de tous côtés

des établiſſemens religieux à qui l'on ne peut faire d'autre reproche, que d'avoir cette charité pour fondement, & pour nourrice, c'eſt ce qui me paſſe. De toutes les bizarreries de l'eſprit humain, celle-là me ſemble la plus étrange, ſur-tout quand j'examine ſur qui elle prend, l'époque à laquelle elle ſe montre, & quels en ſont les objets.

OBSERVATIONS SUR CE RÉCIT.

QUELQUE confiance que mérite un témoin oculaire, je ne puis cependant m'empêcher de ſoupçonner ici mon Compatriote d'avoir mal vu dans un point, & par malheur c'eſt le plus eſſentiel de tous, celui des Dames, acolythes du Frère *Beaudeau*, protectrices de la *bonne œuvre Economique.*

Jamais on ne me perſuadera qu'un Ordre auſſi reſpectable, auſſi éclairé, ait pu ignorer, ou négliger un article de cette importance. Il n'y a pas d'Opérateur de village, ni de Danſeur de corde qui ne ſache, que pour attirer les hommes autour de ſoi, il faut avoir de ſon côté les femmes, & ſur-tout les jolies. Je croirai encore moins que la *Société LIBRE*, ayant battu le tambour pour faire de ces agréables recrues, ait été aſſez mal-adroite, ou aſſez malheureuſe, pour ne racoler que des figures diſgraciées ou décrépites.

Il eſt vrai qu'il eſt ici queſtion d'un ſyſtême *Platonique*, dont par conſéquent tous les âges de femmes ne peuvent pas s'accommo-

der. On dit qu'en général la fureur de dominer sur le moral s'empare d'elles, sur-tout quand le physique commence à leur être moins avantageux : elles cherchent à gouverner des amis, quand elles ne peuvent plus se flatter de subjuguer des amans : ce qui écarteroit en effet les jeunes du timon de la *Société Economique*, attendu qu'elles ont bien d'autre chose à faire. Dans ce cas, il faudroit considérer cette belle institution, comme les invalides du sexe, & l'asyle des *vieux Corps*. Ce seroit une addition à faire par le Secrétaire à la liste de ses propriétés.

Mais je pense qu'il y a dans tout cela plus ou moins de méprise. A Dieu ne plaise que je soupçonne nos jeunes & belles Dames, d'être incapables d'embrasser deux objets à-la-fois, & de ne pouvoir concilier les graces tendres qui commandent aux cœurs, avec les spéculations sublimes qui élèvent l'esprit.

Ce qu'on me mande d'ailleurs, fortifie encore la bonne opinion que tout homme honnête doit avoir de leurs facultés à cet égard. Suivant ce qu'on me marque de *Paris*, la société civile est inondée, de housards en cheveux, en dentelles, en robes d'or & de soie, qui, sous les figures les plus mignones, harcellent sans quartier tous les adversaires de la *Société* LIBRE. Quiconque ne sait pas le catéchisme de l'*Émulation*, & ne croit pas à son formulaire, est assuré de trouver des ennemies armées de blanc, de rouge, de diamans, qui les poursuivent de maison en maison, de cercle en cercle, de spectacle en spectacle. Or, des troupes auxiliaires qui servent si bien dans le

particulier, sans doute on ne les laisseroit pas sans usage un jour d'action : d'où je conclus que mon homme a mal vu, quand, parmi tant de *Minerves* il a cru qu'il n'y avoit pas de *Vénus*.

Tout ce que je puis imaginer pour l'excuser, c'est que, d'après l'exemple de *Minerve* même, la grande application aux grandes idées de M. l'Abbé *Beaudeau*, a pu altérer un peu les traits de son charmant auditoire. On sait que la Déesse d'*Athènes* & des Arts, ayant une fois voulu jouer de la flûte, elle s'en dégoûta bien vîte, parce que cet exercice lui faisoit gonfler & rougir les joues outre mesure. Je ne sais si nos jolies prêcheuses de la *Société* LIBRE feroient à ses progrès le sacrifice de leur beauté ; mais il se peut que le jour dont il s'agit, l'excessive contention d'esprit ait influé sur leurs attraits, comme la flûte sur ceux de leur patrone, & que mon Observateur ait vu des figures laides, où il n'y avoit que des figures appliquées.

Au reste, je vois un moyen pour réparer cette injustice, autant qu'il est en moi ; c'est de faire tenir, à la première Séance, une note exacte de toutes les Sœurs qui l'honoreront de leur présence. Le Public jugera à quel âge M. l'Abbé *Beaudeau* hoisit ses protectrices, & si ce sont des gouvernantes *Canoniques* qu'il veut donner à l'univers.

Reste seulement à savoir s'il y aura encore une séance de la *Société* LIBRE. A la vérité elle fait des préparatifs qui supposent l'espoir d'une longue durée : elle a des *Réglemens* imprimés, des *Officiers*, une *Administration*, *des Bureaux ;* enfin elle vient de louer un hôtel particulier : voilà un chef-lieu de

rect d'où partiront à l'avenir les ordres destinés à régir, à éclairer l'univers (1). Mais malgré cet appareil, il n'est cependant pas probable qu'un *Don Quichotisme* aussi ridicule, s'étende bien loin.

Son absurdité même doit nécessairement nuire à ses progrès, & à sa durée : il n'est pas possible que cet engouement frivole ne se dissipe avec le temps : il sera détruit chez les femmes, ou chez tant d'hommes qui leur ressemblent, par quelque autre frivolité que ces têtes légères embrasseront aussi chaudement, mais avec aussi peu de tenue ; & chez les hommes graves, par la réflexion, par l'expérience.

A moins cependant que les fondateurs ne réussissent à réaliser le projet qu'ils ont, dit-on, formé ; à surprendre au Gouvernement des lettres-patentes, qui en assurant à leur institut une forme légale, lui donneroient une véritable existence. Alors, je l'avoue, il seroit un corps solide, & capable de résister aux révolutions du temps : mais il n'en seroit ni moins inutile, ni moins ridicule ; il n'en deviendroit qu'un peu plus dangereux.

Il en seroit, comme de toutes les *Académies*, de la *Françoise*, par exemple ; établissement puérile en lui-même, malgré l'éclat dont on en a couvert le berceau ; badinage du despotisme ; qui ne peut pas même remplir l'unique emploi auquel il semble propre, celui de fixer la Langue, puisqu'elle étoit fixée, avant que l'*Académie* eut

(1) *Voyez à la fin de cet article, page 252, l'Extrait des Constitutions.*

rien prononcé ; puisque son Dictionnaire n'est, & ne peut être que le recueil des décisions portées par l'usage, & que cet usage variant sans cesse dans une Langue vivante, c'est une folie de créer, à grands frais, une Cour pour enchaîner ce *Protée* insaisissable ; il ne faut qu'un Greffe pour constater ses métamorphoses : aussi l'*Académie Françoise* n'a-t-elle rendu, & ne peut elle rendre aucune espèce de service ; mais par une suite de la nature des corps animés, même des plus inutiles, les facultés qu'elle a reçues pour se mouvoir, elle les emploie à défendre son existence, à détruire ce qui la blesse : une *Académie Economique* en feroit bientôt autant ; elle iroit même peut-être plus loin, s'il est possible.

L'esprit qui l'anime aujourd'hui, ne semble être qu'un esprit d'union, de générosité : il en deviendroit un d'ambition & de despotisme. Les corps physiques se contentent d'exister, & d'éloigner d'eux ce qui les incommode. Les corps moraux veulent s'étendre, s'approprier, conquérir, regner. Toutes les Sectes ont pour devise, ou du moins pour maxime, ces mots célèbres : *Qui non est mecum, contra me est.* Toutes les prennent pour règle de conduite, quand parvenues à surmonter les obstacles, elles ont acquis une forme régulière, & cet à-plomb qui résulte d'une agrégation consacrée par la loi : toutes en conséquence cherchent à écraser, non-seulement les ennemies qui les combattent, mais les indifférens même qui les négligent, & jusqu'à la vérité qui les alarme.

Celle-ci, prêtant plus au ridicule qu'une autre, seroit plus inquiète, plus vindicative, plus im-

pitoyable : elle s'occuperoit beaucoup moins à faire le bien, qu'à empêcher qu'on ne la convainquit de ne le pas faire : elle donneroit enfin bientôt les scènes de désordre, de scandale, de tyrannie, qu'ont toujours données, que donneront toujours, en politique, en littérature, en philosophie, toutes les sectes, toutes les Académies, toutes les Compagnies présentes ou à venir.

Il ne faut cependant pas dissimuler au Public un fait assez remarquable. Parmi les affiliés rassemblés sous le cordon de M. l'Abbé *Beaudeau*, il y en a plus d'un qui sentent déja combien son enthousiasme est à charge, & sa pétulance incommode. On assure que la grande partie d'entr'eux cherchent à s'en défaire : il est très-probable que le Discours dont nous venons de voir l'extrait, sera le chant du cygne ; & la dernière explosion pulmonaire de cet orageux Economiste.

Le grand embarras est de le remplacer. Un *Secrétaire*, ou du moins l'Officier qui porte ce titre dans nos *Parlemens* Philosophiques ou Littéraires, est une pièce indispensable. C'est le *Parleur* de la Chambre des *Communes* de *Londres*, que nous appellons assez improprement l'*Orateur*, car ce mot en *François* ne rend ni l'idée, ni la chose ; c'est le *Pensionnaire* des Municipalités de *Flandres*, de *Hollande ;* c'est l'*Avoyer* des *Aristocraties* de la *Suisse ;* c'est le *Doge*, le *Gonfalon* de celles d'*Italie*, enfin c'est un homme essentiel, l'ame du Corps, son Président, son Chef, sous un titre modeste & subordonné.

Mais si cet emploi est brillant, il entraîne autant de fatigues qu'il donne de splendeur. Toutes les démarches, il faut que le *Secrétaire* les fasse : toutes les intrigues, il faut qu'il les dirige : tous les discours d'appareil, il faut qu'il les prononce. On ne peut guère se dévouer à cette vie agitée, sans un intérêt pécuniaire qui dédommage, ou une activité passionnée qui y supplée.

Or, jusqu'ici la *Société* LIBRE n'y a pas encore attaché d'émolumens. Ce titre n'a été pour l'Abbé *Beaudeau*, comme les directions religieuses de ses confrères, qu'une source de puissance spirituelle, une espèce de protectorat, dont la gloire de l'exercer a été l'unique salaire, & le commerage, le tatillonage tracassier auquel il autorise, le seul revenant-bon. En faire un objet de lucre, c'est risquer de l'avilir, & de plus porter une atteinte à la caisse. Le déférer à un homme qui s'y consacrera, comme le Titulaire actuel, par la seule ardeur du tempérament, & l'envie de jouer un rôle, c'est perpétuer les inconvéniens dont on se plaint, & s'exposer à remplacer une cervelle bouillante par une tête non moins échauffée.

Il faudroit, pour exercer sans danger ce sublime Office, un homme doué de bien des qualités opposées ; qui n'exigeât point d'argent, mais qui ne se prévalût pas de son désintéressement ; qui n'eût ni l'indifférence d'un gagiste, ni la susceptibilité d'un volontaire ; qui conciliât l'empressement avec la réflexion, & ne fût ni trop vif, de peur de l'inflammation, ni trop lent, crainte de la léthargie ; c'est ce qui n'est pas aisé.

On penche cependant à préférer le premier parti. On imagine qu'il est plus aisé d'échauffer un mercenaire, que de réprimer un enthousiaste. On croit qu'avant peu on se décidera à ériger en titre l'Office de SECRÉTAIRE PERPÉTUEL *de la Société libre d'Émulation, avec cent louis de gages.* Ce sera peut-être le premier pas à une érection solemnelle de la Compagnie elle-même en Académie.

Si cela est, le pauvre Abbé *Beaudeau* retournera dans l'obscurité : de Prieur il deviendra simple Religieux, dans l'Ordre même fondé par ses travaux. Mais l'histoire lui fournira de quoi se consoler de cette espèce de dégradation anticipée.

Sans aller plus loin que l'Ordre des *Frères Mineurs*, le grand S. *François*, chaud comme lui, instituteur comme lui d'une milice mendiante, dont la Règle sympatise, comme celle des *F. F. Économistes*, avec tous les états, toutes les professions, tous les sexes, &c. S. *François* s'est aussi démis du généralat dès son vivant. Une autre main a tenu, avant sa mort, le sceptre de ce Royaume encapuchonné.

Lycurgue en avoit fait autant, comme on sait. Après avoir établi ses loix, il fit jurer aux *Spartiates* de les observer jusqu'à son retour, & puis il partit de *Sparte* pour n'y jamais rentrer.

M. l'Abbé *Beaudeau*, après sa destitution, aura à choisir de l'exil généreux du Législateur, ou de la soumission édifiante du Fondateur d'Ordre.

Extrait des Constitutions de la Société libre d'Émulation, *imprimées en 1778, chez* BOUBERS, *Imprimeur, rue de la Magdeleine, à* BRUXELLES.

Ces Constitutions sont divisées en dix-huit sections. La première traite *du but que la Société se propose.*

La deuxième, *du nombre des Officiers & Commissaires; de la durée de leurs services respectifs.* On y lit que les Officiers seront au nombre de dix, & les Commissaires au nombre de quarante. Les Officiers seront quatre *Directeurs*, un *Secrétaire*, un *Contrôleur*, un *Trésorier*, trois *Adjoints*, &c.

La troisième section est le protocole *des Directeurs*: ils sont constitués Présidens; ils ont tous les honneurs, comme de raison; ils recueillent les suffrages; ils signent les ordres de paiemens; & dans les assemblées, ils sont obligés de présenter les objets de délibérations de *la manière la plus claire;* ce qui suppose que Dieu leur donnera le talent rare de la précision; mais enfin on peut présumer que pour un aussi bel établissement il y aura des miracles.

La septième section traite des *Comités*. Il y en a trois, formés des quarante Commissaires désignés ci-dessus, dont quatorze à l'*Inspection*, huit à la *Correspondance*, & dix-huit à l'*Encouragement* & aux prix. Ces Comités seront comme ces insectes qui naissent, avec la faculté d'engendrer sur le champ. Ils pourront se diviser en d'autres Comiticules qui auront aussi une existence distinguée.

Il y a cinq sections pour la police des assemblées; savoir, celle des assemblées en *général*,

& puis des assemblées *ordinaires*, & puis des assemblées *extraordinaires*, & puis des assemblées d'*élection*, &c. C'est dans les assemblées ordinaires, que l'on discutera les avis, & après la discussion, le Président prendra les voix. De peur qu'on ne se trompe sur son intention, quand il ira recueillir les suffrages, il lui est enjoint de prononcer ces mots sacramentaux : *Messieurs, il s'agit de décider*, &c.

Enfin il y a une infinité d'articles aussi puériles, ou aussi fastueux ; mais dans la dix-septième section, intitulée *des Encouragemens & des Prix*, il s'en trouve un, le XVIIe, qui peut donner lieu à de profondes réflexions.

» Tous les Associés se feront un devoir d'em-
» ployer tous leurs bons offices pour accréditer
» dans le Public les Auteurs dont les travaux au-
» ront mérité l'approbation de la Société «.

Qu'auroit-on dit, si l'on avoit trouvé dans les Constitutions des *Jésuites* un semblable passage ? N'y auroit-on pas vu une intention sensible d'enchaîner à la Société tous les artistes, & leurs amis, & leurs protecteurs ? Et n'auroit-on pas regardé cet artifice comme un des degrés préparés par ces prétendus despotes, pour s'élever à la Monarchie universelle ?



Conquête de la Dominique, *par la* France.

Au milieu des gémissemens du commerce, & des inquiétudes du Ministère *François*, une nou-

velle un peu consolante est venue causer quelque distraction. On a appris à *Versailles* que le Marquis *de Bouillé*, Gouverneur de la *Martinique*, s'étoit emparé de la *Dominique*, l'une des *Antilles*, cédée à l'*Angleterre* par le dernier Traité, en 1763.

Cette isle par elle-même n'est pas fort importante : dans ces contrées, où les hommes ne sont comptés pour rien, la terre ne peut pas l'être pour beaucoup, sur-tout, quand ne produisant que des alimens sains, & une subsistance abondante, elle ne fournit pas à ce qu'on appelle le commerce, les superfluités qui le font fleurir, ou ne reçoit pas de lui les choses nécessaires : telle est la position de la *Dominique*.

Des prairies vastes & fertiles, des vallées excellentes, des montagnes couvertes de forêts, avec des rivières très-poissonneuses, en composent le territoire. C'est tout ce qu'il faut pour faire une peuplade heureuse, mais non pas une colonie riche.

Aussi a-t-elle été long-temps abandonnée aux *Caraïbes* : c'est celle des *Antilles*, où se sont soutenus, en plus grand nombre, ces sauvages aveugles, assez bornés pour ne se soucier d'avoir ni des carosses, ni des dentelles, ni des cuisiniers, ni des brevets, ni tout ce qui fait la gloire & la félicité des nations policées. La sagesse *Européene* la dédaignoit : elle ne servoit au plus que de relâche aux vaisseaux pour s'y pourvoir d'eau, ou de bois. Elle est restée long-temps sans habitans. Elle appartenoit aux *François*.

Elle a fait partie des cessions nombreuses dont le Traité de 1763 est devenu le prix. Sa position la rendoit utile aux *Anglois*. Située entre la *Mar-*

nique & la *Guadeloupe*, à environ treize lieues de chacune, elle pouvoit avoir le double usage d'assurer le commerce de la *Grande-Bretagne*, & de troubler celui de la *France*. Aussi les négocians de *Londres* ont-ils observé que depuis cette époque leurs exportations s'étoient prodigieusement multipliées, ainsi que leurs retours. Cette même raison en rend la conquête précieuse pour nous. On y a trouvé d'ailleurs beaucoup de canons & de munitions de guerre : les *Anglois* en avoient fait un entrepôt : mais ce n'étoit pas pour nous qu'ils comptoient accumuler ces amas.

C'est une chose assez singulière, que la première expédition sérieuse, exécutée dans ces parages, le soit dans une partie à laquelle on pensoit aussi peu, & qui sembloit offrir le moins d'occasions ; tandis que la grande flotte, aux ordres du Comte *d'Estaing*, toujours contrariée par les vents, ou par d'autres causes, n'a encore, malgré l'assistance des *Américains*, rien opéré de ce que l'on en attendoit : c'est ainsi que la Providence se joue de la sagesse humaine.

Observons encore que cette guerre-ci débute, précisément comme celle de 1756, par une bataille navale, par la conquête d'une isle, par des prodiges de valeur de la part de nos troupes : on a vu reparoître à l'attaque d'une des bateries de la *Dominique*, cet enthousiasme d'audace qui auroit étonné les soldats d'*Alexandre*, & peut-être *Alexandre* lui-même ; mais duquel on songe à peine à faire honneur aux armées *Françoises*, sans doute parce que les exemples en sont trop communs.

Cette baterie foudroyoit le rivage, & étoit

défendue par un retranchement. Un Officier, suivi de trente hommes, y court; & ne voyant point d'autre chemin pour y pénétrer, il se précipite avec sa troupe par les embrâsures, au moment ou le recul de la pièce y laisse un passage; mais un passage inaccessible à tout autre qu'un esprit, ou un soldat *François*. Cet homme intrépide s'appelle *Delachaise*, Capitaine en second des Chasseurs du régiment d'*Auxerrois*.

On avoit déja vu la même chose à *Cony*, & presque à *Mahon*, & bien ailleurs. Mais ce sont de ces imitations qui ont toujours le mérite de l'originalité.

Il faut espérer pourtant que la ressemblance entre les deux guerres n'ira pas plus loin, & que des commencemens si brillans ne seront pas suivis de regrets. Les *Anglois* ne paroissent pas avoir envie de renouveller aux yeux de l'*Europe* le spectacle d'une leçon donnée à leurs Amiraux, à coups de mousquet dans la tête. Tâchons de ne pas fournir encore celui d'une Puissance supérieure, humiliée, dégradée, épuisée, un peu de sa faute, par une rivale hors d'état de lui résister long-temps.

La conquête de la *Dominique* est d'autant plus flatteuse qu'elle n'a pas coûté de sang aux vainqueurs: quand cette heureuse économie se concilie avec les preuves du courage, & qu'un Général, commandant de braves gens, qui font usage de leur valeur, réussit sans en perdre un seul, il doit être bien satisfait de sa fortune, & l'Etat doit bien l'être de lui.



FRANCE.

ARRET DU CONSEIL D'ETAT,

Du 18 Octobre 1778.

Portant Etablissement d'un nouvel ordre pour toutes les Caisses de Dépense.

QUE diroit-on d'un Pere de famille, qui jouissant d'un grand nombre de domaines, mais étant accablé de dettes, & obligé à des dépenses journalières indispensables, autoriseroit les Receveurs particuliers de chacune de ses terres à refuser de correspondre avec son Intendant; à conserver l'argent de leurs recettes, sans lui en donner de connoissance; à regarder cet argent comme leur patrimoine; à se livrer en conséquence à une multitude de spéculations étrangères à son service, & à le laisser souvent lui-même dans une disette réelle, tandis que ses revenus feroient pour eux une source d'abondance intarissable? On le regarderoit sans doute comme un fou, comme un administrateur inepte, & voilà cependant comment, de temps immémorial, les finances publiques étoient régies en *France*.

Cette malheureuse & extravagante idée, qu'il faut tout diviser, pour que tout aille ensemble, a corrompu toutes les parties du Gouvernement, celles même où il n'y a pas seulement de prétexte pour se soustraire à la subordination, à l'uniformité, telles que la *Finance*, par exemple. On en

a fait un département particulier, qui a son chef exprès, & dans l'origine ce chef étoit un véritable Roi, sous le nom de *Surintendant*.

A ce titre étoit attachée, on ne sait pourquoi, ni comment, la dispense de rendre des comptes, prérogative absurde, directement opposée à l'esprit de la *Monarchie*, & qui n'a pu être tolérée quelque temps, que dans un pays où tous les extrêmes se réunissent, & où tout est, pour ainsi dire, sans conséquence.

Louis XIV, éclairé sur cet abus par le procès du célèbre *Fouquet*, le supprima, par la suppression de la charge même: il l'éteignit, comme celle de *Connétable*, de *Colonel-Général* de l'infanterie, &c. Il rendit au trône le service de le débarrasser de ces rivaux altiers, dont les soumissions même avoient quelque chose de menaçant; & qui croyant le travail au-dessous d'eux, n'estimant de leur place que la morgue, les prétentions & le faste, n'étoient qu'une surcharge de plus pour les peuples. Il réduisit le Ministre de ses Finances au titre modeste de *Contrôleur-Général*, qui n'avoit désigné jusques-là qu'un Commis du *Surintendant*.

Cette réforme auroit été bien plus utile encore, si dans le moment de la secousse, il avoit complété la révolution; si en confiant à un Ministre comptable la clef d'un de ses cofres, il lui avoit remis tout-à-la-fois celles de tous les autres; si, en le chargeant de veiller à la recette, il l'avoit en même-temps créé Inspecteur des dépenses: c'est

malheureusement ce qu'il ne voulut, ou peut-être ce qu'il ne put pas faire : les Rois les plus absolus, en apparence, sont souvent ceux dont les véritables intentions sont le moins exécutées.

Il laissa subsister entre les mains qu'il associoit à l'exercice de son autorité, la division des départemens, & les limites qui les séparoient. Il eut des *Secrétaires d'Etat*, pour la *Marine*, pour la *Guerre*, &c. & il souffrit qu'ils rangeassent au nombre des privilèges de leurs places, celui de ne rendre compte qu'à lui de l'emploi des deniers jettés dans leur district.

Louvois hautain, impérieux, comme il l'étoit, accoutumé à prodiguer, pour réussir, l'argent & les hommes, n'auroit pas consenti aisément à soumettre l'état de ses dépenses à l'inspection d'un Collègue ; peut-être même *Colbert* ne fit-il pas, pour introduire l'ordre entier dans cette administration, tout ce qu'il auroit pu, & dû faire : il étoit Ministre de *la Marine*, en même-temps que des *Finances*. Peut-être craignit-il de nuire à l'éclat d'un de ses deux emplois, en donnant trop de prépondérance à l'autre.

Il avoit un fils qu'il destinoit à le remplacer dans le gouvernement des affaires maritimes, & qui en effet lui succéda en cette partie : peut-être un instinct aveugle le rendit-il alors moins pressant sur la nécessité de donner au *Contrôleur-Général* la révision des dépenses en détail, comme celle des recettes : sans s'en appercevoir, il en devint plus foible contre les efforts que fit sans doute son concurrent dans l'estime & la confiance du Roi, pour empêcher que l'empire du *Contrô-*

leur-Général n'acquit autant d'étendue que le bon sens, & le bon ordre l'exigeoient.

Cet abus ayant échappé aux mains toutes puissantes de *Louis XIV*, étoit devenu une espèce de loi de l'Etat sous les deux administrations qui ont suivi la sienne. La *Régence*, & le regne de *Louis XV* furent le temps des révolutions, mais non pas des réformes.

Ce qui rendoit ce désordre vraiment préjudiciable, c'est que par l'effet d'un autre désordre, qui lui-même tenoit encore à d'autres, chaque département étoit peuplé d'une multitude innombrable d'Officiers, créés pour être, sous le nom de *Trésoriers*, les dépositaires des deniers abandonnés à sa consommation. Il semble au premier coup-d'œil que ce n'est pas une chose bien embarrassante qu'un trésor à garder & à distribuer. Un caisse & deux registres, l'un pour l'entrée, l'autre pour la sortie, suffisent avec de l'exactitude. Rien ne se recevant sans quittance, rien ne se délivrant sans ordre; & le Trésorier n'ayant pas l'embarras des recouvremens particuliers, on croiroit d'une part qu'un seul Officier peut vaquer à une régie de cette espèce très-étendue, & de l'autre, qu'on doit toujours savoir, à un denier près, à quoi il en est.

Cela seroit très-vrai dans l'administration privée d'un bourgeois, d'un négociant, d'un banquier: mais chez les Rois, & sur-tout chez les Rois de *France*, il n'en est pas ainsi: il semble qu'on fasse consister une partie de leur grandeur à avoir

des Officiers oisifs : en conséquence on établit dans les Trésoreries, comme dans les Tribunaux, &c. une gradation, une hiérarchie sans fin : on fit des bataillons de Caissiers, dans tous les départemens : à chaque endroit par où il pouvoit s'échapper un écu, on plaça un *Trésorier*.

Cette multiplication, il est vrai, ne fut pas tout-à-fait désintéressée : on fit vendre par le Roi, pour de l'argent, le droit de toucher son argent : on donna des provisions à des hommes qui auroient pu être remplacés par des cofres : il fallut des gages, des intérêts, &c. & sacrifier une partie du trésor pour soudoyer les mains postées à sa garde.

Ce n'est pas tout ; ces dépositaires en titre crurent bientôt, non sans une apparence de raison, que ce n'étoit pas pour les réduire à des fonctions purement passives qu'on les avoit fait payer si cher ; & que le Roi, en commençant par prendre de leur argent, avant que de leur confier le sien, avoit sous-entendu qu'ils pourroient librement se servir de celui-ci, quand ils en auroient besoin.

Le goût de ce siècle-ci s'étant sur-tout tourné vers l'agiotage ; les esprits s'étant livrés à ce genre de spéculations qui consiste dans le virement des papiers changés en espèces, & des espèces fondues en papiers, sorte de tripotage qui exige tout-à-la-fois des fonds & du crédit, les Trésoriers munis d'une caisse royale, communément riches par eux-mêmes, tenant par leurs liaisons

& leurs affaires à d'autres capitaliſtes, n'ont pas manqué d'embraſſer ce moyen aiſé d'augmenter leurs fortunes, en faiſant, comme on dit, *travailler leur argent*, c'eſt-à-dire, celui du Roi, confondu avec le leur.

Il n'eſt pas difficile de concevoir combien il a dû réſulter d'inconvéniens de cet uſage. Le principal étoit, quand la fortune trahiſſoit ces ſpéculateurs inconſidérés, ou qu'un beſoin de l'État trop ſubit venoit à déconcerter l'ordre établi par le titulaire dans ſes rentrées, d'occaſionner des faillites terribles, d'autant plus onéreuſes au public, qu'un autre abus encore ayant fait paſſer en loi le principe, que les créances du trône ſont les plus ſacrées de toutes, tandis que ſes dettes ſont les moins exigibles; quiconque avoit eu le malheur de contracter, avec un homme honoré d'une caiſſe royale, mal-adroit, ou malheureux, voyoit les gens du fiſc s'emparer, à grands frais, des débris d'une banqueroute, où ſouvent périſſoit tout ſon patrimoine.

Il eſt aiſé de concevoir encore que le grand bénéfice de ces hommes à argent, étant de le garder long-temps, & une de leurs grandes craintes devant être de ſe voir obligés de s'en déſaiſir, ils avoient un intérêt toujours preſſant à éluder la néceſſité de rendre des comptes, qui auroient pu donner des idées juſtes ſur l'état de leurs dépôts. Ils devoient donc nourrir la jalouſie des autres Miniſtres contre l'Adminiſtration des Finances; leur perſuader qu'une de leurs plus belles prérogatives, c'étoit d'empêcher qu'un

autre ne vînt porter la faux dans leur moisson; c'est-à-dire, jetter la vue sur ce qui se passoit dans leurs départemens; que ce seroit s'avilir eux-mêmes que de souffrir que leurs subordonnés reçussent des ordres qui ne viendroient pas d'eux; que les fonctions d'un *Contrôleur-Général* devoient être de faire venir de l'argent, & les leurs de le dépenser.

Ce n'est pas tout: quand la dépense d'un département excédoit les fonds qui y étoient destinés, quand un Ministre éprouvoit des besoins, ou croyoit devoir faire des efforts imprévus, il trouvoit dans ces caisses une ressource prompte, il est vrai, mais ruineuse. Les Caissiers lui prêtoient ce qu'ils appelloient *leur crédit*, c'est-à-dire, qu'ils lui vendoient à prix d'or, celui que leur donnoit l'argent du Roi. Ils lui livroient des billets signés d'eux, qu'il falloit ensuite rembourser en espèces, avec un gros intérêt. Cette manœuvre est précisément celle des jeunes gens dissipateurs qui sacrifient le fonds de leur patrimoine à la jouissance précipitée du moment; & l'article dont je parle n'est pas le seul où cette étrange politique soit le modèle du régime des finances *Françoises*.

De-là naissoient encore des injustices, & même des violences sans nombre. Ces billets entroient souvent avec perte dans la circulation, ou bien ils ne tardoient pas à s'y décrier. Il falloit que le déchet tombât sur le Gouvernement qui s'en aidoit, ou sur les Particuliers à qui il les passoit: car les Financiers qui les avoient fournis, s'ar-

rangeoient de manière à n'en pas souffrir, & les Particuliers étant les plus foibles, c'étoit presque toujours à eux à supporter la réduction.

Nous avons vu, sous le dernier règne, le Gouvernement payer ses dettes avec ces effets décrédités; forcer ses malheureux créanciers à les recevoir sur le pied de leur valeur primitive, quoiqu'ils en conservassent à peine le tiers dans le commerce; & des pères de famille, honnêtes gens, des fournisseurs de bonne foi, des ouvriers de toute espèce, réduits, pour se rembourser de leurs avances ou de leurs salaires, à se contenter de cette monnoie idéale qu'ils ne pouvoient ni garder, ni réaliser, sans se ruiner.

Le seul remède à tant d'abus, auroit été de lever le voile qui les déroboit à l'œil de l'Inspecteur chargé de la régie des revenus; de l'autoriser à juger, à gouverner non-seulement tous les filtres imperceptibles par où ils passent pour se former, mais aussi les vastes & innombrables canaux par où ils s'échappent; & c'est, d'après les raisons que j'ai déja laissé entrevoir, ce qui ne se faisoit pas.

On arrêtoit dans le Conseil la somme totale qui seroit employée dans un département: on donnoit ordre au *Contrôleur-Général* de la délivrer: mais une fois sortie de ses mains, l'emploi qu'on en pouvoit faire, ne le regardoit plus: ce Ministre étoit une éspèce d'éponge que ses confrères pressoient tout-à-tour, & à qui ils ne laissoient guère d'autre fonction vitale que de se remplir & de se vuider.

De-là résultoit, pour le Gouvernement, une ignorance presque insurmontable de sa situation, des sommes dont il pouvoit disposer, de celles qui avoient été employées, ou qui restoient en arrière, & par conséquent un obstacle infiniment dangereux à toutes les entreprises, où l'argent, ce sang de l'administration politique, est nécessaire.

L'Abbé *Terray*, froid, judicieux, & voulant le bien, s'il avoit pu le faire, avoit senti cet abus, & s'étoit occupé des moyens d'y remédier: mais il avoit bientôt senti aussi que cette réforme demandoit d'autres temps & d'autres mœurs.

La gloire en étoit réservée au règne actuel, à la fermeté du jeune Roi, au courage du *Directeur-Général*. Le Conseil d'Etat vient de rendre un Arrêt qui mérite d'être conservé en entier. Le préambule en est clair, simple, noble & court, comme doivent être les préambules des Loix. Il faut sur-tout bien se garder, ainsi que j'ai pris la liberté de le dire autrefois, d'en faire des catéchismes ou des homélies.

„ Le Roi desirant d'entretenir le plus grand „ ordre dans ses finances, au milieu de la guerre, „ Sa Majesté a fait une sérieuse attention aux „ représentations qui lui ont été faites, & sur „ l'utilité dont il feroit pour son service, de di- „ minuer le nombre & les frais des Caisses de „ dépense; & sur la nécessité absolue d'établir „ des rapports efficaces entr'elles & l'Admini- „ stration des finances.

„ Sa Majesté est informée que ces diverses
„ Caisses, instituées pour rendre la comptabilité
„ plus distincte, & qu'on ne peut considérer que
„ comme des émanations du Trésor royal, ne se
„ trouvent plus soumises à l'inspection de l'Ad-
„ ministration des finances. Il en résulte que l'in-
„ térêt particulier que cette Administration doit
„ prendre à l'économie, devient inutile au ser-
„ vice du Roi, dans une manutention de la plus
„ grande importance. Il en résulte encore que le
„ département des finances, ignorant ainsi la
„ somme des débets & des fonds libres qui exis-
„ tent dans ces diverses Caisses, ne peut pas les
„ faire concourir à la facilité du service général;
„ en sorte qu'on n'est pas moins obligé de garder
„ dans le Trésor royal, le capital oisif qu'une
„ sage précaution engage à conserver : il arrive
„ enfin que par l'effet de cette séparation établie
„ entre les opérations des Trésoriers & la surveil-
„ lance de l'Administration des finances, ce dé-
„ partement ne peut pas appliquer constamment
„ les revenus perçus dans les provinces, à l'ac-
„ quittement des dépenses nécessaires dans ces
„ mêmes lieux, & faire cadrer ainsi les paiemens
„ & les recettes dans toutes les parties du Roy-
„ aume; ce qui doit souvent occasionner &
„ des doubles frais de transport à la charge du
„ Roi, & un défaut d'harmonie dans la circula-
„ tion. Mais Sa Majesté a sur-tout reconnu
„ de quelle importance il étoit pour l'ordre &
„ le maintien du crédit, qu'aucun Trésorier
„ ne pût faire des avances, & négocier des
„ billets à l'insu de l'Administration des
„ finances, & sans sa participation.

„ Enfin Sa Majeſté a penſé que c'étoit ſeulement d'après la connoiſſance exacte que cette „ Adminiſtration pourroit prendre des bénéfices „ des divers Tréſoriers, des détails de leurs fonc„ tions, & du rapport qu'elles ont enſemble, „ qu'on ſeroit en état de propoſer à Sa Majeſté, „ avec certitude, les moyens de parvenir à l'or„ dre le plus ſimple & le plus économe. A quoi „ voulant pourvoir, &c.

„ Art. Ier. Tous les Tréſoriers, Payeurs, „ Caiſſiers & Argentiers, chargés de payer au„ cune eſpèce de dépenſe pour le compte de „ Sa Majeſté, ſeront tenus de faire connoître à „ l'Adminiſtration des finances, toutes les fois „ qu'elle le requerra, l'état de leur Caiſſe, ainſi „ que de lui fournir tous les renſeignemens „ qu'elle pourroit demander, & de tenir tels „ regiſtres & livres de compte qu'elle croira né„ ceſſaires pour le plus grand ordre & la plus „ parfaite clarté.

„ II. Sa Majeſté, par les diſpoſitions de l'ar„ ticle précédent, n'entend pas diſpenſer les „ divers Tréſoriers, de ſe conformer, pour la „ diſtribution des fonds, aux ordres qui leur ſe„ ront donnés par les divers Ordonnateurs, au „ département deſquels ils ſeront attachés; & ces „ fonds leur ſeront verſés du Tréſor royal, „ d'après le règlement qui en ſera fixé au com„ mencement de chaque année, ou d'après de „ nouveaux ordres particuliers de Sa Majeſté, „ en cas de beſoins extraordinaires, dans le „ cours de ladite année.

„ III. Sa Majesté enjoint particulièrement à „ tous lesdits Payeurs & Trésoriers, de tenir, „ jour par jour, le compte exact de leurs re- „ cettes & de leurs dépenses; lequel compte, „ signé d'eux & affirmé véritable, sera remis au „ greffe de la Chambre des Comptes à la fin „ de chaque année, pour servir, en tant que de „ besoin, de contrôle & de compte au vrai de „ leur maniement.

„ IV. Le même compte certifié véritable, sera „ remis tous les mois, & par cahier, à l'Admi- „ nistrateur-Général des finances. Veut égale- „ ment Sa Majesté que tous les Trésoriers de „ province, ou autres personnes, qui font des „ paiemens sur les ordres des Trésoriers-Généraux „ de Paris, soient tenus de faire passer chaque „ mois, au département des finances, le compte „ de leurs recettes & de leurs dépenses pendant „ ledit mois, au bas duquel ils certifieront l'ar- „ gent qu'ils ont en Caisse.

„ V. Sa Majesté défend à tous les Trésoriers „ des divers départemens, ainsi qu'à chacun „ d'eux en particulier, de faire pour le service „ de ces départemens, ni avance ni billets à „ terme, qu'autant qu'ils y seroient autorisés „ par l'Administration des finances, d'après les „ ordres de Sa Majesté.

„ VI. Toutes les taxations, tous les droits „ d'exercice fixes, & tous les autres émolumens „ de toute nature dont jouissent lesdits Trésoriers- „ Généraux & Payeurs, ne pourront, à compter

„ de l'exercice de l'année 1779, être payés aux-
„ dits Tréſoriers, que par une ordonnance ſur le
„ Tréſor royal, expédiée en finance, & d'après
„ le nouveau Règlement qui ſera déterminé par
„ ſa Majeſté, ſur le rapport qui lui en ſera fait
„ par l'Adminiſtrateur-Général de ſes finances.

„ VII. Si quelque Tréſorier ne ſe trouvoit pas
„ ſatisfait de ce nouveau Règlement, il ſera au-
„ toriſé à demander le rembourſement de ſa
„ charge, lequel lui ſera fait en argent comp-
„ tant; auſſi-tôt la reddition & apurement de
„ ſon compte; & en attendant, l'intérêt de la
„ finance lui en ſera payé ſur le pied de cinq
„ pour cent par an.

„ VIII. Sa Majeſté néanmoins excepte des
„ diſpoſitions de l'article VI, le paiement des
„ gages de l'office, leſquels gages pourront être
„ retenus comme ci-devant, par les Tréſoriers,
„ ſur les deniers de leur Caiſſe.

„ IX. Sa Majeſté, conſidérant toutes les
„ Caiſſes comme une émanation du Tréſor royal,
„ veut que la nomination aux charges de Tré-
„ ſoriers, vacantes, ainſi que les réunions ou
„ ſuppreſſions qui pourroient être jugées con-
„ venables au ſervice du Roi, ſoient propoſées à
„ Sa Majeſté par le département des finances; &
„ ſeront ſur le préſent Arrêt toutes Lettres né-
„ ceſſaires expédiées, &c."

Si cette Loi s'exécute, elle amenera ſans doute d'autres corrections, & par conſéquent

d'autres biens. Si elle ne s'exécute pas, ce sera pour la postérité une preuve de plus de la difficulté de faire réussir chez nous des vues simples & vraiment utiles.



Satyre des Satyres.

TEL est le titre d'une brochure nouvelle de 48 pages, dont 14 en grands vers à rimes croisées, & le reste en notes. Le titre n'est qu'une répétition: on lit dans les Anecdotes du temps que *Boursault* fit autrefois une Satyre contre *Boileau*, ainsi intitulée; mais on ne la connoît que par-là.

Je me suis fait une loi générale de ne point parler de ces petites superfétations dont notre Littérature n'abonde que trop: elles flattent l'Auteur qui jouit, à peu de frais, du plaisir de se voir imprimé. Elles n'incommodent pas le public qui les connoît rarement: elles éclosent sans bruit, & s'éteignent de même, comme ces insectes éphémères, dont un seul jour voit la naissance & la mort. Il seroit presque également cruel d'en troubler la courte existence par la critique, ou de la prolonger par des louanges: mais celle-ci mérite une distinction; elle paroît être un ouvrage de parti, & une vengeance *philosophique*: elle donnera lieu d'ailleurs à des réflexions utiles.

L'Auteur se dit un vieillard de quatre-vingt ans: sa prose & ses vers décèlent une tête bien

jeune, enflammée du *philosophisme*, pleine des écrits, des tournures des *Novateurs* du siècle; c'est un de ces dogues enfans qu'ils élèvent avec soin pour aboyer, & même pour mordre les passans qui osent refuser de fléchir le genou devant leur idole.

On voit qu'il a sur-tout tâché d'attraper la manière de M. *de Voltaire*; &, qu'il soit permis de le dire, dans ce genre ce n'est assurément pas la meilleure, du moins aux yeux des honnêtes gens. Cet Ecrivain, tant vanté par la *bonne compagnie*, a trop souvent pris dans ses brochures polémiques le ton de la mauvaise. Ses imitateurs croient donner des preuves de génie, en s'abandonnant, d'après lui, à cette grossièreté licencieuse; quand ils peuvent terminer un couplet de vers, ou un alinea de prose par une injure, ils s'imaginent avoir fait une Epigramme. Ils se croient des *Alexandres*, parce qu'ils vont le cou panché.

Ce ton est, en prose & en vers, celui des quarante-huit pages de la *Satyre des Satyres*: les Epithètes de *Caffards*, de *Midas*, d'*Aliboron*, de *Pédants*, d'*Aretins*, y sont prodigués à chaque page aux adversaires, non pas de la *Philosophie*, mais de la secte qui en usurpe le nom. On y appelle leurs demeures des *greniers*. Cela n'est ni gai, ni honnête, ni vrai, ni sur-tout adroit.

On sait bien que nos Philosophes sont riches: ils ne se font Philosophes que pour cela. Les *Sénèques* du dix-huitième siècle, comme ceux du premier, écrivent l'éloge de la médiocrité sur des

tables de bois de cèdre : c'eſt dans des appartemens dorés qu'ils prêchent la modération, l'économie. Ils ſont bonne chère, aux dépens d'autrui, à la vérité, & ils ont cela de commun avec les bouffons, les paraſites de tous les temps : ils partagent avec les chiens, les chevaux, & tout ce qui ſert aux plaiſirs des Grands, les avantages de l'opulence. Mais ne manquent-ils pas un peu de politique en ſe targuant ſi haut de cet éclat ? En jouiſſant avec tant d'orgueil de leurs penſions, ne font-ils pas ſonger à la baſſeſſe avec laquelle ils les ſollicitent ? C'eſt en mendiant des aumônes qu'ils donnent des leçons à l'univers. Un ſpectateur impartial eſt tout ſurpris de leur voir la marche des reptiles avec la fierté des aigles.

Il eſt vrai que leurs adverſaires n'ont pas l'art de concilier ces deux allures : mais il n'en réſulte pas qu'ils ſoient des *pédans*, ni qu'ils logent dans des *greniers* ; & quand en effet ils ſeroient réduits à cette indigence, ils n'en ſeroient que plus eſtimables : car enfin il n'y a pas un d'eux à qui il n'eût été facile de s'en tirer.

La Philoſophie, dès qu'un homme s'annonce avec du talent, l'inveſtit : elle le tranſporte ſur la montagne, d'où l'on voit les *Penſions*, les *Secrétariats*, les *Prix d'Académies*, les *Fauteuils* même, & elle lui dit : *Je te donnerai tout cela, ſi, te proſternant, tu veux m'adorer*. Ceux qui chaſſent la tentatrice, & préfèrent une gêne honorable à un ſervage utile, mais honteux, n'auroient pas à rougir, même de leurs *greniers*.

Mais

Mais encore une fois, cette hyperbole dédaigneuse n'est ni placée, ni prudente. M. *de Voltaire*, enflé de ses revenus, de ses châteaux, de ses correspondances, est le premier qui l'ait mise à la mode; & ce ne sera pas un des moindres reproches qu'aura à lui faire la postérité.

La libéralité avec laquelle ces Messieurs, à son imitation encore, prodiguent l'épithète de *pédans*, n'est pas moins singulière. On sait le conte de cette femme qui, dans ses disputes avec ses voisines, se dépêchoit toujours de les appeller *catins*, de peur, disoit-elle, d'être prévenue. N'en seroit-il pas de même de nos Philosophes?

Ils sont polis, mignards, galans même, bien venus des femmes, donnant le ton dans le monde: mais tout cela exclut-il le *pédantisme*?

Scudery étoit aussi très-répandu. Il vivoit avec ce qu'il appelloit les *honnêtes gens*. Il a grand soin de dire toujours qu'il parle, qu'il écrit en *cavalier*. Le bon *Corneille* n'étoit rien de tout cela; & quel étoit le pédant de *Scudery* ou de *Corneille*?

Les Marquis de *Mascarille*, les *Trissotins*, les *Vadius* de l'autre siècle, étoient également les oracles de la bonne compagnie, les dieux des Caillettes,

Qui se pâmoient à leur douce faconde.

Ils règnoient à l'hôtel de *Rambouillet*. En étoient-ils moins des *pédans*?

Qu'est-ce donc, après tout, qu'un *pédant?* N'est-ce pas un homme tranchant, impérieux, qui fait avec affectation parade de son savoir, qui n'emploie qu'un langage recherché, précieux, entortillé; qui ne souffre point de contradicteur; qui ramène éternellement la conversation sur les seuls objets qui lui sont familiers; ou qui tâche, en parlant de ceux qu'il ignore, de déguiser son insuffisance sous des termes pompeux, & sous un air imposant. C'est-là, je crois, le vrai portrait du *pédant*; & n'est-ce pas celui des chefs de notre Littérature Enphilosophiée?

Jettez donc les yeux sur la liste de nos beaux-esprits; suivez-les dans le monde, où ils déploient leurs graces, dans leurs écrits, où ils développent leurs talens: où trouvera-t-on plus de tyrannie, plus d'affectation, plus de pédantisme, en tout sens?

Tirez-les de leurs vers, de leur prose ou de leurs éloges; essayez de parler avec eux d'autre chose que de philosophie, d'humanité, de tolérance, que deviendront-ils? Supprimez de leurs écrits les grands mots qui ne signifient rien; mais qui étant empruntés des arts, semblent supposer des connoissances étendues; rayez les *masses*, les *ombres*, le *concert*, le *calcul*, les *chocs*, les *accords*, l'*harmonie*, il ne vous restera que des squelettes.

Les *Marottes*, les *Cathos* de *Molière*, sont souvent beaucoup plus simples, plus humaines qu'eux. Si elles avoient eu à peindre un chœur d'Opéra;

auroient-elles pu imaginer rien de plus ridicule, de plus pédantesque, que la phrase de l'Abbé *Arnaud*, qui en vante la *fraîcheur virginale ? Jodelet* lui-même auroit-il pu faire, d'une manière plus burlesque, plus extravagante, le parallèle de trois grands Poëtes, qu'en disant avec M. *d'Alembert*, que dans l'un *on conclut & on sent le travail*; que dans l'autre *on le conclut sans le sentir*; que dans le troisième il *ne peut ni se sentir ni se conclure* (1). Qu'est-ce que c'est que ce galimathias géométrique, présenté comme une décision littéraire? N'est-ce donc pas-là le véritable pédantisme?

En vérité, Messieurs, vous abusez, vous, & vos protecteurs, & vos ouailles, de la complaisance qu'on a eue jusqu'ici de ne pas vous démasquer. Vos adversaires, éblouis de vos airs courtisans, de vos sociétés courtisanes, de votre ton hautain & flûté, ont eu la sottise de vous croire, non pas de grands personnages, mais au moins des hommes du bon ton : ils se sont laissés dédaigner par vous, comme si, du côté des graces, de la légéreté, de ce qui caractérise l'esprit du monde, il n'y avoit pas de comparaison à faire entr'eux & vous : ils sont bien sots!

Ils ne prennent pas garde à la révolution qui

(1) *Voyez à la fin de cet article le parallèle de* Despréaux, *& de* Racine, *avec M.* de Voltaire, *lu en présence de ce dernier, en pleine* Académie.

s'eſt faite dans nos mœurs. Autrefois la Cour étoit en effet le modèle de l'élégance : les gens de Lettres qui y avoient des liaiſons, en rapportoient une politeſſe, une aiſance, que ne donnoient pas les ſociétés plus bourgeoiſes; & d'après cette tradition, on ſouffre que vous, qui deſſervez les tables de tous les hôtels, qui affectez de prendre avec les hommes du rang le plus diſtingué, un air ou bourru, ou familier, auſſi ſcandaleux l'un que l'autre, vous traitiez comme des ſavans groſſiers, les hommes ſages qui cultivent les Lettres dans une retraite paiſible, & qui paſſent leur vie dans une modération auſſi éloignée de la baſſeſſe que de l'orgueil !

Mais dans le temps où réellement le commerce des courtiſans donnoit aux écrivains un ton ſupérieur, ces deux claſſes d'hommes n'étoient pas confondues: elles n'avoient entr'elles que des communications coupées par des intervalles.

Les gens qualifiés, polis néceſſairement par les égards qui naiſſent de la contrainte, de l'envie de plaire à un maître, & même à des rivaux, de l'obligation éternelle de diſſimuler; mais privés, par la diſſipation de leur vie, du temps néceſſaire pour s'inſtruire, recevoient, pour ainſi dire, dans la converſation des gens de Lettres, une éducation rapide dont ils profitoient; & ceux-ci, en récompenſe du fruit de leurs études, auquel ils aſſocioient ces élèves aimables, en tiroient des leçons d'agrémens extérieurs, de goût même dans les choſes de l'eſprit.

Tous gagnoient à cet échange mutuel & in-

perceptible : il guérissoit l'homme de Lettres du pédantisme ; il en préservoit l'homme de Cour. Les deux ordres se transmettoient chacun ce qu'ils avoient de bon ; mais les limites restoient marquées entr'eux. Le *grand Condé*, le Duc de *Montausier*, le Maréchal de *Vivonne*, le Maréchal de *Grammont*, le Duc de *la Feuillade*, & les autres, étoient les conseillers, les juges, les protecteurs de la Littérature, & non ses camarades ou ses tyrans.

Si des Ducs à petits vers, à fades sonnets, étoient assez lâches pour cabaler avec des femmelettes en faveur de la médiocrité contre le génie, pour protéger les *Harpulas* du temps, au préjudice des *Racines*, non-seulement la voix publique accabloit ces tracassiers indignes de leur rang ; mais s'ils montroient l'envie de se prévaloir de leur qualité pour se venger physiquement d'une vengeance littéraire, après l'avoir provoquée, les premiers personnages de l'Etat accouroient au secours du véritable homme de Lettres menacé ; le *grand Condé* apparoissoit aux côtés de l'Auteur de *Phèdre*, & faisoit rentrer dans le néant le pédant titré, protecteur du pédant littéraire.

Aujourd'hui ce n'est plus cela. La barrière entre le monde & la Littérature est détruite ; tout est mêlé : le parterre est monté sur le théâtre ; le théâtre est descendu dans le parterre ; & comme dans tous les désordres la canaille est toujours ce qu'il y a de plus actif, de plus empressé à changer de place, tandis que les honnêtes gens de part & d'autre, fidèles encore aux vieux

usages, se tiennent à l'écart, & attendent, pour se rapprocher, qu'ils puissent le faire avec sûreté, la populace jouit de la confusion. Les grandes maisons sont inondées de gens de Lettres: les établissemens littéraires le sont de gens titrés. Ces déserteurs de leurs castes, au lieu de se réformer réciproquement comme autrefois, ne se transmettent plus les uns aux autres, que ce que leur espèce a de mauvais. Les Littérateurs sont devenus bas, faux, hypocrites, ambitieux, ardens à suppléer par l'intrigue au talent, ennemis de l'étude & du travail : les gens du monde ont pris les prétentions, la susceptibilité, l'envie de dominer sur les esprits, le ton impérieux dont leur commerce guérissoit autrefois les hommes d'étude; enfin les vices de la Cour ont passé dans la Littérature, & le pédantisme littéraire dans la bonne compagnie.

Voilà ce que les Observateurs équitables & sensés remarquent avec douleur; mais ce que personne n'ose dire, parce que les *Vadius*, Princes, Ducs ou Marquis, font, comme de raison, cause commune avec les *Cotins*, leurs confrères. On écrase sur-le-champ l'indiscret qui s'avise de soupçonner que l'hermine & les brevets ne sont pas des preuves de génie; & vous voyez que quand il s'agit de proclamer aujourd'hui un homme de Lettres, on n'examine pas s'il a du talent, mais s'il est répandu, s'il va dans les maisons, s'il a des Grands pour amis.

Aussi ne sort-il de ces tripots, malgré les écussons qui en sont les enseignes, que des

Bélisaires, des *Yncas*, des *Barmécides*, des *Eloges* contournés, bourſoufflés, ou remplis d'une fineſſe alembiquée, épigrammatique, d'autant plus pédanteſque, qu'on y affecte davantage le ton *cavalier*, le ton de la bonne compagnie. Il ſied bien à ces pédans-là de rejetter ſur les défenſeurs du bon goût, des ſaines maximes en tout genre, l'opprobre d'un nom qu'eux ſeuls méritent & juſtifient !

Mais ce n'eſt pas encore-là ce qu'offre de plus révoltant ce pamphlet, ſorti des forges philoſophiques, & fabriqué par une main douée de bonne volonté plus que de prudence. Non-ſeulement le ton en eſt indiſcret & groſſier, mais on y trouve des aveux très-criminels, & des éloges auſſi dangereux pour ceux qui ont le malheur d'en être l'objet, que les imputations contre leurs ennemis ſont faciles à repouſſer.

Par exemple, on y rend au mérite poétique de M. *Dorat* une demi-juſtice ; mais on lui fait un crime de n'être pas du parti des *Philoſophes*, & l'on ajoute immédiatement : DORAT, *en qualité d'Ecrivain, fait honneur à la Nation :* & IL NE FAUT PAS IMPUTER A LA MEDIOCRITE' DE SES TALENS, S'IL N'EST JAMAIS DE L'ACADEMIE ; & à quelle cauſe donc faut-il l'imputer ?

Quoi ! un Ecrivain qui honore la Langue, qui a des talens reconnus, dont les mœurs d'ailleurs ſont douces & l'ame honnête, eſt condamné par le *Sanhédrin Encyclopédique*, à n'entrer jamais dans un Corps, inſtitué, dit-on, pour veiller à

la conservation de la Langue, & pour servir de récompense aux talens ! Il est flétri d'avance d'un ostracisme exclusif par une secte tyrannique : elle pousse l'audace, au point d'oser faire prophétiser ses arrêts, de se vanter aux yeux du public d'une proscription ainsi anticipée !

Et ce qu'il y a encore de plus incroyable, c'est qu'en signalant ainsi ses vengeances & son pouvoir, elle ne rougit pas de se plaindre de l'*oppression !* On lit dans les notes du Libelle que j'examine, à la page 27, *qu'il est aujourd'hui de mode de persécuter les Philosophes* ; *&* à la page 44, *qu'il est de mode aujourd'hui de déchirer le Secrétaire justement célèbre de l'Académie Françoise* ; car ces grands génies ne se fatiguent pas beaucoup pour varier leurs phrases.

Quand cette affirmation monotone seroit fondée, ce ne seroit, après tout, qu'une justice faite. Il a été long-temps, & trop long-temps *de mode* de servir les Philosophes dans les persécutions qu'ils dirigeoient, d'enfumer d'encens le Secrétaire intriguant qui subjugue l'*Académie Françoise :* quand en effet cette mode auroit changé, comme celle des boucles & des chapeaux, il n'y auroit pas grand mal. Il seroit fort difficile que les critiques de M. d'*Alembert* eussent moins de raison que ses Panégyristes ; dans trente ans on sera bien plus surpris encore de sa célébrité, que nous ne le sommes aujourd'hui de celle de *Chapelain*.

On pourroit presque en dire autant des *persécutions*, si réellement il y avoit quelque pou-

voir armé contre les *Philosophes*; avec cette différence cependant, que c'eſt pour ſoutenir des tracaſſeries particulières, pour leurs intérêts perſonnels, pour procurer des places & des richeſſes à leurs créatures; & aſſurer le ſuccès de leurs manœuvres, qu'ils ont écraſé ſans pitié, ce qui leur faiſoit obſtacle; au lieu que ſi la chance tournoit un jour, ſi jamais l'on appéſantiſſoit ſur eux l'autorité juſtement indignée, ce ſeroit pour étouffer des opinions dangereuſes, pour réprimer des cabales criminelles, pour ramener dans les mœurs, dans la politique, dans la littérature, les ſaines maximes, & l'équité qu'ils ont également fait perdre de vue dans toutes ces parties. Cette différence de motifs établiroit quelque diſtinction ſans doute, entre les mauvais traitemens dont ils pourroient ſe plaindre, & les injuſtices qu'ils ont commiſes.

Mais il s'en faut bien que ce retour équitable ait même encore lieu. A la vérité, ces hommes audacieux ne font plus auſſi facilement qu'autrefois des dupes & des victimes: il eſt vrai qu'ils n'ont plus la propriété excluſive de mettre les rieurs de leur côté. Ce n'eſt plus un crime d'Etat que de dire que l'*Académie* s'eſt déshonorée par ſes derniers choix, & que par l'admiſſion du rebut de la Littérature, ſa caducité reſſemble à ſon enfance. Mais le pouvoir de punir ce délit énorme, eſt tout ce que la ſéquelle philoſophique a perdu: c'eſt l'impuiſſance de nuire qu'elle appelle une oppreſſion. On peut bien lui dire comme à *Agrippine*:

Si vous ne regnez pas, vous vous plaignez toujours.

Elle conserve encore une très-grande influence à la *Cour*, dans le *monde*, dans les sociétés *savantes*, ou faites pour l'être, dans la *Magistrature* même, & jusques dans l'*église*. Ces prétendus opprimés disposent encore du plus grand nombre des Puissances révérées dans l'Etat; & celles qu'ils n'ont pu, ni subjuguer, ni détruire, ils les bravent impunément.

Le tableau seul de ce qui s'est passé lors & depuis la mort de M. *de Voltaire*, est une anecdote peut-être unique dans l'histoire: c'est d'autant plus ici le lieu d'en parler, que les notes de la *Satyre des Satyres* contiennent une déclamation incendiaire contre le refus de la sépulture ecclésiastique, essuyé par les mânes de cet homme fameux.

Je ne suis pas intolérant: je crois avoir fait mes preuves à cet égard: j'ai osé le premier au *Barreau* réclamer, en faveur des *Protestans*, une faculté que la nature leur donne, & que la politique leur a injustement ôtée, celle de se créer des héritiers légitimes. J'ai osé le premier élever la voix pour démontrer qu'il falloit accorder, non pas un état civil aux peres, mais un sort certain à leurs enfans; ce qui est bien différent, & ce qu'on ne sent peut-être pas assez, aujourd'hui, que l'on s'occupe, dit-on, d'une réforme sur ce sujet. Il faut que les enfans ne soient pas bâtards, & non que les peres forment un corps.*

* *Voyez à ce sujet ce que j'ai dit sur la* Tolérance Civile, *tom. II. de ces* Annales, *p.* 111 *& suiv.*

D'un autre côté, je ne suis ni *Casuiste*, ni *Théologien* : ce n'est pas comme *Prédicateur*, ou *Missionnaire* que je me suis permis de prendre la défense du culte attaqué de toutes parts aujourd'hui, sur-tout par des plaisanteries, plus souvent mauvaises que bonnes. Je me suis toujours, sur cet article, renfermé dans les bornes qui conviennent à un laïque, à un vrai Philosophe, qui n'a pour parler de la religion, d'autre caractère que celui d'homme raisonnable, & raisonnant. Je ne l'ai jamais envisagée que du côté politique ; & je persiste à dire, comme à croire, que le plus grand danger d'un Etat, c'est quand ce ressort précieux perd son élasticité. Les trônes sont à la veille de leur ruine, quand les autels sont outragés impunément.

C'est ce qu'ont pensé tous les peuples, sans exception, quoiqu'en ait dit M. *de Voltaire* lui-même dans son Traité, très-peu exact, de la *Tolérance* : par-tout une loi sévère a réprimé l'audace des ennemis du dogme, comme les complots des conspirateurs : par-tout la manie de s'élever contre la religion reçue, a été mise au rang des plus grands crimes, contre l'ordre civil.

A *Athènes* l'histoire nous montre un *Diagoras*, condamné à mort, pour avoir simplement mis en doute l'existence des Dieux. Un *Anaxagoras* soupçonné du même scepticisme, périt dans les fers ; le voluptueux *Alcibiade* expia par l'exil, une insulte faite dans l'ivresse aux statues d'un Dieu d'ailleurs peu estimé.

A *Rome* un rescrit du Sénat condamnoit à la

mort quiconque introduiroit dans l'Etat des Dieux étrangers, ou blasphémeroit ceux dont la liturgie avoit reçu la sanction publique.

S'il y a une police universelle, c'est celle-là; il n'y a pas de nation au monde, il n'y en a jamais eu, il n'y en aura jamais, du moins de celles qui veulent se conserver, qui laisse impunément outrager ou ses Rois ou ses Dieux.

Parmi nous, les règlemens politiques contre le blasphême & l'impiété sont rigoureux, trop rigoureux peut-être, parce qu'il en résulte une sorte d'impossibilité d'en poursuivre l'exécution; mais l'*Eglise*, qui, quoiqu'on ose affirmer le contraire, n'a jamais fait, ni provoqué des loix de sang, pour sa sûreté, ou sa vengeance; l'Eglise s'est presque restreinte à confondre les enfans rebelles qui la renient, avec les rejettons des familles étrangères qui la méconnoissent; ce n'est guère qu'à l'instant qui suit la mort qu'elle s'arme contre eux d'une inflexibilité justifiée par le mépris qu'ils ont fait de sa tendresse.

Tant qu'il leur reste un souffle de vie, elle ne désespère ni de leur docilité, ni de leur salut: elle leur offre, elle est sans cesse prête à leur prodiguer les consolations & les ressources spirituelles dont elle est dépositaire. Mais au moment où l'exécution de l'arrêt irrévocable de la nature ne laisse plus lieu à son ministère, où le lit funèbre, arrosé de ses pleurs, n'est plus chargé que d'une masse insensible, à qui ses secours sont inutiles; si ses instances ont été rejettées, & qu'une opi-

niâtreté invincible, succédant à des écarts antérieurs, ait causé un scandale dangereux, elle s'allume alors d'une colère, que la politique même doit approuver. Elle prononce un anathême, moins fâcheux pour les restes glacés qu'elle flétrit, qu'utile pour réprimer la contagion d'un exemple redoutable. Elle refuse, & ses prières à l'individu qui a dédaigné ses larmes, & une place à ses cendres, dans le terrain consacré par elle pour réunir, sous ses yeux, les ossemens de ceux de ses enfants qui l'ont consolée par une fin plus édifiante: enfin elle frappe le mort pour l'instruction des vivans.

C'est assurément la plus douce de toutes les punitions, & si l'on veut la regarder comme une vengeance, ce sera encore la moins cruelle. Or M. *de Voltaire* étoit-il dans le cas de l'éprouver? Ce ne seroit pas sérieusement que l'on pourroit agiter cette question.

Un homme dont l'enfance même a été célèbre par des éclats irréligieux; un homme dont l'âge mûr a été sacrifié presque entier à la propagation des préceptes irréligieux; un homme dont la vieillesse n'a paru échauffée, nourrie que par un fanatisme irréligieux, qui, à mesure qu'il approchoit du tombeau, sembloit s'emporter plus violemment contre l'antagoniste qu'il falloit cependant s'attendre à y retrouver, un tel homme pouvoit-il compter sur l'indulgence, même apparente, d'une puissance si ouvertement, si furieusement, si obstinément outragée?

Les Ministres de l'Eglise ne se feroient-ils pas

compromis également, s'ils lui avoient accordé les honneurs funèbres, sans exiger les conditions qui en sont les préalables, ou s'ils avoient supposé, pour motiver leur mollesse, une résipiscence imaginaire, dont personne ne pouvoit être dupe ?

Leur conduite en cette occasion a été aussi juste que prudente, & plus sage encore que rigoureuse ; mais celle des Philosophes a réuni tout ce que l'inconséquence, l'audace, la fureur, ont de plus révoltant.

S'ils tenoient en effet à leurs principes ; s'il y avoit dans leurs idées quelque chose d'arrêté ; s'ils étoient susceptibles de pudeur, ou d'égards, ou de raison, non-seulement ils n'auroient pas exposé les reliques de leur Patriarche à l'ignominie d'un refus ; non-seulement ils n'auroient pas réclamé contre la résolution prise par les Pasteurs Ecclésiastiques, de les rejetter de l'enceinte consacrée par l'Eglise ; mais ils auroient applaudi à une exclusion qui couronnoit, en quelque sorte, l'indépendance, & complettoit l'apothéose philosophique du défunt.

Ils l'auroient déposé à *Ferney*, où sa tombe seroit devenue, sans que l'Eglise s'y opposât, l'objet de la curiosité, comme celle de *J. J. Rousseau* le deviendra, comme l'est déja celle de *Virgile* & des autres hommes bornés à une gloire profane. M. *de Voltaire* ne laissant point d'héritier de son nom, il n'en résultoit point d'inconvénient pour sa famille, & d'ailleurs ses lauriers

littéraires auroient bientôt couvert cet opprobre momentané. L'Eglise auroit été satisfaite, & l'ordre civil n'auroit pas été blessé.

Cette marche simple & conséquente a déplu au Secrétaire jovial de l'*Académie Françoise*, à ce Philosophe bouffon, qui se console de tout, *pourvu qu'il soit sûr d'avoir à rire aux dépens de quelqu'un*. Dans ce siècle, où tout est persifflage, il a paru plaisant à M. *d'Alembert* & Compagnie, de forcer le Clergé à rendre les derniérs devoirs aux mânes d'un homme qui a consacré sa vie à tâcher de rendre le Clergé ridicule ou odieux, & de contraindre des Prêtres à chanter des *libera* pour le repos d'une ame qui a si long-temps troublé le leur.

D'ailleurs, c'étoit un moment précieux pour l'essai de leurs forces : ils se flattoient qu'à l'abri du nom du défunt, d'après l'éclat bruyant qui venoit d'accompagner son apparition, avec l'appui des enthousiastes de tous les rangs, de tous les âges, qui étoient venus adorer sa caducité, la philosophie arracheroit du Clergé une condescendance silencieuse, ou réussiroit à vaincre ses oppositions. M. de *Voltaire* vivant n'avoit été, à leurs yeux, qu'une ressource pour soutenir leur crédit : son cadavre devenoit dans leurs mains une arme avec laquelle ils comptoient battre l'Eglise.

S'ils avoient réussi, de quelque façon que ce fût, à loger, malgré elle, dans son sein, l'épitaphe d'un de ses plus grands adversaires, non-

ſeulement ils ſe ménageoient à eux-mêmes l'eſpoir d'un pareil triomphe, mais ils décrioient preſque ſans reſſource, & ſes anathêmes & ſes cérémonies : ils réduiſoient les uns à ne plus paroître qu'une politique ſubordonnée aux circonſtances, & les autres que des formalités civiles, dont le refus auroit pu devenir, par la ſuite, un affront & un délit.

Déchus de ce côté-là, ils ont eſſayé une autre tentative. L'uſage & les ſtatuts *Académiques* veulent que la mémoire de chaque Académicien ſoit honorée d'un ſervice régulier, auquel la Compagnie aſſiſte avec pompe. C'eſt, en quelque ſorte, ſon dernier adieu au confrère qu'elle a perdu. C'eſt ordinairement dans l'égliſe, & par le miniſtère des *Cordeliers*, que ce devoir s'accomplit.

Le Secrétaire de l'*Académie* n'a pas manqué de ſe préſenter au couvent pour réclamer ce pieux office ; & malgré le ridicule de cette ſcène ; malgré l'ironie injurieuſe que contenoit néceſſairement cette invitation, elle n'en a pas moins été faite. C'auroit été une autre matière à s'égayer, dans les banquets philoſophiques, qu'une Meſſe chantée pour de l'argent, par des Moines, à la réquiſition de M. d'*Alembert*, pour le repos de l'ame de M. *de Voltaire*.

Ce plan de ſcandale a encore échoué ; mais l'infatigable Secrétaire, ſûr, comme *Antée*, d'être invincible ſur ſon terrein, s'eſt retranché à l'*Académie*, & là il eſt venu à bout de faire paſſer deux

deux projets liés l'un à l'autre, & dont il est bien inconcevable que le Gouvernement souffre jusqu'ici l'exécution.

L'un, c'est que l'*Académie* a arrêté en Corps, par délibération, qu'à l'avenir il ne sera plus dit de Service pour aucun de ses Membres, jusqu'à ce que M. *de Voltaire* ait reçu cet honneur; & il y a en effet là de quoi *rire aux dépens de quelqu'un.*

L'*Académie* étant en partie composée de *Magistrats*, d'*Ecclésiastiques*, de *Prélats* même, dont plusieurs prétendent à la gloire du rigorisme comme à celle de l'éloquence, cet arrêté, auquel ils sont censés avoir concouru, puisqu'ils ne l'ont pas désapprouvé, forme réellement un contraste assez plaisant avec leur caractère, & les principes qu'on doit leur supposer.

L'autre succès de M. *d'Alembert* & de ses associés, c'est d'être parvenus à faire proposer pour sujet du prix de Poésie de l'année prochaine, l'*Eloge de M. de Voltaire.*

Comme ces Messieurs sont de grands maîtres dans l'art de rehausser une action, & de donner de l'éclat à ce qui en auroit le moins par soi-même, M. *d'Alembert*, dans une séance publique, a appris aux spectateurs qu'il avoit fait présent à l'*Académie* du buste du grand homme qu'elle regrettoit, & qu'une main inconnue avoit doublé, de ses deniers, la somme destinée à servir de récompense au meilleur Panégyriste du premier.

Cette somme par-là se trouve monter à environ 1200 l. de France ; bientôt les papiers publics ont dit & redit à tout l'univers que M. *d'Alembert* étoit le grand homme vivant, qui vouloit bien sacrifier 25 louis, pour échauffer l'encensoir consacré au grand homme défunt.

Si l'on réfléchit que cette générosité n'est qu'une répétition, une singerie des sacrifices faits depuis plusieurs années par des hommes moins opulens que le très-pensionné Secrétaire de l'*Académie* ; que l'année dernière, entre autres, une offre double a été consignée dans ces *Annales*, & chez un Notaire, pour l'éclaircissement de la question la plus intéressante qui ait jamais été proposée à l'éloquence & à l'humanité ; que le Clergé n'a pas pu empêcher les Philosophes de publier leur Programme, de l'aveu, ou du moins sans l'improbation du Gouvernement, tandis que les Philosophes ont eu le crédit d'empêcher le Clergé de se constituer Juge de celui du véritable ami des indigens ; qu'enfin pour ses 25 louis, M. *d'Alembert* a été fêté, claqué, loué, admiré, non-seulement en personne à l'*Académie* ; mais dans toutes les feuilles périodiques de tous les pays ; & qu'il n'y en a pas une seule, pas une, sans exception, qui ait osé, ou daigné parler des 50 louis du pauvre bienfaiteur des pauvres : on trouvera sans doute fort étonnant, qu'il paroisse un ouvrage où l'on ose imprimer *qu'il est aujourd'hui de mode de persécuter les Philosophes, & de mode aujourd'hui de déchirer le Secrétaire de l'Académie Françoise.*

Je le répète, l'arrêté *Académique*, touchant les

services, est une révolte, le choix du sujet pour son prix un scandale, & l'exclusion prononcée, publiée d'avance contre des Auteurs estimables, tels que M. *Dorat*, & d'autres, un véritable délit. Mais j'ose moi consigner ici une prédiction toute opposée: c'est que si M. *Dorat*, & les compagnons de sa prétendue infortune ne perdent pas courage; s'ils continuent à ne pas dédaigner une couronne, si honteusement dégradée depuis quelque temps; s'ils veulent bien surmonter le dégoût & le danger de devenir les confrères d'un *Harpula*, comme *Boileau*, *Racine*, & *Corneille* l'ont été d'un *Cotin*, d'un *Chapelain*, &c. ils y réussiront infailliblement.

Il y a plus: voici ce qui paroîtra sans doute plaisant, sur-tout à M. *d'Alembert*. Moi-même je ne perds pas l'espoir de contribuer un jour à purifier ce sanctuaire, maintenant si souillé, pourvu seulement que l'*Académie* & moi nous vivions encore vingt ans, ce qui est peut-être aussi douteux d'un côté que de l'autre: notre siècle a déja vu des choses plus extraordinaires, & moins vraisemblables.

Si parva licet componere magnis; à peine *Louis XIV* eut les yeux fermés, que son fils fut déclaré ennemi de la *France*: les premières armes de *Louis XV* portèrent la mort sur les domaines que son oncle n'avoit acquis qu'au prix du sang des *François*.

Nous avons vu dans la même campagne les *Prussiens* & les *Russes*, se détruire avec acharne-

ment, & marcher pour se secourir. Nous avons vu dans l'espace d'un très-petit nombre d'années, les *Jésuites* triomphans & écrasés; les *Parlemens* d'abord punis, puis dissous, puis réintégrés; nous avons entendu, dans la même salle, à la même place, à la suite des mêmes cérémonies, un Archevêque assurer publiquement qu'il n'y avoit rien de si admirable que la réforme; & l'année d'après un autre Archevêque faire l'éloge de la restauration; enfin nous avons porté des boucles à ne pouvoir passer le doigt; & celles dont nous nous enharnachons, sont maintenant plus grandes que le pied qu'on y attache.

Il ne seroit pas impossible que notre Sénat *Littéraire* éprouvât les mêmes révolutions. Je ne serois pas étonné de me voir appellé dans une *Académie* destinée à expier, à faire perdre la mémoire des travers de celle-ci. Je n'en doute même pas: j'en suis si persuadé, que j'ai déja préparé mon discours de réception. Comme je n'ai que 42 ans, tandis que M. *d'Alembert* en a plus de 60, c'est à lui que mon pressentiment me dit que je dois succéder: & comme cette singularité rendroit l'anecdote plus piquante, c'est sur ce plan que mon discours est composé.

Le reste de la *Satyre des Satyres* n'est qu'un tissu d'injures, dans le genre de celles dont M. *Harpula* a rempli, dans tous les temps, les feuilles où on l'a admis à travailler, & qu'il fait déborder, depuis quelque temps, dans les Gazettes étrangères. L'*Année Littéraire*, & le jeune homme qui en est l'héritier, y sont, entre autres, indignement maltraités.

Repréſenter aux Philoſophes que ce Journal eſt la reſſource d'une famille honnête, & peu fortunée; qu'à ce titre ſeul, ſi l'humanité, dont ils parlent tant, étoit en effet la règle de leur conduite, ils devroient le ménager; que quels qu'aient été les torts du pere envers leur coryphée, & ſes ſaillies contre M. *de Voltaire*, ſes enfans en ſont innocens; qu'une des vertus les plus recommandées par la vraie Philoſophie, même chez les Payens, c'eſt le pardon des injures; que ſi M. *Freron* fils, pour expier le malheur de porter ſon nom, ne s'eſt pas fait l'adulateur des Patriciens de l'*Encyclopédie*, ce n'eſt qu'avec des raiſons qu'il les a combattus, & que ſi cet uſage qu'il fait de ſes talens, n'en eſt pas une pour eux de les vanter, ce n'en eſt pas une non plus de chercher à les déprimer, de tâcher à couvrir ſa jeuneſſe d'un opprobre capable de la décourager, de la priver même des reſſources néceſſaires pour ſe ſoutenir; leur prêcher cette morale, ce ſeroit me rendre ridicule à leurs yeux.

Mais pour être équitable, autant qu'ils ſont injuſtes & furieux, j'oſerai dire que ce Journal, décrié par eux avec tant d'acharnement, eſt non-ſeulement le mieux écrit de toutes nos feuilles périodiques actuelles, ſans exception; mais que très-peu de Livres du jour peuvent lui être comparés; que c'eſt le ſeul aſyle qui reſte au bon goût, & peut-être aux vrais principes dans plus d'un genre; que l'aſſocié du jeune titulaire, appellé par le Libelle *un bon pédant ſtupidement orthodoxe*, eſt un homme d'un vrai mérite, d'une érudition rare, très-ſupérieur à ce que la tourbe

philosophesque compte aujourd'hui de génies parmi ses chefs (1) ; que sans les entraves dont on l'accable, il donneroit à ses talens un essor encore plus élevé, plus redoutable à la secte qui prodigue les grands & les petits moyens pour l'enchaîner : voilà ce qu'il faut apprendre au public. Les Philosophes font ce qu'ils peuvent pour anéantir ce Journal, & en tout sens assurément ce seroit une perte, & une perte irréparable.

Le jeune Satyrique fait un crime au jeune Journaliste d'avoir la protection du *Clergé :* il seroit plaisant qu'on pût se glorifier du patronage de je ne sais quels Sectaires, qu'on pût s'énorgueillir d'être porté par les rédacteurs, compilateurs, colporteurs de l'*Encyclopédie*, & qu'on eût à rougir d'avoir mérité l'appui du premier Corps de l'Etat ; mais ce qui est plus plaisant encore, c'est de trouver, dans la même Brochure, que le *Clergé* ne protège personne. Suivant la *Satyres des Satyres*, M. *Freron* est

Un Boileau *de vingt ans* QUE LE CLERGÉ PROTEGE.

---

(1) *Le Déclamateur satyrique l'appelle* Grosier : *cela n'est pas juste. M. l'Abbé* Grosier *a en effet travaillé quelque temps à l'*Année Littéraire ; *mais depuis long-temps il s'en est retiré : c'est aujourd'hui M. l'Abbé* Royou *qui le remplace. Celui-ci est Professeur de l'Université, comme l'ont été MM.* Lebatteux, Thomas, Delille, *tous* Académiciens : *il n'est pas plus pédant qu'eux, pas moins orthodoxe, & certainement aussi peu stupide.*

Et un autre habitant de *grenier*, se trouve

Cher peut-être au Clergé QUI NE SAIT QUE PROSCRIRE.

C'est ainsi que ces perroquets *Académiques*, en répétant les airs qu'on leur a sifflés, les appliquent, sans choix, sans réflexion, & qu'ils donnent, à chaque instant, la preuve que leurs phrases ne sont que des réminiscences.

Celui-ci n'est pas même instruit de ce que ne devroit pas ignorer un homme qui se porte pour juge, non-seulement de la Littérature, mais même de tous les évènemens relatifs aux Littérateurs. Il rappelle, avec l'emphase coutumière, l'orage élevé l'année dernière contre l'Auteur de la *Philosophie de la Nature*, & les Censeurs qui en avoient autorisé l'impression. Il dit ces propres mots: *On ne connoît qu'imparfaitement cette étrange persécution, parce que personne n'a eu le courage d'en écrire l'histoire.*

On la connoît très-parfaitement; l'histoire en a été écrite, très en détail, & même avant le jugement définitif qui l'a terminée: elle se trouve au Tome 1er de ces *Annales*, p. 161. On a même cru, dans le temps, non sans raison, que ce tableau avoit contribué beaucoup à l'Arrêt qui a brisé les fers de M. *Delille*, & de ses innocens complices.

Il est un peu étonnant qu'un homme qui parle des *Annales*, qui en déchire l'Auteur, qui paroît

ami, & même ami fanatique de M. *Delille*, ignore, ou feigne d'ignorer ce fait.

Quelque chose de plus étonnant encore peut-être, c'est que d'après les procédés de M. *Delille* lui-même, il seroit permis de soupçonner qu'il n'en a pas été plus instruit, ou plus touché. Il est vrai qu'en démontrant son innocence légale, je n'ai pas trouvé que son Livre fût un chef-d'œuvre.

En total, disons de ce petit Ouvrage, que c'est une vengeance ; mais elle n'est ni heureuse, ni honnête.

PARALLÈLE

ENTRE

DESPRÉAUX, RACINE, ET *M. DE VOLTAIRE,*

Cité ci-dessus, page 275.

QUAND M. d'*Alembert* veut bien communiquer au public, avec sa voix éclatante, les productions de sa muse géomètre ou géométrique, comme il voudra, il aposte dans le parterre de l'*Académie* des claqueurs robustes qui ne permettent pas de les entendre. Quand on vient à les lire & à s'en moquer, il aposte, comme on vient de voir, des brochuriers hardis qui disent que *c'est le déchirer*. Puisque l'occasion s'en pré-

ſente naturellement, examinons-en au moins une, & voyons qui a plus de tort des gagiſtes ſans pudeur qui y applaudiſſent, ou des critiques éclairés qui les trouvent ridicules.

Ce morceau étoit un hommage rendu publiquement à la perſonne d'un homme de goût, dont on devoit croire l'amour-propre délicat, ſur-tout ſur des louanges données & reçues en face, en préſence d'une nombreuſe aſſemblée. On doit donc croire que M. *d'Alembert* y a réuni tous ſes talens: le lieu, le ſujet, les circonſtances, la briéveté de l'Ouvrage lui faiſoient une loi de déployer toutes ſes reſſources, & il eſt à croire qu'il l'a fait.

C'eſt ce que j'ai déja obſervé, en parlant de ſon inſipide cailletage, intitulé de *la Deſtruction des Jéſuites*, ramaſſis dégoûtant des plus plats bons mots, des plus mépriſables calembours dont on ait, depuis trente ans, inſulté le public & la raiſon.

C'eſt un jour de revue ou de bataille, qu'on peut apprécier un cheval, ſans craindre de ſe tromper. Si cette règle eſt certaine au manège, elle ne l'eſt pas moins en littérature. Voyons l'allure de M. *d'Alembert* un jour de parade *Académique*.

DESPRE'AUX *diſoit, comme l'on ſait, en parlant de* Racine, *je lui ai appris à faire des vers difficilement. Il avoit mieux fait encore, & plus qu'il ne croyoit peut-être : il lui avoit appris à faire difficilement des vers faciles : car cette facilité délicieuſe pour*

l'esprit & pour l'oreille, est un des principaux charmes que la lecture de Racine *fait éprouver.*

Il faut avouer que voilà une correction, une addition, une interprétation bien heureuse. Ainsi M. *d'Alembert* fait mieux que *Despréaux*, ce que *Despréaux* a fait; & voulu faire. Pour avoir occasion de placer un pitoyable jeu de mots, il suppose froidement que dans ces leçons, données par un de nos plus grands Poëtes, à un génie non moins supérieur, le maître parloit au hasard, & le disciple se trouvoit instruit sans s'en douter.

Certainement cette pénétration a déja quelque chose de plaisant: mais ce qui l'est bien davantage encore, c'est qu'elle porte sur une méprise, & n'annonce qu'une envie de faire un calembour, à quelque prix que ce fût. Ici M. *d'Alembert*, en faisant le prophète du passé, n'est qu'un faux prophète.

Il n'est pas vrai que *Despréaux* ait appris à *Racine* à faire des vers *faciles*; c'est la nature, c'est son génie qui le lui avoient appris. Tout ce que l'illustre instituteur put enseigner à son illustre élève, ce fut au contraire l'art de réprimer cette excessive facilité qui donnoit à ses premiers vers l'apparence de la mollesse, plus encore que de l'aisance.

Ce qui distingue, en poésie sur-tout & en éloquence, mais généralement dans tous les arts, l'homme de talent de l'homme borné, incapable, c'est que le premier exécute par lui-même des opérations pénibles, dont l'autre n'a pas seulement l'idée;

& quand sa vigueur est aidée, contenue par l'exercice & de bonnes leçons, il parvient à mettre même de la justesse, de la grace dans les mouvemens qui en semblent le moins susceptibles. Voilà le secret que *Racine* reçut de *Despréaux :* secret que *Dupré* auroit révélé dans son genre à *Vestris ;* secret que les *la Harpe* & les *Pradons* n'auroient jamais compris, parce que, pour le saisir, il faut non-seulement avoir des oreilles comme ces Messieurs, mais une organisation que la nature leur a refusée.

Despréaux s'étoit donc exprimé avec beaucoup de justesse, en caractérisant le service par lui rendu à *Racine*; & son amplificateur, en voulant dire mieux que lui, n'a prouvé qu'une chose, c'est qu'il n'entendoit rien au sujet dont il parloit.

Je n'observe ni le CAR, qui est aussi ridicule que celui de l'*intimé*, puisque ce qui le suit n'est pas la conséquence de ce qui le précède ; ni ces *charmes* que la lecture de *Racine* fait ÉPROUVER. Il ne devroit cependant pas être permis à un des Aristocrates de la langue, de faire de ces sortes de *barbarismes de phrase*, pour emprunter une expression de M. *de Voltaire*. On dit éprouver de l'*ennui*, de la *crainte*, de la *joie*, parce que ces sentimens sont le résultat d'un principe qui affecte l'ame ; mais on ne peut pas dire éprouver des charmes, parce que les charmes sont ce principe même. Il falloit dire que *cette facilité est un des principaux charmes que l'on* TROUVE *dans la lecture de* Racine. C'est trop, même pour un Académicien, que d'insulter à-la-fois, dans une seule phrase, la langue & le bon sens.

Cependant il est dans la poésie un autre mérite qui n'a pas moins de prix, que la sévère & correcte facilité du disciple de Despréaux; *c'est cet heureux abandon qui semble faire naître les vers librement, &, pour ainsi dire, d'eux-mêmes sous la plume du poète, comme une belle suite d'accords sous la main d'un musicien qui prélude de génie.*

C'est bien-là le cas de dire *ne sutor ultra crepidam.* Que signifie tout ce galimathias? Il y a quarante ans que M. *d'Alembert* s'érige en juge despotique de tout ce qui a rapport aux arts agréables: il y a quarante ans qu'on admire le goût, la justesse, l'élégance avec laquelle il en raisonne, & il en parle comme un homme non-seulement qui n'en a pas la moindre notion, mais qui ne se soucie pas même de dire des choses intelligibles!

On sent qu'il a voulu faire un compliment au Nestor poétique; il a voulu faire entendre que l'abondance rapide de M. *de Voltaire* valoit autant que *la sévère & correcte facilité du disciple de* Despréaux: mais est-ce-là ce que dit l'*heureux abandon qui semble faire naître les vers librement, &, pour ainsi dire, d'eux-mêmes sous la plume?* Je demande à tout Lecteur impartial, quelle idée lui donne cette phrase précieuse, entortillée?

Qu'est-ce qu'un abandon qui fait naître des vers? Qu'est-ce que des vers qui, étant nés d'un abandon, naissent ensuite d'eux-mêmes? Mais voici quelque chose de bien plus curieux.

Ces pauvres vers, ces vers bâtards, puisqu'on ne sait à quel pere ils appartiennent, ils naissent

comme une *belle ſuite d'accords ſous la main d'un muſicien qui prélude de génie.* .... Mais un prélude n'eſt pas un air : des accords ne ſont pas un air ; ce ſont des ſons de caprice qui ne ſignifient rien, qui n'ont d'autre objet que de flatter l'oreille un moment, ou de développer la légéreté de la main. Quels étranges vers que ceux à l'égard deſquels la comparaiſon ſeroit juſte ! Quelle étrange comparaiſon, qui renferme néceſſairement une ineptie, ou une inſulte ! Et c'eſt en préſence de M. *de Voltaire*, que M. *d'Alembert* ſe permet un langage auſſi abſurde ; & voilà les parfums qu'il brûle ſur l'autel de ſon idole ! Mais pourſuivons.

Ne ſeroit-il pas facile, D'APRES CES PRINCIPES, *de comparer enſemble nos trois plus grands maîtres en poéſie*, Deſpréaux, Racine, *&* M. de Voltaire ? *Je nomme ce dernier, quoique vivant ; car pourquoi ſe refuſer au plaiſir de voir d'avance un grand homme à la place que la poſtérité lui deſtine ? Ne pourroit-on pas dire pour exprimer les différences qui les caractériſent, que* Deſpréaux FRAPPE ET FABRIQUE *très-heureuſement ſes vers ?*

Voilà *Deſpréaux* bien caractériſé, ſa poéſie bien définie, ſon genre bien fixé ; il frappe & fabrique !

Que Racine *jette les ſiens dans une eſpèce de moule parfait, qui décèle la main de l'artiſte, ſans en conſerver l'empreinte ?*

Deſpréaux fait donc ſes vers au balancier, & *Racine* au moule : voilà des images bien nobles, bien caractériſtiques !

Et le moule parfait de ce dernier, pourquoi donc ne conserve-t-il pas l'empreinte de l'artiste, ou de la main de l'artiste, ou du moule lui-même? Car le profond Orateur n'a pas spécifié laquelle des trois s'évanouissoit? Qu'importe à la perfection d'un moule que l'ouvrier y mette ou non son cachet? Qu'importe à la perfection de l'ouvrage que le moule soit ainsi marqué ou ne le soit pas? Enfin que signifie un moule à vers, qui décèle une main, sans conserver d'empreinte?

Cela veut-il dire que les vers de *Racine* n'ont pas un caractère qui leur soit propre? C'est une sottise. Cela veut-il dire, qu'après être sortis du moule, ils n'ont pas l'air d'avoir été faits dans un moule? Pourquoi donc l'Orateur géométrisant, nous révèle-t-il ce secret?

J'insiste sur le ridicule de ce jargon, parce que le plus grand mérite de l'art d'écrire, étant la justesse des mots, & celle des images; & M. *d'Alembert* ayant usurpé, à force de manège, la réputation d'un bon écrivain, on ne peut trop appuyer sur les détails dont il résulte, que quand il veut sur-tout parler FINEMENT, il ne dit pas un mot qui ne soit une platitude, & qu'il n'a pas la moindre connoissance même des arts les plus vulgaires, dont il emprunte les métaphores.

Et que M. de Voltaire, *produisant, comme par inspiration, des vers qui coulent de source, semble parler, sans art & sans étude, sa langue naturelle.*

Assurément l'amour-propre du héros de cet éloge étoit bien facile à satisfaire, s'il a été flatté

de cette ſuite d'amphigouris inintelligibles! Des vers qui coulent de ſource ne ſont pas inſpirés: & s'ils ſont inſpirés, le canal qui les tranſmet n'a aucun mérite.

Voilà en vérité nôtre Parnaſſe bien meublé! Les trois Dieux de notre Littérature ſont, au microſcope géométrique de M. *d'Alembert*, l'un un forgeron, l'autre un fondeur, le troiſième une pitthie. Quelle triſte choſe que de vouloir faire un métier pour lequel on n'eſt pas né, ſur-tout celui de juge des Ouvrages d'eſprit! Mais nous ne ſommes pas au bout.

Ne pourroit-on pas obſerver, qu'en liſant Deſpréaux, *on* CONCLUD *& on ſent le travail; que dans* Racine *on le* CONCLUD *ſans le ſentir, parce que ſi d'un côté la facilité continue en écarte l'apparence, de l'autre la perfection continue, en rappelle encore l'idée au lecteur; qu'enfin dans M.* de Volaire *le travail ne peut ni ſe ſentir, ni ſe* CONCLURE, *parce que les vers moins ſoignés, qu'il laiſſe échapper par intervalles, font croire que les beaux vers, qui précèdent & qui ſuivent, n'ont pas coûté davantage au Poète.*

Certainement, comme je l'ai déja obſervé ci-deſſus, c'eſt-là le chef-d'œuvre du néologiſme, du pédantiſme; j'ajouterai que c'eſt celui de l'abſurdité, de la fauſſeté du jugement. Il n'eſt point du tout vrai que la perfection continue rappelle l'idée du travail: au contraire, plus une glace eſt polie, & moins on ſonge à ce qu'il en a coûté pour en réduire la ſurface à cette égalité parfaite: c'eſt en la voyant à demi-brute; c'eſt en comparant ce qui n'eſt pas fini à ce qui l'eſt, qu'on ſent

combien il a fallu de patience, d'efforts, de tours de roue, pour parvenir au premier de ces deux états.

Ainsi de l'exemple, ou du principe que pose M. *d'Alembert* à la gloire de M. *de Voltaire*, il en résulte précisément le contraire de ce qu'il veut dire. Ce sont ces vers durs, ces expressions louches, ou épiques, ces images, ou gigantesques, ou estropiées, trop fréquemment prodiguées, surtout dans ses Ouvrages de Théâtre, qui indiquent le travail auquel sont dus les vers mieux faits.

Le lecteur, s'il y réfléchissoit, supputeroit, d'après la fatigue que les uns lui causent, combien il en a dû coûter à l'Auteur, pour produire les autres. Mais le fait est que personne, en lisant un Poëte, ne songe à ces dissections métaphysiques & puériles: on ne va pas examiner, quand on lit le *Lutrin*, ou *Phèdre*, ou la *Henriade*, quel a été le plus laborieux, le plus facile faiseur des trois Poëtes: on les apprécie d'après le plaisir que donne la lecture; & il est certain que ce n'est pas à M. *de Voltaire* qu'on adjuge en ce moment la supériorité poétique, celle de la fabrication des vers.

On lit *Phèdre*, on lit le *Lutrin* d'un bout à l'autre, sans lassitude, sans dégoût: on n'en peut faire de même de deux chants de la *Henriade*; d'où il faut conclure que si M. *de Voltaire* a moins pris de peine que ses deux rivaux pour travailler ses vers, il en faut prendre davantage pour les lire.

Observons

Observons enfin que tout cet échafaudage de *travail*, de *sentiment*, de *conclusion*, n'est qu'un enchaînement de barbarismes, non de phrases, mais de mots. *Conclure*, dans le sens que prête à ce mot M. *d'Alembert*, n'est pas *François*. On conclud un mariage, un traité, une alliance, ce qui signifie les arrêter ; les décider, en contracter l'engagement. On conclud d'un évènement quelconque, d'un raisonnement, d'un principe, ce qui veut dire en tirer les conséquences, mais on ne peut pas dire *conclure le travail* de la lecture d'un poëme, pour signifier que ce poëme à coûté beaucoup de peine à l'Auteur.

Conclure de ce qui précède, que M. *d'Alembert* raisonne très-mal, qu'il ne parle pas mieux *François* ; que, sans s'expliquer sur son mérite mathématique, au moins dans la Littérature certainement sa rénommée est une des plus révoltantes usurpations qui aient jamais eu lieu, c'est s'exprimer avec autant de pureté que de justesse : mais dire que dans ce fatras de louanges inconséquentes & ridicules on *conclud* & on sent la flatterie, l'adulation servile qui le portoit à lécher ainsi les pieds du vieillard octogénaire, ce seroit blesser la langue, & présenter une image vraie, sous une forme que la règle proscrit.

Enfin ne pourrait-on pas ajouter, en cherchant dans les chef-d'œuvres des beaux-arts, un objet sensible de comparaison entre ces trois Ecrivains, que la manière de Despréaux, *ferme, correcte & nerveuse, est assez bien représentée par la belle statue du Gladiateur ; celle de* Racine *aussi correcte, mais plus moël-*

leuse, & plus arrondie, par la Vénus *de* Médicis; *& celle de M.* de Voltaire *aisée, swelte, & toujours noble, par l'*Apollon *du* Belvedere.

On ne pouvoit terminer cette rapsodie d'incongruités mieux que par cette comparaison. Elle n'est ni juste par elle-même, ni placée, ni instructive.

Une comparaison étant destinée à rendre plus sensible l'objet que l'on en approche, doit toujours se tirer d'autres objets connus, familiers pour ceux à qui on la présente. Il ne faut pas que ce soit une énigme.

M. *d'Alembert* écrit pour des *François*: or je demande combien il y a de lecteurs en *France*, qui puissent se former une idée juste de ces trois statues révérées en *Italie*, & juger d'après leur genre respectif, à laquelle il est plus avantageux de ressembler. Premier défaut sensible.

Secondement, les accollades poétiques de ces différens mérites *décèlent* le peu de goût, le peu de justesse du Philosophe qui les *frappe* & *fabrique*.

L'*Apollon* du *Belvedere* vient de lancer un trait; il est dans l'attitude d'un homme qui s'avance avec tranquillité au-devant d'un ennemi qu'il est sûr de vaincre. Certainement cet emblême seroit plutôt celui du satyrique estimé, & redoutable, qui a terrassé, comme *Apollon*, tous les *Pithons* littéraires de son temps.

Le *Gladiateur*, expirant d'une large blessure, exprimant dans tous ses traits, la douleur, la dé-

faillance & la mort, conviendroit mieux à la muse tragique, dont un des plus grands mérites est d'avoir animé le théâtre par des tableaux de cette espèce.

Quant à la *Vénus* de *Médicis*, en faire le type de *Racine*, c'est imiter ce Professeur de Rhétorique, qui fit de ce Poète, une *petite colombe*, parce qu'il appelloit *Corneille* un aigle. C'est même faire quelque chose de plus ridicule, parce qu'enfin les gémissemens de la colombe peuvent paroître avoir quelque espèce de rapport avec le genre de la tragédie, sur-tout de celles de *Racine*; mais la nudité voluptueuse de la *Vénus* n'en a aucun.

Enfin, un troisième défaut de cette comparaison, c'est non-seulement de représenter les trois Poëtes dans une conjonction qui ne leur convient pas, mais d'être accompagnée d'un détail fait pour la justifier, & qui ne sert qu'à prouver combien l'Auteur est dépourvu de toute espèce de goût, & même de connoissances, tant dans les arts, que dans la langue.

Il parle de *manières*: à toute force ce terme emprunté de la sculpture ou de la peinture peut s'appliquer à la Poésie; mais ce qui est intolérable, c'est d'adapter à cette manière des Poëtes, les épithètes qui caractérisent des statues; de dire que celle de M. *de Voltaire* est *svelte*, celle de *Racine moëlleuse*, &c.

On dit un contour *moëlleux*, parce que le trait

qui forme la rondeur des chairs, supporte cette métaphore tirée d'une substance onctueuse & flexible. On dit une taille *svelte*, parce que ce mot, dérivé probablement de *solutus*, signifie, dans l'idiôme *Italien*, où nous l'avons pris, peut-être assez mal-à-propos, la même chose que notre mot *déliée*.

Mais joindre ces deux termes à une expression qui désigne un objet métaphysique; comme une *manière*; dire une manière moëlleuse, une manière swelte, c'est tout confondre, & abuser également des mots & des idées.

Ces sortes de transpositions, ces espèces de greffes, s'il est permis de parler ainsi, ne peuvent se pardonner qu'à la passion, & quand il en résulte plus d'énergie dans le discours. Or certainement ici M. *d'Alembert* n'est point passionné; en parlant des nerfs du Gladiateur, il n'est rien moins que nerveux.

Ainsi d'un bout à l'autre, ce parallèle, tant claqué, tant admiré, n'est qu'une suite d'absurdités, de fautes contre les règles de la langue & du bon sens. Que penser donc des autres morceaux de M. *d'Alembert*, qu'il a travaillés avec moins de soin, où il n'a pas dû épuiser, comme dans celui-ci, toute la vigueur de son génie?

Maintenant bien des gens, aux yeux de qui la réputation acquise est un titre qui en justifie l'acquisition, diront: „ Mais si M. *d'Alembert* étoit un si „ misérable écrivain, seroit-il devenu aussi célèbre

„ par ses écrits? Comment concevoir que la
„ Littérature l'ait élevé presqu'à sa tête; qu'il
„ soit devenu le coryphée dominant, non-seule-
„ ment de la géométrie, où les renommées sont
„ à l'abri de l'examen, mais des Lettres, où il y
„ a autant de juges que de lecteurs?"

Comment! le voici. C'est en se faisant louer: voilà tout son secret. Ces louanges mercénaires sont un fumier qui vaut de merveilleuses récoltes, quand on a la patience & l'espèce de courage de l'acheter & de l'employer pendant quarante ans.

Mais on ne loue pas des inepties comme celles que nous venons de voir! On ne les loue pas! Pardonnez-moi! On les assomme de louanges! Voici comme ce divin parallèle est annoncé au *Journal de Paris*, *du* 26 *Avril* 1778, d'où je l'ai tiré.

„ Dans notre Feuille du 31 Mars, nous avons
„ dit que M. *de Voltaire* étant arrivé le 30 à
„ l'*Académie Françoise* M. *d'Alembert* avoit lu en
„ sa présence l'Eloge de *Despréaux*. Cette lecture
„ intéressa d'autant plus l'Assemblée, que l'Au-
„ teur, dans un endroit de l'Eloge, faisoit le
„ parallèle de M. *de Voltaire* avec *Despréaux* &
„ *Racine*, & ce parallèle étoit d'autant moins sus-
„ pect d'adulation, qu'il n'avoit pas été fait pour
„ la circonstance; car M. *d'Alembert* l'avoit lu
„ auparavant à la Séance publique de l'*Académie*,
„ du 25 Août 1774(1). *Comme ce morceau a eu le plus*

(1) *Ceci ne détruit pas ce que j'ai dit en com-*

„ *grand succès aux deux lectures qui en ont été faites,* „ *nous avons desiré d'en* ENRICHIR *notre Journal.* „ *L'Auteur, à la sollicitation d'un de ses amis, à* „ *bien voulu en communiquer une copie, & nous per-* „ *mettre de l'imprimer; nous ne doutons pas que nos* „ *lecteurs ne partagent notre reconnoissance, & ne* „ *trouvent comme nous, dans ce parallèle, la* JUS- „ TESSE D'IDÉES, L'ÉLÉGANTE PRÉCISION, ET „ LA TOURNURE FERME ET PIQUANTE *qui distingue* „ *les écrits de l'illustre* Secrétaire *de* l'Académie „ Françoise ".

Voilà certainement M. *d'Alembert* & son *morceau* loués beaucoup plus fort que ses trois Héros. Cependant d'un côté on vient de voir ce que c'est que ce morceau : de l'autre, les Auteurs du *Journal de Paris* sont des hommes d'esprit, bons juges en Littérature, bons Littérateurs eux-mêmes: ils n'ont pas pu se tromper sur le vrai mérite de la pièce qu'ils annonçoient avec tant d'emphase.

Il faut donc de deux choses l'une, ou que la crainte d'offenser M. *d'Alembert*, l'envie de mériter ses bonnes graces, les ait déterminés à entasser ainsi les dénominations flatteuses, au

---

mençant, de l'importance qu'a dû nécessairement attacher M. d'Alembert *à ce Discours. S'il n'y avoit pas d'abord déployé tous ses talens, il falloit qu'il le* réparât A NEUF, *pour parler comme son compagnon M.* Marmontel, *puisqu'enfin il ne pouvoit être trop bien chaussé pour faire la révérence à M.* de Voltaire, *sur-tout un jour de fête du Saint.*

hasard d'induire le public en erreur; ou que, forcés par la prépondérance des intrigues philosophiques de lui rendre cet hommage, & ne pouvant s'y refuser, ils aient pris le détour ingénieux de le charger tellement, que les lecteurs attentifs n'y pussent voir qu'une ironie; qu'ils fussent obligés de conclure de l'excès de l'Eloge qu'il n'étoit pas mérité.

Il me semble même que cette intention est sensible dans leur préambule; mais pour un lecteur qui la saisit, il y en a mille à qui elle échappe, & ces mille font la réputation.

Quand une fois le signal est donné au *Louvre* par des mains mercénaires; quand des femmes, enthousiastes de M. *d'Alembert*,

On ne sait pas pourquoi,

y répondent de tous les cercles; quand des confrères auteurs, pairs naturels de l'écrivain, semblent joindre leurs voix à tout ce tapage, comment pourroit-on entendre la réclamation désintéressée de quelques témoins impartiaux? C'est à la jalousie qu'on impute le refus qu'ils font de prendre part à ce délire. Leurs protestations sont étouffées par les glapissemens des perroquets qui crient de toutes parts, *Psaphon est un Dieu :* & *Psaphon* a des autels, au moins pour un instant. Voilà le secret de la réputation de M. *d'Alembert*, & de bien d'autres.

Le public est juste, dit-on! oui, mais c'est à l'aide

du tems : ses premiers arrêts sont trop souvent des méprises. Les réputations durables, consacrées par la postérité, sont presque toujours des rétractations de sa part ; du moins envers les hommes qui ne sont pas nés avec le talent de l'intrigue, sur-tout dans les arts ; & c'est tout le contraire envers ceux que la nature a doués de l'heureuse faculté de cueillir, au moins de leur vivant, avec de faux talens, le rameau d'or destiné à couronner les véritables.

GUERRE D'AMÉRIQUE.

VIS *unita fortior*, dit-on, sur-tout en politique, & c'est sur-tout en politique que ce proverbe se trouve presque toujours faux. L'histoire nous apprend que presque jamais les Puissances ne se sont fortifiées par des alliances. L'exemple du *Roi de Prusse* dans ce siècle-ci, celui de *Louis XIV* dans le précédent, & en remontant plus haut, ceux de *François Ier*, de *Venise*, & de bien d'autres, prouvent que si les particuliers, en se mettant en troupes, acquièrent en effet une supériorité incontestable sur un ennemi isolé, il n'en est pas de même des Etats.

Ceux-ci semblent s'affoiblir, en proportion de ce que leurs adhérens se multiplient ; & peut-être ne seroit-il pas difficile de rendre raison de cette bizarrerie qui déconcerte souvent toutes les mesures, & confond tous les calculs de la prudence humaine.

La force des corps politiques dépendant souvent bien plus du moral que du physique, leur jonction produisant plus de variété dans les intérêts ou dans les plans, que de concert dans les mouvemens, il n'est pas étonnant qu'ils montrent, qu'ils aient même moins de vigueur après l'union, & que les ligues finissent, non par partager des dépouilles, mais par en fournir: c'est ce qui se peut remarquer dans la guerre d'*Amérique* actuelle.

Jusqu'au traité avec la *France*, les *Insurgens* n'ont eu que des victoires, & les *Anglois* que des désastres. Ceux-ci voyoient leurs côtes insultées de toutes parts, une de leurs armées prisonnière, le reste de leurs forces de terre à la veille d'éprouver le même sort, leur métropole épuisée, leurs flottes sans matelots, leurs caisses sans argent; enfin ils tomboient dans un discrédit & une espèce de désespoir universel.

Depuis que la *France* s'est déclarée, la chance a tourné de la manière la plus complette. Leurs flottes, leurs escadres, leurs armateurs, couvrent les mers: 80 millions pris sur les *François*, ont ranimé leur banque: huit mille matelots qui montoient ces prises, forcés de servir contre leur patrie, facilitent leurs armemens (1). Les *Améri-*

---

(1) *Cette violence faite a des prisonniers de guerre est assurément contre* le droit des gens; *mais qu'est-ce que le* droit des gens? *S'il y avoit un lieu dans le monde où il fut respecté, pardonnera-t-on à un* Fran-

cains semblent anéantis sur l'Océan : dans le continent il restent sur la défensive. La *Grande-Bretagne*, qui paroissoit écrasée, lève maintenant la tête avec audace, & reprend la fierté orgueilleuse dont on l'avoit crue guérie pour jamais.

Dans cette position, les cris, comme on doit bien le penser, s'élèvent de toutes parts. Les spéculateurs de nos ports, étonnés, effrayés d'un retour si peu prévu, & même si peu probable, s'en prennent, les uns à la temporisation de l'*Espagne*, qui est en effet un des évènemens les plus inconcevables de ce siècle. On ne comprend rien à l'immobilité pacifique de ce Royaume, toujours occupé, depuis plusieurs années, des préparatifs de guerre les plus ruineux. Elle est si peu dans l'ordre naturel des choses, qu'ils vont jusqu'à y soupçonner des motifs plus na-

çois *de le dire, c'est en* France? *J'en citerai une preuve tirée d'une source non suspecte. Voici un article de* Craftsman, *Gazette estimée à* Londres. *J'y lis, numéro* 1064, *ce qui suit.*

„ *Un vaisseau* Anglois, *nommé le* Chaumont, *chargé au* Bengale *pour le compte des* Anglois, *est arrivé à l'*Orient, *avec une cargaison estimée 3 millions de livres ; & il a d'abord été saisi. Mais d'après la considération qu'il étoit parti du* Bengale *avant que d'avoir pu être instruit de la rupture entre la* France *&* l'Angleterre, *la main-levée de la saisie a été accordée peu de jours après par ordre de la Cour*". *Je le demande aux* Anglois *eux-mêmes, leur Amirauté se seroit-elle désaisie de trois millions en pareil cas ?*

turels peut-être, mais non moins extraordinaires.

On a prétendu qu'un moine accrédité auprès du trône, un *Récollet*, dit-on, s'étoit servi de son pouvoir sur la conscience du Souverain pour enchaîner la Nation, & que le Cabinet de *Londres* s'étoit assuré des intentions de celui de *Madrid*, en subjuguant un certain confessional par des guinées.

De pareils marchés sont possibles; mais ce qui ne l'est pas, c'est qu'ils soient connus, au moins si promptement. Il faut mettre ce bruit au rang des indiscrétions produites par l'oisiveté, par l'envie de tout expliquer.

Il est fort douteux que l'*Espagne*, en se déclarant, eût ajouté à la balance un poids assez redoutable pour l'emporter: peut-être n'auroit-elle fait que donner une nouvelle matière, non pas aux triomphes, mais aux captures des *Anglois*. Ce ne sont pas des lauriers que ceux-ci cherchent en ce moment-ci, mais des trésors; & il est sûr qu'ils en auroient plus trouvé sur les escadres *Espagnoles*, que celles-ci n'auroient pu leur disputer de couronnes.

D'autres politiques, sans aller chercher dans la timidité ou la défection d'un allié, la cause de nos disgraces, en accusent directement le Ministère *François*: il a, dit-on, mal pris ses mesures: il a refusé des convois: il a partagé ses forces. Une de ses escadres est partie pour l'*Amérique*, d'un port d'où elle ne devoit pas partir: l'autre

eft rentrée trop tôt dans celui dont il falloit la tenir éloignée.

C'eft fur-tout dans nos places de commerce que ces murmures éclatent avec le plus d'amertume, & ils y acquièrent d'autant plus de poids, que les malheurs dont ils femblent le fruit, y font plus fenfibles.

Je ne fuis point initié aux myftères du Gouvernement; je n'ai ni miffion, ni caractère pour le juftifier: mais, indépendamment de ma qualité d'hiftorien, le devoir, & même l'intérêt de tout véritable patriote étant de s'oppofer au difcrédit des mains qui foulagent fon Prince du poids de l'Adminiftration, je crois devoir configner ici un fait peu connu & intéreffant; il prouvera peut-être que ce n'eft ni la prévoyance, ni la fageffe qui ont manqué au Miniftère de notre Marine; que les meilleures vues ne font pas toujours celles que l'on adopte, & que fouvent ce font ceux mêmes qui les ont fait rejetter dans le principe, qui fe plaignent enfuite avec le plus de vivacité, des maux produits par le changement.

A l'inftant où la guerre a été, non pas déclarée, mais réfolue & commencée, notre commerce étoit dans la fituation la plus floriffante peut-être où il fe foit jamais trouvé: celui des *Anglois* au contraire touchoit à fa décadence. Il étoit donc facile de penfer que dans ce jeu de brigandages, ennobli par les termes, que l'on appelle la *courfe*, nous ferions les plus grandes pertes, parce que nous avions plus à perdre. Il étoit clair encore

que pour nous ſauver de ce danger, & retrancher à l'ennemi les reſſources que ſon dénuement pouvoit trouver dans le pillage de nos richeſſes, il falloit d'une part nous interdire à nous-mêmes toute navigation marchande directe, & de l'autre la continuer ſous des noms interpoſés, ſans que nos antagoniſtes puſſent, ou oſaſſent l'interrompre.

Le moyen de remplir cet objet, c'étoit d'ouvrir nos ports & ceux de nos colonies aux Nations neutres: naviguant ſous un pavillon reſpecté; elles auroient alimenté nos villes d'*Europe* & nos comptoirs des deux *Indes*: elles auroient participé au bénéfice de ce roulage, dont elles auroient fait les frais, mais nous y aurions encore gagné immenſement; ne laiſſant paroître à la mer, ſous le pavillon *François*, que des vaiſſeaux armés en guerre, en état d'en ſoutenir l'honneur, le lion *Britannique*, même ſans combat, feroit bientôt tombé, faute de proie, dans un épuiſement mortel. Pour prévenir une ruine abſolue, il auroit été réduit à s'humilier devant les *Fleurs-de-Lys*, comme il venoit de le faire dans le *Congrès*.

Ce plan étoit le plus ſage: le Gouvernement l'avoit ſaiſi & adopté; il avoit même reçu, ce qui paroîtra aſſez bizarre, la ſanction très-néceſſaire de la Ferme-Générale.

Il faut ſavoir que les denrées des Colonies *Françoiſes* ne ſe vendent qu'en *France*, d'après les loix très-barbares, comme je l'ai déja obſervé, qui font en cette matière le code de toute l'*Europe*: elles paient à leur arrivée un droit qu'on

appelle *le droit d'Occident*. En les autorisant à passer directement du sol qui les produit sur les navires étrangers, le droit d'Occident s'évanouissoit. Cette considération avoit paru d'abord un obstacle, mais on l'avoit vaincu; moyennant cinq millions d'indemnité, on avoit bien voulu permettre au Roi d'assurer la gloire de sa Couronne, & le repos de son Etat.

La convention étoit faite & arrêtée avec les Puissances étrangères, & notre commerce alloit prendre une forme qui le déroboit sans risque à toute la sagacité, ou à toute l'avidité des corsaires de la *Grande-Bretagne*.

Malheureusement les chambres de commerce de nos villes maritimes, composées de négocians dont les fortunes sont fondées sur ce droit exclusif d'entrepôt, que le nouvel arrangement éludoit, n'ont vu que la perte de leurs bénéfices; elles ont crié, elles ont intrigué: elles ont eu le malheur de réussir à faire avorter un plan qui valoit mieux que des flottes formidables.

Ensuite, quand l'exclusion des vaisseaux neutres a été prononcée, il a fallu faire venir, avec la livrée nationale, ces trésors que l'on ne vouloit plus confier à des voituriers étrangers. Le Ministère comptant sur les premières conventions, n'avoit pas cru devoir préparer des convois qu'elles rendoient en effet inutiles: il ne s'étoit arrangé que pour avoir des armemens capables de tenir les forces guerrières de la *Grande-Bretagne* en échec. Les capitalistes de *France* ne pouvant

plus s'intéresser aussi facilement, dans un commerce qui devoit se faire sans eux, il étoit naturel de croire qu'ils verseroient leurs fonds dans des entreprises destinées à troubler celui des *Anglois*; qu'à défaut de navires marchands, ils armeroient des corsaires, & couvriroient les mers de vaisseaux actifs, dont il faudroit seulement protéger l'audace, & non de bâtimens timides, sans vigueur, incapables même de faire un pas sans abri.

Ces mesures étoient justes & sages: le changement survenu dans les résolutions, les a fait paroître imprudentes; les fonds restés en nature dans les Colonies, sont partis au hasard par la route ordinaire, & n'ont pas manqué d'être interceptés. Nos négocians, intéressés dans ces pertes, se sont plaint avec aigreur de n'avoir point de convois: intimidés, épuisés même par ces malheurs, ils ont balancé à changer leurs spéculations pacifiques en des combinaisons guerrières.

Tandis qu'ils flottoient dans l'irrésolution, les flottes marchandes des *Anglois* rentroient impunément de toutes parts dans leurs ports, & le reste des nôtres continuoit d'être la proie de leurs corsaires; de sorte, qu'accablées de tant de malheurs, nos villes maritimes n'ont pas même la consolation ni l'indemnité d'en avoir causé de pareils à leur rivale.

Telle est actuellement notre position; elle est triste, accablante, il est vrai; mais elle n'est pas sans ressources. Seulement, pour les trouver, il faudroit peut-être plus agir que parler; il faudroit

imiter l'exemple des *Anglois*, au lieu de le citer sans cesse pour humilier notre administration; il faudroit armer comme eux; il faudroit suivre un plan comme eux, subordonner comme eux les vues particulières au bien général.

Ils ont des convois, dit-on; il font escorter leurs vaisseaux: oui sans doute: mais ils n'avoient pas pris d'abord un plan qui les en dispensât: leurs négocians ne se sont pas hasardés, après avoir forcé le Gouvernement à une variation funeste, à suivre une routine qui exigeât d'autres mesures. Ils n'ont pas précipité, comme les nôtres, des départs indiscrets par eux-mêmes, & dont la circonstance ne permettoit d'attendre que des désastres.

Pour quiconque voudra réfléchir, ces désastres même sont la meilleure apologie du Ministère; il n'a à se reprocher que cette malheureuse condescendance, qui dans tous les temps à énervé nos forces, & rendu notre supériorité inutile. Pourquoi faut-il que depuis tant de siècles notre devise soit, ou doive être

Video meliora proboque,
Deteriora sequor.





HISTOIRE
DE
L'ABBÉ DES BROSSES,

ANNONCÉE CI-DEVANT, PAGE 170.

ON ne peut rendre trop publiques les anecdotes qui peuvent contribuer à rendre les Juges circonspects, sur-tout dans les matières criminelles. Le pouvoir qui leur est confié est le plus terrible de tous ceux qui existent dans le monde, & celui dans l'exercice duquel les méprises sont le plus affreuses. Ce n'est pas seulement la fortune, la vie, dont ils disposent, c'est l'honneur.

Le combattant sacrifié aux caprices de l'ambition dans les jeux sanglans de la guerre, le passant qu'un brigand égorge pour sa sûreté avant que de le dépouiller, périssent du moins, l'un sans ignominie, l'autre même quelquefois avec éclat. Leurs tombes peuvent être décorées d'une épitaphe où l'on consigne leur catastrophe ou leur vertu. La postérité ne se rappelle leurs noms que pour les plaindre, ou les admirer.

Mais celui que la Justice frappe de son glaive, est flétri sans ressource: son nom ne se prononce plus qu'avec horreur: l'opprobre auquel il est

dévoué accable jusqu'à son innocente famille ; si sa mémoire survit à son supplice, ce n'est en quelque sorte que pour l'éterniser. L'infamie attachée à la punition s'étend aussi loin que le souvenir du crime.

Combien il seroit nécessaire qu'un Magistrat se pénétrât bien de ces idées, chaque fois qu'il monte sur le siége, où il va prononcer des décisions dont il résulte de si sérieux effets !

Une autre différence presque aussi essentielle entre ces deux espèces de meurtres, c'est que les premiers, celui qui les commet, en partage le risque : le soldat qui tue s'expose à être tué. En poignardant l'inconnu qui le menace, il diminue le nombre des mains armées pour lui faire subir le même sort.

Le voleur qui aborde un passant avec des pistolets, ne lui ôte pas le pouvoir de le prévenir : il ne le garotte pas pour se garantir de sa résistance ; c'est au péril de sa propre vie qu'il acquiert le droit cruel de disposer de celle de sa victime ; & même il n'en répandroit jamais le sang, s'il avoit un autre moyen de s'assurer de son silence.

Enfin le héros qui donne, ou reçoit la mort, pour acquérir de la gloire ; le *Cartouche* qui ne la brave que pour satisfaire sa cupidité, ont pour motif, ou du moins pour excuse, la chaleur de l'action ; l'infortuné qui tombe massacré par eux, ne peut presque s'en prendre qu'à la destinée qui l'a

conduit sur le champ de bataille où il n'a pas été le plus fort.

Mais le Juge, c'est sans danger; c'est de sang froid; c'est avec des formes qu'il tue; c'est du sein de sa famille qu'il arrache l'homme soupçonné; sur la vie entière de qui il porte des regards curieux : c'est au nom des loix qu'il le fait traîner dans le cachot, sur la sellette, d'où il l'envoie à l'échafaud.

Jamais la nécessité de porter le coup fatal n'est pressante : ainsi jamais sa précipitation ne peut s'excuser. Quand il se méprend pour s'être trop hâté, il est toujours coupable : mais si malheureusement sa promptitude étoit le fruit de la passion; si l'ordre donné par lui au bourreau de frapper, étoit réfléchi, combiné par la vengeance, & non surpris par l'erreur, les termes manqueroient pour exprimer l'horreur qu'il doit inspirer.

Tranchons le mot; un Juge négligent est un homme bien dangereux: mais un Juge prévaricateur est le plus odieux, le plus lâche, le plus abominable des assassins.

Ces idées aussi vraies que terribles devroient être le manuel de tous les Magistrats. On va voir si elles sont déplacées à la tête de l'histoire dont je consigne ici les détails.

L'Abbé *des Brosses* étoit né en *Bourgogne* d'une famille honnête : ils étoient deux freres qui suivirent tous deux le parti de l'église; mais l'Abbé

dont il est ici question, ajouta aux engagemens de cet état les rigueurs, & la dépendance du cloître : il choisit la Règle de S. *François* ; & dans le nombre d'années qu'il y fut soumis, il s'acquit l'estime, la confiance, non-seulement de ses supérieurs, mais d'une infinité de personnes de marque.

Des raisons particulières le déterminèrent à se faire séculariser ; sous ce nouvel uniforme il fut pourvu d'un bénéfice assez considérable dans le ressort du Parlement de *Grenoble* : il en jouit plusieurs années avec honneur.

Il comptoit au nombre de ses amis l'Abbé *Berrier*, oncle de l'ancien Lieutenant-Général de Police, mort Ministre de la Marine. Cet Abbé étoit pourvu du Prieuré régulier de *Perrecy* en *Bourgogne*, bénéfice important, puisqu'il produisoit dès-lors 30 à 40 mille livres de rente.

Le Cardinal de *Fleury* avoit formé le projet d'en réunir les deux manses, l'une à l'Evêché d'*Autun*, l'autre au Séminaire de la même ville. Il demanda le consentement du titulaire ; &, après l'avoir sollicité en homme du monde, il laissa entrevoir qu'il l'exigeroit en Ministre.

L'Abbé *Berrier* étoit vieux, & obstiné ; mais il craignoit les tracasseries : il connoissoit à l'Abbé *des Brosses* du courage, des amis accrédités, du talent pour les affaires : il imagina de lui résigner son bénéfice, en l'instruisant de son intention, qui étoit de ne se pas prêter au projet d'union.

Le nouveau Prieur s'y conforma avec exactitude : on essaya de le gagner : on lui proposa des indemnités, des charges, les bonnes graces du Souverain mitré qui régissoit le Royaume : il fut inflexible.

Le Cardinal de *Richelieu* lui auroit fait faire son procès comme à un sorcier, & l'auroit fait brûler vif. Le Cardinal *Mazarin* n'auroit pas pris garde à lui. Le Cardinal de *Fleury* le fit mettre à la *Bastille*. C'étoit alors la recette générale du Ministère : tout s'arrangeoit, sans bruit, avec de la douceur, & des lettres de cachet.

Après quelques mois de cette correction paternelle, on crut trouver le cœur du Prieur réfractaire plus assoupli : on se trompa. Sorti de prison, il ne fut pas plus docile ; mais il devint plus attentif pour sa liberté. La Princesse de *Conty*, qui lechérissoit, lui donna chez elle un asyle impénétrable aux recherches du Cardinal enfermeur.

Celui-ci mourut, laissant tout en désordre, hors le bail des fermes, & les registres des *Châteaux-forts*, ou *Prisons d'Etat*. L'Abbé *des Brosses* put sans danger reparoître au jour : il jouit de son bénéfice paisiblement, du moins en apparence, jusqu'en 1760. Je dis *en apparence*, parce que la régie temporelle & spirituelle de sa maison n'étoient pas sans orages.

L'Abbé *Berrier* y avoit voulu établir une réforme qui plaisoit peu aux Moines : son successeur

voulut la soutenir, par le principe qui l'attachoit au bénéfice même; & quoiqu'il donnât le premier l'exemple de la régularité, il n'en étoit pas plus aimé. Une licence scandaleuse auroit paru plus facile à partager, qu'une édification gênante.

D'ailleurs on ne lui pardonnoit ni à l'Evêché, ni au Séminaire d'avoir rendu sans effet la bonne volonté du Ministre.

Enfin, & c'est ce que sa position avoit de plus dangereux, quarante paroisses relevoient de son Prieuré. Ayant eu à se plaindre du Parlement de *Dijon*, il avoit obtenu l'évocation au *Grand-Conseil* de toutes les affaires de ses vassaux. Le Parlement avoit été blessé de cette atteinte portée à sa jurisdiction, comme on peut le croire; & les Compagnies, celles de robe sur-tout, n'oublient, ni ne pardonnent jamais.

Parmi les Moines, que son attachement pour la règle incommodoit, étoit un jeune homme que lui-même avoit admis, & comblé de faveurs; il l'avoit tiré des travaux de la campagne les plus vils, lui avoit donné l'habit, de l'éducation, & enfin un Prieuré dépendant du sien.

Le tempérament l'emporta sur la reconnoissance & le devoir chez le jeune profès. Il se livra à des écarts que l'Abbé *des Brosses* ne crut pas devoir tolérer: après l'avoir averti en secret, il lui donna la mortification publique de lui refuser une obédience pour le Diaconat, & par-là il se fit de ce Moine incorrigible un ennemi implacable.

Celui-ci, connu dans le cloître sous le nom de frere *Hilarion*, se trouvoit de semaine, pour faire au réfectoire ce qu'on appelle dans les monastères la *lecture* pendant le repas: il ne pouvoit par conséquent manger qu'après les autres. Il entra un jour dans la cuisine, après avoir rempli son office. Sa portion étoit sur les fourneaux: le cuisinier l'y avoit laissée, & étoit sorti.

Frere *Hilarion* se trouvoit seul: il s'écrie tout-d'un-coup qu'on a voulu l'empoisonner: on accourt: on trouve en effet une poudre blanche sur les plats.

Le Prieur étoit dans un jardin fort éloigné, où il avoit passé, pour se promener après le repas, avec son frere, devenu, par sa protection, Curé de *Perrecy*. Avant que le bruit fut venu jusqu'à lui, mais après que le scandale eut fait cependant assez de progrès, le frere se retire dans sa chambre, avec les portions dont il s'empare, & un chien dont il se fait accompagner: il y passe la nuit.

Le lendemain il reparoît avec plus de fraças que la veille: il présente le chien mort; il dit que cet animal n'a mangé que des portions suspectes; il crie qu'il n'y a plus lieu de douter; que la poudre blanche est du poison, & que le Prieur est l'empoisonneur: en conséquence il rend plainte contre celui-ci.

Le Juge du lieu commence à procéder: bientôt celui de *Charolles*, Siége royal voisin, s'empare de l'instruction, contre la loi générale du Royau-

me, & l'uſage particulier de la Province; mais ce ſecond Juge avoit des raiſons pour vouloir reſter le maître de l'affaire: ſa conduite le prouve aſſez. Il ſe tranſporte, avec deux chirurgiens, dans la cellule du Moine, reſté dépoſitaire de la poudre, & du chien mort.

Un des hommes de l'art décide *au tact* que c'eſt de l'*arſénic* ou du *ſublimé*; incertitude qui détruiſoit ſon Jugement; l'autre, plus prudent, plus inſtruit, déclare qu'il ne peut rien prononcer ſur la nature de cette ſubſtance, qu'après en avoir *fait l'épreuve*. Le reclus accuſateur étoit préſent: il entend cette opinion: il fait ſigne au Juge, & à l'inſtant celui-ci jette lui-même par la fenêtre les portions & le cadavre du chien, qui diſparoiſſent: enſuite il clôt ſon procès-verbal, en atteſtant que c'étoit du poiſon, & puis il inſtrumente pour découvrir l'auteur du délit, dont il vient de détruire la première preuve, la plus néceſſaire.

Une accuſation ainſi fondée, une procédure ainſi entamée, paroiſſent une abſurdité, une folie inconcevable: la ſuite eſt bien autre choſe.

Le Juge commence par décréter l'Abbé *des Broſſes* de priſe-de-corps: celui-ci s'abſente prudemment, pour laiſſer du moins amortir une fureur qui s'annonçoit avec tant de violence; mais une nuée de témoins paroît, & dépoſe en ſa faveur.

Il n'étoit plus queſtion de vérifier la nature de la poudre, quelle qu'elle fût, puiſqu'elle n'exiſ-

toit plus : mais on prouve qu'elle n'a pu être jettée par l'Abbé sur les plats, puisque depuis le moment où le frere cuisinier les avoit posés sur le feu, jusqu'à celui où le frere *Hilarion*, entré seul dans la cuisine, avoit jetté des cris, l'Abbé *des Brosses* étoit resté au réfectoire, & qu'étant sorti par la porte opposée à la cuisine, il étoit allé au jardin où il se trouvoit avec le Curé son frere, à l'instant des hurlemens du Moine.

Le chien étoit mort à la vérité ; mais on prouve qu'il a passé le reste du jour, & la nuit entière au pouvoir du frere *Hilarion* : on prouve que celui-ci lui a donné à boire ; on prouve que l'animal a été, comme les portions même, jetté par la fenêtre, & détruit, sans ouverture, sans procès-verbal.

Enfin si tout ne démontre pas que l'affaire est une fable atroce, tissue par le ressentiment du Moine, on en découvre assez pour bien s'assurer, au moins, que l'Abbé *des Brosses* est parfaitement innocent.

Que fait le Juge ? Il déclare que tous ces témoins sont subornés : en conséquence il les décrète : il décrète jusqu'à l'homme d'affaires du Prieur, qui attestoit l'avoir vu dans le jardin, jusqu'au frere Curé, qui disoit ne l'avoir pas quitté. Le frere *Hilarion* reste libre, partie civile ; le ministère public conclud AU FEU contre l'Abbé *des Brosses*.

C'est précisément la même procédure dont le

Comte de *Morangiés* a été près de se voir la victime : le Bailli du PALAIS de *Paris*, & le Juge de *Charolles* ont suivi littéralement la même marche ; mais celui-ci devint à la fin susceptible d'un remords, ou d'une pudeur que l'autre a eu la fermeté de braver jusqu'au bout.

Après avoir rempli les prisons de témoins véridiques ; après avoir fait autant d'attentats contre l'innocence, & d'efforts contre la lumière, que d'actes dans la procédure, enfin cependant il rend un demi-hommage à la justice. Il décharge l'Abbé *des Brosses* de l'accusation.

Ce prononcé étoit d'autant plus frappant de sa part, que l'accusé étoit absent, qu'il ne s'étoit pas défendu : après les excès sans nombre auxquels le Juge s'étoit livré, son changement ne pouvoit venir que d'une conviction bien intime, & d'une évidence bien incontestable. Il ne prévarique au moins qu'en laissant le calomniateur impuni ; mais après en avoir été si long-temps complice, il ne pouvoit guère faire autrement.

Sur cette nouvelle l'Abbé reste paisible à *Paris*. Il juge par prudence devoir laisser le temps de se calmer aux esprits que tant de fracas avoit effarouchés dans sa maison : mais son décret étant anéanti par son absolution, il se croit libre ; il devoit l'être suivant la loi.

Il ne l'étoit pas suivant l'opinion du Parlement de *Dijon* : un matin on l'arrête par ordre de ce Tribunal : on le traduit dans les prisons de la

Capitale de la *Bourgogne*, & là on reprend son procès. Des mains plus puissantes se permettent des écarts plus violens.

Toute la procédure de *Charolles* étoit nulle ; il étoit impossible de la soutenir ; le Parlement l'anéantit par arrêt. Alors il falloit, pour retenir l'accusé prisonnier ; un nouveau décret : il falloit, pour instruire de nouveau, pour conserver les deux degrés de jurisdiction prescrits par les Ordonnances, *à peine de nullité*, renvoyer l'affaire devant un autre premier Juge.

Le Parlement ne décrète point : il ne renvoie point l'affaire : il l'instruit lui-même : il l'instruit contre un homme qu'il n'avoit pas plus de droit de retenir dans ses prisons, puisqu'il n'étoit pas décrété, que *Mandrin* n'en avoit sur les caisses royales qu'il dépouilloit : il l'instruit, en laissant *Hilarion* partie civile : il l'instruit sur la supposition d'un corps de délit qui n'existoit plus, dont aucun indice ne retraçoit ni l'existence, ni même la possibilité : il l'instruit, en continuant contre les témoins sincères & non suspects, les rigueurs, le vexations que le Juge de *Charolles* avoit au moins désavouées, & réparées par sa Sentence définitive ; &, après quatorze mois, le 7 Août 1764, intervient Arrêt qui condamne cinq de ces témoins à différentes *amendes*, un autre au *bannissement*, deux autres aux *galères* pour trois ans, le frere Curé de *Perrecy* aux *galères pour trois ans*, & celui dont l'innocence coûtoit si cher aux malheureux que leur conscience dévouoit à la défendre, l'Abbé *des Brosses*, à être

marqué & aux *galères perpétuelles*, avec 8000 liv. de dommages-intérêts envers le frere *Hilarion*.

Jusques-là il y a de quoi frémir, Voici qui doit faire trembler.

L'Abbé *des Brosses* étoit innocent, ou du moins il n'étoit pas convaincu : cela étoit évident. Il avoit des amis à *Paris*, & à la Cour : on le savoit à *Dijon*. Il s'étoit pourvu en cassation : il avoit demandé un sursis : cela étoit public encore à *Dijon*, & personne ne doutoit qu'il n'obtînt l'une & l'autre.

Le Procureur-Général chargé de l'exécution des Arrêts dans les Cours Souveraines, ne se pressoit pas en conséquence de faire exécuter celui-ci qui le pénétroit d'horreur. Il se refusoit aux instances qu'on lui faisoit dans le Parlement pour vaincre sa vertueuse temporisation.

Que fit-on ? On dépêche de *Dijon* un courier avec ordre de veiller à la décision du Conseil, &, si elle étoit favorable au prisonnier, de précéder celui qui lui en apporteroit la nouvelle.

Tout s'arrangea comme on l'avoit prévu. Le sursis fut accordé : le courier dépêché par l'amitié, fut dévancé par celui qu'aiguillonnoit la vengeance : on s'assemble, &, ... ici j'éprouve un saisissement qui se communiquera, j'en suis sûr, à mes lecteurs.

Des Magistrats en robe, des Pontifes de la

Justice, vêtus de l'habit sacré, qui est tout à-la-fois le symbole de leurs devoirs, & le signe de leur puissance, mandent le *Procureur-Général:* ils lui enjoignent de faire flétrir l'innocent qu'ils ont voué à l'opprobre, de consommer sur lui leur vengeance. L'organe du Roi rejette l'idée de cet attentat, de cette révolte contre les ordres du Prince, & contre les règles de l'équité. On lève le glaive de la Justice sur sa tête: on ne lui laisse de choix, qu'entre le danger d'être lui-même victime à l'instant d'une iniquité, ou de s'en rendre le complice & l'instrument.

Il eût été beau de braver cette honorable catastrophe: mais je l'ai déja observé bien des fois: le courage & la vertu vont rarement ensemble: & le sort de presque tous les hommes qui ont eu le malheur de les unir, n'est pas propre à leur donner beaucoup d'imitateurs.

Le Procureur-Général céda en pleurant. Le bourreau fut mandé dans la prison; car afin que rien ne manquât à l'horreur de cette abomination, l'on y joignit la clandestinité. La seule espèce de pudeur que l'on montra dans cette horrible affaire, fut de n'oser souiller le grand jour par le spectacle de ce sacrifice offert au despotisme de la robe: mais ce ménagement même étoit une prévarication de plus.

On demandera sans doute des preuves d'un fait qui surpasse tout ce que l'histoire nous offre de plus scandaleux. En voici une, non suspecte: elle est inscrite dans les registres du *Parquet* de *Dijon*.

Le Procureur-Général, trop foible pour se dérober aux remords par une résolution vigoureuse; mais trop vertueux pour les étouffer, trop délicat pour ne pas desirer de les rendre publics, a consigné dans ces registres la déclaration que voici.

„ *Je soussigné Procureur-Général au Parlement de* „ Bourgogne, *certifie à tous qu'il appartiendra*, QUE „ JE N'AI FAIT FLETRIR M. L'ABBÉ DES BROS- „ SES, QUE PAR SOLLICITATIONS ET MENACES „ DE MESSIEURS, *de rendre un Arrêt contre moi;* „ *sans quoi j'aurois* ATTENDU LE SURSIS QUI „ DEVOIT LUI ETRE ENVOYÉ, *ainsi que je l'ai* „ *fait pour le Notaire* G. . . . . . *Fait à* Dijon, *le* „ 11 *Janvier* 1765.

„ *Signé*, QUARRÉ DE QUENTIN".

Le sursis n'ayant pu sauver ni un opprobre à l'Abbé *des Brosses*, ni un crime à ses Juges, servit du moins à lui ménager la faculté de réclamer contre l'un & contre l'autre. Il poursuivit sa demande en *cassation*, ou du moins en *révision*; distinction assez étrange que nos loix établissent entre un arrêt injuste dans le fond, & un arrêt seulement irrégulier dans la forme. Celui-ci on le *casse*: l'autre on le *revoit*. Cette ambiguité de la législation est un embarras, & un malheur pour les infortunés qu'elle a prétendu secourir. Sur la requête de l'Abbé *des Brosses*, il n'y eut point de partage au Conseil: on ordonna la révision d'une voix unanime, & on nomma le Parlement de *Douay* pour y procéder.

C'eſt ici qu'il faut admirer l'imperfection de toutes ces machines, appellées en *Europe Gouvernemens*, à l'ombre deſquelles cependant les hommes ſe flattent de trouver quelque ſûreté. Le Royaume de *France* eſt compoſé, comme ſes voiſins, de pièces rapportées, de Provinces ſoudées les unes après les autres à ce grand Corps. Pluſieurs d'entr'elles, au moment de l'union, ont ſtipulé ſoigneuſement la conſervation de leurs vieux uſages, de leurs vieilles loix, c'eſt-à-dire, de leurs vieux abus, & le droit funeſte de réſiſter à des réformes utiles. En vertu de cette prérogative, le Parlement de *Douay* ne reconnoît pas la plupart des Ordonnances émanées de la légiſlation *Françoiſe:* il ſe régit d'après la juriſprudence fixée en *Flandre*, en *Artois* par *Charles V*, & ſes ſucceſſeurs.

Or, ſuivant cette juriſprudence, quand l'arrêt d'un Tribunal eſt ſoumis à une nouvelle vérification, l'on prononce ſimplement s'il y a *erreur* ou non dans le premier Jugement: & cette erreur ne ſe dérivant que de la forme, & les formes étant toutes différentes d'un pays à l'autre, on ſent combien le Tribunal *Flamand* étoit peu propre à rectifier la prévarication du Tribunal *Bourguignon*.

Mais il y avoit un autre obſtacle bien plus terrible à la deſtruction de l'ouvrage de celui-ci; c'eſt que la Compagnie, ſe faiſant, d'après l'eſprit général des Corps, un point d'honneur de ne pas reculer, de ne pas avoir ce qu'on appelle le *démenti*, elle entretint à *Douay*, tout le temps qu'on feignit de s'y occuper du procès, un de

ſes Membres, qui ſollicitoit publiquement en faveur de l'arrêt. Pour qui connoît les hommes & les Compagnies, rien ne paroîtra plus naturel ; & voici qui ne le paroîtra pas moins.

Le Parlement de *Douay* eſt une des plus petites juriſdictions de ce nom qui exiſte dans le Royaume : les autres Parlemens lui accordent à peine les honneurs de la confraternité. C'étoit pour lui quelque choſe de flatteur, que de ſe voir courtiſé par un de ces coloſſes, ſi fiers juſques-là. Si le Parlement de *Dijon* ne s'étoit pas humilié, l'Abbé *des Broſſes* n'auroit trouvé peut-être dans celui de *Douay* que des protecteurs zélés : mais ſes oppreſſeurs ayant flatté ſes ſeconds Juges, il en réſulta chez ceux-ci, non pas ſans doute une envie décidée de lui nuire, puiſqu'ils n'y avoient pas d'intérêt, mais un vif deſir de ménager le Parlement de *Dijon*, dont un arrêt contraire auroit paru compromettre l'horreur.

Quoiqu'il en ſoit de ces motifs, le Parlement de *Douay*, ſans procéder à une inſtruction nouvelle, ſans vérifier les anciennes, ſans s'expliquer autrement, prononça qu'il *n'y avoit erreur* dans l'arrêt qui avoit été renvoyé à ſa déciſion.

C'étoit une injuſtice de plus : l'Abbé *des Broſſes* pouvoit ſe pourvoir contre les deux Jugemens par la *caſſation*. Il y a des exemples heureux de cette obſtination de l'innocence, oppoſée à l'obſtination de la perverſité ; mais il faut des circonſtances heureuſes auſſi pour l'entretenir & la juſtifier.

Communément

Communément la continuité du malheur fatigue, rebute les infortunés, & leurs protecteurs encore plus. Ceux-ci veulent recueillir le fruit de leurs soins : ils se refroidissent à la longue pour un homme opprimé, par cela seul qu'il ne réussit pas.

D'ailleurs, ce n'étoit, pour ainsi dire, plus une affaire de particuliers : elle devenoit la cause commune des Compagnies de robe. Il auroit fallu aller solliciter devant un troisième Parlement la condamnation des deux premiers, & c'étoit alors précisément le temps où ils formoient une confédération, où ils acquéroient une prépondérance également alarmantes pour la Couronne, & onéreuses pour les sujets.

C'est alors qu'on n'entendoit plus parler que des *classes* du Parlement de *France* : c'est alors que le feu Roi commençoit à sentir la nécessité de proscrire un systême funeste, qui n'alloit pas moins qu'à ébranler des fondemens de l'Etat, à naturaliser en *France* les principes qui ont inondé plus d'une fois une isle voisine du sang de ses habitans, & souillé le trône même de celui de ses Maîtres. Les Cours de Justice, après avoir essayé à différentes fois, pendant trente ans, leurs forces & celles du Gouvernement, laissoient enfin éclater sans voile leurs prétentions & leurs espérances.

La fameuse séance du 6 Mars 1766 y mit des bornes, & prépara les révolutions dont nous avons depuis été témoins ; mais cet effort même annonçoit la grandeur du mal. Un simple parti-

culier, accablé par la honte qui ſuit toujours, au moins dans les premiers momens, une condamnation, même injuſte, abandonné de ſes amis, dénué de toute reſſource, pouvoit-il s'opiniâtrer à combattre une ligue, contre laquelle un grand Roi ſe croyoit obligé de précipiter l'emploi, même irrégulier, de la puiſſance ſouveraine?

L'Abbé *des Broſſes* crut devoir céder: il ne ſollicita plus de la pitié des témoins de ſa miſère, des anciens protecteurs de ſon innocence, qu'une commutation de peine. On lui épargna le ſéjour des galères, où il eût occupé, après tout, la place de *Langlade*, & de tant d'autres. Le Roi, qui n'avoit pu le faire abſoudre, changea ce ſupplice en un *banniſſement perpétuel.*

Il trouva dans l'aſyle qu'il choiſit, des reſſources & des conſolations honorables. Il auroit pu y vivre heureux, ſi le cœur d'un homme honnête, ſacrifié par des Juges iniques, étoit auſſi facile à tranquilliſer que celui de ſes perſécuteurs; mais il conſervoit toujours le deſir & l'eſpoir d'une réhabilitation: c'eſt la dernière chimère de l'innocence écraſée avec des formes.

A l'inſtant de la révolution de 1771, il crut le moment arrivé: l'approche d'une réparation lui rend les forces de ſa jeuneſſe: il réveille le zèle de ce qui lui reſtoit d'amis: il obtient des lettres de rappel: il renonce à la commutation de peine: il ſe conſtitue priſonnier: il demande à être jugé à la rigueur; offrant, s'il ſuccombe, une troiſième

fois, ou plutôt une première, de subir toute la rigueur des peines qui pourroient lui être infligées.

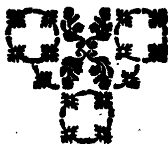
Il y a des hommes voués au malheur par leur naissance même. Une semblable requête, après tout ce qui précède, & dans de semblables conjonctures, ne pouvoit, en apparence, manquer d'être accueillie : point du tout. Il se trouve qu'à cette époque un des Présidens du Parlement de *Dijon*, un de ceux qui avoient le plus contribué à l'arrêt, est devenu Conseiller d'Etat ; qu'il a au Conseil la plus grande influence. Il prend le parti de ses anciens collègues.

Il n'ose soutenir à la vérité, dans le Tribunal réformateur, que l'arrêt attaqué est juste ; mais il prétend que celui qui l'attaque en a perdu le droit : il dit qu'un *accusé condamné qui a demandé & obtenu un adoucissement de peine*, N'EST PLUS RECEVABLE *à se plaindre du Jugement antérieur, parce qu'il y a acquiescé ; parce qu'en en sollicitant la modification comme une grace, il est censé en avoir reconnu l'équité.*

Il appuie ce sophisme barbare de quelques passages de Jurisconsultes non moins cruels, non moins honteux pour la raison & la vraie humanité : on soutient le tout par des intrigues : on fait triompher cette opinion. L'innocent, reconnu innocent, est déclaré *non-recevable* à poursuivre la manifestation juridique de son innocence. La Justice refuse de l'absoudre, parce qu'il n'a pas pu se déterminer à souffrir, en entier, le supplice auquel l'iniquité l'a dévoué.

Ce terrible Magiſtrat eſt mort depuis. Le cœur de l'Abbé *des Broſſes*, flétri par l'âge, par le déſeſpoir, s'eſt encore, dans ces derniers temps, rouvert à des projets de ſollicitations. On ſembloit ſe diſpoſer à l'écouter ; on paroiſſoit ſe préparer à venger enfin les loix ſi indignement violées en ſa perſonne, à prouver que la Juſtice a du moins autant de reſſources pour guérir que pour bleſſer.

Sa deſtinée n'étoit pas de réuſſir : au moment où il entrevoyoit la poſſibilité du ſuccès, il eſt mort à ſoixante-dix-ſept ans, emportant au tombeau la marque flétriſſante qu'on n'avoit pas eu le temps d'effacer, & laiſſant à la poſtérité un exemple bien effrayant des excès auxquels les paſſions peuvent entraîner les Compagnies inſtituées pour les réprimer.



RUSSIE.

ENFIN l'hiver eſt arrivé, ſans que rien ait encore éclaté entre cette Puiſſance & la Porte: ce ſont au moins trois mois de gagnés pour négocier, pour s'éclaircir, pour ſe rapprocher, pour épargner aux Sujets des deux Empires bien des dangers, des larmes, & des calamités.

Il ſeroit bien étrange, qu'au lieu de ſe féliciter de ce bonheur, & de s'occuper des moyens de le rendre durable, la *Ruſſie* ſe précipitât en *Europe* dans les orages qu'elle avoit à redouter ſur les frontières de l'*Aſie*, & que, ſans même être ſûre de la paix avec les *Turcs*, elle s'immiſçât dans les troubles de l'*Allemagne*.

C'eſt cependant ce qui doit avoir lieu, à ce qu'il paroît. Du moins une pièce qui vient d'être publiée par cette Cour autoriſe à le penſer. Cette pièce eſt curieuſe en tout ſens, & mérite d'être conſignée dans un ouvrage, comme celui-ci, deſtiné à conſerver à la poſtérité les traits qui caractériſent principalement notre ſiècle, & l'eſprit des Gouvernemens qui y ſont la deſtinée des hommes. La voici. Elle s'adreſſe à la Cour de *Vienne*.

„ *L'Impératrice de toutes les* Ruſſies *a montré dès le commencement les plus vives inquiétudes, des ſuites que pouvoit entraîner la fatale conteſtation ſur la ſucceſſion aux Etats de* Bavière. *Ses ſentimens d'humanité d'une part, de l'autre ſes connexions avec la*

*plus grand nombre des Princes de l'*Empire, *son alliance avec le Roi de* Prusse, *l'estime & l'amitié sincères qu'Elle professe pour L. M. I. & R. A. lui ont fait une loi de ne rien omettre de ce qui a pu dépendre de ses soins & de ses bons offices pour prévenir un éclat dangereux, en amenant les deux Parties à un arrangement amiable. C'est dans cette vue qu'en recevant aussi affectueusement qu'il convient à une Puissance zélée pour la justice, & bien intentionnée pour la paix, les plaintes & sollicitations des différens Princes & Etats, lésés par l'occupation soudaine d'une partie considérable des Etats de* Bavière *à la mort du dernier Electeur, S. M. Imp. les a successivement fait passer sous les yeux de la Cour Impériale & Royale; les recommandant uniquement à son équité; n'employant que la voie de l'intercession, & ne se permettant pas la moindre discussion, ni sur la validité de ces réclamations, ni sur la réalité des droits que la Cour Impériale & Royale a exercés.*

Avec combien de douleur S. M. Imp. ne doit-Elle pas voir aujourd'hui que toutes les tentatives pour une conciliation ont été infructueuses! que les négociations ouvertes à Berlin *se sont rompues sans aucun effet; que la reprise de ces négociations, & la double mission du sieur* de Thugut, *n'ont également rien produit, quoique dans cette mission, S. M. l'Impératrice-Reine ait déployé des sentimens de générosité & de modération dignes des plus grands éloges; les conditions qui y étoient jointes, ne pouvant pas donner à cette nouvelle négociation un meilleur sort que n'avoit eu la précédente; enfin que des hostilités se commettent de part & d'autre, & que les armées en présence sont à la veille de vuider la querelle par le sort des armes.*

Une position si extrême influe nécessairement sur celle que la Cour de Russie *auroit desiré de conserver ; & c'est pour être fidèle à la candeur qui règne dans toutes ses démarches, que S. M. Impériale ne veut point cacher à L. M. I. & R. A., combien diffère pour Elle le point de vue sous lequel Elle devra envisager une guerre effective, de celui sous lequel Elle a considéré jusqu'à présent un simple différend, qu'Elle avoit toujours l'espérance de voir terminer à l'amiable.*

L'Allemagne, *par sa position comme par sa puissance, est le centre de toutes les affaires & de tous les intérêts de l'*Europe. *L'intégrité de sa forme de Gouvernement ou les altérations qui y seroient faites, la tranquillité dont elle jouit, ou la guerre qui la déchire, intéressent au plus haut degré tous les autres Etats, sur-tout ceux qui, comme l'Empire de* Russie, *joignent aux intérêts & aux connexions naturelles d'Etat à Etat, & à des liaisons d'amitié avec la plupart des Princes de l'*Empire, *les considérations d'une alliance étroite avec la Puissance, qui s'est armée pour s'opposer à des voies de fait de la Cour Impériale & Royale.*

Il n'est donc pas au pouvoir de l'Impéra-
rester dans les termes de l'extrême ménageme
a eu d'abord de se refuser à tout examen d
la succession de Bavière. *S. M. se voit obli*
traire d'y entrer malgré Elle ; & , puisqu'
cée à dire son sentiment, Elle le fait avec
propre à son caractère. Sans discuter les d
Germanique, *& ne prenant d'autre règ*
naturelle *& les* principes de toutes
tout ce qui s'offre à S. M. Imp. da

*question qui agite tout l'*Empire, *c'est „ que, de la „ part de la Cour de* Vienne, *d'anciennes prétentions, „ négligées pendant plusieurs siècles, & oubliées dans „ le Traité de* Westphalie, *sont aujourd'hui mises „ en avant contre ce même Traité, qui fait la base & „ le boulevard du Corps* Germanique; *c'est que la „ manière dont elles ont été exercées, est plus opposée „ encore à cette Paix sacrée, la plus solemnelle qui „ ait jamais existé dans le monde* Chrétien; *c'est „ enfin que la guerre, qui va soutenir ses premières dé- „ marches, met en un danger imminent toute la Consti- „ tution de l'*Empire, *& que de son renversement s'en- „ suivroit une secousse violente à tous les Etats qui „ l'avoisinent, un dérangement d'ordre & d'équilibre „ pour toute l'*Europe, *& de-là,* FUT-CE DANS „ LES TEMPS LES PLUS ÉLOIGNÉS, UN DANGER „ POSSIBLE POUR L'EMPIRE DE RUSSIE, *qu'il „ est d'un bon Souverain de prévoir, & sur lequel la „ Cour Impériale de* Russie *ne peut qu'adopter les „ propres principes & les maximes de la Cour Impé- „ riale & Royale en pareil cas* ".

S. M. Impériale n'a pu peser des considérations aussi graves, sans se permettre de faire un nouvel effort auprès de L. M. I. & R. A.; en invitant L. M. par tous les principes d'équité & les sentimens d'humanité qui leur sont si naturels, à faire cesser les troubles présens de l'Empire Germanique, *en convenant définitivement avec S. M. le Roi de* Prusse *& les autres Parties intéressées, d'un arrangement légal & amiable de toute la succession de* Bavière, *conformément aux Loix & aux Constitutions.*

C'est ainsi que S. M. Imp. ose encore exprimer ses

vœux pour le maintien de la paix : Elle se flatte que sa demande ne sera reçue que comme une nouvelle preuve de la confiance sans bornes qu'Elle met en la modération & l'humanité de la Cour Imp. & R., & dans les sentimens personnels pour Elle de S. M. l'Impératrice-Reine ; & Elle souhaite d'autant plus ardemment qu'elle produise un heureux effet, qu'il en coûte infiniment à son amitié pour S. M. I. & Royale, d'être obligée de déclarer „ qu'Elle ne sauroit voir in- „ différemment la guerre allumée en Allemagne, *tant „ pour son objet que pour ses circonstances & ses effets „ possibles, & qu'Elle devra prendre en une juste & „ sérieuse considération ce qui convient aux intérêts de „ son Empire, à ceux des Princes ses Amis qui ont „ réclamé son appui, & sur-tout à ses obligations „ envers son Allié*".

Cette déclaration a été notifiée authentiquement à la Cour de *Vienne*, par le Ministre de celle de *Pétersbourg*. Les instances de celle-ci pour obtenir un arrangement *amiable & légal*, ne pourroient que lui faire honneur, & promettroient peut-être un plus heureux succès, si elle ne laissoit pas entrevoir que par cette phrase, elle entend un sacrifice absolu : en louant la mission du Baron de *Thugut*, envoyé avec le plus vif empressement par la Cour de *Vienne*, à l'instant où il a reparu une lueur de possibilité pour la conciliation, on ajoute que les nouvelles *conditions* proposées par ce Ministre, *ne pouvoient pas donner à sa négociation un meilleur sort qu'à la précédente.* Est-ce bien-là le ton d'un médiateur impartial ?

Cette assertion n'est-elle même pas absolument

contradictoire avec ce qui précède? Que faut-il donc de plus pour faciliter le succès d'une négociation, que de la *générosité & de la modération?* Et si, de l'aveu de la *Russie*, c'est du côté de *Vienne* que l'on a montré ces sentimens, comment peut-on accuser cette dernière de la seconde rupture?

Les lecteurs vraiment humains ne seront pas moins étonnés de voir que dans cette médiation menaçante, une Puissance étrangère se prépare à intervenir dans une querelle de famille, en quelque sorte, à faire couler le sang des hommes, à sacrifier les trésors & la vie de ses sujets, *sans discuter* les droits défendus ou attaqués, uniquement pour épargner à son Empire *un danger* POSSIBLE, FUT-CE DANS LES TEMPS LES PLUS ÉLOIGNÉS.

Il est bien vrai que M. *de Montesquieu*, dans ses étranges & très-souvent funestes rêveries sur les loix, a eu le malheur de mettre ce motif au rang des raisons capables de *nécessiter* un guerre. Il s'égaie aux dépens du pauvre *Louis XIII*, qui approuva l'esclavage des Nègres, quand on lui eut appris que c'étoit le plus sûr moyen de les convertir; & il déclare sérieusement qu'un peuple peut en égorger un autre, quand il craint que celui-ci ne devienne un jour assez fort pour le détruire lui-même (1). Si c'est-là de la philosophie, ce n'est pas celle de l'humanité.

---

(1) *Le droit de la défense naturelle entraîne quel-*

Quant aux liens du cœur que la *Russie* semble présenter comme une cause suffisante pour la déterminer à une rupture si l'on refuse de satisfaire les *Princes ses amis*, c'est également une nouveauté, au moins depuis les Romans du siècle passé. Ce n'est guère que dans les histoires du grand *Artamene*, du brave *Orondate*, que l'on voit l'inclination personnelle des Princes entrer pour quelque chose dans leurs démarches politiques, & un Souverain dévouer ses trésors & son épée au service d'un autre, par l'empressement délicat de remplir les devoirs de l'amitié.

Il est pourtant vrai que la *Russie* a déja de nos jours donné une fois ce spectacle à l'*Europe*, en faveur précisément du même Roi de *Prusse*. Nous nous souvenons d'avoir vu, dans la dernière guerre, sa position changée en un clin d'œil, graces à ce sentiment peu connu des têtes consacrées au diadême, & un *Czar* se préparer à conduire au secours de son camarade couronné, les mêmes bataillons qu'une autre main avoit armés pour l'écraser.

C'est une preuve sensible de la bonne fortune de *Fréderic*-LE-GRAND, que le changement des personnes n'en apporte pas à la tendresse qu'il inspire, & qu'il se retrouve l'ami de *Catherine II*, après l'avoir été si intimement de *Pierre III*.

Ce motif n'est pas de ceux que la politique

---

quefois la nécessité d'attaquer, lorsqu'un peuple voit qu'une plus longue paix en mettroit un autre en état de le détruire. Esprit des Loix, Liv. X, Chap. 2.

peut peser & apprécier; mais les autres assertions consignées dans la pièce que l'on vient de lire, sont de son ressort. Je ne puis dissimuler ma surprise, d'entendre dire que L'ALLEMAGNE *est le centre de tous les affaires & de tous les intérêts de l'*Europe; *que sa tranquillité ou ses convulsions intéressent au plus haut degré tous les autres Etats; que la Paix de* Westphalie *est la plus sacrée qui ait jamais existé dans le Monde Chrêtien*; *qu'enfin la guerre actuelle met en danger l'Empire, & tous les Etats qui l'avoisinent*. Il y auroit des volumes à faire sur ce peu de lignes. Je ne me permettrai que quelques courtes observations : je les crois utiles & même nécessaires dans la circonstance actuelle, où cinq cens mille hommes sont en armes pour favoriser ou empêcher un changement que l'intérêt commun de l'*Europe* seroit peut-être d'accélérer.

D'abord, je ne sais s'il y a des paix plus *sacrées* les unes que les autres, & si, de même que les Souverains ont de *grands* & de *petits* appartemens, de *grands* & de *petits* couverts, on peut distinguer aussi différens degrès de solemnité dans les engagemens qu'ils contractent, dans les paix qu'ils jurent.

Ensuite j'ignore également si, dans l'idiôme de la politique, *sacré* veut dire *respecté*, *non violé*. Si c'est cela que ce mot signifie, assurément il n'y a pas d'épithète qui convienne moins à la Paix de *Westphalie* : il n'y en a jamais eu peut-être aux stipulations de laquelle on ait plus hardiment dérogé. Pour s'en convaincre, il suffit

seulement de penser à qui appartiennent aujourd'hui la *Poméranie*, la *Siléfie*, &c. Les Puiſſances qui les ont conquiſes ſur celles à qui les Traités de *Munſter* & d'*Oſnabruck* les aſſuroient, ont-elles jugé ces Traités ſacrés? Ou bien le ſont-ils devenus depuis ces invaſions couronnées par le ſuccès?

Mais enſuite, quelle que ſoit la nature de ces fameuſes Chartres, peut-être ſeroit-il permis de montrer quelque ſurpriſe d'entendre ici la *Ruſſie* les réclamer. Je lis au commencement de la première ces mots bien remarquables: „ Et „ afin que l'amitié réciproque entre l'*Empereur* de „ le Roi *Très-Chrétien*, les *Electeurs*, les *Princes* & „ les *Etats* de l'*Empire*, ſe conſerve d'autant plus „ ferme & plus ſincère (ſauf l'article d'aſſurance „ mis ci-deſſous), l'un n'*aſſiſtera jamais les enne-„ mis préſens ou à venir de l'autre*, ſous quelque „ titre & prétexte que ce ſoit, ou pour raiſon „ d'*aucune diſpute ou guerre contre un autre*, ni d'ar-„ mes ou de ſoldats . . . . . ni ne recevra, logera, „ ne laiſſera paſſer par ſes terres aucunes troupes „ qui pourroient être conduites, *par qui que ce* „ *ſoit*, contre quelqu'une des Parties compriſes „ dans cette pacification. "

Si la Paix de *Weſtphalie* eſt *ſacrée*, & ſur-tout *exécutée*, par qui les *Ruſſes* peuvent-ils être appellés dans l'*Empire*? Au ſecours de qui peuvent-ils prétendre marcher? Par qui peuvent-ils ſe flatter d'être reçus? Et ſi elle ne l'eſt pas, comment les infractions qui la bleſſent peuvent-elles devenir pour eux une raiſon d'égorger des *Allemands*?

Peut-être donneroient-ils pour excuse l'exception que l'on vient de voir, & diroient-ils que d'après l'*assurance* donnée par les Parties contractantes, celle qui la viole doit être reprimée par une ligue de tous les intéressés. Cette exception se trouve en effet stipulée à la fin du Traité de *Munster*; mais, 1°. Ce ne sont pas les étrangers qu'elle appelle pour cautions, pour garans; ce n'est qu'à ceux *qui ont eu part à cette transaction*, qu'est confié le droit d'y veiller. 2°. Avant que de repousser l'injure ou l'injustice par la force, le Traité prescrit des formes; il exige des procédures. Ce n'est qu'après TROIS ANS de négociations ou de plaidoyeries pacifiques inutiles, qu'il permet d'en appeller au meurtre, d'employer ce terrible & dernier argument des Rois.

Or ici, les Princes *amis* de la *Russie*, ont-ils attendu *trois ans* pour donner le signal du carnage? Le cabinet de *Vienne* s'est-il refusé aux voies d'accommodement? A-t-il éludé le jugement de la Diète? Est-ce lui qui a le premier arboré l'étendard de la mort?

Il s'est mis en possession sur-le-champ des terreins auxquels il prétend avoir des droits! Mais n'avoit-il pas un titre? N'en est-ce pas un que ses conventions avec l'Electeur défunt, ratifiées par son successeur? Quelle que soit la validité de ce titre, n'importe, au moins jusqu'au jugement définitif: il existe; &, suivant l'axiôme reçu dans tous les Tribunaux, *la provision est due au titre*.

Qu'il ait été surpris, comme on le dit, par

l'adresse, ou arraché par la violence; qu'il soit annulé, comme on le prétend, par des renonciations antérieures; qu'il soit contraire à des droits futurs que la justice, comme on le publie, ne permet pas de laisser éteindre; que les compensations exigées par la Cour de *Vienne*, pour y renoncer, soient injustes, insoutenables, réprouvées par les loix & les usages de l'*Empire*, comme on l'assure dans les manifestes *Prussiens*, c'est ce que les arbitres décideront.

Si, après une sentence, la Maison *d'Autriche* refusoit d'en exécuter les dispositions, alors, aux termes du Traité dont il s'agit, elle seroit avec raison réputée *avoir enfreint la Paix:* mais jusques-là, sans *discuter ses droits*, sans avoir besoin même de les examiner, il me semble qu'il est impossible de l'accuser d'avoir en rien contrevenu à la Paix de *Westphalie*. Cette Paix défend de persister à soutenir des prétentions proscrites, & non pas de les faire valoir avant le jugement.

Mais ici les *Autrichiens* se sont mis en possession avec des soldats! Ils ont donc les premiers employé les voies de fait! C'est donc par la force qu'ils ont obtenu l'exécution de leur contrat! C'est, je l'avoue, ce que je ne vois pas. A la vérité, ce sont des régimens *Impériaux* qui ont occupé les postes que les régimens *Bavarois* abandonnoient; mais il n'est pas dit que des hommes armés ne puissent faire de cessions paisibles, ou recevoir des soumissions volontaires. Ce n'est que dans le cas d'une résistance vaincue avec des bayonnettes, que l'on pourroit supposer de la violence,

& ici il n'y en a pas eu ; tout s'est fait de concert. Les entrans & les sortans avoient également leurs ordres, tous dérivans d'une même cause, d'une convention pacifique entre leurs Maîtres ; & c'est assurément ce que la Paix de *Westphalie* n'a pas interdit aux Princes de l'*Empire*.

Si, dans la pièce dont il s'agit, la sainteté des articles, signés le 24 Octobre 1648 (1), est un peu exagérée, que faut-il penser de la prépondérance que l'on attribue à l'*Allemagne*, & de la terreur que doivent inspirer à un quart de ce globe ;

(1) *Peut-être n'est-il pas inutile d'observer ici pour le commun des lecteurs que ce qu'on appelle la Paix de* Westphalie, *consiste en deux Traités conclus & signés le même jour, l'un à* Munster *entre l'*Empereur, *la* France, *l'*Empire, *&c. l'autre à* Osnabruck, *entre l'*Empereur, *l'*Empire *& la* Suède.

Il faut voir dans l'histoire estimée, avec raison, du P. Bougeant, *Jésuite, pourquoi des Traités presque semblables, roulant sur les mêmes objets, contenant les mêmes stipulations, furent négociés dans deux villes différentes, & rédigés chacun séparément. Il est difficile d'imaginer la petitesse, le ridicule de tous les incidens qui troublèrent presque sans cesse cette double négociation, & souvent la compromirent.*

L'Histoire des Romains *& des* Grecs *ne nous offre pas de semblables anecdotes : il semble qu'ils portoient dans cette partie de la politique plus de simplicité, plus de droiture, & sur-tout plus de noblesse.*

globe, les moindres mouvemens du Corps *Germanique* ?

Sans doute cette contrée est, à tous égards, un pays intéressant & respectable : peuplée d'hommes robustes, laborieux, braves, d'une noblesse fière, & aguerrie ; couverte de villes, où le commerce fleurit, avec l'apparence de la liberté ; pleine de ressources en tout genre, elle doit être comptée au rang des principaux Etats de l'*Europe* : mais n'est-ce pas outrer les choses, que de dire qu'elle *est le centre des affaires & des intérêts* de cette partie du monde ?

Elle peut l'être aux yeux des *Russes*, qui n'ont, pour ainsi dire, point d'autres voisins ; qui ont abandonné, en quelque sorte, le plus vaste Empire de l'univers, pour venir s'entasser sur les bords de la *Baltique* ; qui ont préféré d'usurper ou d'escamoter quelques Starosties, quelques Comtés, dont un revers peut les chasser, au plaisir, à la gloire solide de fertiliser, de rendre à la nature, aux arts, la moitié de l'*Asie* dont on ne leur conteste pas la possession. Ils sont excusables de regarder, comme le point où tout aboutit, celui où en effet ils semblent rapporter tous leurs desirs & toutes leurs combinaisons : mais pour les autres peuples, il s'en faut bien que l'*Allemagne* soit si essentielle.

Sans la malheureuse mort de l'Electeur de *Bavière*, il n'en seroit pas question, en ce moment, dans les troubles qui ensanglantent déja les deux hémisphères. A *Paris*, à *Londres*, à *Madrid*, à

Constantinople, à *Philadelphie*, à *Pétersbourg* même, on ne ſongeroit pas aux *Allemands* : ils ſeroient aſſez heureux pour être profondément oubliés. Les troupeaux vendus en *Amérique* ſous ce nom, ne ſont pas la nation; & la victoire ou la défaite de ces bataillons détachés dans le Nouveau-Monde, n'empêcheroient pas que ce que je dis ne ſoit exactement vrai.

En deux mots, l'*Allemagne* ne peut nous intéreſſer que quand elle nous menace. Si ce n'eſt pas ſur nous qu'elle ſe prépare à tomber, tous ſes mouvemens, toutes ſes agitations, n'ont rien qui puiſſe troubler notre ſécurité. Voilà un premier point inconteſtable.

Mais ſa conſtitution, dira-t-on, changera, & c'eſt-là ce qui la rendra redoutable : c'eſt-là ce qui ne permet pas aux Souverains voiſins de reſter indifférens quand ils la voient en fermentation : c'eſt-là ce qui rend ſi ſacrée la Paix de *Weſtphalie*, qui fixe cette conſtitution, & ce qui doit armer toutes les Puiſſances à l'inſtant où ce taliſman reſpectable eſt attaqué.

Voilà le langage uſité parmi tous les politiques. Depuis le Cardinal *de Richelieu* les hommes admis à la direction des cabinets, n'en ont pas tenu d'autre : il eſt devenu une eſpèce d'évangile, auquel il ſemble qu'on ne puiſſe renoncer ſans blaſphême.

J'oſe cependant douter un peu de ſon infaillibilité. Quand il ſeroit inconteſtable en effet

pour les Puiſſances telles que la *France*, la *Hollande*, l'*Italie*, qu'un voiſinage immédiat & prolongé, un mêlange preſque perpétuel de poſſeſſions, de droits, de prétentions reſpectives, met à chaque inſtant en correſpondance avec l'*Allémagne*, il pourroit ne pas l'être pour la *Ruſſie*, qui ne la touche que parce qu'elle le veut, autant qu'elle le veut, & qui ne doit pas en craindre plus de dangers qu'elle ne peut lui en faire redouter.

Mais eſt-il vrai qu'une révolution entière dans l'*Empire*, un changement abſolu dans ſa conſtitution, fût un incident dangereux pour le reſte de l'*Europe*? Le Roi de *France*, celui de *Suède*, celui d'*Angleterre*, &c. auroient-ils à trembler, quand les Archevêques de *Saltsbourg*, de *Trèves*, &c. ne ſeroient plus que les grands Aumôniers du ſucceſſeur des *Céſars*; & les *Margraves*, les *Land-Graves*, les *Burgraves*, &c. Grands-Maîtres de la garde-robe du Roi de *Pruſſe*, ou Gentilshommes de ſa chambre?

Ces Maiſons fortunées finiroient dans ce cas par dévorer avec le temps toutes les Souverainetés inférieures dont elles ſont entourées: les *Electorats*, les *Archevêchés*, les *Abbayes*, les *Baronnies*, &c. de la *Germanie*, auroient le ſort qu'ont eu en *France* les *Duchés*, les *Comtés*, les *Marquiſats*; au lieu d'être tyranniſée pendant la paix, & dévaſtée pendant la guerre au nom de deux mille fantômes de Souverains, cette vaſte contrée ne ſeroit plus preſſée que par deux trônes intéreſſés à en maintenir la tranquillité: il n'y auroit rien à perdre pour elle; au contraire il y

auroit infiniment à gagner du côté du repos, qui est, après tout, le suprême bonheur, en politique, & la seule félicité réelle, à laquelle il soit permis aux peuples d'aspirer; & cette révolution, les *Allemands*, c'est-à-dire, les Communes, la Nation, ne peuvent pas trop la hâter.

Jusqu'à ce qu'elle soit complette, que les deux Couronnes prédestinées à la consommer, aient pris leur consistence entière, leur assiette fixe & immuable, ils n'ont à attendre que des désastres, des ravages, des calamités de toute espèce; ils seront dévoués à tous les maux inséparables de la féodalité, de la foiblesse des pouvoirs. Ils n'ont pas, dans leurs vastes forêts, un arbre qui ne puisse produire une guerre accablante; pas une ligne dans leurs compilations de droit public, dont il ne puisse sortir un incendie; pas un mariage, pas une alliance, pas même un pacte domestique, dont il ne puisse résulter des prétentions, des troubles, des dévastations déplorables, comme nous le voyons aujourd'hui.

Mais les voisins! & que leur importe? Perdront-ils ce que les autres gagneront? Ceux-ci même deviendront-ils réellement plus puissans & plus redoutables, en acquerrant plus tard un embonpoint dont leurs collègues jouissent depuis tant de siècles?

Quand l'Empire du Roi de *Prusse* embrasseroit toute la partie occidentale de la *Germanie*; quand la Maison d'*Autriche* engloutiroit l'autre moitié, mettroient-ils jamais sur pied chacun plus de trois

cens mille hommes, comme ils les ont maintenant? L'exemple du premier ne prouve-t-il pas qu'il n'est pas nécessaire d'accumuler de vastes domaines pour lever d'effroyables armées? Dès que de nos jours, comme je l'ai déja observé en commençant ces *Annales*, avec de l'argent on a des soldats, & avec des soldats de l'argent, quiconque a un écu dans sa poche, & un titre pour se garantir d'être pendu au premier coup de tambour qu'il frappe, au premier stipendiaire qu'il enrôle, peut compter en un mois autour de lui, plus de bataillons que le plus grand terrein de l'univers.

Il n'a qu'à employer ses légions à des rapines, & prodiguer le fruit de ses rapines à enrégimenter de nouveaux ravisseurs, l'augmentation des unes & des autres n'aura de bornes que celles qu'il y voudra mettre. Dès-lors, que fait à la force réelle d'un ennemi, à l'effroi ou à la sécurité qu'il peut inspirer, le nombre de ses provinces? N'est-il pas étrange qu'on veuille limiter aujourd'hui aux Princes l'étendue de leurs territoires, & qu'on ne songe pas à restreindre celle de leurs armées?

D'ailleurs dans l'état actuel des choses, quelle est la sauve-garde universelle contre l'ambition, contre le desir de s'agrandir, qui tourmente surtout ceux de nos corps politiques, qui n'ont pas encore pris tout leur accroissement? C'est la réunion de plusieurs associés, contre l'agresseur avide; ce sont les négociations qui montrent sans cesse à l'usurpateur inquiet, un frein & des vengeurs. Eh bien, cette ressource manquera-

t-elle davantage après l'incorporation, qu'aujourd'hui ?

Les alliances au contraire ne seront-elles pas plus faciles à conclure, les vrais intérêts plus promptement éclaircis, les occasions de brouilleries, & les tentations de hasarder des rapines plus rares, entre deux ou trois corps robustes, chacun en état de se défendre avec vigueur, de réprimer par ses propres forces une insulte ou un larcin, contraints par conséquent de se ménager réciproquement, & n'ayant à démêler l'un avec l'autre que des intérêts palpables, sérieux, dignes de les émouvoir; qu'entre cet assemblage d'avortons rachitiques, toujours inquiets, toujours tremblans; jaloux de leurs protecteurs comme de leurs ennemis; pour qui les moindres chocs sont des épouvantails & des dangers; & qui, se sentant par leur foiblesse toujours près de la mort, n'entretiennent leur vie qu'en semant, en nourrissant avec soin les germes de la rivalité entre ces colosses qui les écraseroient sans peine, s'ils étoient d'accord (1).

Après tout, cette réforme ne seroit que le complément, la perfection de celle qui s'est réalisée imperceptiblement dans presque tout le reste de l'*Europe* depuis six siècles. S'il y a quelque chose de fâcheux, même pour nous, c'est qu'elle

(1) *Voyez à ce sujet le mémoire sur un partage de la Pologne inséré dans ces Annales, Tome premier, page 104.*

n'ait pas été universelle; que la féodalité, & sa barbarie, sa confusion, la multiplicité des petits trônes qui en résultent, se soient maintenues en *Allemagne* & en *Italie*, tandis qu'elles s'anéantissoient par-tout ailleurs. Il est fâcheux que le *Pape*, ou un autre Souverain, n'ait pas dans le même-temps relevé par delà les *Alpes* le véritable Empire de *Rome*; & qu'à *Vienne*, à *Berlin*, ou ailleurs, il ne soit pas né à cette époque des hommes assez hardis pour entreprendre de faire une seule couronne de tous ces diadêmes fantastiques, & assez adroits ou assez heureux pour y réussir.

Aujourd'hui la transposition d'un village, la démarcation d'une demi-lieue de frontières, coûte des fleuves de sang & d'or. Alors les plus considérables incorporations se consommoient, sans qu'on y songeât, par des mariages, des contrats, des legs. Le CATHOLIQUE *Ferdinand* unissoit l'*Aragon* à la *Castille*, ainsi que *Grenade*, *Cordoue*, *Naples*, &c. Le TRES-CHRETIEN *Louis XI* envahissoit une partie de l'héritage de la Maison de *Bourgogne*; il se faisoit donner la *Provence:* son fils devenoit par un mariage Duc de *Bretagne*; & sous leurs successeurs, cet équilibre d'acquisitions ou d'usurpations, s'entretenoit de manière à ne point rompre l'égalité.

Et l'on peut observer que ce n'étoit jamais pour les plus avantageuses qu'ils se battoient. On vit sans jalousie, sans allarmes, sans fureur, l'*Espagne* s'arrondir, & engloutir jusqu'au *Portugal*; l'*Angleterre* s'approprier l'*Irlande* d'abord, &

enſuite l'*Ecoſſe*; la *France* ſe dérober des mains des *Anglois* qui l'avoient preſque détruite, & ſe récréer un trône ſolide, reſpectable, avec la plus étonnante rapidité, par la réunion de trente provinces.

Les guerres du ſeizième ſiècle eurent pour mobile des caprices extravagans, plus que des ſyſtêmes raiſonnés. Il eſt impoſſible à quiconque lit l'hiſtoire avec un peu de ſang froid & de réflexion, de ne pas regarder les *Henri VIII*, les *Charles V*, les *Charles VIII*, les *Louis XII*, les *François Ier*, comme les plus grands foux, en matière d'adminiſtration du moins, qui aient jamais exiſté : on les voit toujours aux mains pour des chimères, des rêveries, ſoutenues ou attaquées d'une manière digne du motif. On ne découvre dans tout le tripotage politique de ce tems-là, que des héros ſans conduite, des armées ſans ſolde, des négociations ſans bonne-foi, des batailles gagnées ou perdues ſans effet, de l'éclat, du bruit, de la fumée, & rien de réel, en aucun ſens, que le malheur des peuples.

Mais enfin ce malheur n'avoit qu'une ſource: au milieu de leur délire ces étranges paſteurs d'hommes avoient au moins le bon eſprit de ne ſe pas mêler de ce que chacun d'eux faiſoit chez ſoi & autour de ſoi. *Louis XII*, le pere du peuple, ſacrifia cinq cens mille de ſes enfans, pour ſuccéder, en vertu de je ne ſais quelle généalogie, à l'aide du bâtard d'un Pape, à un bâtard, meurtrier de l'arrière-petit-fils d'un autre bâtard, uſurpateur du Duché de *Milan*. Il fut contrarié

dans l'exercice de ces droits sacrés par le Roi d'*Aragon* qui avoit des droits aussi respectables.

Mais il n'éprouva pas d'obstacles de la part de celui-ci, quand il conserva à la Couronne de *France* un de ses plus beaux fleurons, en épousant la veuve de son prédécesseur. De même le cabinet de *Paris* ne déclara pas la guerre à celui de *Madrid*, quand, par la destruction du dernier asyle des *Maures* au-delà des *Pyrénées*, l'*Espagne* devînt une Puissance vraiment formidable.

On ne faisoit sonner alors la trompette meurtrière que pour s'aggrandir soi-même, & non pas pour en empêcher les autres. Les Etats comme les particuliers, avoient la faculté de profiter de leurs talens, des circonstances, des hasards favorables, pour l'augmentation de leur fortune.

Malheureusement cette politique, aussi naturelle que juste, a trouvé en *Italie*, & sur-tout en *Allemagne*, des obstacles que personne n'a eu l'art de surmonter. L'anarchie féodale du siècle de *Hugues-Capet*, de cette époque regardée avec raison comme la honte de l'esprit humain, s'y est perpétuée, &, par une autre fatalité, les Princes voisins se sont laissé persuader qu'ils avoient le plus grand intérêt à en empêcher la réforme. On leur a fait croire que pour régner en paix, il falloit non-seulement être absolus & puissans chez eux, mais empêcher les autres de le devenir, & interdire à leurs contemporains l'usage des procédés qui ont fait la gloire & la grandeur de leurs ancêtres.

Voilà ce qui a fait de l'*Allemagne*, non pas le centre de toutes les affaires, mais le tombeau de ses voisins, & de ses propres habitans. Des guerres sans fin l'ont désolée; ses campagnes ont englouti les plus brillantes armées, de *François*, d'*Espagnols*, de *Suédois*, d'*Allemands*; & ces guerres ont eu leur source dans les subdivisions sans fin, dans les petits partages qu'il faut ou recommencer, ou maintenir à chaque génération. Il n'y a pas un arpent dans ces tristes réfuges de l'anarchie féodale dont la distribution ne puisse faire couler plus de sang, que celles des plus grandes provinces dans les Etats heureusement régénérés plutôt.

D'après ce que l'on vient de voir, il est aisé de deviner ce que j'aurois à dire de la paix de *Westphalie*, si j'entreprenois d'en discuter le vrai mérite. Loin de le regarder comme un monument sacré, comme le gage du repos de l'*Europe*, je n'y verrois, je l'avoue, qu'une compilation informe, compliquée, de conventions inconciliables; qu'une source de troubles, qu'un dépôt de titres, propres à autoriser autant de dévastations qu'il sera permis de les réclamer de fois.

Elle a rendu l'extinction des restes de la féodalité presque impossible: elle a donné une existence légale, des défenseurs, des droits, & des ressources, à une infinité d'insectes politiques qu'il étoit de l'intérêt général de laisser anéantir. Elle a fait à l'Empire une loi d'une immobilité intérieure absolue, sous peine d'être ravagé par des soldats, tandis que d'après les alliances, les traités, les morts; d'après ses propres stipulations, & la

ſeule inſtabilité des choſes humaines, il eſt impoſſible qu'il n'y arrive pas des changemens journaliers. Cette chartre fatale ſemble recommander l'union, & elle donne à chaque inſtant, par ſes règlemens même, le ſignal de la diſcorde.

On va crier au PARADOXE : je ne puis qu'y faire. Qu'on prouve que j'ai tort.

Il eſt difficile de ſuppoſer que la réforme de cette anarchie redoutable entraînât aucun péril pour les autres habitans de l'*Europe*. Mais, en ſuppoſant qu'en effet ceux-ci euſſent droit de s'en allarmer, au moins n'eſt-ce pas aux *Ruſſes* à partager leur frayeur : ce n'eſt pas aux Maîtres des marais de *Péterſbourg* & des forêts de *Moſcow*, à s'épuiſer de ſoldats & d'eſpèces pour empêcher quelques Bailliages *Allemands* de ſe fondre dans un écuſſon plutôt que dans un autre.

Sans leurs invaſions depuis cinquante ans, ſans leurs efforts preſque continuels pour reculer leurs frontières de ce côté-là, ils ſeroient encore inacceſſibles, comme ils l'ont été pendant dix ſiècles. Leurs ſuccès les ont rapprochés du foyer des attaques, & ſans doute ils ne ſont plus invulnérables comme leurs prédéceſſeurs.

Mais même aujourd'hui, s'ils ſe bornoient à jouir; ſi leur politique ſe contentoit d'exiger du reſpect pour leurs limites, & d'aſpirer à l'admiration des étrangers, d'après l'axiôme célèbre *major è longinquo reverentia*, ils formeroient la Puiſſance la plus tranquille, la plus eſtimée, la plus courtiſée peut-être de l'univers.

Assurés du côté de l'*Asie* par l'éloignement des voisins ; n'ayant rien à craindre des déserts qui les séparent des *Chinois* ; pouvant sans peine fraterniser avec les *Persans* & les *Turcs*, trop occupés, trop foibles pour jouer de long-temps le rôle d'agresseurs ; défendus du côté de l'*Allemagne* par la rivalité de deux puissans antagonistes qui se servent maintenant de surveillans réciproques, & qui acheteroient, par de grands sacrifices, s'il le falloit, leur neutralité, ils pourroient, sans dépense, sans troupes, sans embarras, devenir les arbitres de cette partie du monde, & s'attribuer le titre de pacificateurs universels, bien supérieur à celui de conquérant.

La pièce que l'on vient de lire, prouve que ce n'est pas-là l'espèce de gloire dont la *Russie* est aujourd'hui curieuse.

La manie d'influer dans les affaires de l'Empire paroît être, depuis *Pierre premier*, la maladie de ce Gouvernement, comme celle de maîtriser la mer & le commerce est depuis un siècle celle du Gouvernement *Anglois* ; on conçoit celle-ci, parce qu'enfin jusqu'à présent les accès de cette fièvre ont valu aux riverains de la *Tamise* de la gloire & des trésors : mais l'autre est plus difficile à concilier avec les vrais intérêts, avec la politique naturelle de la Puissance qui l'éprouve.

Il est démontré aujourd'hui que toutes les guerres sont ruineuses ; mais c'est sur-tout à la Couronne obligée de déplacer ses troupes qu'elles

ſont funeſtes : l'argent devenu plus précieux que les hommes, va trouver ces inſtrumens de deſtruction, & il reſte après eux dans le pays qu'ils ont déſolé : il aide à y réparer leurs ravages : on eſt tout étonné, après la paix, de voir que c'eſt à deux cens lieues du théâtre de la guerre, que l'on reſſent l'épuiſement qu'elle produit, tandis que l'opulence & la proſpérité ſe manifeſtent déja de toutes parts ſur le terrain qu'elle a enſanglanté. Il ne ſeroit pas difficile de donner les raiſons de ce principe : mais il eſt ſi évidemment confirmé par l'expérience, qu'il n'eſt pas beſoin de le juſtifier par le raiſonnement.

Cela poſé, la *Ruſſie* eſt de tous les Etats de l'*Europe* celui qui a le plus d'intérêt à ne s'engager dans aucune guerre, ſur-tout du coté de l'*Allemagne*. Elle eſt, proportionnellement à ſon étendue, un des plus pauvres en hommes, & ſur-tout en eſpèces. La diſtribution des forces entre les deux aſſociés avec qui elle a formé le Triumvirat fatal à la *Pologne*, lui interdit l'eſpoir de toute conquête que ceux-ci ne partageroient pas : & ce qu'elle pouvoit prétendre de cette proie commune, elle le poſsède. En laiſſant la Maiſon d'*Autriche* remplir ſa deſtinée, que craint-elle ? En la troublant, qu'eſpère-t-elle ?

Le Roi de *Pruſſe*, s'il eſt vaincu, ne lui devient-il pas un allié onéreux ? S'il eſt vainqueur, ſera-t-il un ami libéral ? Sa politique, du moins juſqu'ici, n'a pas été de prendre pour les autres. Dans une occaſion où il eſt armé, ſur-tout pour combattre, ce qu'il appelle une uſurpation, vou-

droit-il en commettre pour récompenser ses alliés?

D'ailleurs les Princes de l'*Empire*, si en effet ils redoutent l'ambition de leur Chef, ne s'alarmeront-ils pas encore davantage de voir la modération de son rival se procurer de semblables appuis? N'ouvriront-ils pas les yeux? N'aimeront-ils pas mieux encore voir la Maison d'*Autriche* gagner un million de revenu, auquel elle borne ses prétentions, que celle de *Brandebourg* s'approprier plusieurs de leurs héritages, après les avoir dévastés tous? Ne se réuniront-ils pas enfin pour exclure les *Russes* de l'*Empire*, comme le firent assez sagement les *Italiens* pour se débarrasser des *François*?

La chûte de la Maison d'*Autriche* ne leur seroit-elle pas plus funeste encore que son élévation? Cette Maison peut leur préparer des maîtres: mais si une fois elle est abattue, si elle l'est par l'intervention de la *Russie*, où trouveront-ils des défenseurs?

La *France* leur doit sa protection: mais quel désastre pour eux, & pour l'*Europe* entière, s'il faut que la *France* entre dans cette effrayante querelle? Combien nous devons trembler qu'elle ne se croie obligée de faire franchir le *Rhin* à ses bataillons? Quels reproches n'auroient pas à faire les hommes, vraiment humains, à la puissance dont les démarches l'auroient forcée à cette manœuvre!

Combien il seroit à desirer que le Gouverne-

ment *Russe*, profitant de sa splendeur actuelle, de son influence sur les esprits, d'une renommée contre laquelle aucune voix ne s'élève encore, d'un calme que rien ne troublera, s'il s'en montre jaloux, s'appliquât à perfectionner sa noble entreprise d'une législation nouvelle, & donnât enfin au monde le modèle d'un Code raisonnable.

C'est avec bien du plaisir, qu'après avoir discuté ici, & même contredit les principes de sa politique, je m'empresserai de payer un tribut d'admiration à la Jurisprudence qu'il adopte; je rendrai bientôt compte des Règlemens qu'il vient de publier; c'est un essai intéressant, sous tous les points de vue: il seroit triste que ce monument d'une législation humaine, autant qu'éclairée, portât la même date qu'une déclaration de guerre cruelle & sans motif.

ANGLETERRE.

Enfin le Sénat national de cette Isle a rouvert son Temple, le 26 Novembre dernier: le Parlement est rentré. Le mystère des négociations de l'été va être révélé à l'*Europe* par les indiscrétions constitutionales de l'hiver. Nous saurons à quel point les tentatives des Commissaires, nommés pour traiter avec le Congrès, ont été heureuses, soit pour l'appaiser, soit pour le séduire.

On s'est déja plaint, dans cet autre Sénat, que ces prétendus Ministres de paix n'avoient été que

des agens de corruption; & que le rameau d'olive qu'ils présentoient aux nouveaux Peuples, cachoit des bourses destinées à en acheter les Chefs. C'est ce que nous saurons bientôt.

L'ouverture des séances s'est faite avec la pompe & les formalités ordinaires. J'en ai rendu compte ci-devant. Le Roy y a prononcé un Discours, devenu, comme le reste, une espèce de formule. Il n'y a de changement que ce qui concerne la *France*; & si la guerre dure, ce changement même n'en éprouvera plus. Il est aisé de se convaincre de cette monotonie, en comparant aux anciens Discours celui du 26 Novembre dernier que voici.

Mylords & Messieurs,

„ Je vous ai assemblés dans une conjoncture qui demande de votre part la plus sérieuse attention.

„ Dans un temps de paix profonde, sans prétexte, sans provocation, sans avoir le plus léger sujet de plainte, la Cour de *France* s'est permis de troubler la tranquillité publique: elle a violé la foi des Traités & les droits généraux des Souverains, d'abord en fournissant clandestinement des armes & d'autres secours à mes sujets révoltés de l'*Amérique Septentrionale*; ensuite en avouant ouvertement qu'elle leur accordoit son appui, & en entrant dans des engagemens formels avec les Chefs de la rebellion; enfin en commettant des hostilités & des déprédations ouvertes contre mes fidèles Sujets, & en envahissant effectivement

mes

mes Etats en *Amérique* & dans les *Indes Occidentales*.

„ Je me flatte qu'il est superflu de ma part de vous assurer que les mêmes soins, le même intérêt que je prends au bonheur de mon peuple, & qui m'ont porté à faire tout ce qu'il étoit possible pour prévenir les calamités de la guerre, me font desirer la paix, lorsqu'elle pourra être effectuée d'une manière honorable & sûre.

„ En attendant, je n'ai pas négligé de prendre les mesures convenables & nécessaires pour faire échouer les desseins envieux de nos ennemis, ainsi que pour user de représailles générales; & quoique mes efforts n'aient pas été suivis de tout le succès que la justice de notre cause & le développement vigoureux de nos forces sembloient nous promettre, cependant le commerce étendu de mes Sujets à été protégé dans la majeure partie de ses branches, & d'amples représailles ont été faites sur les injustes agresseurs, par la vigilance de mes flottes, ainsi que par l'esprit actif & entreprenant de mon peuple.

„ Les grands armemens que font d'autres Puissances, quelqu'amicales & sincères que soient leurs professions, quelques justes & honorables que soient leurs vues, doivent nécessairement fixer notre attention.

„ C'eût été une grande satisfaction pour moi de vous informer que les mesures conciliatoires tracées par la sagesse & la modération du Parle-

ment, eussent produit l'effet desiré, & conduit à une conclusion heureuse les troubles de l'*Amérique-Septentrionale*.

„ Dans cette situation des affaires, l'honneur & la sécurité de la Nation demandent de nous, d'une manière si marquée, que nous développions toute notre activité, que je ne puis douter de votre empressement à me donner votre concurrence & votre appui. La vigueur de vos conseils, la conduite & l'intrépidité de mes Officiers & de mes forces de terre & de mer, secondées par la bénédiction de Dieu, me fourniront, j'espère, les moyens de venger & de maintenir l'honneur de ma Couronne, & les intérêts de mon peuple contre tous nos ennemis".

Messieurs de la Chambre des Communes,

„ J'ordonnerai que l'on mette sous vos yeux l'apperçu des dépenses qu'exige le service de l'année prochaine. Lorsque vous considérerez quelle est l'importance des objets en contestation, je ne doute pas que vous ne m'accordiez des subsides proportionnés aux besoins présens".

Mylords & Messieurs,

„ Conformément aux pouvoirs dont vous m'avez revêtu à cet effet, j'ai mis la milice sur un pied propre à contribuer à la défense intérieure de ce pays; & c'est avec la satisfaction la plus grande & la plus vraie, que j'ai moi-même été témoin de cet esprit patriotique, de cette ardeur soutenue,

de cet amour de leur pays qui animent & unissent tous les ordres de mes fidèles Sujets, & qui ne peuvent manquer, en affermissant notre sûreté au-dedans, de nous faire respecter au-dehors".

* Ceux qui se rappellent la conduite de la *Grande-Bretagne* au commencement de la dernière guerre, & de quelle part sont venues les premières hostilités dans celle-ci; ceux qui reliront le traité entre la *France* & les *Etats-Unis*, ainsi que la notification qui en a été faite, il y a huit mois, au Ministère de *Londres* par le Marquis de *Noailles*, seront peut-être surpris d'entendre le Chef d'une grande Nation s'exprimer comme on vient de le voir.

Mais il en est en général de tous ces discours d'appareil, comme des ornemens dont on se couvre pour les prononcer. C'est une pompe étrangère, empruntée pour le moment, un signe que l'on joue un rôle, & qu'il ne faut rien prendre à la lettre de ce que l'on va dire. Les harangues de cérémonies, les discours d'Ambassadeurs, les oraisons funèbres, &c. & dans les pays où les Rois sont obligés de parler eux-mêmes, les complimens qu'ils font ou qu'ils reçoivent, sont sans conséquence. Pourvu que l'on ait dit quelque chose, on a toujours bien dit.

Ce qu'il y a de clair ici, c'est la demande *de beaucoup d'argent:* voilà le grand point, le nœud essentiel de l'affaire; car il faut en revenir toujours au préambule de Me. *Jacques*. Le grand mal, c'est que les peuples & les Rois ne sont pas aussi

heureux qu'*Harpagon*. En donnant beaucoup d'argent, ils ne ſont pas sûrs d'être *bien ſervis*.

En attendant, on ſe bat, ou plutôt on ſe dépouille: on exerce ce que l'on appelle des *repréſailles*, c'eſt-à-dire, qu'après avoir reçu un ſoufflet, on tâche de le rendre. Il vaudroit mieux n'en point donner, & n'en point recevoir.

La priſe de la *Dominique* en eſt un, & un aſſez intéreſſant pour la *Grande-Bretagne:* elle s'en eſt vengée par la ruine de quelques habitations *Françoiſes* vers l'iſle de *Terre-Neuve*. Le *Commodore* Evans a été brûler des magaſins de morues *Françoiſes:* tandis que le Marquis *de Bouillé* enlévoit au commerce *Anglois* un entrepôt précieux.

S'il y a un évènement qui doive faire ſentir & déplorer la fatalité de la guerre, c'eſt aſſurément celui-là. Le banc de *Terre-Neuve*, voiſin de l'iſle de ce nom, eſt une de ces ſtations aſſignées par la Providence à une eſpèce d'êtres particuliers; c'eſt pour les *morues*, ce qu'eſt le *Canada* pour les *caſtors*, ce que ſont les côtes des environs de la *Manche* pour les *harengs*, ce qu'eſt la *Laponie* pour les *rennes*, &c.

L'homme enfreint les propriétés que lui-même a créés; loin de reſpecter ces conceſſions de la nature, il en profite pour ſon bénéfice particulier: il les ravage; & comme il arroſe ſans pitié les étangs du *Canada* du ſang des amphibies induſtrieux qui les peuplent, il couvre de même le gravier de *Terre-Neuve* des têtes & des entrailles des *morues* qu'il va y ſurprendre & y ſécher.

Cette pêche devenue lucrative par la facilité de conserver ce poisson, qui en assure la consommation, & la vente, a été un objet de jalousie & de dispute entre les deux Nations séparées par le détroit de *Calais*. Les lignes ont été plus d'une fois foudroyées avec du gros canon; & l'acharnement avec lequel on s'est battu pour la propriété de ce réservoir, auroit pu faire croire quelquefois aux *morues* qu'elles avoient enfin trouvé des vengeurs. Après différentes alternatives, où les *François*, toujours brillans, & toujours ruinés, avoient fait à l'ordinaire beaucoup d'exploits militaires, & de fautes politiques; enfin par le dernier Traité, il n'avoit plus été permis aux derniers que de pêcher, d'éventrer leur poisson, de le décapiter sur le sable de *Terre-Neuve*: mais il leur étoit formellement défendu de s'y établir aucune espèce d'entrepôt, ni de demeure. C'étoit un privilège exclusivement réservé aux véritables *Anglois*, que de dormir à l'aise sur la terre infectée des débris de cette marée.

Nos pêcheurs industrieux, ayant aussi besoin d'un point d'appui plus solide que des bateaux pour achever toutes les préparations qu'exige la *morue*, s'etoient fixés sur deux écueils peu éloignés, nommés, l'un l'isle de *Saint-Pierre*, & l'autre l'isle *Miquelon*. Ils s'y étoient construit des cabanes assez misérables: mais ils y prospéroient doucement à l'abri de la paix; & quoique, suivant notre usage, on se fût hâté d'ériger ces rochers, presque imperceptibles, en postes militaires, d'y exiler quelques malheureux fusiliers avec le titre de garnison; ce n'étoit ni une colonie,

ni une forteresse, ni un port: c'étoient des roches.

Un Commodore *Anglois* a formé le projet de s'immortaliser par cette conquête: il s'est présenté fiérement à la vue de ces isles: il a fait sommer la garnison de se rendre. Cela n'étoit pas difficile. Elle étoit composée de 25 hommes: toute l'artillerie du pays consistoit en 175 fusils, & 108 ceinturons sans épées. Il n'y en a pas moins eu une capitulation en règle. Le Commandant a obtenu *les bonneurs de la guerre:* on a stipulé la conservation des *Officiers civils & militaires*, des établissemens sacrés & profanes, &c.

Mais ce qu'il y a eu de sérieux, c'est l'exil des malheureux pêcheurs, l'incendie de leurs cabanes, & la destruction de leurs richesses. La récolte tirée par leur industrie du fond de la mer, existoit encore dans leurs magasins: le Commodore, vainqueur des propriétaires, l'a également été des *morues* séchées. En chassant les uns, il a brûlé les autres: la troupe infortunée est déja à *la Rochelle*, dénuée de tout, pleurant son opulence évanouie, & ne concevant pas, comment la liberté acquise par les *Américains*, peut justifier le mal qu'on lui a fait.

FRANCE.

ENFIN la Reine touche au moment hâté par les vœux de la Nation. On s'attend à la voir mere dans le courant de Décembre. L'empressement toujours vif en *France* dans ces sortes d'occasions, est ici proportionné à l'amour & au respect qu'inspirent les auteurs de la famille dont nous allons avoir les prémices.

Un évènement aussi intéressant que celui qui peut donner un héritier à la Couronne, ne peut être trop bien constaté. Le repos des peuples tient souvent à l'authenticité qui en écarte toute espèce de nuage. Aussi pour ces accouchemens, nationaux en quelque sorte, emploie-t-on des formalités, un appareil, des précautions dont les familles particulières sont dispensées. Les Princes du sang, les grands Officiers de la Couronne, les Ministres, quelques Gens de Robe, doivent être présens. L'obligation de se soumettre à l'embarras, au trouble, aux désagrémens de cette espèce de vérification, est pour une Reine un des appanages de son rang.

De tous ces témoins nécessaires, le plus essentiel parmi nous, est sur-tout le *Chancelier*. Il doit au moment décisif passer sous le rideau : c'est à lui, comme à l'homme de la Nation, comme au dépositaire des loix, qu'est remis d'abord l'être

nouveau-né, qui doit en devenir un jour la ſource & le ſoutien.

Par la ſéparation qui exiſte aujourd'hui entre le titre de cette charge & ſes fonctions, on ne ſavoit pas d'abord par qui celle-là ſeroit exercée ; mais on publie aujourd'hui que le titulaire éloigné, ayant réclamé du fond de ſa retraite une prérogative devenu droit par un uſage équivalant à une loi, a reçu un refus. On aſſure que la Cour lui a fait répondre de ne pas ſe déplacer ; & que celui qui le repréſentoit par-tout ailleurs, n'en ſeroit pas plus incapable dans cette occaſion-ci que dans les autres.

Tandis que l'on attend avec impatience ce gage du repos public, la guerre ſe pourſuit comme elle s'eſt commencée : nous faiſons toujours les exploits brillans, & les *Anglois* les priſes utiles. Nos guerriers ſe comportent en héros, & ceux de nos ennemis en hommes adroits.

Si l'on en croit les papiers publics, le Marquis de *la Fayette*, dont le ſéjour même en *Amérique* eſt une eſpèce de trait de roman, vient de faire un trait plus romaneſque encore. Piqué d'une expreſſion peu meſurée que les Commiſſaires *Anglois* ont employée dans une pièce publiée par eux, en parlant de la *France*, il a envoyé au Comte de *Carliſle*, le plus qualifié d'entre eux, un cartel direct pour lui demander ſatisfaction. La phraſe qui le termine eſt d'une fierté, d'une élévation digne d'un autre ſiècle. Il laiſſe à l'*An-*

glois le choix du second qu'il voudra s'associer. *Tout m'est indifférent, pourvu qu'à la gloire d'être François, je puisse joindre celle de prouver à un Gentilhomme de votre pays que personne n'insulte impunément le mien.* C'est-là la langue d'*Henri IV*.

La réponse est plus fine & moins héroïque. C'est bien le ton de ce siècle-ci, celui de la philosophie.

„ J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez envoyée par M. *Gimot*; & j'avoue qu'il „ m'est difficile de faire une réponse sérieuse à „ son contenu : la seule & unique qu'on puisse „ attendre de moi, & que vous auriez dû savoir „ d'avance, c'est, *que je me regarde & me regarderai* „ *toujours comme responsable de ma conduite & de* „ *mon langage publics uniquement à ma patrie & à* „ *mon Roi, & non à aucun individu.* Quant à au„ cune opinion ou expression contenue dans quel„ que publication, qui a été rendue par la com„ mission, & dans laquelle j'ai l'honneur d'être „ nommé, à moins qu'elles ne soient retractées „ publiquement, vous pouvez être assuré, que „ jamais, quel que soit le changement de ma si„ tuation, je ne serai disposé à en rendre compte „ en particulier, beaucoup moins à les rétracter. „ Je dois au reste vous rappeller, que l'injure „ dans la correspondance des Commissaires du „ Roi avec le Congrès que vous avez en vue, „ n'est pas d'une nature privée; & je pense que „ tous différends nationaux se décideront mieux

„ par une rencontre entre l'Amiral *Byron* & le „ Comte d'*Estaing* ".

Signé, CARLISLE.

A New-York, *le* 11 *Octobre* 1778.

Encore une fois c'est-là parler juste ; mais ce n'est pas s'exprimer en héros.

Au reste, dans les combats sérieux, non-seulement à égalité de forces l'avantage reste à la marine *royale* de *France* ; mais même, avec une infériorité décidée, elle fixe encore la victoire. La rencontre du Comte *de Ligondez*, le 20 Octobre dernier, en est un exemple.

Ce Capitaine de Vaisseau, commandant *le Triton*, de soixante-quatre canons, a seul combattu, & réduit à fuir un vaisseau de ligne *Anglois*, au moins de sa force, secondé d'une frégate de trente canons. Blessé dangereusement avant la fin du combat, il a été remplacé par M. *de Roquart*, son Lieutenant, qui a suivi son exemple, & complétté la victoire.

C'est ramener les temps des *Jean Bart*, des *Dugué-Trouin* : mais notre commerce continue de se plaindre d'éprouver également les malheurs, la disette de ces temps fameux par de grandes pertes, comme par des prodiges d'intrépidité. Cependant on commence à faire essuyer aux *Anglois* une partie des dommages qu'ils nous causent. Le Comte *d'Estaing*, à ce qu'on assure,

n'ayant pu réussir dans sa grande expédition sur les côtes de l'*Amérique*, s'indemnise en troublant le commerce des mers qui l'environnent. Les vaisseaux & frégates du Roi, dispersés en plusieurs petites escadres, sortent très-souvent de nos ports, & n'y rentrent point sans ramener des prises dont on pourra bientôt opposer la liste à celles de nos désastres en ce genre, que les *Anglois* ne cessent de publier.

Ce système a été adopté peut-être par l'envie de tenir toujours en haleine une partie de notre marine; peut-être par condescendance pour les Chefs de ces divisions, qui espèrent dans un commandement particulier se distinguer davantage que dans une grande flotte, où la subordination enchaîne la valeur, & où quelquefois les occasions ne se présentent pas au talent; peut-être aussi par l'inquiétude, l'embarras qu'a dû répandre dans tout le service la malheureuse querelle élevée sur l'escadre du Comte *d'Orvilliers*, querelle fâcheuse en tout sens, & dont on a parlé si diversement, qu'il est presque impossible de s'en former une idée juste.

Il seroit bien triste que la *France*, en cette occasion, eût manqué, par une méprise, le moment d'une victoire assurée: il ne le seroit pas moins qu'il en résultât pour elle une espèce d'impossibilité d'employer un Officier généralement considéré, & qui avoit la confiance comme l'estime de son Corps, & de la Nation.

Si quelque chose peut nous consoler, c'est de

voir dans les Conſeils de nos ennemis la même turbulence, la même difficulté à s'accorder entre eux. Deux Amiraux *Anglois* ſont auſſi mécontens l'un de l'autre; mais l'Amiral *Keppel* n'en reſte pas moins à la tête de ſon eſcadre.

Quoi qu'il en ſoit, ſi cette nouvelle méthode peut avoir ſes avantages, les ſpéculateurs chagrins prétendent qu'elle a auſſi ſes inconvéniens. Le premier, diſent-ils, c'eſt de diſperſer nos forces, d'expoſer notre marine à des dangers, qu'une reſtauration toute récente rend plus redoutables pour elle. Des vaiſſeaux de guerre, bien armés & bien équippés, ſont une perte irréparable, quand l'ennemi les détruit, & plus nuiſible encore quand il s'en empare. Or, quelle que ſoit la bravoure ou l'habileté des mains qui dirigent les nôtres, ſi, dans le temps où ils ſont ainſi iſolés ſur la vaſte ſurface des mers, ils tombent dans de fortes eſcadres ennemies, il faudra céder à l'excès de la diſproportion. Notre marine, ainſi détruite en détail, s'évanouira avant que d'être entièrement formée.

Ce n'eſt pas tout, ajoutent-ils : laiſſer faire la courſe à des vaiſſeaux de ligne, à des frégates, c'eſt envoyer des grenadiers en parti, & exiger des vieux corps le ſervice des troupes légères. Les vaiſſeaux de guerre ne ſont point faits pour ces expéditions du moment, pour ces coups de main dont leur maſſe les rend encore plus incapables, que leurs forces ne peuvent en aſſurer le ſuccès. Les laiſſer s'avilir à cet emploi, c'eſt anéantir ſoi-même l'émulation qui produit les Armateurs particuliers, dont cette eſpèce de proie doit être la nour-

riture. Que veut-on qu'ils fassent à la mer, si la marine royale y fait leur métier ? Aussi n'avons-nous point de corsaires tandis que les moindres ports de la *Grande-Bretagne* en vomissent des essaims.

Enfin, disent-ils toujours, il faut suivre dans la guerre de mer les mêmes principes absolument que dans celle de terre, quant à la division & à l'emploi des forces. Les vaisseaux de ligne représentent l'infanterie, dont la masse & la vigueur sont le fonds & la ressource d'une armée. Les frégates ressemblent à la cavalerie destinée à battre plus rapidement la campagne, à faciliter le succès des expéditions où il faut moins de vigueur que de célérité. Enfin les corsaires sont les houssards, les troupes légères qui doivent désoler au loin l'ennemi par des coups multipliés, que la petitesse & la légéreté de ces corps ne lui permettent ni de prévoir, ni de parer.

De tout cela, ils concluent que les gros vaisseaux doivent toujours être réunis en grandes flottes, & destinés à de grandes entreprises, à la ruine des forteresses, à l'attaque des escadres ennemies, à des descentes, &c. Ils servent d'épouvantails, lors même qu'ils ne sortent pas, & combattent ainsi, sans qu'il soit besoin de les faire agir. Les frégates doivent parcourir des stations déterminées, combiner leurs croisières, de manière tout-à-la-fois à occuper un grand espace, à se soutenir les unes les autres, à contenir, à écraser les corsaires ennemis, en protégeant ceux de leur parti, & tout au plus à atta-

quer quelquefois les flottes marchandes, que leur nombre ou la force des bâtimens rendroient inaccessibles aux chasseurs soudoyés par les particuliers.

A l'appui de ce systême, on cite celui des *Anglois*; car c'est toujours dans leur administration que nous voulons aller chercher des modèles, sur-tout quand il s'agit d'humilier la nôtre. Telle est à la vérité leur marche; mais sans doute notre Ministère, qui ne l'ignore pas, qui a le plus grand desir de faire triompher notre pavillon, l'adopteroit, si les circonstances, nos mœurs, la constitution même de notre marine, n'apportoient peut-être des obstacles invincibles à l'admission de toute méthode étrangère, du moins quand elle peut être vraiment utile. En général nous ne prenons guère de nos voisins que des modes frivoles, que nous leur rendons bientôt perfectionnées, par la supériorité de notre génie; & celles où nous mettons le plus d'appareil, ne sont pas toujours les moins ridicules.

Mais quand il s'agit d'une réforme sérieuse, d'une manœuvre vraiment utile, qui aille au bien du service & à la véritable gloire de la Nation, les difficultés s'élèvent en foule; l'esprit de corps, l'intérêt des particuliers, les intrigues des femmes qui entrent toujours pour quelque chose dans nos opérations, barrent un Ministre, le fatiguent, le déconcertent. Il est bien rare qu'il ait assez de courage pour persister jusqu'au bout, ou qu'il reste en place assez long-temps pour développer tout son courage, & en recueillir le fruit.

L'administration des finances fait tous les jours des progrès, non pas peut-être du côté de l'économie, ce qui seroit difficile dans des circonstances pareilles à celles où nous nous trouvons, mais du côté de l'ordre, de la netteté, sur-tout dans la dépense.

Le premier Edit dont j'ai rendu compte ci-devant, n'imposoit aux Trésoriers des différens départemens, qu'une sujétion sage & fondée sur la nature des choses comme sur le bien du service. Un autre Edit qui a suivi de près, a completté la réforme par la suppression de plusieurs de ces Offices superflus. Huit d'entr'eux, dont les fonctions partagées sembloient ne l'avoir été que pour produire des bénéfices plus multipliés, sont remplacés par deux seuls dépositaires, avec des appointemens fixes.

Ceux qui aiment toujours à critiquer les opérations du Ministère, sont seulement fâchés de voir que l'on exige d'eux une finance pour obtenir la clef des coffres confiés à leur garde. Ils doivent y déposer chacun un million, dont le Roi leur payera l'intérêt. Ces censeurs prétendent que c'est conserver la racine des abus, en coupant la tige & les branches. Le million, disent-ils, n'est pas un cautionnement, puisqu'il n'a aucune proportion avec les sommes, de la garde desquelles il est le prix; & c'est un si petit soulagement pour l'Etat, qu'il vaudroit peut-être mieux laisser au Roi une indépendance absolue, sur le choix & l'amovibilité de ses caissiers, que de la lui faire sacrifier, moyennant une si foible indemnité; mais

on eſt bien embarraſſé quand on a, comme dit *la Fontaine*,

La Cour, le peuple à contenter.

Il faut eſpérer, pour le bonheur de la *France*, que ces critiques n'ôteront pas l'envie de faire le bien à celui qui en a heureuſement la fermeté & le pouvoir.

Besançon. On ſe rappelle ſans doute l'Arrêt du Parlement de *Beſançon* du 3 Février de cette année, rapporté au Tome III. de ces *Annales*, page 389. Il prononçoit la proſcription de quatre Braſſeries établies dans cette ville ſous la foi publique, & de l'aveu du Gouvernement. Cet Arrêt a été caſſé par le Conſeil le 19 Mai ſuivant.

Le deſir de ménager un Corps puiſſant, l'eſpérance de voir ceux de ſes Membres qui écoutent la raiſon & la juſtice, faire revenir ceux de leurs Collègues ſur qui la paſſion & le préjugé pouvoient avoir pris plus d'empire, ont engagé les Braſſeurs à ſuſpendre la ſignification de l'Arrêt qui devoit opérer leur ſalut. Ils ne s'y ſont déterminés que le 19 Novembre dernier, après avoir épuiſé tous les moyens imaginables pour épargner au Parlement cette eſpèce de mortification.

Pour toute réponſe, des Huiſſiers, des Archers ſont venus rechercher, dans les ruines des Braſſeries, ce qui pouvoit leur avoir échappé lors de la première démolition. Ces exécuteurs dociles n'y ont pas laiſſé pierre ſur pierre.



PROBLEME

PROPOSÉ AUX PERSONNES JALOUSES DE LA PURETÉ

DE LA LANGUE FRANÇOISE,

PAR UN ETRANGER.

JE donne cette petite dissertation telle qu'elle m'a été envoyée. L'Auteur est évidemment un homme de goût, & plein de connoissances. L'honneur qu'il fait à notre Langue de la parler avec autant de délicatesse, & de l'étudier avec autant de réflexion, mérite bien qu'on travaille à éclaircir ses doutes.

Il a, par la lettre qui y étoit jointe, l'honnêteté de les soumettre à ma décision: mais d'abord, je suis partie: ensuite même avec un second comme l'ex-*Genevois*, je ne me croirois pas encore assez fort pour donner à des mots *françois* le droit de bourgeoisie en *France*. Lui par sa naissance, moi par mon séjour chez l'étranger, nous pourrions presque à peine, nous-mêmes y prétendre. C'est aux heureux enfans légitimes de notre Littérature, tels que les *Harpula*, les *d'Alembert*, les *Marmontel*, & la respectable Quarantaine, à prononcer despotiquement sur les mots. Pour nous autres, nous nous occupons un peu

plus des choses. Je me joins donc ici à l'étranger pour demander une solution aux *Amateurs*.

Sur le mot AMATRICE.

. . . .

„ Une fort aimable Dame de *L****, qui connoît parfaitement sa Langue, qui aime beaucoup la Lecture & les Sciences, m'a fait une querelle. En lisant le numéro XV des *Annales*, &c. elle m'a soutenu, que le mot *Amatrice* qui s'y trouve n'étoit pas *françois*. L'autorité des *Annales* me subjuguoit, moi; & pour la fortifier aux yeux de ma charmante antagoniste, j'ai cité *l'Emile*, où le même mot se trouve, Tom. I, p. 133. C'est dommage que je ne l'aie pas encore découvert dans *Voltaire*, quoique quelques-uns de mes amis prétendent l'y avoir vu; l'affaire seroit alors décidée.

„ Au défaut de cet oracle on a consulté M. *G......*, maître de Langue, le plus fameux de *L****, qui a décidé, que ce mot étoit UN VRAI BARBARISME.

„ Lisez, s'il vous plaît, sur cet objet-là les deux lettres ci-jointes.

MADAME,

Je serois fâché que vous soutinssiez que Amatrice *est françois: ce mot est un vrai barbarisme.* Amatrice *&* Autrice *ne valent pas mieux l'un que l'autre.*

Quant à la règle que vous me demandez, elle est toute simple : la voici. Le mot ne fut jamais françois ; & je doute qu'il obtienne jamais des lettres de naturalité.

Enfin on dit une femme amateur, *comme on dit une* femme auteur. *J'ai l'honneur, &c.*

Signé, *G* ....

MADAME,

Je propose cent louis d'or contre dix ; à ceux qui veulent que Amatrice *soit françois. M.* Linguet *a sans doute beaucoup d'esprit ; personne ne le lui contestera ; mais je ne puis lui pardonner d'être néologue. Si l'on s'obstine encore à vouloir que* Amatrice *soit françois, mettez sous les yeux des partisans du néologisme tous les Dictionnaires françois, depuis* Joubert *jusqu'à celui de l'*Académie. *Vous n'avez pas de meilleur moyen de les convaincre d'ignorance dans la Langue françoise. Non, Madame, non, le mot n'est pas françois.* Linguet *est le premier qui ait osé le hasarder, & j'ose vous assurer qu'il ne fera pas fortune. J'ai l'honneur d'être, &c.*

Signé, *G* ....

„ Ces décisions ne m'ont point convaincu. Mon avis est, que ce mot est *françois*, car il est analogue au génie de cette Langue, puisqu'on dit

Acteur .... *Actrice.*
Ambassadeur .... *Ambassadrice.*
Bienfaiteur .... *Bienfaitrice.*
Consolateur .... *Consolatrice.*
Créateur ..... *Créatrice.*

Directeur	*Directrice.*
Electeur	*Electrice.*
Fondateur	*Fondatrice.*
Producteur	*Productrice.*
Protecteur	*Protectrice.*
Spectateur	*Spectatrice.*
Tuteur	*Tutrice.*
Usurpateur	*Usurpatrice.*

„ Par conséquent, si l'on parle d'un homme, on dira bien, Monsieur est *Amateur* de la musique; mais parlant d'une femme, il faudra, à ce que je crois, absolument mettre, Madame est *Amatrice* de la musique.

„ Il faut cependant convenir que j'ai lu ce mot dans MM. *Rousseau* & *Linguet*, *sans régime.*

„ L'on m'oppose, que ce mot ne se trouve dans aucun Dictionnaire, ni dans celui de *Richelet*, ni dans celui de l'*Académie*. Je réponds, la Langue *françoise* est une Langue vivante qui peut se perfectionner & acquérir tous les jours; mais les génies du premier ordre, seuls, ont le droit de créer de nouveaux mots.

„ Par exemple, il n'y a pas long-temps que M. *de Voltaire* a proposé *vagissement*, du latin *vagitus*, mot qui signifie le cri des enfans au berceau, conformément au mot *mugissement*, du latin *mugitus*. L'*Académie* l'a reçu, & on le trouve à présent dans son Dictionnaire. Ainsi il faut espérer que l'*Académie* naturalisera le mot *Amatrice*.

„ L'on m'objecte: „ Nous ne croirons jamais

„ qu'un mot soit *françois*, lorsqu'on ne le trouve „ pas dans le Dictionnaire de l'*Académie* ".

„ Pardonnez-moi, Mesdames, si j'ose vous dire que ce n'est pas ici le cas. Cherchez, s'il vous plaît, si vous y trouvez *créatrice*; ce mot est pourtant *françois*, mais l'*Académie* ne l'a pas inséré dans son Dictionnaire.

„ Enfin on le confondroit, dit-on, avec *la* „ *matrice*, mot de chirurgie, qui a beaucoup de „ ressemblance avec l'*amatrice* "; dernière ressource d'un ennemi prêt à s'avouer vaincu! N'entend-on pas quand on parle de chirurgie, & quand on parle d'une femme qui est *Amatrice*, de la poésie, par exemple?

„ L'usage d'ailleurs ne fait-il pas disparoître l'idée même de ces allusions, qui ne peuvent arrêter des esprits graves & honnêtes, les seuls à qui l'on doive des ménagemens. Combien de mots dans votre Langue, & dans toutes les Langues qui ont une origine ridicule & ignoble, qui cependant se placent sans difficulté dans le langage noble! *Pétiller*, *reculer*, &c. ne pourroient-ils pas rappeller également une étymologie indécente? Sont-ils cependant bannis, même de votre poésie la plus sérieuse? *Racine* n'a-t-il pas dit:

Le flot qui l'apporta recule épouvanté?

Ne lit-on pas dans *Boileau*:

C'est peu qu'en un ouvrage où les fautes fourmillent,
Des traits d'esprit semés de temps en temps pétillent?

„ Où en feroient tous les idiômes, si, sous prétexte de les épurer, il falloit deviner tous les calembours auxquels ils peuvent donner lieu, & proscrire tous les mots dont un esprit polisson peut abuser ?

„ L'observation de M. *G*...... ne me paroît pas juste. L'on dit une femme *Auteur*, parce qu'une femme qui fait un livre, est une femme extraordinaire. Mais il est dans l'ordre qu'une femme *aime* les spectacles, la poésie, &c. comme il est dans l'ordre qu'elle soit spectatrice.

„ C'est toujours à la Capitale à donner à un mot SES LETTRES DE NATURALITÉ; & s'il est vrai que celui-là soit usité à *Paris*, il les a déja obtenues. *Inconduite*, *fertilisation*, & cent autres, paroissoient plus extraordinaires; & l'on ne doit traiter de néologie que ce qui est absolument inutile. Ainsi, je crois avoir pour moi l'*usage*, l'*autorité* & l'*analogie* ".

REPONSE.

JE suis, Monsieur, aussi sensible que je dois l'être à la confiance dont vous m'honorez. Mais agréez que je me récuse dans le procès où vous voulez bien me choisir pour arbitre; j'y suis trop intéressé personnellement.

Si même la jolie femme que nous avons le malheur d'avoir contre nous, parloit d'après sa

propre opinion, je vous aſſure que je n'aurois aucune répugnance à lui faire le ſacrifice de la mienne. Je ne ſais quel Philoſophe céda ſur un ſujet pareil à un Empereur, & dit qu'il *n'y avoit rien à conteſter à un homme qui diſpoſoit de trente légions :* pour moi qui n'ai pas le bonheur d'être Philoſophe, je ſens qu'en matière de foi je ferois très-peu de choſe pour toutes les légions du monde, & preſque tout pour une femme aimable.

Ce qui me rendroit peut-être plus tenace ici, c'eſt que je ſoupçonne notre charmante adverſaire d'être un peu dirigée par un ſavant ; je crois entrevoir qu'elle n'exige notre obéiſſance que pour en faire hommage à l'érudition de ſon docteur. Or j'avoue que je ne plierois pas volontiers ſous la ferule de celui-ci.

Savez-vous bien, Monſieur, que c'eſt un rude homme que votre M. *G*...... Comment ! la règle, c'eſt de faire ce qu'il veut. Dieu me garde d'être jamais ſon diſciple.

Vous avez combattu ſon oracle avec autant de ſagacité que de politeſſe : j'avois employé notre pauvre *Amatrice*, ſans y réfléchir, ſans me douter qu'elle pût jamais eſſuyer un affront, & s'entendre diſputer ſon exiſtence ; ſans ſoupçonner même que ce fût une hardieſſe, & que *J. Jacques* m'en eût donné l'exemple. Vous me fourniſſez, pour en légitimer l'uſage, des reſſources que je n'aurois ſûrement pas trouvées, l'autorité de *J. Jacques* & vos raiſons.

Le pere du *Julie* eſt certainement au nombre des génies qui ont le droit de créer des mots; moi je n'en ſuis pas; mais je crois que je me pardonnerois plus aiſément cette licence, ſi j'étois ſûr d'avoir toujours un ſecond tel que vous.

Ce que vous répondez, ſur-tout à l'exemple cité par le *Maître*, eſt de la plus grande juſteſſe. Il eſt évident, d'après votre interprétation, que ſa *Femme-auteur* ne prouve rien contre nous.

Si j'oſois ajouter quelque choſe à ce que vous avez ſi bien développé, je dirois encore, que puiſqu'il en appelle aux Dictionnaires & à l'*Académie*, ſa *Femme-amateur* eſt un vrai barbariſme dont il ne trouvera la juſtification nulle part; l'uſage a donné les deux ſexes au mot *Auteur*: mais il n'a pas fait encore la même faveur à l'autre: ſi c'eſt bleſſer la Langue que de dire d'une Dame ſenſible à la beauté des arts, qu'elle eſt *Amatrice*, l'appeller *Femme-amateur*, c'eſt bleſſer à-la-fois la Langue & l'oreille. Jamais perſonne n'a encore eu cette hardieſſe. Ce ſeroit bien là le cas de parier contre le terrible maître; mais après tout, en pareille matière, je ne voudrois ni *parier*, ni *jurer*.

S'il m'étois permis de joûter avec un homme qui ſe met de ſi mauvaiſe humeur, quand on n'eſt pas de ſon avis, & qui veut que la *règle* ſoit de penſer comme lui, je prendrois la liberté de lui remontrer qu'il n'a pas une idée juſte de la ſignification des mots qu'il emploie. Par exemple, il me reproche du *néologiſme*. Quand en effet

J. Jacques & moi nous aurions tort ici, le reproche seroit encore injuste, & l'épithète mal appliquée. Ce n'est pas l'usage hasardé en passant, même d'un mot nouveau, qui suffit pour fonder l'accusation de *néologisme*. CORNEILLE a pris souvent cette licence, à la vérité sans succès. Son *invaincu*, & bien d'autres mots qui manquent à notre Langue, & qui n'auroient pas pu avoir un pere plus illustre, ont été rejettés par les caprices de l'usage. Mais en ne les adoptant pas, on n'a pas fait à *Corneille* le reproche de parler un langage nouveau. Ce n'est pas en effet une expression isolée, quoique répréhensible, qui peut y exposer.

Le véritable néologue est l'écrivain maniéré, précieux, qui se tourmente pour ne pas parler comme les autres; qui cherche à mettre de l'esprit par-tout; qu'on ne peut jamais suivre sans effort, parce que sa marche n'est jamais naturelle, & qui, à force de vouloir être fin, parvient à un verbiage inintelligible.

C'est l'homme, par l'exemple, qui, en parlant de l'architecture, dit qu'*elle n'est que le masque embelli d'un de nos plus grands besoins* (1);

Qui, pour exprimer que l'imagination entre

---

(1) *Voyez le Discours Préliminaire de l'*Encyclopédie, *dans les* Mêlanges de Littérature, *par M.* d'Alembert, *tome I, page* 63.

jusques dans les sciences exactes, dit : *J'en demande pardon aux beaux esprits détracteurs de la géométrie ; ils ne se croyoient pas sans doute si près d'elle, & il n'y a peut-être que la métaphysique qui les en sépare* (1) ;

Qui, pour faire entendre que l'homme est l'intermédiaire entre l'esprit pur & la matière pure, dit *que tout engage à placer l'homme sur le passage qui sépare Dieu & les esprits d'avec les corps* (2) ;

Qui, pour caractériser le manège de ces gens attentifs à capter le suffrage des étrangers, dans l'espérance d'en devenir plus précieux à leur patrie, dit *que c'est faire prendre le grand tour à la renommée* (3) ;

---

(1) Ibid. *page* 86.

(2) Ibid. *page* 87, *galimathias non-seulement ridicule, mais au moins aussi déraisonnable, dans ce que l'on en comprend. Ce que nous appellons un* passage *dans cette acception, rejoint les objets, au lieu de les isoler. Ne riroit-on pas au nez d'un homme, qui, pour désigner le Pont-Neuf, diroit que c'est le* passage *qui* sépare *le quartier du Louvre du faux-bourg Saint-Germain? Et c'est dans le Discours Préliminaire sur l'*Encyclopédie, *dans ce chef-d'œuvre de style, de raisonnement, que se trouvent de pareilles sottises! Et voilà ce qu'on nous fait admirer, ce qu'on adore depuis trente ans.*

(3) *Voyez l'Essai sur les Gens de Lettres, dans ces mêmes* Mêlanges *de M.* d'Alembert, *tome I, page* 361.

Qui donne comme un modèle de finesse & de vérité, le mot d'un homme de Lettres, FORCÉ, suivant lui, par des circonstances singulières, à passer ses jours auprès d'un Ministre, & qui disoit de son puissant commensal : *Il veut quelquefois se familiariser avec moi, mais je le repousse avec le respect* (1) ;

Qui, pour faire sentir combien des Philosophes sont déplacés dans les Cours, dit que *s'il faut qu'il y en ait* dans ce pays-là, *c'est tout au plus comme il faut qu'il y ait dans la république des Lettres des Professeurs en Arabe* (2).

---

(1) Ib. *page* 375. *Ce mot pue le* Fontenelle, *& sa finesse ; & j'avoue que je ne l'entends pas plus qu'une infinité d'adages de ce patriarche ingénieux, mais fatiguant, des faiseurs de* Rébus, *devenus aujourd'hui communs.*

Au surplus, je lui dois cependant une justice, c'est que ce n'est guère que dans les mots qu'on lui attribue, qu'il est ainsi précieux à-la-fois & inintelligible. Dans ses ouvrages il est quelquefois précieux, mais au moins l'entend-on. Cette observation me feroit croire que beaucoup des calembours qu'on lui impute ne sont pas de lui. Ce sont des bâtards dont on tâche de faire la fortune, en les baptisant sous un nom célèbre.

(2) Ibid. *page* 374. *C'est une chose curieuse à lire que cet Essai sur les Gens de Lettres ; rien de plus plaisant que ce que dit M.* d'Alembert *contre les intrigues des Philosophes ; contre ceux qui se font appuyer par les Grands ; qui achetent ou forcent des*

Tous ces exemples sont tirés d'un seul écrivain, de deux de ses ouvrages seulement, & de deux ouvrages bien courts. Combien j'en trouverois, si j'avois le temps & la patience de parcourir ses cinq gros & pesans tomes de Mêlanges, & toutes les productions grandes & petites de sa vénérable Confrairie.

Voilà, Monsieur, les vrais créateurs d'un idiôme inusité, les véritables novateurs, contre lesquels toutes les férules devroient s'armer de concert. Le plaisant, c'est qu'alors il faudroit laisser tranquilles *J. Jaques* & moi. C'est sur l'*Académie Françoise* que tomberoit la fustigation. Ces prétendus inspecteurs de la pureté des mots ont furieusement hâté, en plus d'un sens, la corruption des choses !

Puisque l'occasion s'en présente, il faut que je vous communique, Monsieur, quelques réflexions sur l'origine & l'emploi de ce Corps, toujours parfaitement inutile, autrefois assez considéré ; mais tombé, depuis quelque temps, dans un discrédit dont il ne se relevera plus, & qui amenera, peut-être avant peu, sa destruction : car on résiste aux persécutions : on végète sans danger dans l'oubli ; mais on succombe infailliblement sous le mépris, quand il est produit

---

suffrages ; qui persécutent, &c. En rapprochant cette théorie de sa pratique, on voit bien qu'il est comme les autres Prédicans, & qu'il ne se pique pas de faire ce qu'il enseigne.

par le ridicule : & telle est maintenant la situation de cette *Académie*, esclave d'une secte tyrannique; qui l'a prostituée; qui a fait de ses couronnes & de ses fauteuils le prix du fanatisme servile de la Philosophie de nos jours ; qui, par ses excès a enfin désillé les yeux du plus grand nombre des honnêtes gens, & réduit les choses au point de faire mettre en balance, s'il n'est pas plus honorable aujourd'hui, du moins pour un homme de Lettres d'en être exclus que d'y être appellé ; je dis pour un homme de Lettres : car jamais cette adoption n'a pu être une gloire pour les gens titrés : tout ce qu'elle prouve en leur faveur c'est tout au plus qu'ils savent lire & écrire, & encore la preuve ne seroit-elle pas convaincante.

Vous autres étrangers qui n'avez pas chez vous de ces sortes d'institutions, chez qui le mot d'*Académie* désigne des écoles publiques, & actives, des établissemens fondés à grands frais par les Villes ou par les Rois, consacrés à l'éducation, & qui les remplissez soigneusement des hommes les plus célèbres en chaque genre, les plus capables de remplir les fonctions de leur place; vous vous imaginez que nos fondations honorées du même nom, ont à-peu-près la même généalogie, & le même objet. Je suis convaincu que c'est cette méprise qui a long-temps fait attacher chez vous une idée de mérite, & de capacité au titre d'*Académicien* prodigué parmi nous. Pour fixer votre jugement, il est à propos, je crois, de vous donner une histoire rapide de la création de cette Compagnie, & un tableau fidèle de sa destination. Je ne parlerai aujourd'hui que de l'origine.

HISTOIRE ABRÉGÉE

DE L'ÉTABLISSEMENT

DE

L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

UN Ministre despotique, & un valet bouffon sont les peres de l'*Académie Françoise*. Le *Cardinal de* RICHELIEU, très-peu & très-mal connu peut-être, malgré la prodigieuse quantité d'ouvrages où il est apprécié, se piquoit d'esprit, & de connoissances. Il vouloit, comme tous les Grands, sur-tout qu'on l'amusât.

Il avoit à sa Cour un farceur ordurier, nommé *Bois-Robert*, bel-esprit, ivrogne, crapuleux, & Prêtre; de ces gens qu'on méprise, & qu'on est bien aise d'avoir; qu'on souffre d'abord dans une maison pour entendre leurs contes, & qui finissent par s'y rendre nécessaires; enfin un de ces Abbés dont le monde est rempli, qui n'estiment dans l'état dont ils portent l'uniforme que la facilité d'y faire une fortune rapide; qui ayant commencé par prostituer leur caractère & leur habit, ne connoissent comme les victimes d'une autre prostitution, ni de ministère trop vil, ni d'espérance trop haute; qui, quelquefois en effet parviennent à la richesse à force de s'avilir, & réussissent par l'opulence à déguiser leur infâmie, & celle de leurs protecteurs.

Un pareil homme ne pouvoit manquer de bien prendre dans une Cour corrompue, & auprès d'un Ministre, à qui la souplesse de l'esprit paroissoit tout autrement estimable que la pureté des mœurs, ou l'élévation du caractère. Il étoit devenu le favori, le confident du *Cardinal-Roi*. On peut juger de quelle considération il jouissoit.

Dix hommes de Lettres, dont le seul connu aujourd'hui, étoit le fameux *Chapelain*, s'avisoient dans ce temps-là de s'assembler, pour raisonner Littérature. Ce goût commençoit à se répandre dans *Paris*. C'étoit celui du Ministre : c'étoit celui de la Reine regnante.

Les correspondances continuées, depuis plus d'un siècle, entre la *France*, l'*Espagne*, & l'*Italie*, avoient fait germer dans le premier de ces trois pays les semences déja développées dans les deux autres. Ceux qui vouloient cultiver leur esprit, ou le faire briller, cherchoient des associés ou des auditeurs : peut-être y avoit-il alors dans *Paris* trente de ces assemblées. Celle de l'hôtel de *Rambouillet* existoit déja : il y en avoit probablement bien d'autres. Le hasard donna au respectable *Bois-Robert* la connoissance de celle dont il est ici question.

Ce Pontife des plaisirs de son Maître, espion actif, & scrutateur ardent de toutes les nouveautés qui pouvoient lui plaire, imagina que celle-là ne lui seroit pas désagréable. Il lui en parla ; il lui suggéra l'idée d'en faire un Corps régulier, une Compagnie publique, & solennellement approuvée.

Quelle fut dans cette démarche l'intention du Cardinal & de son substitut, c'est ce qu'il est fort difficile de deviner. Un des meilleurs panégyriques du *Chancelier de l'Hôpital*, nous en a révélé une qui seroit très-profonde, mais qui feroit peut-être trop d'honneur à la sagacité, ou même au goût du Ministre.

L'Orateur suppose qu'il voulut par-là s'assurer à jamais à lui & à ses successeurs en *France*, la soumission des gens de Lettres; & que le brevet académique fut le collier avec lequel il se flatta d'assujétir ces dogues, par qui il craignoit d'être mordu.

En réfléchissant sur la vie politique & littéraire du *Cardinal de Richelieu*, je ne puis me persuader qu'il estimât assez la Littérature pour songer à en faire un ressort du Gouvernement, & les gens de Lettres pour les redouter. Il ne regardoit l'art lui-même que comme un amusement, & les artistes comme des baladins utiles à ses plaisirs, mais très-peu nécessaires à sa gloire ou à sa puissance. Il les traitoit comme les hommes de son rang ont toujours traité ceux qui se sont dévoués à leurs divertissemens; les Comédiens, par exemple: on jouit de leurs talens: on semble se passionner pour eux: on les admet à une familiarité intime, en apparence: on les comble de graces & de faveurs: & cependant on ne les regarde pas comme des personnages bien importans.

Il me semble que dans cette institution le *Cardinal de Richelieu* n'eut que des vues privées, personnelles.

personnelles. Il avoit la manie de faire des vers, des pièces de théâtre, ou du moins d'en faire faire, qui passassent pour être de lui. Il imagina d'avoir toujours sous sa main des hommes affidés, dont l'emploi spécial fût de polir sa poésie. On a des valets-de-chambre *tapissiers*, *perruquiers*, *chirurgiens* : ce Ministre-poète voulut avoir des valets-de-chambre *beaux-esprits*.

Aussi sa première liste ne fut composée que de sujets résidens à *Paris*. *Corneille* & *Rotrou*, quoique faisant d'ailleurs partie de ses fournisseurs, n'y furent point compris, parce qu'ils vivoient en province. Les vers ministériels qu'on leur commandoit, pouvoient bien venir à *Ruel* de *Dreux* ou de *Rouen*, comme de *Paris* : mais les Auteurs eux-mêmes n'auroient pas pu faire auprès du Cardinal rimeur le service spirituel auquel il destinoit les *Académiciens*.

On a depuis élevé un assez grand édifice sur ce fondement peu honnête ; mais dans les premières idées du tyran de *Louis XIII*, ce n'étoit qu'un établissement purement domestique. Les *Académiciens* étoient des hommes à ses gages ; ils appartenoient à *Monseigneur le Cardinal leur maître* ; expression honteuse qui se trouve malheureusement dans une lettre du grand *Corneille*, & qui lui est échappée, avant même qu'il portât cette avilissante livrée (1).

(1) *Voyez le petit Ouvrage intitulé :* Lettre apologétique, ou Réponse du sieur P. *Corneille* aux observations du sieur *de Scudery* sur le *Cid*.

Jamais *Richelieu* ne daigna assister à aucune de leurs assemblées. L'honnête *Bois-Robert*, un des premiers enrôlés, fut toujours son organe, son Chancelier auprès de la Compagnie, & le canal par lequel il lui fit passer ses ordres. Il en étoit le sous-protecteur.

Le premier dénombrement ne contenoit même aucune personne de marque, hors *Abel* SERVIEN, négociateur de *Munster*, & *Pierre* SE'GUIER, depuis Chancelier; mais cette particularité, loin de contredire ce que j'avance, le confirme.

Ces deux hommes cherchoient, à quelque prix que ce fût, à lui faire leur cour: ils se flattoient de parvenir aux bonnes graces du Ministre, en s'engageant dans l'espèce de troupe qu'il levoit. Il ne faut que lire l'histoire de la Paix de *Westphalie* pour apprécier *Servien*; & quand à *Pierre Séguier*, personne n'ignore, ou du moins ne devroit ignorer à quels moyens ce Magistrat dut sa fortune: son indulgence pour les désordres de sa femme, le courage d'en avoir été témoin oculaire & silencieux, lui valut une charge de Président. Ce premier pas fait, il n'y a pas d'honneurs, de dignités auxquelles un homme aussi patient ne fût en droit de prétendre.

Tant que le *Cardinal* vécut, le Collége académique n'eut jamais de lieu fixe pour s'assembler. Il ne les logeoit même pas chez lui: il n'estimoit pas assez le service intermittent qu'ils faisoient auprès de lui pour songer à le leur rendre commode. Il lui suffisoit de les avoir à

ses ordres ; il les faisoit venir quand il en avoit besoin ; &, ce qui n'est peut-être pas moins remarquable, pas moins décisif, lui qui employoit des *Capucins*, des *Cordeliers*, des Moines de tous les Ordres, & d'un mérite médiocre, aux négociations les plus délicates, n'en confia jamais aucune à, aucun des Membres de son *Académie*, quoique l'accueil qu'il sembloit leur faire, & surtout leur dépendance, eussent pu justifier ces emplois (1).

Il leur fit expédier des lettres-patentes ; mais ces lettres même qui existent, & que *Pélisson* nous a conservées tout au long, sont plutôt, en tout sens, un monument d'esclavage que d'illustration. C'est une preuve de la toute-puissance du Ministre, du degré de dépendance auquel étoit descendu le malheureux Roi qu'il avoit subjugué, & non un titre de gloire pour le Corps dont elles affermissoient l'existence.

L'*Académie* y est gratifiée du nom d'*Académie Françoise* ; mais elle avoit commencé par s'honorer de celui d'*Académie Eminente* (2). Le Car-

(1) *Abel* Servien *dont on vient de parler, étoit déjà Secrétaire d'État quand il prit l'Epaulette* Académique *en* 1634. *Ce n'est pas à cette fade complaisance qu'il dut son avancement, mais à l'esprit servile dont elle étoit le fruit.*

(2) Pélisson *tâche de la justifier de cet avilissement ; mais ses efforts même pour détruire le fait, en sont la preuve.*

dinal, par ce changement, ſignaloit encore mieux ſon empire. Peut-être mît-il de l'amour-propre à compter au nombre de ſes gens, des hommes, devenus, en quelque ſorte, les arbitres du langage de la Nation. Ce raffinement de faſte & d'orgueil n'auroit rien qui dût étonner de la part d'un Prêtre né ſujet, qui avoit des gardes à lui, & leur avoit donné un Maréchal de France pour Capitaine.

En créant ainſi les compagnons de ſon attelier poétique Officiers publics, Surintendans de la Langue, il eut ſoin de s'en faire inſtituer, par le Roi même, le *Chef*, le *Protecteur* (1).

C'étoit en publiant les qualités & les ſervices de ſon Miniſtre, en avouant, avec les plus étranges détails, qu'il lui étoit redevable de tous les ſuccès & de la ſplendeur de ſon règne, que le Souverain déclare qu'il ſe ſeroit cru répréhenſible, s'il *n'avoit pris ſes avis* ſur ce qui *reſtoit à faire pour la gloire & l'embelliſſement de la France*, & s'il *ne lui en avoit commis la diſpoſition & la direction*. C'eſt ſous ces auſpices, & avec cette flétriſſure de la domeſticité, que l'*Académie Françoiſe* parut dans le monde.

Créé pour la ſervitude, elle ne trompa point les eſpérances de ſon Auteur. Il faut lire en détail dans *Péliſſon* le récit des jeux, des courbettes de ſon enfance. Ce tableau eſt d'autant plus curieux, que l'hiſtorien lui-même, flatteur adroit,

(1) *Ce ſont les propres termes des lettres-patentes.*

né sous le joug, & parvenu depuis à une fortune à laquelle une ame noble ne l'auroit pas conduit, ne soupçonnoit pas même l'opprobre dont sa franchise devoit couvrir la Compagnie à laquelle il consacroit son travail. Il n'en a dissimulé aucune des premières bassesses; & c'est une des plus grandes singularités de ses annales, qu'elle ait reçu avec reconnoissance, récompensé même, par une adoption extraordinaire & anticipée, l'Auteur d'un monument qui ne peut éterniser que sa honte.

Sa première démarche fut d'écrire en Corps au Cardinal une lettre dont la substance étoit, suivant *Pélisson*, „ Que si Mgr. le Cardinal avoit „ publié ses écrits, il ne manqueroit rien à la „ perfection de la Langue, & qu'il auroit fait „ sans doute ce que l'*Académie* se proposoit de „ faire; mais que sa modestie l'empêchant de „ mettre au jour ses grands ouvrages, ne l'empêchoit pas néanmoins d'approuver qu'on re„ cherchât les mêmes trésors qu'il tenoit cachés, „ & d'en autoriser la recherche: que c'étoit le „ plus solide fondement de l'*Académie*.... qu'elle „ ne vouloit recevoir l'ame que de Son Emi„ nence ".....

Dans un discours joint à cette lettre, on contractoit, au nom de tous les *Académiciens*, un engagement, auquel ils ont bien dérogé depuis, celui d'*examiner, de corriger sévèrement leurs propres ouvrages, d'en examiner le sujet, le style, & chaque mot en particulier*; on ajoutoit qu'après de si exactes observations on braveroit celle des autres;

qu'aussi-bien l'Académie ne desiroit plaire qu'au plus sage des hommes, (Mgr. le Cardinal) *& non pas à des foux qui commençoient d'être éblouis de la gloire qu'elle recevoit d'un si grand protecteur.*

Le Cardinal, vétillard, plus pédant qu'un maître d'école, ou que nos Encyclopédistes, se fit remettre une copie de ce discours : il y fit faire des apostilles par un certain *Charpentier*, alors son Secrétaire, & enrégimenté bientôt après dans l'illustre congrégation ; on arrêta en corps, *que Monseigneur seroit très-humblement remercié de cette faveur, & qu'on corrigeroit, suivant son intention, les endroits qu'il avoit marqués.* Et on ajouta *qu'il seroit supplié de dire s'il vouloit absolument qu'on les changeât, parce que son apostille étoit conçue en termes douteux, & que les phrases sembloient assez nobles & assez françaises à toute la compagnie* ; de sorte que si Monseigneur avoit persisté dans son opinion, & soutenu, comme il étoit possible, les réformes imaginées par son Secrétaire, l'honorable Corps auroit cédé, contre sa propre conviction ; institué en apparence, pour fixer la Langue, il n'auroit pas même osé en soutenir les principes, contre les caprices du valet d'un Ministre.

Pélisson trouve que c'étoit-là un *trait de liberté assez louable, dans un temps où toute la Cour étoit idolâtre de ce Ministre, & où ç'eût été un crime que d'oser lui contredire.* Quelle étrange idée donne ce peu de mots, & cette anecdote du *Cardinal* & de son siècle ! Quel temps que celui où une semblable lâcheté passoit pour un trait de liberté remarquable & extraordinaire !

Enfin toutes ces infamies furent couronnées par l'article V des Statuts. Il portoit *que chacun des Académiciens promettoit de révérer la vertu, & la mémoire de Monseigneur leur protecteur*. Je ne sais si dans les archives de l'adulation il seroit possible de trouver un trait plus dégoûtant.

L'orgueil a quelquefois plus de pudeur que la flatterie. Tout accoutumé qu'étoit le Cardinal à l'encens le plus fade, il rougit de celui-là. Il ordonna de rayer : la Compagnie ne voulut rien perdre de sa honte ; elle arrêta qu'elle obéiroit ; mais qu'il seroit fait mention dans ses registres de l'offre & du refus.

Tel a été le berceau de l'*Académie Françoise*, telle la fange dont elle fut souillée dès sa naissance.

La mort du *Cardinal* ne fut pas encore l'époque de son affranchissement : elle se choisit un de ses Membres pour protecteur : elle déféra ce titre à ce même *Pierre Séguier*, dont j'ai déja parlé, devenu alors Chancelier par la protection du *Cardinal*, & dont il est assez plaisant qu'elle n'aie pas encore osé proposer l'éloge pour sujet de ses prix, non plus que celui du *Cardinal de Richelieu* lui-même, quoique depuis un siècle & demi elle ne cesse, à chaque réception, de faire une double apothéose de ces deux étranges demi-dieux. Peut-être a-t-elle cru avoir épuisé sur ce sujet toutes les formules de la flatterie, & toutes les ressources de la déclamation.

Ce second protectorat n'eut guère de remar-

quable que l'exclusion donnée deux fois au grand *Corneille*, & la manière dont il évita la troisième.

La première fois ce fut un je ne sais quel M. *Salomon*, Avocat-Général au Grand-Conseil, qui l'emporta sur lui. Le seconde *Duryer* lui fut préféré : il n'auroit pas été plus heureux la troisième, quoiqu'il n'eût pour rival qu'un très-inconnu M. *Ballesdens* ; mais ce dernier avoit, à des yeux Académiques, un mérite très-prépondérant, l'honneur, pour emprunter les propres termes de *Pélisson*, D'ETRE A M. LE CHANCELIER.

On députa vers le Magistrat pour savoir lequel des deux Sujets lui seroit plus agréable pour confrère, de l'Auteur de *Cinna*, ou de son domestique. Le protecteur eut la bêtise de faire une réponse ambiguë, qui ne décidoit rien. Le valet l'auroit certainement emporté, si, plus honnête que son maître & ses confrères, il n'eût renoncé lui-même à une concurrence accablante. Ce fut lui qui ouvrit à *Corneille* une porte que la bassesse de la Compagnie alloit encore lui fermer.

Sous *Louis XIV* tout prit dans le Royaume un ton de grandeur & d'élévation ; la flatterie, même dans ses excès, eut quelque chose de noble. Il n'y eut guère que l'*Académie* dont la petitesse fut incorrigible, & le penchant à l'adulation mal-adroit. Dans l'empressement de se distinguer en ce genre, elle osa donner pour sujet d'un de ses prix, *laquelle des vertus du Roi méritoit la préférence.* A la vérité cet excès n'étoit ni aussi

bas, ni aussi honteux que le serment *de vénérer la vertu de Monseigneur le Cardinal de Richelieu*: mais c'étoit encore une bien rebutante fadeur. *Louis XIV* en eut honte: le programme fut changé; mais comme ce refus-ci étoit plus honnête que l'autre, on ne le consigna point dans les registres.

Les flatteurs les plus vils sont ceux qui endurent le moins aisément la satyre. La Compagnie avoit fait un arrêté secret, par lequel elle excluoit quiconque auroit offensé, ou elle, ou quelqu'un de ses Membres. C'est cet ostracisme qui subsiste encore chez elle, & qui la dévoue à être éternellement subjugée par un parti.

C'étoit un titre contre *Boileau*, qui avoit apprécié le mérite de tous les Membres de cet Aréopage. Le vrai Législateur de la Langue auroit été banni du prétendu Tribunal érigé pour en maintenir la pureté.

Louis XIV réprima cette inconséquence vindicative: il ouvrit le Temple de la Littérature à l'Auteur du *Lutrin*, de l'*Art Poétique*, à celui qui avoit donné tout-à-la-fois les règles, & l'exemple de la Poésie la plus noble, la plus riche, comme la plus exacte; par là il fit plus d'honneur à l'*Académie* qu'il ne lui en avoit fait en s'en déclarant lui-même le protecteur immédiat.

C'est une chose remarquable que les *Scudery*, les *Cotins*, les *Boyers*, &c. noms devenus ridicules, n'aient pas éprouvé la moindre difficulté,

ni le moindre retard à leur réception, tandis que *Corneille* a été rejetté deux fois; que l'Abbé de *Chaulieu* n'a jamais pu surmonter la cabale formée pour l'exclure; que sans l'intervention de *Louis XIV*, *Boileau* auroit eu le même sort; que *Regnard*, *le Sage*, *Dufresny*, *Piron*, & beaucoup d'autres Ecrivains, dont la Langue s'honorera toujours, illustrés de leur vivant par des succès mérités, n'ont pas mieux réussi; qu'enfin M. *de Montesquieu* même, & M. *de Voltaire*, dont l'*Académie* est idolâtre aujourd'hui jusqu'à l'indécence, ont essuyé des rebuts, des tracasseries, & vu le moment où ils échoueroient dans leurs tentatives.

On dira peut-être, au moins relativement à ces trois derniers, que le respect pour les mœurs, le soupçon de l'irréligion a été dans le temps ce qui les a éloignés; que des Evêques Ministres, l'un du Royaume, l'autre des bénéfices, & par conséquent maîtres, sinon de la conscience, au moins des démarches de tous les Prélats *Académiques*, & de leurs cotteries, balancèrent longtemps le scrutin favorable aux Auteurs de la *Henriade* & de l'*Esprit des Loix*, & firent proscrire absolument celui de la *Métromanie*.

Cela n'est pas tout-à-fait vrai à l'égard de *Piron*. Les mœurs furent le prétexte, l'Evêque distributeur l'instrument, & la vraie cause une vengeance secrette partie du sein même de l'*Académie*.

Le Prélat ne connoissoit pas l'Ode scandaleuse: ce fut un Membre laïque, & très-peu scrupuleux,

de la Compagnie qui la lui indiqua : il auroit été aisé de le ramener par l'exemple de *la Fontaine*, infiniment plus coupable que *Piron*. Ses Contes licencieux avoient été composés dans l'âge mûr, publiés à plusieurs reprises, & ouvertement avoués par lui, reproches que l'on ne pouvoit faire à *Piron* : son Ode, criminelle sans doute, étoit le fruit d'un écart de jeunesse, d'un instant d'oubli ; il ne l'avoit jamais avouée.

Cependant *la Fontaine* avoit été reçu par *Louis XIV* lui-même, sur la promesse *d'être sage*. *Louis XV* & l'Evêque de *Mirepoix* n'auroient pas été plus inflexibles, pour peu que la Compagnie se fût montrée ; je ne dis pas courageuse, mais juste, en cette occasion.

Quoiqu'il en soit, au reste tout ce que cela prouveroit, c'est que la destinée éternelle de l'*Académie* est d'être tyrannisée par des cabales ; qu'elle l'étoit alors par des Prêtres, comme elle l'est aujourd'hui par des anti-Prêtres : je ne trouve pas un de ces esclavages plus honorable que l'autre. Mais j'y vois deux très-grandes différences, qui, dans la nécessité d'un assujétissement, me feroient préférer le premier.

D'abord au moins c'est au nom des mœurs, de la religion, c'est par conséquent d'après des raisons imposantes & des noms respectables, que l'Evêque de *Mirepoix* & le Cardinal *de Fleury* répoussoient les beaux-esprits suspects : mais aujourd'hui ce sont de petites tracasseries qui décident des choix ou des refus ; c'est le plus

ou le moins de dévotion à l'*Aspasie* du jour qui détermine les Electeurs à se servir de la boule blanche ou de la noire. Lequel est le plus fâcheux, & même le plus dangereux ? Pour moi il me semble qu'il est plus commode & plus sûr de dire le catéchisme de *Paris* que celui des Sybilles de l'*Encyclopédie.*

En second lieu, l'admission de MM. *de Montesquieu* & *de Voltaire*, prouve au moins qu'avec les dévots il y a des conciliations; qu'on peut les désabuser ou les attendrir; qu'ils ne se piquent ni d'un ressentiment implacable, ni d'une obstination inflexible. Mais qu'on me cite un homme contraire à la secte philosophique à qui elle ait pardonné, ou plutôt qu'elle n'ait pas perdu, à qui elle n'ait pas enlevé le repos, l'honneur & la fortune: quand il n'y auroit que l'exemple de l'Abbé *de Caveyrac*, celui-là ne seroit-il pas suffisant ?

Ils ont trouvé moyen de le faire regarder comme l'auteur d'une *Apologie de la S. Barthelemi*, quoiqu'il n'en soit pas plus coupable que M. *de Voltaire* lui-même. C'est en citant le livre qui détruit cette calomnie, qu'ils l'ont accréditée.

J'ai vu des hommes, des femmes de bonne-foi, point philosophes, point fanatiques, mais détestant le fanatisme, abhorrer l'Abbé *de Caveyrac* comme le promoteur de cet horrible ennemi du genre humain, ne se rendre à aucune preuve, & soutenir enfin, à l'aspect du livre où l'on assure qu'est son prétendu panégyrique,

qu'il falloit qu'il y en eût un autre, puisque l'apologie ne se trouvoit pas dans celui-là.

On parle des préjugés de la religion ! Ceux que la philosophie fabrique sont bien autrement durables, & bien autrement dangereux.

M. *de Voltaire*, au moins pour arracher sa grace, n'eut recours qu'aux moyens connus & usés. Il pria; il pleura : il offrit de se rétracter, même de se répentir. M. *de Montesquieu* fit plus : il eut recours à une ruse vraiment nouvelle, & qui peint bien l'ame, l'esprit, les ressources des philosophes. C'est une anecdote qui n'est pas indigne d'occuper une place dans les annales du dix-huitième siècle.

Dans l'Eloge de ce Président par le Secrétaire perpétuel de l'*Académie Françoise*, l'Auteur n'a pu dissimuler les obstacles qu'avoit rencontrés la réception de son héros. Voici comment il en fait le récit.

„ Des délateurs, espèce d'hommes dangereuse „ & lâche, que, même dans un Gouvernement „ sage, on a quelquefois le malheur d'écouter, „ alarmèrent, par un extrait infidèle, la piété „ du Ministre. M. *de Montesquieu*, par le con- „ seil de ses amis, soutenu par la voix publique, „ s'étant présenté pour la place de l'*Académie* „ *Françoise*, vacante par la mort de M. *de Sacy*, „ le Ministre écrivit à cette Compagnie que Sa „ Majesté ne donneroit jamais son agrément à „ l'Auteur des *Lettres Persanes*; qu'*il n'avoit point*

„ *lu ce Livre*, mais que des personnes en qui il avoit
„ confiance, lui en avoit fait connoître le poison &
„ le danger. M. *de Montesquieu*.... vit le Ministre ;
„ lui déclara que par des raisons particulières il
„ n'avouoit point les *Lettres Persanes*, mais qu'il
„ étoit encore plus éloigné de désavouer un Ou-
„ vrage dont il croyoit n'avoir point à rougir,
„ & qu'il devoit être jugé d'après une lecture ;
„ & non sur une délation. Le Ministre prit enfin
„ le parti par où il auroit dû commencer ; il lut
„ le livre, aima l'Auteur, & apprit à mieux pla-
„ cer sa confiance. L'*Académie Françoise* ne fut
„ point privée d'un de ses plus beaux ornemens ;
„ & la *France* eut le bonheur de conserver un
„ sujet que la superstition ou la calomnie étoient
„ prêtes à lui faire perdre : car M. *de Montesquieu*
„ avoit déclaré au Gouvernement, qu'après l'es-
„ pèce d'outrage qu'on alloit lui faire, il iroit
„ chercher chez les étrangers qui lui tendoient
„ les bras, la sûreté, le repos & peut-être les
„ récompenses qu'il auroit dû espérer dans son
„ pays. La Nation eût déploré cette perte, &
„ la honte en fût pourtant retombée sur elle “.

N'est-ce pas-là un portrait éblouissant ? M. *de Montesquieu* n'y réunit-il pas la conduite paisible d'un sage, avec l'assurance & la noble indignation d'un héros ? N'est-ce pas au contraire un imbécille à interdire, ou du moins à siffler, que ce Ministre, qui, parlant au nom du Roi, & sévissant contre un ouvrage criminel, déclare en même-temps qu'*il ne l'a pas lu ?* C'est presque le *Jésuite* des *Provinciales* que ce Ministre-là. Voici le fait.

et

Le Cardinal *de Fleury* n'étoit ni homme de Lettres, ni philosophe : il étoit trop occupé pour pouvoir lire. Qu'il l'avouât ou non, en écrivant à l'*Académie*, il étoit très-vrai qu'il n'avoit pas lu les *Lettres Persanes*.

Qu'imagine M. *de Montesquieu?* Il fait faire à la hâte & dans l'obscurité, une édition de cet ouvrage, dont on retranche tous les endroits scandaleux ; on le relie magnifiquement aux armes du Cardinal-Ministre. Avec ce titre l'Auteur se rend hardiment à *Versailles :* il va baiser les pieds de l'Eminence, proteste que personne n'est plus soumis que lui à l'Eglise : il se récrie contre l'espèce *dangereuse & lâche* des calomniateurs ; enfin il dépose entre les mains du vieillard confiant la preuve sans réplique de son Christianisme, & de l'impudence de ses ennemis.

Le Cardinal s'étant fait indiquer les passages répréhensibles, & les pages où ils devoient se trouver, & ne les trouvant point, crut facilement qu'on lui en avoit imposé. Il révoqua la défense ; & comme tout étoit préparé, le philosophe menteur fut sacré Académicien, avant que l'imposture eût pu se découvrir.

Maintenant je le demande, si les philosophes déterroient dans la vie d'un Ecclésiastique, d'un de leurs adversaires, une semblable anecdote, avec quelle pompe, quelle joie, n'en instruiroient-ils pas le public ! A quels longs commentaires ne donneroit-elle pas lieu ! Ils y trouveroient de la lâcheté : il y en a toujours dans le

mensonge; de l'hypocrisie, c'étoit déguiser ses sentimens, & feindre un respect religieux qui, assurément, n'existoit pas; de la méchanceté, & de la plus atroce, c'étoit déférer ses accusateurs comme coupables d'imposture. Il n'est pas bien prouvé que leur délation fût répréhensible; mais certainement l'artifice qui en faisoit une calomnie, étoit bien odieux. On pouvoit leur reprocher un zèle trop amer, mais ce n'étoient pas des menteurs. *Tartufe* auroit-il été plus adroit, plus hardi & plus perfide ?

Il ne faut pas dire que c'étoit une affaire sans conséquence, & qu'ici M. *de Montesquieu* s'épargnoit un affront sans nuire à personne. C'est toujours nuire que de rendre suspecte la bonne-foi de celui que l'on dément. La seule délicatesse d'un homme du monde, la seule générosité d'un homme honnête qui se respecte, lui interdit de semblables ressources, même contre ses ennemis. D'ailleurs, c'est le cas de dire avec SOLON : *Si nous souffrons ces sortes de jeux dans les occasions peu importantes en apparence, ils se glisseront bientôt dans nos contrats, dans les affaires les plus sérieuses.*

Comparez ce tableau exact à celui du Secrétaire panégyriste,

Puis fiez-vous à Messieurs les Savans.

Voilà, Monsieur, ce que je puis vous dire de plus certain sur l'établissement de l'*Académie Françoise*. Observez qu'il n'y a pas ici un mot, hors l'anecdote présidentale, qui ne soit tiré de l'histoire

toire de *Pélisson*; que par conséquent rien ne peut être mieux avéré.

Jusqu'à *Louis XIV*, elle n'avoit été qu'une association mesquine, assez peu connue, & flétrie encore de l'opprobre de sa naissance. Ce Monarque, en l'adoptant, en daignant lui faire le même honneur qu'il faisoit aux gardes d'un autre Cardinal; en l'incorporant dans sa maison, la purifia en quelque sorte. Son attention, du moins dans les premiers temps, à ne pas souffrir que les petites cabales en écartassent les sujets propres à l'honorer, lui donna une espèce de consistence.

Depuis elle a langui; soutenue par le préjugé public, par l'habitude, par l'admission, souvent forcée, de quelques hommes de mérite; mais toujours se recrutant d'une foule d'hommes obscurs, volontairement appellés par la foule de leurs semblables; déja introduits avant eux, & devenus les maîtres.

Enfin depuis quelques années, elle ne s'est guère permis que de ces derniers choix. La postérité, aux yeux de qui les petites intrigues s'éclipsent; que les recommandations des femmes ne peuvent séduire, ni les titres aveugler; qui juge les hommes sur leur mérite réel, & non d'après leurs cotteries, sera toute étonnée, en rapprochant la liste de 1635, époque des lettres-patentes, de celle de nos jours, de trouver au moins autant de noms voués à l'oubli, ou au mépris, dans l'une que dans l'autre.

RUSSIE.

RÈGLEMENS

DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE

CATHERINE II,

POUR L'ADMINISTRATION DES GOUVERNEMENS DE L'EMPIRE DES RUSSIES.

C'EST un essai de loi nationale, c'est la création d'une constitution nouvelle, produite exprès pour les peuples qu'elle doit régir, & sous ce point de vue, les *Moscovites* vont jouir d'un honneur, d'un avantage, qu'aucun peuple présent ou passé de l'*Europe* ne pourra leur disputer.

Une des inconséquences qui semble caractériser spécialement cette partie du monde, c'est d'avoir enfanté des hommes qui ont toujours voulu se gouverner d'après les idées d'autrui: elle n'a point encore eu de Nation qui ait osé se donner des loix, & sur cet article se confier à sa raison.

Quand les *Grecs*, ces fameux *Grecs*, nos maîtres, nos modèles, voulurent se polir, s'éclairer, adopter des règlemens qui les distinguassent des prétendus barbares qu'ils dédaignoient, c'est

à ces barbares même qu'ils allèrent demander un flambeau. Leurs légiſlateurs coururent étudier ſous les *Brachmanes*, ſous les *Mages*, ſous les adorateurs de l'*ichneumon* & du *crocodile*.

Quand les *Romains*, tourmentés du même beſoin, cédèrent à la même envie, c'eſt par le même procédé qu'ils travaillèrent à le ſatisfaire. Des députés ſolemnellement choiſis, allèrent adorer chez les *Grecs*, & leur emprunter les lambeaux de juriſprudence, de philoſophie politique, que ceux-ci avoient dérobés aux ſages de l'*Inde* & de l'*Egypte*.

Quand après dix ſiècles d'abrutiſſement, honteux de notre ignorance, de nos uſages, de nos folies, nous trouvâmes par haſard ce monument d'extravagance, de prévarication, d'abſurdité, compilé au nom du plus mépriſable des Princes, par le plus corrompu des hommes, ce *Digeſte* publié dans l'idiôme de l'ancienne *Rome*, au moment où l'*Italie* & ſa langue s'anéantiſſoient, pénétrés d'un reſpect profond pour cette maſſe informe, comme le ſont les *Lapons* à la vue des roches, où ils ſuppoſent que la Divinité ſe cache, nous en fîmes l'objet de notre culte. Nous nous empreſſâmes de l'approfondir, de la développer; &, mêlant à l'œuvre de *Juſtinien*, déja plein de contradictions par lui-même, les mépriſes de l'anarchie *Romaine*, le délire de la licence *gothique*; greffant ſur les reſcrits des Juriſconſultes les plus pervers, des tyrans les plus odieux, les caprices des Intendans, des Cuiſiniers de nos Barons ſortis des glaces du Septentrion,

nous sommes parvenus à nous fabriquer la législation la plus folle, la jurisprudence la plus risible qui ait jamais déshonoré l'esprit humain; & quoique rougissant à chaque instant de cette mascarade étrangère qui nous défigure & nous écrase, nous n'avons pas encore le courage de nous en débarrasser.

La *Russie*, par l'entremise d'une femme, nous donne l'exemple de cet effort honorable & nécessaire : ce n'est plus au cahos pressé par *Tribonien*, qu'elle a été puiser des lumières, & demander des oracles: c'est son cœur, c'est sa raison qu'elle a choisis pour guides. Elle s'est fait un systême dont l'ordre, la paix, doivent être le fruit, & dont elle fait déja l'essai sur un district de son vaste Empire, en attendant qu'elle ait pu le rendre commun à tout le reste. Voici le préambule de ce Code intéressant.

„ Quoique les Souverains & les Empires des âges passés, aussi-bien que ceux qui fleurissent le plus de nos jours, nous offrent dans l'histoire nombre de preuves de cette vérité, que l'élargissement des frontières d'un Empire, l'accroissement de sa population, & à sa suite une plus grande abondance de moyens de richesses, soit au-dedans, soit au-dehors, ont non-seulement changé la forme de son Gouvernement, mais même souvent exigé des additions aux loix devenues, par la suite, impropres & défectueuses, elles qui cependant, lors de la fondation du Gouvernement & dans son premier état, avoient été suffisantes: pour Nous, sans aller rechercher ni

les temps éloignés, ni les Royaumes étrangers. Nous en présenterons une aux fils zélés de la *Russie*, la plus convaincante de toutes, en l'empruntant de notre propre patrie, qui par sa situation antérieure, & ce qu'elle est aujourd'hui, fait un exemple si frappant. Car en comparant les temps & les années, & l'élévation successive de la *Russie* pendant leur cours, chacun verra avec le seul secours du bon sens, & de quelques réflexions tirées de l'histoire, combien la *Russie*, dans le présent siècle, si glorieux pour elle, s'est montrée à la fois brillante en majesté, en forces & en succès: qu'on mette en parallèle les circonstances passées, & celles d'aujourd'hui si différentes entre elles, les changemens, les constitutions, les établissemens, les besoins ou nécessités absolues, les forces de terre & de mer des temps passés, & celles d'à-présent, le commerce & l'industrie, de nombreuses colonies, là où il n'y avoit que des lignes, & au-delà de ces lignes des déserts, & ces déserts & des pays immenses au-delà peuplés & cultivés. Un tel tableau de la situation antérieure & présente de la *Russie*, fera aisément concevoir combien sont incontestables les effets de l'accroissement du nombre & des lumières de ses habitans, & aussi que ces effets, en exigeant plus de soin & d'ordre dans l'intérieur du pays, ont accru proportionellement les embarras du Gouvernement.

„ Le présent siècle commença par une guerre avec la *Suède*, dont le succès ne fut pas heureux pendant plusieurs années; mais qui, par la fermeté d'esprit de l'Empereur *Pierre-le-Grand*, par

l'introduction d'une meilleure discipline dans ses troupes de terre, & par la fondation d'une flotte, eut une fin heureuse, & accrut la *Russie* de trois Principautés.

„ Au milieu de ces victoires, & pendant les campagnes en *Turquie* & en *Perse*, ce Monarque, aussi sage qu'infatigable, sentit déja alors les défauts du Gouvernement intérieur de son Empire; & desirant de le voir au plus haut degré de gloire & de bon ordre, il publia & établit, pour le bien de ses sujets, nombre de loix & de règlemens sur différentes matières; il travailla à accroître leurs lumières, prit soin du commerce de terre & de mer; & descendant dans tous les détails, il ne laissa aucune partie de l'administration sans de nouveaux réglemens ou modèles. Tandis qu'il augmentoit les richesses de la Couronne, il multiplioit pour ses sujets les moyens d'en acquérir. Pendant qu'il découvroit de nouvelles branches de commerce, d'industrie, de métiers & de manufactures, il donnoit l'origine à des villes marchandes & à des ports de mer; mais ses jours, abrégés trop prématurément, laissèrent plusieurs de ses fondations, règlemens & institutions encore dans leur première enfance. Plusieurs changemens survenus après la fin de sa vie glorieuse, des principes & des sentimens différens introduits, des guerres fréquentes, tout cela, quoique la majesté de l'Empire n'en ait été en rien diminuée, causa cependant des changemens aux plans de ce grand Monarque, soit en ôtant l'idée de continuer ce qu'il avoit commencé, soit en introduisant d'autres maximes, selon la différente

façon de penser sur les mêmes affaires, ou selon le changement des circonstances, effet du cours ordinaire des choses de ce monde.

„ C'est par ces raisons que, dès le premier jour de Notre élévation sur le Trône des *Russies*, Nous Nous sommes donné sans relâche toutes les peines possibles pour apprendre à connoître en général & en particulier toutes les parties de l'administration intérieure de l'Empire, qui, par le changement des circonstances, exigent des corrections ou la publication de nouvelles ordonnances ou de nouvelles loix.

„ Tout le monde sait que déja, en 1766, Nous rassemblâmes des Députés de tout l'Empire, pour connoître les besoins & les manquemens de chaque district, selon sa situation; & déja Nous avions à attendre des travaux de la Commission de Législation, des fruits qui répondissent à Nos soins pour le bien général & particulier, lorsque la déclaration de guerre de la part des *Turcs*, en 1768, & la continuation de cette guerre pendant six ans, jointe à des circonstances aussi difficiles que dangereuses, Nous ont ôté les gens nécessaires à l'ouvrage, & la possibilité même de continuer la confection d'un Code entier; & augmentant par elle-même le faix des affaires, cette guerre a tourné tout Notre temps & toutes Nos pensées vers le soin, non moins important, de défendre la Religion & la Patrie contre des ennemis étrangers & domestiques.

„ Dieu cependant, qui bénit les bonnes inten-

tions & confond les machinations injuſtes & méchantes, Dieu, qui vient de nous donner, après ſix années remplies de victoires nombreuſes & non interrompues ſur terre & ſur mer, une paix glorieuſe, & de rétablir en même-temps la tranquillité & le repos dans toute la vaſte étendue de l'Empire, Nous a accordé de nouveau le temps de Nous occuper du travail le plus agréable à Notre cœur; de pourvoir l'Empire de réglemens néceſſaires & utiles à l'augmentation du bon ordre en tout genre & au cours non troublé de la Juſtice. Et pour cet effet Nous ſommes deſcendus de nouveau, en mere continuellement occupée du bonheur de ſes enfans, dans tous les détails de l'adminiſtration intérieure de l'Empire, où Nous avons trouvé en premier lieu; que quelques Gouvernemens, à raiſon de leur étendue, ne ſont pas ſuffiſamment pourvus ni de Tribunaux, ni de gens néceſſaires pour l'adminiſtration: que dans une ſeule & même place où ſe trouve la Régence du Gouvernement, ſe traitent auſſi les affaires & les comptes de finance, les affaires de Police, & outre cela encore les procès criminels & civils. Les Provinces & les Diſtricts de ces mêmes Gouvernemens ne ſont pas moins ſujets à de ſemblables inconvéniens, puiſque dans la ſeule Chancellerie du Voyevode tant d'affaires de toute eſpèce & de toute nature ſe trouvent réunies.

„ Le déſordre qui en réſulte n'eſt que trop palpable: d'un côté la lenteur, l'omiſſion, les vexations, ſont les ſuites naturelles d'une conſtitution ſi incongrue & ſi défectueuſe, où une affaire

arrête l'autre, & où encore l'impoſſibilité de terminer tant d'affaires de différente nature dans la ſeule Chancellerie du Voyevode, peut ſervir quelquefois d'excuſe à la lenteur, voiler la négligence des devoirs, & donner occaſion à une expédition partiale. D'un autre côté cette lenteur dans l'expédition des affaires produit la licence & la chicane, avec beaucoup d'autres vices, parce que le châtiment ne ſuit pas la tranſgreſſion, & les vices avec autant de célérité qu'il en faudroit pour contenir & épouvanter les téméraires. Et en d'autres places le grand nombre d'appellations permiſes ne cauſe pas peu d'empêchement à la juſtice, comme par exemple: pour les affaires du commerce, des marchands & des bourgeois, ſi quelqu'un n'étoit pas content de la déciſion du jugement oral, il pouvoit plaider de nouveau devant le Magiſtrat de la ville, de-là il pouvoit appeller au Magiſtrat de la province, de celui-ci porter l'affaire devant le Magiſtrat du Gouvernement, du Magiſtrat du Gouvernement devant le Magiſtrat ſupérieur, & de celui-ci devant le Sénat.

„ Pour couper racine à tous ces inconvéniens, & à beaucoup d'autres dont le dénombrement ſeroit trop long, & principalement pour introduire un meilleur ordre, & donner un libre cours à la Juſtice, Nous avons trouvé bon de publier le préſent Règlement pour l'adminiſtration des Gouvernemens, & de les en pourvoir comme étant les parties conſtituantes du vaſte Empire des *Ruſſies*, afin de préparer & faciliter par-là la meilleure & la plus exacte exécution des loix ſalutaires qui ſeront données par la ſuite.

„ Notre préſente Ordonnance, comme chacun peut voir, ſépare les Tribunaux d'avec la régence du Gouvernement, preſcrit à chaque Tribunal ſes devoirs & ſes règles, & le met en état de remplir ce qui lui eſt preſcrit; par ſa diſpoſition, elle répond non-ſeulement à l'état préſent de l'intérieur de notre Empire, mais encore elle affermit beaucoup mieux qu'auparavant la tranquillité & la ſûreté générale, en ce qu'elle pourvoit de différens avantages, l'état & l'exiſtence particulière & individuelle de tant d'habitans, de race & d'origine différente qui vivent dans le ſein de l'Empire. Et conſéquemment dans ſon eſſence, elle eſt une nouvelle preuve à nos chers & fidèles ſujets, combien Nous ſommes pleine d'attention & d'humanité pour le peuple, & d'affection pour le bon ordre & le bien général.

„ En conſéquence de quoi, Nous eſpérons que tout homme ſenſé, tout fils zélé de la Patrie, fera tous ſes efforts, en tant que ces nouveaux règlemens le regardent, pour répondre à Nos bonnes intentions, & par-là Nous témoignera la reconnoiſſance due à tant de bienfaits dont Nous venons de gratifier de nouveau tout Notre Peuple en général par cette ſeule Ordonnance. Nous prions & implorons Dieu, qu'il veuille bénir nos préſentes inſtitutions d'un heureux ſuccès pendant longues années, pour le bonheur de Nos ſujets, pour l'augmentation de l'équité & de la Juſtice, pour la réforme des mœurs & pour la propagation de toutes les vertus chrétiennes: qu'il rempliſſe les cœurs de tous ceux qui feront employés à cet ouvrage, de zèle pour

l'exécution exacte & non apparente de leurs devoirs, & d'aversion pour une vie oisive passée dans la débauche & d'autres vices destructifs des mœurs ; qu'en eux la paresse, l'indolence, la négligence des affaires dont ils sont chargés, soient comptées pour la plus grande honte, & le manque à leurs devoirs & l'indifférence pour la partie du bien général qui leur est confiée, comme le plus grand opprobre : qu'il conduise enfin un chacun & *Nous-même* dans la voie qui lui est agréable. Au reste, Nous conservons pour tous Nos fidèles sujets Notre bienveillance Impériale accoutumée. Donné, &c. "

La suite au numéro prochain.

ACQUISITION

DE LA BIBLIOTHEQUE DE M. DE VOLTAIRE,

PAR L'IMPERATRICE DE RUSSIE.

CE siècle-ci a produit beaucoup de singularités absolument nouvelles & sans exemple : mais il nous en présente aussi qui ne sont que renouvellées des *Grecs*, telles que les banquets royaux & philosophiques du *Nord*. Nous avons vu, dans cette partie de l'*Europe*, des Princes appeller des sages à leur table, & rassembler à leurs soupers, comme les *Denys*, les *Pisistrates*, les *Périandres*, les *Hierons*, des *Platons*, des *Aristippes*, des *Si-*

monides, des *Pindares*. Il eſt vrai que quelquefois la bile royale s'eſt émue : il eſt arrivé aux courtiſans-poètes d'être tantôt mis aux *carrières*, tantôt chaſſés. Mais après tout, ces variations n'étoient qu'une imitation plus fidèle de l'antiquité.

Ce qui ſe paſſe aujourd'hui relativement à la bibliothèque de M. *de Voltaire*, en eſt encore une copie, mais bien perfectionnée. *Lucien* nous a conſervé le trait d'un Curieux qui acheta trois mille drachmes la lampe de terre d'*Epictète :* à *Pétersbourg* on fait plus. La *Czarine* vient d'acheter à la nièce du Seigneur de *Ferney* la bibliothèque de ſon oncle, les manuſcrits, celles de ſes lettres qui ne pourront pas s'imprimer, enfin juſqu'au plan de ſon château. Elle va le faire exécuter dans un de ſes parcs, avec la plus minutieuſe exactitude, de ſorte que ſi l'ombre de M. *de Voltaire* eſt jamais tentée de revoir ce globe, en pouſſant juſqu'à *Czarkzo-Zelo*, elle ſe trouvera chez elle, & logée préciſément comme elle l'étoit au pied des *Alpes*.

On ſent bien que cette réflection éclatante eſt une cenſure indirecte, & ſuggérée de *Paris*, de notre indifférence pour ces reſtes précieux, un châtiment philoſophique des procédés qui ont accompagné le décès de l'homme à qui l'on fait tant d'honneur : mais à ce ſujet il ſe préſente une réflexion toute naturelle.

S'il eſt honorable à une étrangère de vouloir poſſéder tout ce qui reſte de M. *de Voltaire*,

n'eſt-il pas un peu honteux à ſa nièce de s'en détacher. Quoi ! la *Czarine* veut avoir un *Ferney* fictif, & Mad. *Denys* vend le vrai que le propriétaire lui avoit laiſſé ! Ses livres, ſes papiers, la repréſentation vivante de ſa demeure, exiſteront à *Pétersbourg*, & ſa famille n'en conſervera d'autre monument que le contrat qui en conſtate la ceſſion !

Un Pere de l'Egliſe a dit des hommes célèbres du Paganiſme : *Ils ſont loués où ils ne ſont pas, & brûlés où ils ſont.* Ne pourroit-on pas dire de M. *de Voltaire*, que ſi les étrangers ſemblent faire grand cas de lui, les ſiens paroiſſent en faire bien peu ?

Et ce n'eſt pas la détreſſe qui a fait conclure ce marché. M. *de Voltaire* a laiſſé à ſa nièce plus de cent mille livres de rente, cent mille écus d'argent comptant. Elle tirera certainement beaucoup de l'édition complette des Œuvres du défunt, que le Libraire *Panckoucke* eſt déja chargé d'agioter. Avec de pareilles reſſources, il ſemble que le ſéjour de l'octogénaire, le lieu ſi long-temps animé de ſa préſence, les papiers dépoſitaires de ſes penſées les plus ſecretes, n'auroient pas dû ſortir ſitôt de ſa famille.

Au reſte, la *Czarine* donne de cette partie de ſon héritage cinquante mille écus, beaucoup de fourrures, & une très-belle lettre imprimée au *Mercure*, au *Journal de Paris*. Elle a déja donné cinquante mille francs de la Bibliothèque de M. *Diderot*. *Alexandre* diſoit : „ O *Athéniens !* qu'il „ m'en coûte pour être loué par vous ". L'Im-

monides, des *Pindares*. Il eſt vrai que quelquefois la bile royale s'eſt émue : il eſt arrivé aux courtiſans-poètes d'être tantôt mis aux *carrières*, tantôt chaſſés. Mais après tout, ces variations n'étoient qu'une imitation plus fidèle de l'antiquité.

Ce qui ſe paſſe aujourd'hui relativement à la bibliothèque de M. *de Voltaire*, en eſt encore une copie, mais bien perfectionnée. *Lucien* nous a conſervé le trait d'un Curieux qui acheta trois mille drachmes la lampe de terre d'*Epictète* : à *Péiersbourg* on fait plus. La *Czarine* vient d'acheter à la nièce du Seigneur de *Ferney* la bibliothèque de ſon oncle, les manuſcrits, celles de ſes lettres qui ne pourront pas s'imprimer, enfin juſqu'au plan de ſon château. Elle va le faire exécuter dans un de ſes parcs, avec la plus minutieuſe exactitude, de ſorte que ſi l'ombre de M. *de Voltaire* eſt jamais tentée de revoir ce globe, en pouſſant juſqu'à *Czarkzo-Zelo*, elle ſe trouvera chez elle, & logée préciſément comme elle l'étoit au pied des *Alpes*.

On ſent bien que cette réfection éclatante eſt une cenſure indirecte, & ſuggérée de *Paris*, de notre indifférence pour ces reſtes précieux, un châtiment philoſophique des procédés qui ont accompagné le décès de l'homme à qui l'on fait tant d'honneur : mais à ce ſujet il ſe préſente une réflexion toute naturelle.

S'il eſt honorable à une étrangère de vouloir poſſéder tout ce qui reſte de M. *de Voltaire*,

n'eſt-il pas un peu honteux à ſa nièce de s'en detächer. Quoi ! la *Czarine* veut avoir un *Ferney* fictif, & Mad. *Denys* vend le vrai que le propriétaire lui avoit laiſſe ! Ses livres, ſes papiers, la repréſentation vivante de ſa demeure, exiſteront à *Pétersbourg*, & ſa famille n'en conſervera d'autre monument que le contrat qui en conſtate la ceſſion !

Un Pere de l'Egliſe a dit des hommes célèbres du Paganiſme : *Ils ſont loués où ils ne ſont pas*, *&* *brûlés où ils ſont*. Ne pourroit-on pas dire de M. *de Voltaire*, que ſi les étrangers ſemblent faire grand cas de lui, les ſiens paroiſſent en faire bien peu ?

Et ce n'eſt pas la détreſſe qui a fait conclure ce marché. M. *de Voltaire* a laiſſé à ſa nièce plus de cent mille livres de rente, cent mille écus d'argent comptant. Elle tirera certainement beaucoup de l'édition complette des Œuvres du défunt, que le Libraire *Panckoucke* eſt déja chargé d'agioter. Avec de pareilles reſſources, il ſemble que le ſéjour de l'octogénaire, le lieu ſi long-temps animé de ſa préſence, les papiers dépoſitaires de ſes penſées les plus ſecretes, n'auroient pas dû ſortir ſitôt de ſa famille.

Au reſte, la *Czarine* donne de cette partie de ſon héritage cinquante mille écus, beaucoup de fourrures, & une très-belle lettre imprimée au *Mercure*, au *Journal de Paris*. Elle a déja donné cinquante mille francs de la Bibliothèque de M. *Diderot*. *Alexandre* diſoit : „ O *Athéniens !* qu'il „ m'en coûte pour être loué par vous “. L'Im-

pératrice de *Russie* ne pourroit-elle pas en dire autant aux Philosophes de *Paris?* Voilà déja deux cens mille francs qu'elle met à leurs louanges !

ANGLETERRE.

Londres. J'ai déja fait plusieurs fois une observation qui se vérifie tous les jours. Je ne sais pourquoi nous avons, nous autres *François*, la réputation exclusive de mêler la plaisanterie aux affaires les plus sérieuses ; & de faire, sur-tout en politique, peu de démarches qui ne soient des inconséquences. Il me semble que les *Anglois*, malgré leur attention à éviter la ressemblance en tout le reste, se piquent sur ces deux articles d'un très-exacte rivalité.

Toute la différence, c'est qu'en général nous rions un peu de meilleure grace ; mais pour les inconséquences nous ne valons pas mieux. Seulement chez nous, c'est tout bas qu'on les reproche aux Ministres, au lieu qu'à *Londres* on leur en fait l'énumération en face : mais il n'en est ni plus, ni moins ; à cet égard la loquacité *Bretonne* n'est pas plus fructueuse que la taciturnité *Françoise*.

C'est sur-tout dans le temps des séances Parlementaires qu'on rit & qu'on babille à *Londres* : une des meilleures productions de cette gaieté, est un pamphlet publié la veille de l'ouverture du Parlement. On y donnoit d'avance le discours du

quelque degré de puissance que parvînt la Marine des deux Couronnes, celle de l'*Angleterre* seroit toujours supérieure; il sembloit qu'il eût le secret de son compatriote *Astolphe*, & qu'il pût changer comme lui toutes les feuilles du parc de *Windsor*, où de *Richmond*, en navires.

Aujourd'hui que la *France* se montre seule, & que par-tout où il y a une escadre *Angloise*, on en trouve une *Françoise*, au moins de la même force, on rappelle au Lord maritime ses engagemens: on le somme de produire ces ressources qui devoient assurer à l'*Angleterre*, non-seulement l'égalité, mais la supériorité. Il se justifie par un calcul démonstratif.

Ce ne sont pas les matelots qu'il compare: ce n'est pas le nombre des vaisseaux qu'il calcule; c'est celui des CANONS: l'Amiral *Keppel* en avoit 170 de plus sur sa flotte que le Comte d'*Orvilliers*, d'où il conclud que l'*Angleterre* étoit supérieure à la *France*, en ce moment, & qu'elle le sera toujours. Il ne manque plus que de faire faire un acte du Parlement, pour déclarer que quiconque a un canon de plus que son adversaire, ne peut pas être battu.

Plût à Dieu au reste, que cette désastreuse querelle pût se terminer par une pesée générale de l'artillerie des deux Royaumes, dût-on permettre aux *Anglois* d'y faire entrer pour leur compte les canons pris sur nous à *Cherbourg*, qu'ils montrent avec tant de faste, & les boulets qu'ils ont reçus de nous à *Fontenoy*, qu'ils ne montrent pas.

l'introduction d'une meilleure discipline dans ses troupes de terre, & par la fondation d'une flotte, eut une fin heureuse, & accrut la *Russie* de trois Principautés.

„ Au milieu de ces victoires, & pendant les campagnes en *Turquie* & en *Perse*, ce Monarque, aussi sage qu'infatigable, sentit déja alors les défauts du Gouvernement intérieur de son Empire; & desirant de le voir au plus haut degré de gloire & de bon ordre, il publia & établit, pour le bien de ses sujets, nombre de loix & de règlemens sur différentes matières; il travailla à accroître leurs lumières, prit soin du commerce de terre & de mer; & descendant dans tous les détails, il ne laissa aucune partie de l'administration sans de nouveaux réglemens ou modèles. Tandis qu'il augmentoit les richesses de la Couronne, il multiplioit pour ses sujets les moyens d'en acquérir. Pendant qu'il découvroit de nouvelles branches de commerce, d'industrie, de métiers & de manufactures, il donnoit l'origine à des villes marchandes & à des ports de mer; mais ses jours, abrégés trop prématurément, laissèrent plusieurs de ses fondations, règlemens & institutions encore dans leur première enfance. Plusieurs changemens survenus après la fin de sa vie glorieuse, des principes & des sentimens différens introduits, des guerres fréquentes, tout cela, quoique la majesté de l'Empire n'en ait été en rien diminuée, causa cependant des changemens aux plans de ce grand Monarque, soit en ôtant l'idée de continuer ce qu'il avoit commencé, soit en introduisant d'autres maximes, selon la différente

façon de penser sur les mêmes affaires, ou selon le changement des circonstances, effet du cours ordinaire des choses de ce monde.

„ C'est par ces raisons que, dès le premier jour de Notre élévation sur le Trône des *Russies*, Nous Nous sommes donné sans relâche toutes les peines possibles pour apprendre à connoître en général & en particulier toutes les parties de l'administration intérieure de l'Empire, qui, par le changement des circonstances, exigent des corrections ou la publication de nouvelles ordonnances ou de nouvelles loix.

„ Tout le monde sait que déja, en 1766, Nous rassemblâmes des Députés de tout l'Empire, pour connoître les besoins & les manquemens de chaque district, selon sa situation; & déja Nous avions à attendre des travaux de la Commission de Législation, des fruits qui répondissent à Nos soins pour le bien général & particulier, lorsque la déclaration de guerre de la part des *Turcs*, en 1768, & la continuation de cette guerre pendant six ans, jointe à des circonstances aussi difficiles que dangereuses, Nous ont ôté les gens nécessaires à l'ouvrage, & la possibilité même de continuer la confection d'un Code entier; & augmentant par elle-même le faix des affaires, cette guerre a tourné tout Notre temps & toutes Nos pensées vers le soin, non moins important, de défendre la Religion & la Patrie contre des ennemis étrangers & domestiques.

„ Dieu cependant, qui bénit les bonnes inten-

mensonge; de l'hypocrisie, c'étoit déguiser ses sentimens, & feindre un respect religieux qui, assurément, n'existoit pas; de la méchanceté, & de la plus atroce, c'étoit déférer ses accusateurs comme coupables d'imposture. Il n'est pas bien prouvé que leur délation fût répréhensible; mais certainement l'artifice qui en faisoit une calomnie, étoit bien odieux. On pouvoit leur reprocher un zèle trop amer, mais ce n'étoient pas des menteurs. *Tartufe* auroit-il été plus adroit, plus hardi & plus perfide ?

Il ne faut pas dire que c'étoit une affaire sans conséquence, & qu'ici M. *de Montesquieu* s'épargnoit un affront sans nuire à personne. C'est toujours nuire que de rendre suspecte la bonne-foi de celui que l'on dément. La seule délicatesse d'un homme du monde, la seule générosité d'un homme honnête qui se respecte, lui interdit de semblables ressources, même contre ses ennemis. D'ailleurs, c'est le cas de dire avec SOLON : *Si nous souffrons ces sortes de jeux dans les occasions peu importantes en apparence, ils se glisseront bientôt dans nos contrats, dans les affaires les plus sérieuses.*

Comparez ce tableau exact à celui du Secrétaire panégyriste,

Puis fiez-vous à Messieurs les Savans.

Voilà, Monsieur, ce que je puis vous dire de plus certain sur l'établissement de l'*Académie Françoise*. Observez qu'il n'y a pas ici un mot, hors l'anecdote présidentale, qui ne soit tiré de l'hist-

toire de *Pélisson*; que par conséquent rien ne peut être mieux avéré.

Jusqu'à *Louis XIV*, elle n'avoit été qu'une association mesquine, assez peu connue, & flétrie encore de l'opprobre de sa naissance. Ce Monarque, en l'adoptant, en daignant lui faire le même honneur qu'il faisoit aux gardes d'un autre Cardinal; en l'incorporant dans sa maison, la purifia en quelque sorte. Son attention, du moins dans les premiers temps, à ne pas souffrir que les petites cabales en écartassent les sujets propres à l'honorer, lui donna une espèce de consistence.

Depuis elle a langui; soutenue par le préjugé public, par l'habitude, par l'admission, souvent forcée, de quelques hommes de mérite; mais toujours se recrutant d'une foule d'hommes obscurs, volontairement appellés par la foule de leurs semblables, déja introduits avant eux, & devenus les maîtres.

Enfin depuis quelques années, elle ne s'est guère permis que de ces derniers choix. La postérité, aux yeux de qui les petites intrigues s'éclipsent, que les recommandations des femmes ne peuvent séduire, ni les titres aveugler; qui juge les hommes sur leur mérite réel, & non d'après leurs cotteries, sera toute étonnée, en rapprochant la liste de 1635, époque des lettres-patentes, de celle de nos jours, de trouver au moins autant de noms voués à l'oubli, ou au mépris, dans l'une que dans l'autre.

monides, des *Pindares*. Il eſt vrai que quelquefois la bile royale s'eſt émue : il eſt arrivé aux courtiſans-poètes d'être tantôt mis aux *carrières*, tantôt chaſſés. Mais après tout, ces variations n'étoient qu'une imitation plus fidèle de l'antiquité.

Ce qui ſe paſſe aujourd'hui relativement à la bibliothèque de M. *de Voltaire*, en eſt encore une copie, mais bien perfectionnée. *Lucien* nous a conſervé le trait d'un Curieux qui acheta trois mille drachmes la lampe de terre d'*Epictète* : à *Péterſbourg* on fait plus. La *Czarine* vient d'acheter à la nièce du Seigneur de *Ferney* la bibliothèque de ſon oncle, les manuſcrits, celles de ſes lettres qui ne pourront pas s'imprimer, enfin juſqu'au plan de ſon château. Elle va le faire exécuter dans un de ſes parcs, avec la plus minutieuſe exactitude, de ſorte que ſi l'ombre de M. *de Voltaire* eſt jamais tentée de revoir ce globe, en pouſſant juſqu'à *Czarkzo-Zelo*, elle ſe trouvera chez elle, & logée préciſément comme elle l'étoit au pied des *Alpes*.

On ſent bien que cette réfection éclatante eſt une cenſure indirecte, & ſuggérée de *Paris*, de notre indifférence pour ces reſtes précieux, un châtiment philoſophique des procédés qui ont accompagné le décès de l'homme à qui l'on fait tant d'honneur : mais à ce ſujet il ſe préſente une réflexion toute naturelle.

S'il eſt honorable à une étrangère de vouloir poſſéder tout ce qui reſte de M. *de Voltaire*,

n'eſt-il pas un peu honteux à ſa nièce de s'en détacher. Quoi ! la *Czarine* veut avoir un *Ferney* fictif, & Mad. *Denys* vend le vrai que le propriétaire lui avoit laiſſé ! Ses livres, ſes papiers, la repréſentation vivante de ſa demeure, exiſteront à *Pétersbourg*, & ſa famille n'en conſervera d'autre monument que le contrat qui en conſtate la ceſſion !

Un Pere de l'Egliſe a dit des hommes célèbres du Paganiſme : *Ils ſont loués où ils ne ſont pas, & brûlés où ils ſont.* Ne pourroit-on pas dire de M. *de Voltaire*, que ſi les étrangers ſemblent faire grand cas de lui, les ſiens paroiſſent en faire bien peu ?

Et ce n'eſt pas la détreſſe qui a fait conclure ce marché. M. *de Voltaire* a laiſſé à ſa nièce plus de cent mille livres de rente, cent mille écus d'argent comptant. Elle tirera certainement beaucoup de l'édition complette des Œuvres du défunt, que le Libraire *Panckoucke* eſt déja chargé d'agioter. Avec de pareilles reſſources, il ſemble que le ſéjour de l'octogénaire, le lieu ſi long-temps animé de ſa préſence, les papiers dépoſitaires de ſes penſées les plus ſecretes, n'auroient pas dû ſortir ſitôt de ſa famille.

Au reſte, la *Czarine* donne de cette partie de ſon héritage cinquante mille écus, beaucoup de fourrures, & une très-belle lettre imprimée au *Mercure*, au *Journal de Paris*. Elle a déja donné cinquante mille francs de la Bibliothèque de M. *Diderot*. *Alexandre* diſoit : „ O *Athéniens !* qu'il „ m'en coûte pour être loué par vous “. L'Im-

der un affranchiſſement abſolu de toute eſpèce de taxe de la part du Parlement, & la jouiſſance perpétuelle, irrévocable, de tous les privilèges qui ne ſeront pas incompatibles avec l'union intime & univerſelle entr'eux & nous, à laquelle tiennent notre propriété, notre exiſtence mutuelles, notre religion & notre liberté communes.

„ Nous ſoutenons que le *Congrès* n'avoit pas droit, d'après ſa conſtitution même, de rejetter nos offres, avant qu'elles euſſent été examinées & déſapprouvées dans les Aſſemblées particulières des diverſes Colonies que celle-là repréſente; nous ſoutenons qu'il n'étoit pas plus autoriſé à alléguer de prétendus traités avec une Puiſſance étrangère; traités d'une part conclus en fraude des loix, & de l'autre encore dépourvus de la ratification des différens Membres de la confédération *Américaine*. Nous rappellons encore une fois aux Membres du *Congrès*, qu'ils répondront à leurs concitoyens, au monde entier, à Dieu, de la continuation de la guerre, & des calamités qui en ſont inſéparables.

„ Maintenant c'eſt à chaque Plantation, à chaque Colonie, à chaque Province en particulier, que nous parlons: nous leur réitérons les mêmes offres que le *Congrès* a répouſſées; nous les preſſons, nous les ſommons de s'aſſembler expreſſément pour examiner ſi tout en ce moment ne doit pas les déterminer à ſaiſir l'occaſion de ſe réconcilier d'une manière libre & durable avec la *Grande-Bretagne*.

„ Nous n'avons jamais songé, nous ne songeons pas encore à faciliter le succès de notre commission, en fomentant des divisions & des cabales. Cette conduite ne conviendroit ni à notre caractère, ni à la dignité du Roi, & de l'Etat au nom de qui nous parlons. Mais notre intention, comme notre devoir, est d'encourager les Particuliers & les Corps, à reprendre envers leur Souverain & leur Patrie les sentimens de soumission & d'amour qu'ils leur doivent.

„ Parlant donc à tout ce qu'il y a d'habitans dans cette contrée, autrefois si heureuse, nous observerons à ceux d'entr'eux qui sont maintenant enrôlés dans les armées, soit qu'ils soient dévoués par goût à cette profession, soit que la circonstance seule les y attache, que les motifs réels ou supposés du soulevement sont détruits pour jamais; & que ceux d'entr'eux qui préfèrent les occupations paisibles, sont aujourd'hui les maîtres d'y retourner, sans craindre d'en être distraits. Ceux au contraire qui aspirent aux honneurs militaires, peuvent les acquérir légitimement sous le drapeau de leur vrai Souverain, en combattant pour l'Empire *Britannique* réuni, contre son ennemi naturel qui vient de l'attaquer.

„ Ceux qui sont dévoués aux fonctions Ecclésiastiques, ne peuvent ignorer que la Puissance étrangère avec laquelle le *Congrès* s'efforce de les lier, a toujours été ennemie ouverte de la tolérance, & n'a cessé de proscrire le culte dont ils sont les ministres: au contraire la *Grande-Bretagne*, par ses principes, par sa constitution,

eſt néceſſairement le plus ferme rempart de la liberté religieuſe. Son intérêt & ſon eſprit ſont de la protéger & de l'étendre.

„ Quant aux hommes capables d'apprécier les douceurs de la paix, ſon influence ſur l'agriculture, les arts & le commerce, ceux qui ſont en état de ſentir le prix de la ſécurité domeſtique, & d'en attacher un à l'éducation tranquille de leurs familles, il faut leur rappeller que les Chefs qu'ils ſe ſont donnés, perſiſtent à les expoſer aux calamités de la guerre, ſans qu'elle ait maintenant d'objet, ſans qu'il ſoit poſſible d'en citer une cauſe que nous ne puiſſions éteindre à l'inſtant.

„ S'il ſe trouvoit parmi eux des hommes impartiaux, qui regardaſſent de bonne-foi comme un avantage pour les Colonies, d'être ſéparées de la *Grande-Bretagne*; qui ſe promiſſent réellement de jouir d'une conſtitution plus douce, plus libre, plus aſſurée, que celle que nous avons le pouvoir de rétablir aujourd'hui, & de perfectionner, nous ne nous attacherions pas à combattre un principe dont l'expérience devroit déja bien leur avoir démontré l'illuſion; mais nous croyons devoir les inviter à ſonger combien ce ſyſtême peut à l'avenir influer ſur la guerre en elle-même, & ſur la manière de la faire, ſur-tout depuis la prétendue alliance contractée avec la Cour de *France*.

„ La politique & la commiſération réunies ont empêché juſqu'ici les armées Angloiſes d'adopter

des moyens extrêmes, qui auroient réduit à la dernière détresse un peuple que nous considérions toujours comme une partie de notre Empire : nous n'avons pas cherché à désoler sans ressource un pays qui pouvoit encore un jour nous procurer ou recevoir de nous des secours mutuels : mais une fois séparé sans retour, une fois dévoué sans réserve à nos ennemis, nous ne le considérerons plus sous le même point de vue. Il ne s'agit plus du côté de la *Grande Bretagne* que de déterminer quels seront les expédiens les plus efficaces pour détruire, ou du moins pour rendre inutile une confédération fatale pour elle, & propre à faciliter l'aggrandissement de la *France*. Elle n'a en cela à considérer, à suivre que ses propres intérêts. *S'il faut que ses Colonies passent au pouvoir de la* France, *elle est en droit de les traiter de manière qu'au moins cet accroissement ne fortifie son ennemi que le moins qu'il se pourra.*

„ Peut-être existe-t-il en *Amérique* des esprits persuadés que, malgré tout, la *Grande-Bretagne* finira par en reconnoître l'indépendance. Nous déclarons nettement que nous n'avons, que nous n'attendons point de pouvoir sur cet objet; que s'il étoit possible que l'*Angleterre* se fût avilie au point d'embrasser un pareil moyen de conciliation, nous ne nous en serions pas rendus les organes, parce que nous le croyons funeste aux deux peuples, & de plus honteux pour celui qui l'auroit proposé. Nous nous croyons obligés de déclarer nettement que c'est d'après ce principe que nous avons toujours écrit d'ici en *Angleterre*.

„ Enfin nous engageons les Colonies à se rappeller le langage qu'elles tenoient au commencement de la guerre. Elles en appelloient à Dieu; elles atteftoient le Ciel que ce n'étoit pas pour obtenir juftice qu'elles prenoient les armes, & que leur plus ardent defir étoit de refter unies avec la *Grande-Bretagne*. Quel fujet de plainte peut-il maintenant exifter entr'elles & nous? A quel grief, à quel tort les offres que nous avons faites, & que nous réitérons encore, ne remédient-elles pas, foit pour le préfent, foit pour l'avenir? Si elles font encore rejettées, nous abjurons un miniftère infructueux, & la *Grande-Bretagne* retractera des conceffions que la juftice & la politique ne lui permettent plus d'autorifer.

„ Ainfi, pour ne laiffer aucun doute fur la pureté de nos intentions perfonnelles, fur les motifs de bonté, de générofité qui ont donné lieu à la commiffion dont nous fommes honorés, nous déclarons, qu'attendu l'acte paffé dans la dix-huitième feffion du Parlement, &c. "

Suit l'énumération de toutes les graces, de tous les pardons compris dans l'amniftie, retracée dans le plus grand détail.

Les *Américains* fans doute ne feront pas embarraffés à répondre. Il paroît qu'ils l'ont déja fait par le filence, s'il eft vrai, comme on le dit, que les Commiffaires aient dévancé, pour leur départ, le terme fixé par eux-mêmes, & que, devant attendre jufqu'au 11 Novembre, comme

la Proclamation le porte, la résipiscence qui devoit en être le fruit, ils se soient embarqués dès les premiers jours de ce mois.

FRANCE.

IL semble que l'allégresse & l'espérance renaissent dans nos ports. La vue des prises faites par la marine royale, a ranimé l'émulation presque éteinte des négocians, & le desir de la vengeance, joint avec la malheureuse certitude qu'enfin la guerre est décidée, & que ce cruel jeu sera durable, paroît les déterminer à s'y intéresser.

On parle de plusieurs armemens entrepris par des particuliers. S'ils sont heureux, ils exciteront sans doute une fermentation avantageuse dans nos villes maritimes. Les *Anglois* retrouveront sur l'*Océan* ces *Dunkerquois*, ces *Malouins*, ces *Bayonnois*, &c. autrefois si célèbres, dont ils n'ont jamais soutenu le choc, & dont l'activité se trouve aujourd'hui engourdie pour la première fois.

En parlant de *Dunkerque*, on ne peut s'empêcher de déplorer la désolation de cette ville, la terreur de la *Grande-Bretagne*, & l'objet éternel de sa jalousie. On est surpris, non sans raison, que le Gouvernement ne se détermine pas à ordonner la réconstruction facile de ce fameux bassin. On a chassé l'Inspecteur *Breton* qui continuoit d'en fouler orgueilleusement les ruines. Mais pourquoi, dit-on, ne le pas réparer? Pour-

quoi laisser subsister un monument d'audace qui constate nos fautes plus encore que notre foiblesse ?

Il faut avouer que si à la fin de la guerre *Dunkerque* n'est pas rétabli, & *Gibraltar* évacué, les *Anglois* seront fondés, malgré tous leurs désastres, à compter sur leur fortune.

L'Administration des Finances, en continuant ses réformes, vient d'en opérer une qui a dû causer beaucoup d'alarmes dans un certain ordre de gens, accoutumés, par une longue possession, à se croire à l'abri, même de toute espèce d'examen, mais qui d'ailleurs n'a pu exciter que des applaudissemens ; des murmures ne sont pas des critiques. Celle-ci porte sur les pensions, non pas sur leur légitimité ou leur masse, mais sur la manière de les régir & de les payer.

La confusion, le désordre, naturalisés, s'il est permis de parler ainsi, parmi nous, dans la recette des revenus royaux, dans leur distribution, étoient encore plus sensibles dans les largesses obtenues par la faveur, surprises par les sollicitations, ou même justifiées par les services. Personne n'en avoit, & n'en pouvoit avoir d'état ; c'étoient des espèces d'impôts perçus secrétement par chacun des titulaires fortunés sur le domaine qui lui avoit été assigné ; & chaque partie des contributions publiques devenant, comme je l'ai observé ci-devant, étrangère aux

autres, dès qu'elle avoit été déposée dans un coffre différent, toutes se trouvoient ainsi épuisées, sans qu'on sût comment, par tant de succions particulières, qui en absorboient la substance.

Il y avoit dans cette méthode d'autant plus d'injustice & de danger, que les assignations les plus pressantes par leur nature, par le besoin de ceux qui les présentoient, & les moins onéreuses par leur valeur, étoient presque toujours les dernières remplies. Le même crédit qui procure une grosse pension, sert aussi à en forcer le paiement; & il est rare que le galant homme qui n'en a pu arracher par des services qu'une modique, soit plus accueilli dans les bureaux où on les acquitte, que dans les cabinets où elles s'accordent.

Un autre inconvénient qui naissoit de cette obscurité, c'est qu'elle favorisoit les doubles emplois. Un courtisan industrieux se glissoit dans plusieurs départemens: il s'y concilioit l'amitié du ministre ou des commis. En représentant à-la-fois son dénuement dans tous, il se faisoit assurer sur chacun un brevet lucratif, & multiplioit ses bénéfices, sans varier ses titres.

Cet abus tiroit aux plus grandes conséquences, dans un pays où le scrupule n'est pas fort en vigueur, & où ce mot de *revenus publics* désigne, non pas un fonds sacré qu'il ne faudroit employer qu'aux besoins de l'Etat, mais un fonds commun qu'il n'est pas honteux, qu'il est même honorable de s'approprier, par quelque moyen que ce soit.

Il vient de paroître une loi qui ordonne que toutes ces gratifications feront réunies fur une même lifte ; qu'elles ne feront plus acquittées à l'avenir que par le *tréfor royal*, & qui prefcrit même par la fuite de fixer une fomme déterminée au-delà de laquelle elles ne feront point portées : ainfi le Prince, en jettant un coup-d'œil fur cet état de fes libéralités, fera toujours inftruit, & de la manière dont elles fe diftribuent, & de la quotité des fonds qu'il y confacre.

Une compagnie devenue célèbre, il y a quelques années par les circonftances, & fes métamorphofes, vient de faire un coup de vigueur, qui feroit plus intéreffant s'il ne tomboit pas fur un particulier obfcur, s'il n'avoit pas pour objet une vengeance perfonnelle, & fi le délit qui le motive n'étoit pas plus digne de mépris que de châtiment.

On fe rappelle l'étrange affaire de l'heureux M. *de Beaumarchais*, contre l'infortuné M. *de Goefman.* On n'a pas oublié comment les plaifanteries du premier ont écrafé le fecond. Celui-ci, membre d'une compagnie que les conjonctures ne faifoient pas aimer, n'eut plus de fupport, dès qu'il fut devenu perfonnellement ridicule. Ses propres collègues crurent fe nettoyer en le facrifiant : ils auroient peut-être mieux fait de le foutenir ; puifqu'après tout la juftice n'étoit pas l'effentiel de l'affaire, & que tout y tenoit à la politique, celle de la fermeté auroit probablement bien valu celle de la foibleffe : mais en général

les compagnies ne savent que ramper, ou s'emporter. Le courage, également éloigné de la bassesse & de la fureur, est une qualité de particulier.

M. *de Beaumarchais*, au milieu de ses dangers, a trouvé des amis. Il en manque encore moins dans sa prospérité. Un petit auteur, prosateur, versificateur, amplificateur, nommé *Gudin*, s'est sur-tout distingué par son empressement à le flatter. Il l'a célébré en prose & en vers. Il a fait exprès pour l'exalter un fort mauvais ouvrage, intitulé, *Aux mânes de* LOUIS XV. C'est une espèce de cadre dont M. *de Beaumarchais* remplit seul le fonds : le reste du siècle est dans la bordure.

Il n'en a résulté ni bien, ni mal, ni pour l'un, ni pour l'autre.

M. *Gudin*, croyant peut-être la poésie plus fructueuse que la prose, a fait une Epître à l'honneur de son protecteur : il falloit bien y rappeller les avantures qui en ont commencé la célébrité. En parlant du *Grand-Conseil* déparlementé, il a dit :

D'un Sénat avili la balance vénale, &c.

Ce Sénat, pour prouver qu'il n'étoit pas avili, s'est fâché : il a décrété le rimeur indiscret de *prise-de-corps* : le protégé est en fuite, & le protecteur assez embarrassé.

Cet orage passera sans doute, comme bien d'autres : mais à ce sujet, je ferai une réflexion qui n'est pas déplacée, & qui tend toujours à dé-

montrer combien notre législation a besoin d'être revue.

Le Royaume est surchargé de Tribunaux qu'on appelle d'*attribution*; c'est-à-dire; à qui le Souverain confie une portion restreinte de pouvoir, une jurisdiction limitée, au-delà des bornes de laquelle il ne leur est pas permis de s'étendre. Telles sont les *Cours des Aides*, les *Chambre des Comptes*, *la Cour des Monnoies*, les Bureaux des *Trésoriers de France*, &c. & le *Grand-Conseil lui-même*.

Ces Tribunaux ne peuvent employer les rigueurs de la justice, & en manier le glaive que dans les matières de leur compétence: ils ne peuvent connoître d'aucun autre délit: & cela doit être.

Cependant un usage qui a force de loi, les autorise à se prévaloir de ces ressources pour satisfaire leurs propres ressentimens, & à traiter comme un crime les manques de respect qui leur semblent compromettre leur dignité. C'est assurément un abus, & un grand abus.

Un Tribunal, une Cour, quelle qu'elle soit, au moment où elle se dit insultée, devient partie de l'agresseur, bien ou mal fondé: elle ne peut donc pas être son juge. Elle n'a pas à cet égard plus de droits, elle ne doit pas avoir plus de privilège qu'un particulier; à moins qu'elle ne s'engageât à moins écouter les passions, à être plus susceptible de scrupule, de pudeur, de délicatesse; & c'est malheureusement ce qui n'est pas, ou du moins ce qu'on n'a pas encore vu.



OFFRANDE À L'HUMANITÉ, OU

TRAITÉ *sur les causes de la Misère en général, & de la Mendicité en particulier; & sur les moyens de tarir la première, & de détruire la seconde.*

Ouvrage proposé par souscription, au profit des Pauvres; par J. B. BRIATTE.

QUAND les ravages d'une épidémie se multiplient, il est naturel que plusieurs médecins s'empressent à en chercher le remède. La contagion de la *mendicité* devenant de jour en jour plus sensible, tous les cœurs humains doivent être, & sont portés à en faire le sujet de leurs réflexions.

J'ai vu, par le nombre des lettres qui m'ont été écrites, depuis l'invitation que j'ai faite au Public, l'année dernière, combien d'hommes honnêtes & zélés s'en occupent.

Je ne la perds point de vue, il s'en faut bien. Les voyages, les tracasseries, les travaux, qui ont absorbé six mois de mon temps, &, s'il m'est permis de le dire, la foiblesse du Corps respec-

table à qui j'avois soumis mon projet, ne m'ont pas permis encore de l'exécuter; mais je ne tarderai pas à le reprendre & à le développer dans toute son étendue.

En attendant, je crois devoir au Public la connoissance d'un Prospectus publié sur la même matière, & avec les mêmes vues, par un homme que je n'ai point l'honneur de connoître, qui ne m'a rien communiqué de ses idées, mais que ce petit écrit me fait aimer & respecter. J'y ai trouvé bien des vues absolument conformes aux miennes. Je suis très-flatté qu'il me dévance dans la carrière de bienfaisance que nous nous proposons de parcourir tous deux. Je me trouverois bien récompensé de mon travail, si son ouvrage me dispensoit de faire paroître le mien. Voici un extrait de son Prospectus, dont la totalité mérite d'être connue.

. . . .

„ Le Public, prévenu contre la *mendicité*, qui réveille dans son esprit l'idée de la honte & l'idée du mépris, confond trop souvent tous les *mendians* dans la classe des fainéans & des vicieux qui le sont par leur propre faute, & ne distingue pas assez le besoin de l'infamie. Il a donc fallu l'aider à juger plus équitablement la véritable détresse, en faisant une distinction nécessaire entre l'indigence malheureuse & le dénuement nécessité par la paresse ou l'inconduite.

„ L'excès de l'indigence, l'impuissance pour ses malheureuses victimes de la prévenir ou d'y

remédier, sont les *premiers*; la fainéantise & le vice sont les *seconds*.

„ La cause qui produit les mendians oisifs & audacieux, tient à deux objets essentiels de la société civile; aux vices, ou plutôt au défaut d'*éducation* parmi le peuple; à l'inexistence ou aux imperfections de la *police*.

„ Quelque nombreuse que soit cette classe d'êtres crapuleux & dégoûtans, que la paresse nourrit dans le mépris & l'humiliation; que la bénéficence du Public, arrachée par leurs importunités, entretient dans la bassesse & l'opprobre; le nombre des infortunés, que des accidens involontaires, que des circonstances inévitables, précipitent dans la même carrière, est bien plus effrayante encore.

„ C'est sur-tout en faveur de cette multitude innombrable de personnes des deux sexes & de tous les âges, aussi précieuses que dédaignées, aussi malheureuses que dignes d'un meilleur sort, que je crois devoir élever la voix, en appréciant cet enchaînement d'*opérations*, cette foule d'*erreurs* & d'*abus* accrédités parmi les hommes, & dont le résultat est la destitution infaillible des classes actives & laborieuses, & l'indigence non moins certaine des classes mitoyennes, destinées à grossir bientôt la liste des pauvres.

„ Cette partie de mon travail intéresse donc tous les ordres de la société, les citoyens aisés, l'opulence même beaucoup plus peut-être que

les pauvres, dont il semble d'abord être uniquement destiné à plaider la cause.

„ A part quelques individus privilégiés, dont le *bien-être* est encore plus sûr que l'existence, quel est l'homme pour qui le défaut de *subsistances*, ou du moins le défaut de *proportion* entre leur prix & les rétributions, seul moyen de s'en procurer, ne soit pas un objet intéressant, & par conséquent à qui un ouvrage, dont le but est la multiplication des premières & l'entretien de la seconde, puisse être indifférent?

„ Les trois quarts des hommes de tous les pays vivent & s'entretiennent d'un échange journalier du produit de leurs travaux & de leur industrie, contre les objets usuels, nécessaires à leur consommation. Le résultat de cet échange entre les individus, est leur bien-être, quand le premier est excédent en valeur aux seconds; leur *simple nécessaire*, lorsqu'il n'est qu'équivalent; leur *détresse*, quand il est inférieur. Dans le premier cas, ils ont l'*aisance* ou le *superflu*; dans le second, ils ont encore l'*essentiel*, avec les *douceurs* de la médiocrité; dans le troisième, il ne leur reste que les *besoins* & les *larmes*.

„ Tel est le sort de cette portion précieuse de la société, qui fait par-tout le plus grand nombre, le plus actif & le plus laborieux. La moitié des hommes qui existent aujourd'hui dans notre *continent*, a perdu, entre ses salaires & le prix d'une consommation légitime, le rapport indispensable au bonheur de la société: celle-ci est

composée de trois classes, dont deux touchent les deux extrêmes les plus opposés & les plus funestes. D'un côté, une partie des biens concentrés en un petit nombre de mains, offre, dans l'opulence fastueuse des riches, le coup-d'œil le plus imposant ; de l'autre, une multitude incroyable de familles affamées, couvertes de lambeaux hideux, présente le spectacle le plus navrant. Au milieu sont placés ces hommes sur qui roulent les travaux, les charges publiques, & à qui le cercle étroit d'une médiocrité, qui cesse tous les jours de mériter ce nom, ne laisse entrevoir que la perspective affreuse d'une destitution complete, qui menace de se réaliser bientôt, pour les confondre dans la classe des mendians, ou du moins des pauvres.

„ Et, pour accélérer cette fatale opération, il ne faut pas que l'incendie, dont nous voyons briller les premières étincelles, porte par-tout ses flammes & ses ravages. L'influence du terrible fléau de la guerre est, sans doute, d'aggraver le mal, d'en rendre le principe plus actif. Mais la paix a-t-elle été plus favorable à la société ? C'est dans le sein de la première que les maux de la seconde se sont accrus, que les mendians ont pullulé ; c'est dans une longue période, destinée en apparence à nous en faire recueillir tous les fruits, que s'est consommé, complété le triste ouvrage de la misère universelle du peuple : c'est avec des *moissons* abondantes qu'ont également concouru, & le *renchérissement* des denrées, & l'impuissance pour les classes inférieures de s'en procurer, & le *défaut de travail* pour les hommes laborieux, & la

modicité des salaires pour les ouvriers, & l'*accroissement* des impôts, & l'*augmentation* de la dépense, & la *diminution* des ressources, pour la *moitié* au moins des individus. Que pourroient faire de plus les *dévastations*, la cessation des *manufactures* & des *fabriques*, l'interruption du *commerce*, toutes les suites funestes des guerres les plus sanglantés ? Des maux plus sensibles & plus douloureux, sans doute, mais des maux plus guérissables; par-là même que le calme, succédant à l'orage, offriroit les moyens de réparer; au lieu que ceux dont gémit aujourd'hui la société, ceux qu'on lui a fait avec l'instrument destiné à les prévenir, sont, en quelque sorte, consolidés par la cause même qui les a produits.

„ Quel est donc le vice caché qui fomente & perpétue en secret la misère *publique*, en empoisonnant jusqu'à la source même de la prospérité ? Il me semble l'entrevoir dans l'*accroissement* des troupes & la *permanence* des armées, qui, multipliant les consommateurs *onéreux* ou *inutiles*, diminuent, dans la même proportion, le nombre des créateurs des objets de consommation: dans l'*augmentation* du *numéraire*, que la société n'acquiert qu'au préjudice des objets de premiers besoins, & dont la masse détruit le rapport entre leur prix, & la valeur des espèces: dans l'influence du *luxe*, dont les *progrès* anéantissent l'équilibre des fortunes, en cimentant le superflu de quelques individus opulens, avec les privations douloureuses de la multitude affamée, dont les *excès* étouffent, dans le sein de la terre, le germe producteur des alimens de l'homme, pour

leur substituer des objets de vanité & de pur agrément, travestissent les subsistances nécessaires en décorations inutiles, métamorphosent en futilités méprisables la nourriture d'un peuple précieux : dans les *méprises* de la société qui détourne ses regards des opérations les plus essentielles, donne la préférence aux opérations accessoires, s'égare dans les spéculations funestes : dans ce *goût de philosophisme moderne*, dont des hommes peu réfléchis osent féliciter notre siècle, quoique la misère du peuple ait suivi parmi nous la gradation des lumières purement spéculatives, qui n'ont d'influence sur le sort des nations qu'à titre d'agens destructeurs, parce qu'elles détournent les citoyens des occupations honnêtes des travaux utiles, pour les repaître d'objets, ou frivoles, ou nuisibles : dans les *écarts*, même de la science, d'ailleurs respectables, dont l'abus enfante des sophismes meurtriers, donne cours à des erreurs fatales qui assassinent le peuple qu'on semble vouloir défendre : enfin, dans une foule de *préjugés*, d'*erreurs locales*, qui, sans avoir des effets aussi pernicieux, grossissent pourtant, dans son cours, le torrent funeste, dont les débordemens opèrent la ruine infaillible des malheureux sur lesquels ils étendent la malignité de leur influence.

„ Telle est la nature des objets qu'embrasse cette première partie de l'Ouvrage destinée à décrire les symptômes, à faire connoître les causes de la plus cruelle de toutes les maladies politiques, l'*affreuse misère du peuple*.

„ La seconde est consacrée à la recherche du remède qu'on pourroit y appliquer, pour en délivrer la société. Elle renferme la méthode de détruire sur-le-champ la *mendicité*, & les moyens d'éteindre doucement la *misère* qui la nécessite, en corrigeant les abus qui l'ont fait naître, en ôtant leur activité aux causes qui la perpétuent. Il me semble qu'un bien si desirable peut s'opérer avec les sacrifices les plus légers de la part des Gouvernemens, & des citoyens opulens. . . . .

. . . .

„ Je crois avoir trouvé le plan le plus simple, comme le plus sûr, pour occuper utilement les mendians *valides* de l'un & de l'autre sexe, pour nourrir & entretenir tous les pauvres *invalides*. Le Public jugera de sa solidité; les administrations pourront en apprécier les avantages.

. . . .

„ Quant à moi, il me paroît si *facile* dans l'exécution, si *infaillible* dans le succès, démontré si *solide* par des expériences, dont je rendrai compte dans l'ouvrage, que j'offre de réaliser quand on voudra, en *petit*, ce que je propose en *grand*; de choisir, pour opérer, les lieux les plus *pauvres*, les plus *dénués* de ressources, les plus affligés de la *mendicité*, les plus infectés de *mendians* qu'il y ait peut-être au monde; & cela sans autre secours de la part du Gouvernement, que son *autorisation*, & son *intervention* pour écarter les obstacles, dont les entreprises les plus utiles ne sont pas toujours à l'abri; de la part du *Public*, que le concours, le zèle, & les lumières de MM. les *Pasteurs*, la bonne volonté des personnes honnêtes & bienfaisantes. La marche la plus simple

est toujours la plus sûre pour opérer le bien : il faut des méthodes tortueuses & compliquées pour faire du mal.

„ Le Public est, depuis long-temps prévenu, avec raison, contre les *prospectus*, qui ne sont le plus souvent que des pièges tendus à sa bonne-foi, & des amorces séduisantes pour le tromper. Le mien n'a rien qui puisse, ni le séduire, ni exciter sa défiance. Il seroit difficile de lui en imposer sur un objet de la nature de celui que j'annonce. . . . .

„ Je fais hommage de mon travail à l'humanité. Consacré à la recherche des causes d'une maladie cruelle qui énerve les corps politiques, qui mine sourdement l'édifice social jusques dans sa base, dont les progrès peuvent enfin en amener la ruine, j'en destine le fruit au soulagement des malheureux. L'amour de mes semblables me l'ayant dicté, aucune vue sordide n'en souillera la publication. Le produit de l'*Edition* que j'annonce sera distribué à de pauvres familles dans la plus triste indigence : je me crois obligé de faire cette légère offrande à des infortunés sans ressources : à la vérité son succès dépendra du concours pour la *souscription :* sans les souscripteurs, mon zèle sera impuissant.

„ Le Public ne seroit point équitable d'attribuer à l'ostentation le principe d'une action toute simple. Un Auteur n'a pas à rougir, sans doute, de s'approprier le fruit d'un travail honnête, destiné à l'utilité de ses semblables. Combien de produc-

tions *obscènes* ou *coupables* qui ont enrichi leurs ténébreux auteurs ! Mais, privé des faveurs de la fortune, & voulant joindre l'exemple au précepte, *je donne en aumône ce que je possède.* Puisse mon offrande inspirer, à ceux qui ont plus de moyens, le desir de faire plus de bien !

„ L'Ouvrage ne sera imprimé qu'autant que le concours des Souscripteurs offrira des secours abondans aux infortunés à qui je les destine. Ce ne seroit pas la peine de chercher à servir la société, si je ne pouvois me ménager les moyens d'en soulager quelques individus.

„ D'ailleurs, si mon Ouvrage, imprimé, avoit le bonheur d'être assez goûté pour faire quelque sensation, il deviendroit infailliblement la proie des *brigands*, dont la carrière *typographique* est remplie, qui ne rougiroient pas d'exercer leurs *pirateries* sur le patrimoine de l'indigence. Je pourrois, à la vérité, les dévouer d'avance à l'indignation publique ; mais ils égorgeroient plutôt tous les pauvres, que de cesser de se déshonorer ; & le plus court est d'ôter aux méchans le pouvoir de faire du mal.

„ Peut-être m'alarme-je sans sujet ; mais ces craintes sont possibles : & quand la nature, & l'exécution de mon Ouvrage, n'y donneroient aucun fondement légitime, l'objet qui les motive seroit encore louable.

„ La Souscription sera ouverte jusqu'au premier Mars 1779. A cette époque, si elle n'étoit pas

remplie, les Souscripteurs pourroient reprendre leur *argent*, en produisant la *reconnoissance* qu'ils auront reçue en le donnant.

„ L'Ouvrage contiendra deux volumes, du même caractère, du même format, & du même papier que le *Prospectus*. La partie typographique sera bien soignée: si le fonds est sans mérite, on tâchera d'y suppléer par la forme. Il n'est pas rare qu'un ouvrage fasse fortune, en captivant les yeux, lors même qu'il n'a rien pour captiver l'esprit.

„ Le prix de la souscription est 12 liv. de France.

„ Ames honnêtes! pour douze *francs* vous n'aurez que deux brochures; mais imaginez que c'est une aumône que vous faites: vous concourerez par-là au plus digne ouvrage dont le cœur humain soit capable; & quelle des productions, ou *frivoles*, ou *licencieuses* de notre siècle, ne vous a pas coûté le double? Quel de vos plaisirs qui peut-être ne vous a laissé que les regrets ou le repentir, ne vous a pas coûté davantage?

„ Citoyens opulens! c'est votre cause que je plaide dans celle des pauvres même: les privations de l'indigence forment votre superflu, cimentent votre bonheur: cela seul doit vous rendre précieuses ses tristes victimes, & leur conserver sur vos cœurs des droits sacrées. Vos richesses sont les fruits des travaux des hommes laborieux, leur activité, & leur industrie préparent vos alimens, vos commodités, toutes vos jouissances.

A leur conservation est attachée la durée de votre félicité ; vous ne pourriez les laisser périr sans sécher la source de vos douceurs, & sans ouvrir à vos descendans celle de la misère que vous auriez dédaignée dans vos contemporains,

„ Si le concours des Souscripteurs me fournit les moyens d'éteindre, non pas la *misère*, mais la *mendicité* dans quelques *paroisses* affligées de cette lèpre hideuse, j'y dresserai, dans les cœurs des malheureux, un autel à la reconnoissance. Une liste *gravée* des noms & des qualités de toutes les personnes qui auront contribué à cette *bonne œuvre*, sera déposée dans les *Eglises* de ces *Paroisses*, avec cette inscription :

MONUMENT A LA BIENFAISANCE.

„ La postérité, en bénissant la mémoire des *coopérateurs*, daignera peut-être rendre justice à l'intention de l'Auteur ".

On souscrit à Namur, *chez l'Auteur*, *& à la Société Militaire*; *à* Abbeville, *chez M.* Dufour, *à la Manufacture Royale*; *à* Amsterdam, *chez* Changuion, *Libraire*; *à* Amiens, *chez* Mastin, *Libraire*, *basse-rue Saint-Martin*; *à* Sédan, *chez M.* Henri Jacquemarc; *à* Saint-Quentin, *chez M.* Couchy; *à* Lausanne, *chez Mad. la veuve* Chambaud; *à* Maestricht, *chez M. le Pasteur de* Rouville; *à* la Haye, *chez M.* de Rochefort, *Clerc de la Généralité*; *à* Rotterdam, *chez Mad. la veuve* Valeton; *à* Leyde, *chez M. le Pasteur* Pellissier; *à* Liége, *chez* Bassompierre, *Impr.-Libr.*; *à* Mons, *chez* Bottin, *Impr.-Libr.* &c.

HOLLANDE.

AU milieu des cris de guerre qui retentiſſent de toutes parts en *Europe*, & des préparatifs de défenſe que multiplient les nations les moins expoſées aux attaques, c'eſt un ſpectacle digne de la curioſité, & des réflexions d'un obſervateur que l'immobilité de la *Hollande*.

S'il y a une Puiſſance pour qui la ſéparation des Colonies *Angloiſes* de l'*Amérique* dût être une époque intéreſſante, c'eſt aſſurément celle des Etats-Généraux. Il y avoit entre eux & les *Américains* un rapport d'évènemens, d'intérêts, de fortune, qui ſembloit devoir en amener un de commerce bien intime. Redevables comme eux de leur exiſtence à une défection juſtifiée par les armes; pourſuivis comme eux par des maîtres irrités & puiſſans; ſoutenus comme eux par la jalouſie des voiſins de leurs anciens dominateurs; mais pouvant eſpérer d'une relation ſuivie avec eux des avantages que l'enfance de la République *Hollandoiſe* n'offroit pas à ſes alliés; ayant pour les ſecourir, pour les protéger ouvertement, des raiſons que n'avoit, au moment de l'expulſion des *Eſpagnols*, aucun des Etats de l'*Europe* pour ſe déclarer en faveur des *Provinces-Unies*; la conformité de conſtitution, & la certitude de ne pas obliger des alliés foibles, diviſés, les *Hollandois* ſe taiſent cependant, ou du moins les foibles repréſentations qu'ils ſe permettent, reſſemblent plutôt à des gémiſſemens, à des ſupplications

qu'aux efforts d'une Puissance déterminée à se faire respecter.

Les *Anglois* les insultent sans ménagement. On visite, on arrête, on saisit leurs vaisseaux. Si des plaintes réitérées ont arraché une restitution tardive, elle a été accompagnée de la part de la *Grande-Bretagne* d'une déclaration non moins injurieuse que la saisie même. „ Ce qui sera mar-„ chandise ordinaire, a dit le Ministre *Britanni*-„ *que*, sera rendu, sans difficulté: mais tout ce „ qui sera estimé munition de guerre, les *Anglois* „ le retiendront, sans autre formalité que d'en „ rembourser la valeur & le fret ".

La fierté, l'imprudence de cette résolution, sont, à la vérité, aussi inconcevables que la patience des *Hollandois*: mais ce n'est pas d'aujourd'hui que l'*Angleterre*, accoutumée aux alternatives des jeux politiques, & presque toujours favorisée par la fortune, met ainsi son existence au hasard. Il n'y a pas encore eu de peuple qui ait poussé plus loin l'audace, & qui ait eu, il est vrai, jusqu'ici moins à s'en repentir.

Quand on cherche la cause de ces deux excès de hardiesse d'une part, & de douceur de l'autre, on la trouve sans peine. Les *Anglois*, débiteurs sans scrupule, abusent de la confiance *Batavique*; ils maltraitent sans inquiétude des créanciers qui ne peuvent concourir à leur ruine, sans risquer de perdre les capitaux qu'ils leur ont prêtés.

Ceux-ci de leur côté, amollis par l'opulence,

intimidés par l'appréhension d'une banqueroute où ils seroient en effet les plus intéressés, enchaînés peut-être d'ailleurs par la politique d'une maison puissante chez eux, qui estime l'alliance de l'*Angleterre*, & en chérit l'amitié, balancent entre l'humiliation d'un silence plus long-temps continué, & le danger d'un parti vigoureux.

Ils n'ont pas même osé s'approcher de cette source abondante, ouverte en *Amérique* à toutes les nations de l'*Europe*. Eux dont le commerce a été le lait, & fait encore la ressource; eux navigateurs forcés, espèces d'amphibies, dont les vaisseaux semblent être un séjour plus solide, une demeure plus assurée, que la terre détrempée qu'ils disputent journellement à l'*Océan*; eux, à qui la médiocrité de leurs possessions en *Amérique*, permet de regarder comme peu contagieux l'exemple des Colonies *Angloises*, ils se sont interdit le partage d'une proie dont la *France* jouit déja, que l'*Espagne* cherchera bientôt à goûter, & qui ne tardera pas à devenir commune à toute l'*Europe*, en raison des moyens que chacun aura pour en attirer les fruits vers soi.

La *Hollande* ressemble aujourd'hui à un esclave gourmand qui passe auprès d'une table bien servie, mais qu'un fouet levé empêche même de la regarder.

A examiner sa docilité, d'après les principes de l'honneur, de la noblesse, il seroit difficile d'y applaudir. On pourroit demander si ce sont là les descendans des compagnons des *Maurices*,

des *Guillaumes*, des guerriers de *Leyde*, des fondateurs de *Batavia*, les successeurs des *de Witt*; des *Ruyter*, des *Tromps*, si redoutés des *Anglois*; qui alloient brûler leurs vaisseaux jusques dans leurs ports, & jouissoient en effet sur les mers, au siècle dernier, de l'empire que le pavillon *Britannique* a osé depuis ambitionner.

Mais à supposer même que l'émulation valeureuse dont ces hommes célèbres sentoient l'aiguillon, eût pu céder sans honte aux considérations intéressées qui la remplacent aujourd'hui; & que les fonds immenses versés par les *Hollandois* dans l'agiotage de la *Tamise*, soient plus essentiels pour eux que la gloire de châtier ce fleuve superbe, il resteroit encore à examiner si ce sacrifice mortifiant est conforme aux principes de la saine politique; si une vengeance éclatante ne seroit pas véritablement plus utile qu'une tolérance honteuse; & si, dans le cas d'une faillite *Anglicane*, le profit d'une rupture, dont il résulteroit pour les *Hollandois* un débouché que la dépendance leur interdit, ne les indemniseroit pas, & au-delà, d'une perte à laquelle, après tout, ils doivent nécessairement s'attendre tôt ou tard.

Pour résoudre ce problême, il faut jetter un coup-d'œil sur leur situation actuelle, ainsi que sur celle des *Anglois*, & tâcher de fixer au juste, d'après cet examen, jusqu'à quel point les spéculateurs sages du *Texel* peuvent subordonner l'avenir au passé, dans leurs procédés envers les Rois détrônés de l'*Amérique-Septentrionale*.

Les

Les *Hollandois* jouent aujourd'hui le rôle de ces négocians célèbres qui, ayant commencé leurs affaires avec très-peu de fonds, sont parvenus, à force d'économie, d'intelligence, d'activité, secondés par la fortune, à accumuler des trésors dont l'emploi fait tout-à-la-fois l'amusement & l'embarras de leur vieillesse. C'est sans contredit la nation de l'*Europe*, & peut-être du monde, la plus opulente en capitaux; mais c'est aussi de toutes celles qui ont paru avec quelque éclat sur le grand théâtre de l'histoire, la moins riche en possessions réelles.

Quelques comptoirs dans les *Indes-Orientales*, les isles à *épiceries*, où elle exerce contre le reste du genre humain un monopole dont il est étonnant que la tyrannie ne soit pas encore détruite; la correspondance lucrative, mais avilissante du *Japon*, & la colonie désolée, très-peu fructueuse de *Surinam*, voilà tout ce qui reste à la République des *Provinces-Unies* de ses anciens domaines, dans les trois autres parties du monde.

En *Europe*, elle est réduite à un commerce d'entrepôt, à l'agiotage de la banque, à un trafic de librairie qui diminue de jour en jour. L'immensité de ses fonds, & le bas prix de l'intérêt de l'argent, l'impossibilité de le faire valoir autrement, de l'employer à des jouissances plus solides, plus rapprochées du propriétaire, obligent les *Hollandois* de se borner à ces spéculations rétrécies.

Ils sont si embarrassés de leurs fonds, si surchar-

gés de leurs espèces, que dès qu'il s'ouvre un emprunt dans l'*Europe*, ils s'empressent d'y faire couler une portion de ce superflu qui les accable. Il n'y a pas de Puissance débitrice qui ne les compte au nombre de ses créanciers ; ils partagent avec les *Génois* l'honneur de posséder partout des rentes hors de chez eux, & le danger de les voir évanouir, dès qu'il plaira à ces dissipateurs mutins de se déclarer quittes de leurs engagemens.

D'un autre côté, de tous les peuples qu'une dépense portée au-delà de leurs moyens effectifs, a contraint d'employer la ressource ruineuse des emprunts, & que l'abus extravagant de cette ressource réduira à voler leurs créanciers pour libérer leurs enfans, les *Anglois* sont, sans contredit, celui qui a poussé le plus loin l'excès du palliatif, & qui est le plus près de l'usage du remède. Il est physiquement impossible que le siècle finisse sans une banqueroute nationale de la *Grande-Bretagne*. La docilité des filles reléguées en *Amérique*, à partager ce fardeau, auroit donné peut-être à la mere la faculté de le soutenir un peu plus long-temps : mais aujourd'hui, qu'elle s'est épuisée elle-meme, & qu'elle a consumé les forces de la partie réfractaire de sa famille par ses tentatives pour la soumettre, il est évident qu'avant peu elle en sera écrasée.

Or, comme les Corps politiques s'imaginent en général qu'ils n'ont point d'honneur à ménager ; comme en effet ce supplément des loix n'est pas plus capable de les arrêter que les loix elles-

mêmes; comme ils sont dispensés de répondre & à la justice & à l'opinion publique, & qu'ils seront très-réellement absous d'une banqueroute, en montrant des canons à leurs créanciers, on ne peut pas douter que le moment où la *Grande-Bretagne* employera cette liquidation facile ne soit très-proche.

Les Puissances qui ont participé à ses écarts, à ses prodigalités, ne pourront se dispenser de désirer la même régénération : elles seront, ou du moins se verront forcées de recourir au même spécifique. A cette époque de bouleversement général, les riches de la veille seront les pauvres du lendemain ; & il n'y a personne à qui la révolution puisse être plus funeste qu'aux *Hollandois*; puisque, prêtant à tout le monde, & ne devant presque à personne, c'est contre eux seuls, en quelque sorte, que ce grand & terrible bilan sera dirigé.

Maintenant voyons quel sera leur sort après ce mémorable évènement. Il deviendra pour toutes les autres nations une époque de vie & d'activité. Rajeunies, en quelque sorte, par ce bain violent, mais salutaire, elles se sentiront des forces qu'elles n'ont encore jamais eues. Le désordre de leurs finances ayant toujours été, jusqu'ici, proportionné à leurs accroissemens, les a retenues dans un état de foiblesse, d'inertie, que leurs efforts même pour en sortir ont augmenté. Il a été presque impossible d'exécuter aucune réforme utile, de réaliser en grand aucun projet vraiment avantageux, ni en *France*,

ni en *Angleterre*, & bien moins encore en *Espagne*, &c. parce que cette lèpre de la dette publique énerve les Gouvernemens, & en ronge tous les ressorts.

Mais au moment où ils en seront débarrassés, il ne faut qu'un homme éclairé, un génie vigoureux, placé par hasard à la tête d'un seul, pour les engager tous, par son exemple, à ne négliger aucune de leurs ressources; & cet homme se trouvera. Il est impossible que dans l'effervescence qui agite aujourd'hui l'*Europe*, ces Corps d'argile que nous appellons des *Royaumes*, ne rencontrent enfin le *Prométhée* destiné à leur donner la vie: le flambeau est déja allumé. L'abâtardissement produit par l'anarchie fiscale, est peut-être le seul véritable obstacle qui retarde la communication de ce feu céleste.

Ils auront de l'argent, parce qu'ils ne devront plus rien: ils auront des forces, parce que dans les premiers momens du moins, ils pourront développer & développeront en effet toutes celles dont la servitude financière d'aujourd'hui leur ôte l'usage. Ayant du terrein, des propriétés, des possessions effectives, dont les fruits sont un aliment essentiel & nécessaire du commerce, s'ils éprouvent des besoins, ils se trouveront en état de solder, par des retours imprévus, par des échanges non moins desirés, l'empressement avec lequel d'autres accourront pour les satisfaire. Dans cette fermentation universelle, où chacun aura l'envie & le pouvoir de faire valoir son propre fonds, quel sera le personnage des *Hollandois*?

Privés par la grande banqueroute d'une partie de leurs capitaux, & des intérêts qui nourrissoient leur opulence; n'ayant point de terrein personnellement, dont les productions puissent être recherchées, hors les isles à *épiceries*, qui, dans le cas dont je parle, ne leur resteroient pas long-temps; devenus courtiers plus timides, & même moins employés, en raison de ce qu'ils seront moins riches, ils verront leur influence s'anéantir comme leur crédit. L'*Amérique* n'aura pas contracté à sa naissance l'habitude de les employer pour facteurs, comme l'a fait si long-temps ce continent-ci; elle ne la prendra jamais, parce qu'elle n'en aura jamais besoin. Ils seront tout surpris de se sentir peu-à-peu resserrés, circonscrits, abandonnés, & enfin oubliés, sans même que leur extinction soit accompagnée de ces symptômes remarquables, de ces explosions intéressantes qui, ordinairement, honorent la fin des Empires un peu distingués.

Voilà infailliblement, à ce qu'il me semble, leur horoscope, d'après la situation des choses, & la marche naturelle des affaires, en les laissant continuer comme elles vont aujourd'hui. Or, y a-t-il un moyen de la changer? Existe-t-il un spécifique capable de les garantir de cette apoplexie mortelle qui les menace, & semble près de les emporter avant le temps?

J'ose croire qu'il en existe un; & le voici: c'est de rompre leurs chaînes; c'est de briser les liens fabriqués de leur propre argent, & des espérances avec lesquelles les *Anglois* les dominent; c'est

d'abjurer la dépendance servile à laquelle ils se vouent; d'appeller hautement les Colonies *Américaines* dans leurs ports; &, reprenant la vigueur, l'élévation d'ame de leurs ancêtres, d'embrasser à la face de l'univers les associés, les freres de nom & d'armes que la nature leur donne, & que la politique leur enjoint de reconnoître.

Mais la banqueroute de *Londres*, mais la guerre, seront le fruit de cette démarche!

Quant à la banqueroute, elle est à-peu-près aussi infaillible dans un cas que dans l'autre; & il semble que s'il faut en courir le risque, il vaut encore mieux prendre le parti d'un effort glorieux qui laisse l'espoir de quelque indemnité, que celui d'une mollesse efféminée qui ne permet d'en attendre aucune.

La guerre est une ressource terrible, je l'avoue; Dieu me garde de la conseiller à aucune Puissance, comme un simple préservatif, ainsi que l'a fait M. *de Montesquieu*, par le blasphême inhumain que j'ai cité il n'y a pas long-temps. Si l'*Angleterre* n'abusoit pas de sa supériorité du moment envers les *Etats-Généraux*; si elle observoit envers eux les conventions réglées, & qu'en respectant aujourd'hui leur neutralité actuelle, elle ne leur laissât entrevoir des dangers & des outrages que dans l'avenir, j'écarterois avec horreur l'idée d'une prévoyance sanguinaire.

Mais ce n'est pas ici le cas: les insultes ne sont que trop réelles. L'esclavage existe déja; & puis-

que les maximes établies donnent aux Corps politiques le droit qu'ils ôtent aux particuliers dont ils sont composés, celui de répousser la force par la force, la déclaration de guerre de la part des *Hollandois* seroit aussi juste qu'une démarche de cette espèce peut l'être. Elle seroit nécessaire & provoquée.

Mais seroit-elle prudente? La *Grande-Bretagne*, dira-t-on, tient, en quelque sorte, la clef des *Provinces-Unies*. Une escadre à l'entrée du *Texel*, peut bloquer *Amsterdam*. Le *Cap*, *Batavia*, tous les entrepôts de ce commerce, autrefois si florissant, sont sans fortifications & sans troupes : d'ailleurs, une longue paix a énervé la marine *Batavique*. L'habitude de n'avoir à combattre que la mer, ne lui a laissé de fermeté que contre les caprices de cet élément. Les *Etats-Généraux* n'ont même presque pas de navires dignes du nom de *vaisseaux de guerre*. Ce n'est plus que par tradition que l'on conserve dans leurs chantiers la mémoire de ces escadres victorieuses qui ont dans le siècle passé dompté les *Espagnols*, écrasé les *Portugais*, & humilié, effrayé l'*Angleterre*.

Si ce tableau est fidèle, c'est un malheur, & non pas une raison de rester dans l'inaction. La création d'une marine, quand on a des ports, des hommes, de l'argent & de la bonne volonté, est une entreprise non-seulement aisée, mais infaillible. Je l'ai démontré autrefois par des exemples. C'est sur-tout en ce genre, quoiqu'on en dise, que le signe d'une Puissance qui veut sérieusement, est suivi sans délai de l'exécution

& il n'y a pas de pays en *Europe* où le succès en fût plus assuré qu'en *Hollande*, dès que le Gouvernement le voudra.

L'*Angleterre* est très-près des *Provinces-Unies*, je l'avoue; mais les *Provinces-Unies* ne sont pas moins voisines de l'*Angleterre*. Quand les brûlots sortis du *Zuyder-Zee* alloient, sous les ordres des freres *de Witt*, incendier les chantiers de la *Medway*, c'étoient les Négocians de *Londres*, & non pas ceux d'*Amsterdam*, à qui cette proximité inspiroit de l'effroi. Pour ramener la même distribution de la terreur ou de la sécurité, il ne faudroit que reprendre le même courage.

D'ailleurs, n'en seroit-il pas ici comme des *divorces*, dans la matière importante des mariages? J'ai déja démontré aussi que le moyen le plus sûr de les supprimer, ce seroit de les permettre; & qu'en autorisant les époux à se quitter, on leur en feroit perdre l'envie. Ce seroit vraisemblablement la même chose ici. A peine le Lion des *Bataves* auroit arboré le pavillon menaçant, que le Léopard d'*Albion* perdroit sa férocité. La résolution de faire la guerre, seroit peut-être ce qui en dispenseroit les *Hollandois*; & il est probable que la paix générale entre les Puissances maritimes ne tarderoit pas à en être le fruit.

La *France* & le *Congrès* n'ambitionnent pas des conquêtes. La Cour de *Londres* deviendroit moins difficile sur les sacrifices. Un nouvel ennemi de plus la rendroit plus traitable.

Du moins si la jalousie nationale maintenoit la discorde entre elle & sa rivale, jusqu'à un épuisement réciproque absolu; si la fierté d'une part, le ressentiment des ravages encore récens de l'autre, ne permettoient pas tout d'abord au Parlement *Britannique* & au *Congrès* de se rapprocher, les *Provinces-Unies*, devenues pour les uns des alliés nécessaires, & pour les autres des ennemis embarrassans, jouiroient plutôt, même dans cette position, des avantages de la paix, qu'elles n'auroient à craindre les calamités de la guerre; elles participeroient au commerce libre, ouvert dans le *Nouveau-Monde*; leurs relations s'établiroient dans ce pays qui a besoin encore de secours, d'alliés, de facteurs & de leçons; elles survivroient probablement au besoin; &, quelque chose qui arrivât dans la suite, affranchie, redoutée des *Anglois*, chère aux *Insurgens*, ménagée des autres Puissances, la *Hollande* conserveroit son rang dans l'*Europe*.

On peut conjecturer que cette manière de penser est déja celle de plusieurs de ses citoyens: elle se fait sentir dans une harangue remarquable adressée par une espèce de confédération entre les Négocians au *Stadhouder*. L'objet, le ton de cette pièce, & la conjoncture où elle se publie, concourent également à la rendre intéressante. La voici.

DISCOURS *des principaux Négocians de la* Hollande *à Mgr. le Prince d'*Orange, *&c. à l'occasion des violences commises par les navires* Anglois *sur les*

vaisseaux marchands de la République des Provinces-Uniès.

„Monseigneur, quoiqu'il n'y ait pas long-tems que V.A.S. a bien voulu donner une audience favorable aux Députés du Corps des Négocians de la ville d'*Amsterdam*, & les assurer de son appui, ils se voient encore obligés, pour des nouvelles raisons, & conjointement avec les Négocians des principales villes commerçantes de *Hollande*, de recourir à V. A. S., & de recommander, d'une manière plus spéciale, leurs intérêts à sa bienveillance & à son attention.

„S'ils n'ont pu voir qu'avec consternation leurs vaisseaux, qui navigeoient sous le pavillon libre de la République, saisis & enlevés par des armateurs munis de lettres de commission, & par des navires de la marine royale *Angloise*: ils sont maintenant pénétrés de la plus vive douleur en voyant la conduite du Ministère *Anglois*, & la réplique qu'il a rendue aux justes représentations faites à ce sujet par le Comte *de Welderen*, Envoyé extraordinaire de L. H. P. Ils croient donc pouvoir hardiment réclamer de nouveau l'assistance de V.A.S., & implorer, de la manière la plus pressante, sa protection aussi puissante qu'efficace.

„Ils prennent la liberté de remarquer que la réponse de la Cour d'*Angleterre* est contraire à ces droits, à cette liberté de commerce stipulés dans les Traités conclus anciennement entre la République & la *Grande-Bretagne*; & que les *Anglois* ne se

ſont aucun ſcrupule d'oppoſer à ces Traités, jurés ſolemnellement, un prétendu droit de convenance, qui, étant purement arbitraire, rendroit nuls tous les Traités, & feroit dependre abſolument notre bien-être des idées inconſtantes d'un voiſin capricieux.

„ Eſt-il étonnant qu'une injuſtice auſſi criante arrache des plaintes à ceux qui en ſont les victimes? Peut-on ne pas frémir à l'aſpect des déſaſtres auxquels les conſéquences de ce prétendu droit, ſi abſurde, ne manqueroient pas d'expoſer notre commerce?

„ En effet l'exiſtence de tout notre commerce, la ſûreté de nos propriétés, ne repoſent-elles pas ſur la foi des Traités? Et ſi l'on pouvoit en violer le moindre article ſur des prétextes arbitraires, nous ſerions à jamais condamnés à n'oſer rien entreprendre qu'avec crainte & incertitude: ces Traités connus en tous lieux, ſont d'ailleurs la baſe ſur laquelle les autres Nations, en un mot l'univers entier, fonde la confiance avec laquelle il abandonne ſes marchandiſes à la liberté de notre pavillon; ſi cette baſe eſt ébranlée, ſi cette confiance vient à ſe perdre, toute notre navigation tombe en décadence, & ne tarde pas à s'anéantir.

„ Nous avons d'autant plus lieu de redouter ces funeſtes conſéquences, que nous avons appris que le Miniſtère *Anglois* uſe de plus d'égards & de condeſcendance pour d'autres Nations, qui n'ont pas, il eſt vrai, des Traités auſſi formels à

lui objecter; mais qui savent, d'une manière efficace, faire valoir contre lui le droit de la nature & des gens. Et nous, *Hollandois*, avec plus de droits craindrions-nous de faire entendre un langage moins ferme? Non sans doute.

„ Ne pouvons-nous pas nous flatter qu'en réitérant ses représentations avec plus de fermeté, notre République aura le bonheur d'obtenir que les *Anglois* nous rendent tous nos bâtimens enlevés & retenus, tous leurs chargemens, avec indemnisation & dédommagement, sans délai frivole, sans exceptions injustes & arbitraires; & qu'ainsi la liberté du pavillon de notre République sera reconnue & assurée conformément au sens & à la lettre des Traités.

„ Nous conjurons donc V. A. S. de vouloir bien nous accorder son secours, & de concourir de sa puissante influence aux mesures que nous osons espérer que L. H. P. voudront bien prendre, d'après nos plaintes & notre requête, pour prévenir la ruine de notre commerce, & nous faire indemniser des pertes qu'il a essuyées. Nous croyons même avoir droit de demander, de la manière la plus expresse, qu'on procède avec toute la célérité possible à ces mesures efficaces; parce que d'après l'extrême lenteur que les *Anglois* ont mise à nous restituer quelques navires, il est clair qu'il ne cherchent qu'à nous amuser de belles paroles.

„ En attendant, nous nous adressons à V. A. S., comme à l'Amiral-Général des *Provinces-Unies*, & au protecteur de la liberté de la navigation,

Car nous sommes assurés que la prise injuste du plus mince bâtiment, voguant sous le pavillon de la République, n'échapperoit pas à l'attention de V. A. S. Elle regarderoit cette violence comme une insulte faite à sa dignité : cependant combien de vaisseaux chargés d'immenses richesses ont été enlevés aux Sujets de cette République, qui les croyoient en sûreté sous ce pavillon respectable ! les ports de l'*Angleterre* sont encore remplis de ces navires.

„ Quand même on consentiroit actuellement à les relâcher tous, comme les représentations fermes de la République nous le font espérer, la prudence ne paroît pas moins exiger qu'on se précautionne contre des insultes ultérieures. La circonstance actuelle n'est pas nouvelle pour nous : le souvenir des plaies faites à notre commerce en 1758 est encore gravé dans notre mémoire en caractères vivans ; nos pertes se montèrent à plusieurs millions, sans compter celles que la continuation de la guerre rendit bien plus considérables & plus importantes, & qu'on ne put alors évaluer. Ces considérations nous portent naturellement à desirer de nous affranchir pour toujours du danger de pareils désastres. Il nous faut pour cela des vaisseaux de guerre résolus de tout tenter ; il nous faut des flottes. Déja une partie des vaisseaux de guerre, commis à la disposition de V. A. S. comme Amiral-Général, sont entièrement équipés : ils n'attendent que les instructions nécessaires, fermes & adaptées aux circonstances, pour pouvoir, dans peu de jours, faire respecter notre pavillon, & porter la sûreté

dans les endroits où le besoin est le plus pressant.

„ Nous supplions donc V. A. S. que les convois accordés ne soient plus retardés : cela ne dépend, dans la conjoncture présente, que d'elle seule : elle seule peut aussi augmenter & doubler même les équipemens.

„ Aurions-nous donc le droit & la justice de notre côté sans pouvoir obtenir satisfaction des injures que nous avons essuyées ? Et verrions-nous d'un œil sec & tranquille nos vaisseaux attaqués & saisis de la manière la plus inique ?

„ Non, Monseigneur, non ; & V. A. S. ne trouvera pas mauvais que nous attendions d'elle, que nous exigions même de sa part la défense de nos droits, & de nos privilèges attaqués & lésés.

„ En agissant ainsi, elle sauvera de la détresse & de la misère une multitude innombrable d'habitans de ce pays qui ne subsistent que par le négoce & par les occupations relatives au commerce, qui ne pourroit tomber en décadence sans les entraîner tous dans la même chûte. Nous ne pouvons songer sans effroi aux malheurs déplorables qui accompagneroient la perte de la liberté de notre pavillon, aux pertes énormes que nous éprouverions, si un grand nombre de nos bâtimens étoient hors d'emploi, enfin aux revenus immenses, montant à plusieurs millions, qui seroient perdus annuellement, tant pour l'Etat que pour les particuliers.

„Nous ſupplions donc encore une fois V.A.S. de ſe laiſſer émouvoir par le danger auquel eſt expoſée la liberté de notre navigation. Elle ſait auſſi-bien que nous que cette liberté eſt le nerf de l'Etat, & la ſource principale de ſa proſpérité.

„Nous ne diſſimulons pas que c'eſt notre intérêt actuel qui nous fait prendre la liberté de nous adreſſer à V.A.S; nous pouvons néanmoins aſſurer qu'à notre intérêt eſt auſſi lié celui de notre poſtérité. En parlant pour elle, nous rempliſſons un devoir bien cher à notre cœur. Si nous euſſions gardé le ſilence, lorſque le beſoin, le temps, les circonſtances exigeoient que nous fiſſions entendre notre voix, nos deſcendans n'auroient-ils pas droit d'accuſer notre mémoire, & de lui faire de juſtes reproches? Et ces reproches, peut-être, helas! trop tardifs pour produire quelque fruit, ne feroient que fatiguer inutilement les oreilles des auguſtes rejettons de votre illuſtre famille.

„Voici préciſément l'époque où nous pouvons nous précautionner pour toujours contre les procédés impérieux & arbitraires de la nation *Angloiſe*, & rétablir ſur une baſe inébranlable la proſpérité de notre commerce.

„Puiſſions-nous avoir à rendre graces à V. A. S. d'un bienfait ſi grand & ſi glorieux! Puiſſe la reconnoiſſance exciter nos derniers neveux à conſerver, avec un reſpect religieux, la mémoire de *Guillaume V*, & ne leur rappeller notre *Stadhouder* héréditaire qu'avec l'idée du reſtaurateur de la liberté de notre pavillon ſur les mers! Veuille

l'Etre suprême verser ses bénédictions sur V.A.S.; sur la Princesse Royale, sa chère épouse, sur son auguste famille; & puissent, avec la Maison d'*Orange*, fleurir à jamais la liberté des *Provinces-Unies*, & la prospérité de notre patrie par le moyen d'une navigation libre, & d'un commerce affranchi de toute gêne ".

Voilà les plaintes du peuple, dans cette République, bien constatées, ainsi que le droit qu'il croit avoir conservé, non-seulement de faire des représentations, mais d'exiger qu'on les écoute, & qu'on y défère. Si elles n'ont pas de succès, il faut supposer que quelque obstacle invincible & secret les combat; & que dans ces marais, créés par l'industrie, comme sur les terreins plus fortunés, le bien public est subordonné aux considérations particulières.

ANGLETERRE.

AU milieu de cette monotonie déclamatoire qui caractérise, non pas peut-être l'éloquence *Angloise*, mais l'esprit & le goût de l'Assemblée où elle se développe avec le plus d'éclat, on voit de temps en temps briller des morceaux frappans, & qui causent aux Lecteurs deux sortes de surprises: on en admire la force & l'inutilité. De ce nombre sont ceux du Lord *George Gordon* contre le projet de complimenter le Roi sur son discours, le 26 Novembre, jour de la rentrée, & celui du Marquis de *Rockingham*, contre la pro-

clamation

clamation des Commissaires que l'on a lue dans le N°. précédent de ces *Annales*. Le premier est d'une énergie qui cause aux Lecteurs une espèce de frémissement involontaire. Le flegme sombre & menaçant qui y règne, est plus terrible que les plus impétueux mouvemens de l'éloquence ne pourroient l'être. Le voici.

„ Il est triste pour moi de me trouver, dès le premier jour où le Parlement reprend ses séances, obligé de m'élever contre les projets de l'administration, & sur-tout dans le moment où il s'agit de complimenter le Roi regnant. Mais quels complimens peut attendre, de la part des amis de la liberté & de la patrie, un Prince sous le gouvernement de qui la *Grande-Bretagne* est avilie & ruinée ?

„ Foulé dans l'intérieur du Royaume, dépouillé au dehors, voilà l'état du peuple dont j'ai l'honneur d'être un des représentans. Me permet-il d'adresser, en cette qualité, des félicitations au Roi ? Cette bassesse ne seroit-elle pas une preuve de notre servitude, plutôt que du bonheur du Gouvernement ?

„ Et de quoi veut-on que les Communes félicitent Sa Majesté ? Est-ce du combat naval où nous nous sommes trouvés heureux de n'avoir pas été vaincus ? Est-ce de l'indépendance de l'*Amérique*, déja consacrée par trois ans de durée ? Est-ce des graces dont elle a accablé, pendant l'été dernier, ses favoris, & sur-tout celui d'entre eux qui, tenant le premier rang par sa place,

rêts, je me flatte que vous vous souviendrez ici de la prépondérance qu'elle vous donne, comme des devoirs qu'elle vous impose, & que vous vous opposerez de toutes vos forces à la dangereuse Adresse dont il s'agit. Vous assurerez par-là votre honneur & celui de la Nation ".

On ne peut disconvenir qu'il n'y aît du nerf dans cette oraison; mais c'est celui du Docteur *Bradshaw*, du Général *Ludlow*, & des autres assesseurs de *Cromwell*. Est-ce un bonheur pour la Nation? Je n'en sais rien. Ce que je sais, c'est que la tranquillité d'un pays où il est permis de faire publiquement de semblables représentations, n'est pas merveilleusement affermie.

La harangue du Marquis de *Rockingham* n'est pas aussi effrayante. Ce n'est pas le Trône qu'elle menace; mais l'humanité qu'elle défend. Ce Pair a comparé le projet inventé par les Commissaires de détruire l'*Amérique* pour sauver l'*Angleterre*, au massacre des *Innocens* ordonné par *Hérode* pour sa conservation personnelle: &, suivant lui, *Hérode* étoit beaucoup moins coupable, bien moins mauvais politique que le Ministère *Anglois*.

Il étoit moins coupable, parce qu'enfin il trouvoit un prétexte dans les prophéties mal entendues. On croyoit y voir l'annonce d'un règne temporel du Messie. Le Roi établi devoit donc trembler sur ce trône qu'un autre sembloit devoir occuper; & quelque affreuse que fût sa précaution, en admettant le principe, qu'il est permis de tout sacrifier pour sa sûreté, elle avoit encore

plus de barbarie que d'injustice. Ce qui n'est pas ici, parce que la dévastation absolue de l'*Amérique* n'est pas un moyen assuré de salut pour l'*Angleterre*.

Il peut même en devenir un de destruction; & c'est en quoi les Ministres ont encore plus mal raisonné qu'*Hérode*. Car enfin dans l'*Ecosse*, dans l'*Irlande*, dans les *Isles* même, la *Grande-Bretagne* n'a-t-elle pas mille endroits accessibles? Des ennemis, devenus furieux par la violation de toutes les loix humaines; réduits à ne plus imaginer à leur tour d'autre moyen de se conserver que l'anéantissement entier d'une nation qui a déclaré leur existence incompatible avec la sienne, n'y porteront-ils pas le fer & le feu de toutes parts? Les *Anglois* qui les ont proscrits d'avance, pourront-ils compter sur leurs scrupules ou sur leurs remords? Après avoir insinué qu'ils égorgeroient sans pitié les femmes, les enfans, pourront-ils demander des ménagemens pour leurs familles?

Et dans quel temps encore hasarde-t-on cette horrible publication? Lorsque l'armée, affoiblie par des détachemens, découragée par des retraites imprudentes, par une inaction honteuse, étoit incapable de protéger ceux même que les menaces auroient pu intimider, ou les promesses séduire. Ainsi on ne sembloit inviter à se déclarer en faveur de la *Grande-Bretagne*, ceux qui conservoient de l'attachement pour elle, que pour les faire connoître à ses ennemis, pour les exposer à leur persécution, à leur vengeance; de sorte

qu'il eſt impoſſible de décider qui l'emporte dans cette pièce inconcevable, de la foibleſſe, de la cruauté, de l'inconſéquence ou de la noirceur.

Certainement voilà des idées & des vérités frappantes. Elles ont été combattues froidement, à l'ordinaire, par le Miniſtre. Lord *Suffolk* s'eſt contenté de dire que la guerre actuelle n'étoit pas une guerre ordinaire, & qu'il étoit permis d'y déployer toutes les reſſources que peut procurer la guerre ſans exception; que la *France* ne ſe bornant plus à lever par terre de nombreuſes armées, mais ambitionnant de devenir une Puiſſance maritime, *oſant aſpirer à diſputer aux Anglois l'empire des mers*, cette circonſtance, jointe à la révolte des *Colonies*, devenoit une époque *dont les annales de l'*Angleterre *n'offroient pas d'exemple*; que la *France* & les *Américains* s'étant ligués, ne formoient plus qu'un ſeul ennemi, auquel on ne devoit plus de ménagement; qu'il falloit employer tous les moyens uſités pour diminuer l'influence que cette ligue pourroit avoir ſur les évènemens; &, pour emprunter les termes de la Proclamation, *rendre l'*Amérique *le moins utile qu'il ſe pourroit à la* France; que ces expreſſions ne ſignifioient pas autre choſe qu'un parti bien pris de ne plus regarder les *Inſurgens* comme *des freres*, mais comme des étrangers, ennemis, dévoués à toutes les calamités qui réſultent de cette inimitié entre les nations; & qu'il ne s'agiſſoit pas-là de calamités nouvelles, mais ſeulement de celles qui ſont approuvées par le droit des gens, *par les loix reçues de toutes les nations civiliſées*, & qu'il ne doutoit pas que ce ſyſtême

ne fût applaudi par la *majorité* des suffrages. En effet, quand on est venu aux voix, le Ministre a eu pour lui la MAJORITÉ.

On n'en doit pas être surpris, mais on peut l'être que des hommes aussi sûrs du succès, se donnent la peine de parler pour le motiver en apparence, & sur-tout d'employer d'aussi mauvaises raisons. Ce commentaire de la Proclamation est dérisoire en tout sens.

Si les menaces qu'elle contient ne pronostiquent rien de nouveau, elle étoit donc inutile. Est-ce *comme des freres* que la *Grande-Bretagne* traite les *Américains* depuis trois ans? Est-ce en vertu de la parenté, d'une tendresse de famille, qu'elle ravage leurs côtes, qu'elle soudoie quarante mille hommes achetés en *Allemagne* pour les égorger? Si ce sont-là les marques de l'amitié fraternelle, comment donc se manifestera la haîne? Et si les Commissaires n'ont voulu indiquer que la continuation des anciens procédés, pourquoi donc ont-ils dit qu'on alloit faire ce qu'on n'avoit pas encore fait?

Ce Ministre n'est pas plus heureux quand il admet des nouveautés, que quand il en nie. N'est-il pas étrange que ç'en soit une à ses yeux, que la prétention à l'égalité maritime entre les pavillons de *France* & d'*Angleterre*? L'un ose disputer à l'autre l'empire des mers! C'est une époque sans exemple dans les annales *Britanniques*, que cette insurrection! Cependant sous *Louis XIV*, il y

a eu un moment où la *France* a non-seulement disputé cet empire orageux, mais l'a possédé. Avant elle, ce n'est pas aux *Anglois* qu'il appartenoit, mais aux *Hollandois*. Ceux-ci en avoient dépouillé les *Espagnols*, qui s'en étoient emparés aux dépens des *Vénitiens*, des *Génois*, &c. C'est l'ambition exclusive des *Anglois* qui est une nouveauté de la date la plus récente, & une nouveauté qui seroit déja surannée, si les progrès de la politique ministérielle dans toutes les Cours, étoient proportionnés à ceux des lumières chez leurs sujets; si l'on sentoit par-tout que la modération bienfaisante de la *France*, la richesse de son sol, le génie national, ôteroient à sa supériorité, une fois reconnue, ce que celle des *Anglois* a d'insultant, de tyrannique, & même de dangereux.

D'ailleurs, il ne s'agit pas ici de supériorité: c'est la *Grande-Bretagne* seule qui l'affecte; elle ne veut pas même d'égaux. La *France* se borne à ne vouloir pas de maître: c'est en cela l'intérêt de toutes les nations qu'elle défend.

On en voit la preuve dans le traité nouvellement conclu avec l'*Amérique*. Non-seulement l'idée d'une alliance *exclusive* n'y est pas recélée, mais elle en est formellement écartée. Sans la malheureuse méprise des Chambres du Commerce qui ont, comme je l'ai observé, arraché, malgré le Gouvernement, le désaveu de son systême pour l'admission des Puissances neutres dans ses ports pendant la guerre, le bandeau tissu par la barbarie alloit tomber. Les ports une fois ou-

verts, n'auroient probablement plus été fermés.

On auroit senti, par l'expérience, que des vaisseaux étrangers, en chargeant à *Saint-Domingue* les productions de *Saint-Domingue*, en les payant à des *François* toujours attachés à la *France*, toujours soumis à la *France*, obligés de rendre à la *France*, en mille manières, ce qu'ils auroient reçu d'ailleurs d'une seule, ne lui auroient pas plus nui que ne lui nuisent les bâtimens, étrangers aussi, qui chargent du *sel*, de *l'eau-de-vie*, &c. à *Rochefort*, du vin à *Bourdeaux*, des toiles à *Nantes*, à *Rouen*, &c. On auroit vu que les Colonies devenues plus riches, auroient été plus fertiles en tout sens; qu'étant plus heureuses, elles auroient été plus *Françoises*.

Si la paresse de nos Commissionaires avoit été moins favorisée, s'ils ne s'étoient plus trouvés les distributeurs privilégiés de ces trésors qu'une loi extravagante force de venir se rendre à leurs pieds, & dévoue, dans le cas d'une guerre, à être la proie de l'ennemi, l'activité, l'intelligence des véritables Négocians auroit été bien autrement encouragée. Ils seroient devenus de *Marseille*, de *la Rochelle*, du *Havre*, l'ame des chargemens expédiés à la *Martinique*, à la *Guadeloupe*, pour le reste du monde; les denrées n'auroient été ni écrasées d'une infinité de frais inutiles, ni exposées à des dangers, à des avaries sans objet; quelques familles oisives de nos côtes auroient eu un moyen de moins pour s'enrichir: mais une multitude de sources d'opulence n'auroient pas été fermées dans nos possessions éloignées: les étrangers n'auroient plus été rebutés par

de mauvais traitemens, par des surtaxes fâcheuses: notre commerce auroit obtenu de toutes parts une préférence volontaire infiniment lucrative: les particuliers se seroient enrichis : l'Etat n'y auroit rien perdu: une fraternité presque universelle auroit été le fruit de cette opération salutaire. La guerre auroit au moins produit le bien de rompre des fers que l'indolence de la paix auroit peut-être éternisés.

Ce principe de régénération générale a été étouffé pour cette fois-ci par une complaisance mal-entendue: mais qui en a été plus voisin de la *France*, qui l'avoit déja adopté, ou de l'*Angleterre*, qui le proscrit journellement ? De la *France*, qui n'a fait, du principe contraire, qu'une loi nationale, restrainte à ses seuls sujets, à ses seules propriétés, ou de l'*Angleterre* qui en a fait un réglement tyrannique, universel, étendu à tous les peuples, à tous les objets; qui confisque tout vaisseau assez hardi pour entrer dans ses ports, avec une cargaison recueillie dans un autre pays que les planches dont il est composé; qui punit comme un criminel un *Hollandois* qui lui apporte du vin de *Bourgogne*, un *Bayonnois* chargé de laines d'*Espagne*; qui ose aujourd'hui, dans sa détresse même, hasarder des excès qu'excuseroit à peine la prospérité, & croit multiplier ses ressources en multipliant les outrages. Voilà l'empire intolérable contre lequel tous les peuples devroient se soulever: voilà les nouveautés qu'il faut se hâter de proscrire; & qui justifieroient une ligue de toutes les Puissances appellées par la nature au partage du vaste *Océan*.

Sans doute il ſe formera quelque jour dans le Parlement de l'*Europe*, comme dans celui de *Londres*, une MAJORITÉ qui en dirigera les opérations : s'il eſt poſſible alors que le véritable intérêt public en devienne l'objet, ſi c'eſt d'après la confiance que chacun doit reſpectivement inſpirer que les eſprits ſe déterminent, ce ne ſera peut-être pas à élever la *France*; mais ce ſera sûrement à humilier l'*Angleterre* que tendront toutes les réſolutions.

Les priſes accumulées par les *Anglois* ont rempli *Londres* des marchandiſes *Françoiſes* de toute eſpèce. Naturellement elles devroient déja être vendues : les Négocians *François* l'avoient eſpéré ; ils avoient donné commiſſion à *Londres*; pluſieurs s'y étoient eux-mêmes tranſportés pour racheter leurs propres effets, & payer à l'ennemi impérieux, qui les brave, un tribut bien humiliant. Cependant cette eſpèce de foire ſi douloureuſe pour les uns, ſi propre à flatter l'orgueil des autres, n'a pas encore eu lieu. On prétend que ce retard eſt occaſionné par le projet du Miniſtère, qui veut faire impoſer ſur la ſortie de ces objets confiſqués, un droit très-conſidérable ; & le Parlement pouvant ſeul y donner la ſanction, on eſt obligé d'attendre que cette aſſemblée ait eu le temps de paroître s'en occuper.

Ce plan, s'il ſe réaliſe, eſt de la part des *Anglois* une bien étrange preuve d'audace, de confiance tout-à-la-fois en leurs forces, & dans l'in-

sensibilité ou la foiblesse de toutes les Puissances neutres de l'*Europe*. Car enfin si celles-ci s'unissoient pour fournir à la *France* les sucres, les cotons, &c. que le malheur de la guerre l'a empêchée de recevoir; si la *France* se déterminoit à revenir au systême de leur ouvrir ses portes, pour les lui transmettre, elle seroit dispensée de recourir à ceux que les armateurs *Anglois* ont interceptés dans leur retour. Alors ces magasins, que la fortune & la force ont rempli, se trouveroient presque sans usage pour l'*Angleterre*. Les pertes de son ennemi ne seroient presque plus un gain pour elle: les particuliers & le Gouvernement seroient frustrés du bénéfice pécuniaire, qui, dans cette conjoncture-ci, doit cependant être le plus vif objet de leurs desirs.

Mais ils se flattent apparemment d'enchaîner toujours par la terreur, ou par la violence, les Puissances neutres: ils supposent que dès-lors ce n'est que de leurs mains que le commerce de la *France* pourra recevoir des ressources, & qu'il sera obligé de leur solder en argent les coups de canon avec lesquels ils l'auront désolé.

Ce qui autorise à penser que c'est-là leur spéculation, c'est la réponse du Ministre principal aux reproches qu'on lui faisoit en plein Parlement d'avoir laissé aliéner l'esprit des *Hollandois* par une hauteur déplacée, & d'exposer l'*Angleterre* à une rupture, dont le discours qu'on a lu, dans l'article précédent, semble être le pronostic. Le Ministre a répliqué froidement, „ qu'il n'y „ avoit rien à craindre des *Hollandois*; que leur

„ intérêt étoit de rester en bonne intelligence
„ avec la *Grande-Bretagne*; que ces fermentations
„ passagères, dont on prenoit l'alarme, n'en de-
„ voient causer aucune; qu'elles avoient tou-
„ jours lieu au commencement de chaque guerre
„ d'*Europe*, sur-tout entre les deux Puissances
„ qui s'y disputent le plus vivement la supério-
„ rité; qu'alors il se trouvoit toujours en *Hol-*
„ *lande* quelques particuliers, qui, sous prétexte
„ de la neutralité, cherchoient à s'emparer du
„ commerce, & à se rendre les médiateurs de ces
„ relations interrompues; d'où résultent la saisie
„ de leurs vaisseaux, & des pertes pour ces spé-
„ culateurs indiscrets; mais *qu'il n'y avoit pas à*
„ *redouter qu'il en vint une rupture*". Pour parler
ainsi, il faut être bien certain de la patience de
ceux que l'on désigne, ou de leur impuissance.

FRANCE.

OU est le Comte *d'Estaing*? Qu'a fait le Comte *d'Estaing*? Que fait le Comte *d'Estaing*? Que fera le Comte *d'Estaing*? Voilà les questions qui sont dans la bouche de quiconque prend quelque intérêt aux évènemens de cette guerre. Mais qui peut les résoudre? Personne peut-être en ce moment.

Le passé même n'est pas parfaitement connu; quant à l'avenir, il dépend d'une multitude d'agens qu'il est presque impossible de maîtriser; des vents, de la mer, de la promptitude ou de la négligence de nos adversaires, de la bonne vo-

menfonge; de l'hypocrifie, c'étoit déguifer fes fentimens, & feindre un refpect religieux qui, affurément, n'exiftoit pas; de la méchanceté, & de la plus atroce, c'étoit déférer fes accufateurs comme coupables d'impofture. Il n'eft pas bien prouvé que leur délation fût répréhenfible; mais certainement l'artifice qui en faifoit une calomnie, étoit bien odieux. On pouvoit leur reprocher un zèle trop amer, mais ce n'étoient pas des menteurs. *Tartufe* auroit-il été plus adroit, plus hardi & plus perfide ?

Il ne faut pas dire que c'étoit une affaire fans conféquence, & qu'ici M. *de Montefquieu* s'épargnoit un affront fans nuire à perfonne. C'eft toujours nuire que de rendre fufpecte la bonne-foi de celui que l'on dément. La feule délicateffe d'un homme du monde, la feule générofité d'un homme honnête qui fe refpecte, lui interdit de femblables reffources, même contre fes ennemis. D'ailleurs, c'eft le cas de dire avec SOLON : *Si nous fouffrons ces fortes de jeux dans les occafions peu importantes en apparence, ils fe glifferont bientôt dans nos contrats, dans les affaires les plus férieufes.*

Comparez ce tableau exact à celui du Secrétaire panégyrifte,

Puis fiez-vous à Meffieurs les Savans.

Voilà, Monfieur, ce que je puis vous dire de plus certain fur l'établiffement de l'*Académie Françoife*. Obfervez qu'il n'y a pas ici un mot, hors l'anecdote préfidentale, qui ne foit tiré de l'hiftoire

toire de *Pélisson*; que par conséquent rien ne peut être mieux avéré.

Jusqu'à *Louis XIV*, elle n'avoit été qu'une association mesquine, assez peu connue, & flétrie encore de l'opprobre de sa naissance. Ce Monarque, en l'adoptant, en daignant lui faire le même honneur qu'il faisoit aux gardes d'un autre Cardinal, en l'incorporant dans sa maison, la purifia en quelque sorte. Son attention, du moins dans les premiers temps, à ne pas souffrir que les petites cabales en écartassent les sujets propres à l'honorer, lui donna une espèce de consistence.

Depuis elle a langui; soutenue par le préjugé public, par l'habitude, par l'admission, souvent forcée, de quelques hommes de mérite; mais toujours se recrutant d'une foule d'hommes obscurs, volontairement appellés par la foule de leurs semblables, déja introduits avant eux, & devenus les maîtres.

Enfin depuis quelques années, elle ne s'est guère permis que de ces derniers choix. La postérité, aux yeux de qui les petites intrigues s'éclipsent; que les recommandations des femmes ne peuvent séduire, ni les titres aveugler; qui juge les hommes sur leur mérite réel, & non d'après leurs cotteries, sera toute étonnée, en rapprochant la liste de 1635, époque des lettres-patentes, de celle de nos jours, de trouver au moins autant de noms voués à l'oubli, ou au mépris, dans l'une que dans l'autre.

bre. Attirés par le bruit du premier feu, ces deux bâtimens approchent : à leur seul aspect tout change. L'indécision des *François* se dissipe. Le pavillon blanc se relève, & les 22 preneurs se déterminent à descendre humblement à fonds de calle où ils restent prisonniers.

Le navire ainsi garanti, a continué sa route avec ses bienfaiteurs, non pas comme une prise ennemie domptée par la force ; mais comme un compatriote sauvé par les défenseurs de son pays. Les propriétaires croyoient n'avoir qu'à remercier la Providence qui leur avoit fait trouver si à propos du secours : ils ont été bien surpris d'apprendre que *le Vengeur* & *la Belle-Poule* prétendoient être payés de leurs bons offices, & qu'ils invoquoient en leur faveur les loix qui assurent à un corsaire, assez heureux pour rendre à un marchand un pareil service, le tiers de la cargaison recouvrée par son courage.

Le *Conseil des prises* leur a même adjugé leur demande : mais les Négocians se pourvoient au Conseil du Roi contre cette décision : ils trouvent mauvais que des héros veulent gagner de l'argent sur leurs concitoyens, & soutiennent que de si braves gens doivent ici s'en tenir à la couronne civique.

Ils appuyent ces insinuations de l'honneur par des raisons tirées de la Jurisprudence & de la Justice. En premier lieu, disent-ils, *l'Aquilon* n'étoit pas pris. Secondement, quand il l'auroit été, il n'est pas resté dans les mains de l'ennemi le temps

que

que la loi exige pour qu'il soit dû une récompense aux mains qui l'arrachent à la captivité. Troisièmement, dans aucun cas cette récompense ne peut-être réclamée par des vaisseaux *de guerre*.

Ces trois points semblent parfaitement établis; les deux premiers par le fait, l'autre par le droit & la raison.

1°. Le vaisseau n'étoit pas pris : cela paroît évident, puisqu'à la seule apparition du secours, le détachement chargé d'en consommer l'esclavage s'est soumis lui-même, & que pour le réduire il n'a point fallu de force étrangère : les guerriers dont l'ombre salutaire a conservé à *l'Aquilon* sa liberté, n'y ont vu en s'approchant l'ennemi qu'enchaîné. Sa reddition n'a pas été effectuée.

A qui en effet seroit-il censé s'être rendu ? Est-ce aux vingt-deux hommes qui n'y ont trouvé qu'une prison ? Est-ce à l'Armateur *Anglois* même qui attendoit leurs dépouilles ? Aux premiers cela n'est pas possible. Au second, il faudroit donc compter pour un titre l'avidité de ses regards, & supposer qu'un vaisseau supérieur, dès qu'il a envisagé sa proie, en est réellement le maître : mais alors l'Armateur *Anglois* se trouveroit avoir été déja dépouillé lui-même de cette faculté au moment où il croyoit l'exercer. Les vaisseaux du Roi en auroient été les vrais propriétaires dès la minute où ils l'auroient apperçu, & il étoit prisonnier des yeux à l'instant où il se flattoit en faire.

Un principe qui me paroît inconteſtable, c'eſt qu'on ne peut pas être réputé captif, quand on cède à la force, tant qu'on n'a pas perdu toute eſpérance de ſecours, ou qu'on n'a pas ſoi-même ratifié, par une convention, la perte de ſa liberté. Si l'intention du Capitaine avoit été de ſe rendre, en paſſant ſur le bord ennemi, & qu'en quittant le ſien il en eût laiſſé l'ordre, on pourroit dire qu'il a été un moment priſonnier; mais puiſqu'il atteſte par ferment (& ici il eſt ſeul ſon propre juge), qu'il ne vouloit qu'éclaircir pourquoi on l'attaquoit, il eſt ſûr que ſa déférence ne peut pas être regardée comme une reddition.

Une place feroit-elle cenſée rendue, ſi, après avoir battu la chamade, les aſſiégeans étoient chaſſés avant la ſignature de la capitulation? Le Gouverneur qui refermeroit ſes portes, & tireroit ſur l'arrière-garde fugitive, ſeroit-il accuſé de violer les loix de l'honneur?

Mais au fond, dans le cas actuel, cette queſtion eſt aſſez indifférente. Peu importe que *l'Aquilon* ait été pris ou non: ce n'eſt pas des ſuites de ſa captivité qu'il s'agit, mais de celles de ſa liberté. Ce qui eſt eſſentiel, c'eſt de ſavoir combien a duré la première, chimérique ou réelle.

Les loix de la guerre maritime ſoumettent les évènemens ſanglans qui ſe paſſent ſur ce grand théâtre, à la règle des *vingt-quatre heures*. Il faut, pour qu'un navire pris par l'ennemi, & recouvré par un concitoyen, ſoit ſoumis à expier ſon infortune par le ſacrifice d'une partie de ſa ſubſtance, qu'il ait paſſé au pouvoir du nouveau proprié-

taire un espace de temps équivalent à un jour & une nuit. Or, c'est ce qui ne se trouve pas ici à beaucoup près. On assure que *l'Aquilon*, attaqué & surpris à la fin de la nuit, a été vengé & sauvé au point du jour.

Si ce fait est exact, il est décisif. Il est étonnant alors que le Conseil des Prises ait pu rendre un Jugement aussi formellement contraire à une loi qui, par sa nature même, doit être observée avec la plus minutieuse rigueur. Renfermée dans ses limites, elle est encore assez dure, pour qu'il ne soit pas permis aux Juges de les déplacer.

La troisième objection des Négocians n'est peut-être pas moins prépondérante. Ce que la loi n'accorderoit pas dans ce cas-ci, même à des Armateurs vulgaires, elle ne le doit dans aucun cas à des équipages armés au nom du Roi pour le servir, & défendre ses sujets. En les sauvant des fers de l'ennemi, ils font leur métier, ils remplissent leur devoir. Payés par le Prince en grades, en distinctions & en argent, leur est-il permis encore de rançonner les membres de la patrie qu'ils ont juré de servir?

Le Particulier qui arme en course, qui, en cherchant un ennemi, brise les fers de ses compatriotes, & rend à sa nation le vaisseau, les hommes, les trésors qu'elle alloit perdre sans sa valeur, exige avec justice une indemnité de ceux qu'il a si heureusement sauvés. La part qu'ils lui font de leurs biens, est l'intérêt de ses avances, le prix de son courage, de son sang, des périls qu'il

n'étoit pas obligé de courir pour eux. Il n'a point d'autre solde : il est dispensé d'avoir de la bravoure pour autrui. Il s'expose autant pour recouvrer cette dépouille, dont il sait qu'il n'aura qu'une partie, qu'il le feroit pour une capture dont la totalité lui seroit dévolue ; & les loix, en réduisant dans ce cas ses droits à un tiers, ont montré peut-être encore plus de confiance, dans sa générosité que d'égards pour la justice.

Mais les Militaires, c'est l'honneur & la patrie qui les ont armés. Le Prince les a choisis au nom de l'un pour soutenir la gloire de l'autre. Ils ne font point d'avances ; c'est l'Etat qui les fait pour eux. Victimes révérées de ses besoins, leur dévouement est soldé par le respect, par l'admiration qu'ils inspirent. Dépositaires de ses plus terribles ressources, ils exercent la plus belle prérogative de la souveraineté, celle de protéger la foiblesse, & de punir l'insolence. Voudroient-ils descendre de ce haut degré d'élévation, pour s'abaisser au rang des mercénaires dont l'intérêt allume le courage, & qui ne hasardent leur vie que pour une fortune obscure ? Ce seroit de leur part réunir la dégradation à l'injustice ; ce seroit recevoir deux soldes, & se vendre à deux maîtres ; double espèce d'avilissement, dont, dans l'un ni dans l'autre service, des guerriers *François* ne pourroient soutenir l'idée.

Jamais aucune de nos armées, en rentrant dans des murs livrés par la fortune à l'ennemi, n'a prétendu que le premier malheur des habitans

fût un titre pour en exiger des contributions, ni qu'en leur rendant le seul bien dont ce maître passager les eût privés, on acquît le droit de leur ravir ceux qu'il leur avoit laissés? Voudroit-on que les successeurs, les rivaux des *Dugué-Trouin*, des *Duquesne*, des *Jean Bart*, fussent moins généreux, moins désintéressés, que ceux des *Turenne*, des *Condé*?

Il paroît aussi que la répétition qui donne lieu au procès actuel, est due à une impulsion étrangère. Les Commandans *du Vengeur* & de *la Belle-Poule* n'avoient pas eu d'abord ce projet. Contens de la valeur du Corsaire même, dont on ne leur conteste pas la possession, & qui est estimé cent mille écus, ils étoient rentrées, comme je l'ai dit, dans le port, sans soupçonner, sans désirer de droits plus étendus. Des conseils, dont leur magnanimité ne s'est pas assez défiée, les ont apparemment séduit.

Sans doute il n'y a pas de distinction & de fortune auxquelles ne puisse aspirer le brave Commandant de *la Belle-Poule*, celui qui a repoussé avec tant de noblesse, & puni avec tant de succès les premières insultes de nos audacieux rivaux: mais il faut que tous ses triomphes soient purs. Ce n'est que de la main de son Maître que lui & ses généreux Collègues doivent attendre des récompenses: ce n'est que sur ses ennemis qu'ils doivent conquérir des dépouilles.



Encore une méprise de la Justice, ou du moins de ses organes : encore une application hasardée de la *marque :* encore une preuve de la facilité avec laquelle on abuse de ce demi-supplice, & de la sécurité fatale qu'il inspire à la conscience des Juges : encore une réparation indispensable, & dont il faut espérer que l'on ne se dispensera pas.

A *Arras*, en 1773, un jeune Avocat, nommé *Derugy*, exerçoit sa profession, comme tant d'autres à qui elle concilie l'estime publique, & procure avec le temps une fortune : il avoit de la probité, & ne manquoit pas de talens. On l'avoit destiné à épouser la fille aînée d'une veuve de la même ville, nommé *Ferco*. La cadette lui parut plus aimable : il la préféra.

Ce choix, qu'il ne se crut pas obligé de dissimuler, en rendit l'objet odieux à l'aînée méprisée, à la mere qui l'aimoit aveuglement, à un frere aîné, homme furieux, qui trouvoit dans la cadette un tempérament moins conforme au sien. On accabloit celle-ci de mauvais traitemens : plus d'une fois les voisins furent obligés d'accourir à ses cris, & de la retirer sanglante des mains de ces trois ennemis, qui sembloient ne ménager sa vie que pour la rendre malheureuse.

Elle prit le parti enfin de s'évader de la maison maternelle : elle se retira chez des étrangers qui l'accueillirent. On négocia pour obtenir de sa mere qu'elle se prêtât à la laisser entrer dans un couvent ; on n'y put réussir.

Dans cet embarras il étoit difficile que son amant, dont la profession étoit de donner des conseils, ne fut pas consulté. Il insistoit pour un retour : on le regarda dans la famille comme l'auteur de la séparation. Les deux freres, avec deux de leurs amis, l'attendirent un soir, & quelle que fut l'arme qu'ils employèrent, le laissèrent pour mort sur la place.

Il ne l'étoit pas. Il rendoit plainte : après une procédure authentique les assassins furent condamnés *au blâme* par le *Conseil-Provincial* d'*Arras*.

Pour retarder les poursuites du Jurisconsulte, il avoient rendu contre lui une plainte en *rapt*. C'étoit une récrimination évidente : les Juges n'en firent alors aucun cas ; mais elle donna aux jeunes gens plus d'occasion, & même de droit de se voir. Il falloit s'unir pour se défendre : en se communiquant ses craintes, ses inquiétudes, il étoit difficile de ne pas parler du motif, & que l'amour qui causoit tant de maux ne se chargeât pas de les adoucir. Après quelques conférences la jeune persécutée se trouva grosse.

C'étoit un surcroît de malheur encore plus qu'un crime ; avec des parens humains cette foiblesse auroit été l'époque de la réconciliation. *Derugy* prévit que ceux de sa maîtresse n'en seroient que plus irréconciliables. Il lui donna en pleurant le conseil de mettre à couvert sa personne, devenue plus précieuse à l'humanité, plus chère à l'amour.

Mais comme c'étoit la sûreté, & non pas le désordre qu'elle cherchoit, du fonds de sa retraite elle présenta requête pour être autorisée par la Justice à entrer dans une maison religieuse. On ne répondit que par un ordre de la plonger dans une *maison de force* : & elle ne crut pas devoir y déférer.

Cependant le terme fatal arriva, où elle alloit se trouver mere. Elle avoit prévenu une sage-femme d'*Arras*, qui lui avoit promis un asile & des secours : sa famille le sut : on engagea la sage-femme à ne se pas trouver chez elle à l'heure du rendez-vous.

Il étoit dix heures du soir : les douleurs se faisoient sentir. Qu'on se peigne la situation d'une jeune personne en cet état, en ce moment, seule, sans amis, sans ressources ; elle n'avoit plus de mere; mais son amant en avoit une chez qui il ne logeoit pas, ce qui est à remarquer; chez qui ils ne se voyoient pas, ce qui n'est pas moins essentiel. Dans son affreuse détresse elle n'imagine pas d'autre refuge pour son enfant : elle se traîne chez la dame *Derugy*.

Celle-ci prudente, circonspecte, refuse d'abord de la recevoir. Le désespoir alors trouble la raison de l'infortunée; elle proteste à haute voix qu'elle va se précipiter dans un puits public ouvert à quelques pas de-là, & elle en prend le chemin. L'humanité, la voix du sang, se firent entendre aux entrailles de l'aïeule : elle court ; elle arrive à l'instant où une fureur excusable alloit consommer un double crime : elle ramène, ou plutôt elle emporte dans sa maison cette victime déplorable du

despotisme & de l'amour : elle y reçoit un dépôt auquel des étrangers même n'auroient pu, sans barbarie, refuser des soins : mais pour concilier la prudence avec la commisération & le devoir, au bout de vingt-quatre heures elle oblige l'accouchée à se transporter ailleurs.

Toutes ces circonstances sont essentielles, pour apprécier le jugement.

La grossesse avoit été connue : l'accouchement ne fut pas ignoré. La famille reprit ses procédures contre le prétendu *rapt*.

On surprend des décrets de prise-de-corps : on ne doutoit pas que *Derugy* n'essayât de porter des consolations à sa maîtresse : on les épie : on les arrête : on les plonge dans les cachots ; on instruit avec fracas : & bientôt on renferme juridiquement la fille dans une maison de force. On condamne le jeune homme au GIBET ; & sa mere, cette femme tendre, mais réservée, qui n'avoit donné à la nature que ce qu'elle n'auroit pu lui refuser sans crime ; qui n'avoit fait que sauver son petit-fils du danger de périr avant sa naissance, à être également PENDUE ET ETRANGLÉE.

Cette Sentence étoit sujette à l'appel : il fut interjetté au *Conseil-Provincial* d'*Arras*.

J'ai déja fait observer autrefois l'étrange constitution de ce Tribunal, souverain quand il décide de la vie ou de l'honneur des hommes, & dépendant quand il prononce sur leurs fortunes : j'ai fait remarquer combien il étoit à craindre que de cette puissance inverse il n'y résultât un penchant sanguinaire, & même injuste : car enfin

tous les hommes, ſur-tout quand ils ont quelque dignité, & qu'ils ſont en corps, redoutent l'apparence même de l'humiliation. Si pour s'épargner la crainte de voir réformer leurs jugemens, il ne faut, en jugeant, que pouſſer la ſévérité juſqu'à l'excès, on peut être ſûr qu'ils ne rendront que des Sentences rigoureuſes; & de cette diſpoſition d'eſprit, aux plus terribles injuſtices, il n'y a pas loin.

Ici la Sentence étoit ſi révoltante qu'elle fut mitigée: mais cet adouciſſement même étoit une effroyable rigueur: c'étoit moins un hommage rendu à la juſtice, qu'une preuve du goût du Tribunal pour ne laiſſer échapper aucune occaſion de décider irrévocablement du ſort d'un homme. *Derugy* & ſa mere ne furent pas pendus; mais l'une a été condamnée au *banniſſement pour 9 ans*; l'autre aux GALERES *pour ſa vie*, *& préalablement* FLÉTRI D'UN FER CHAUD, &c.

Le Jugement a été exécuté. Si l'on n'avoit conteſté à la dame *Derugy*, & à ſon fils que cent louis, ils auroient eu la certitude de provoquer un autre examen, un autre arrêt, & l'eſpérance de trouver des Juges plus pitoyables. Il s'agiſſoit de leur exiſtence: la loi leur ferme la bouche, & les livre au bourreau.

Derugy MARQUÉ, a été traîné à *Paris*, pour être attaché à la chaîne, & conduit aux *galères*. Son hiſtoire a fait du bruit: il a trouvé des protecteurs; un Avocat au Conſeil, dont le nom, le courage & le déſintéreſſement méritent d'être connus, Me *Godineau de Villecheſnay* lui a voué

des ſecours gratuits: l'état de ce malheureux, dont l'excès de la douleur a aliéné l'eſprit, celui de la mere réduite à ſubſiſter d'aumônes, ont enflâmé ſon zèle: il a préſenté pour eux une requête qui a été accueillie au *Conſeil:* on a ordonné la *réviſion:* mais par une fatalité terrible, c'eſt devant les mêmes Juges que le procès a été renvoyé pour le *revoir.*

C'eſt le *Conſeil-Provincial* d'*Arras* qui eſt chargé de décider ſi le *Conſeil-Provincial* d'*Arras* a ſuivi les loix, en puniſſant comme un crime digne de *la mort civile*, une faute que la loi auroit permis d'expier avec un peu d'argent; s'il a accompli les règles de la juſtice, en condamnant à une peine *capitale* pour une tendreſſe imprudente, un citoyen dont il n'avoit, peu auparavant, puni les aſſaſſins que d'une peine légère; ſi enfin il a pu équitablement mettre au rang des attentats que la ſociété proſcrit, un mouvement de pitié d'une aïeule pour le ſang de ſon fils, pour un rejetton de ſa famille, condamné par le déſeſpoir à périr dans le ſein maternel.

Avec un particulier on pourroit eſpérer que le repentir de la mépriſe en aſſureroit le déſaveu; il n'y a pas d'homme iſolé aſſez barbare pour réſiſter à ce tableau, pour ne pas rétracter avec empreſſement un pareil écart: mais, je l'ai déja dit plus d'une fois, les corps ſont ſans pitié, comme ſans pudeur. Dans ces groupes terribles on ne peut pas diſtinguer les mains qui frappent; & les auteurs des arrêtés les plus ſcandaleux, ſont ſouvent ceux qui ſe prévalent avec plus de hardieſſe de

cette excuse usée, & toujours employée, *que c'est la compagnie qui a tout fait.*

On m'écrit que les protecteurs de *Derugy*, épouvantés de cette considération, effrayante en effet, n'osent hasarder de faire exécuter l'arrêt de renvoi. Lui-même, au milieu du désordre de sa tête, a conservé assez de liberté d'esprit, pour sentir son danger : il répète à grands cris qu'il préfère les galères à l'horreur de retourner devant les Juges qui l'ont condamné.

On sollicite vivement le chef de la Justice pour obtenir un changement dans cette nomination : elle est, il est vrai, indiquée par la loi : mais ici elle est réprouvée par la raison ; & l'usage autorise à y déroger.

Si cependant on ne peut pas obtenir cette faveur, il me semble que *Derugy* & ses bienfaiteurs devroient se soumettre : c'est un grand avantage dans les affaires de ce genre que la *publicité.*

Le *Conseil-Provincial* d'*Arras* est certainement, comme tous les Tribunaux du Royaume, rempli d'hommes doux, humains, modérés, équitables, instruits : ils ont pu, comme tant d'autres, être surpris une fois : peut-être même ici n'ont-ils pas été surpris ; peut-être n'ont-ils été que foibles : peut-être ont-ils cédé, comme le font presque toujours les ames honnêtes, enrôlées dans les compagnies, à l'ascendant que prennent en général dans tout ce qui est délibération les esprits moins purs & moins ardens. Mais les premiers

armés ici de la voix publique peuvent faire un effort, & leurs concurrens déconcertés perdre quelque chose de leur empire.

L'exemple de l'Abbé *des Brosses* est effrayant, je l'avoue : mais aussi c'est une leçon. Il se pourroit faire précisément que l'inutilité de la révision dans cet autre cas servit à la rendre fructueuse dans celui-ci.

Il me paroît impossible que les mêmes Juges, étant avertis sur-tout, prononcent deux fois une peine capitale contre le prétendu délit dont il s'agit ici, ou plutôt qu'ils ne se fassent pas un honneur de la rétracter. Leur méprise vient probablement de ce qu'ils ont confondu les objets.

Il y avoit une fille sortie de chez sa mere, une plainte en rapt, une grossesse avouée, un accouchement dans la maison réputée celle de l'auteur de cette fécondité furtive. Ils ont regardé la grossesse comme une preuve du rapt, l'amant comme un de ces séducteurs proscrits par les Ordonnances, & le lieu de l'accouchement, comme l'indice d'une connivence, d'une complicité criminelle. C'est cette malheureuse chaîne d'inductions fausses, tirés d'un principe faux, qui les a égarés.

Il est vrai qu'en général nos loix sur cette matière sont rigoureuses, & qu'elles semblent inviter les Juges à la sévérité ; ce qui n'est pas un symptôme de leur perfection. On a peine à lire sans surprise l'article III de la Déclaration de 1730. Le Législateur paroît avoir voulu restreindre la peine de mort à certains cas ; & il laisse cependant à l'*honneur & à la conscience des Juges* de la prononcer dans tous.

Mais le cri de la nature, de la raiſon, l'uſage, la juriſprudence fondée ſur les préambules même où les Légiſlateurs ont développé l'eſprit qui les animoit, nous ont appris que les menaces accumulées contre le rapt, ont eu pour but ſur-tout d'empêcher les alliances inégales, de mettre un frein aux déſordres que les relations journalières entre les individus de différent ſexe, & d'une condition diſproportionnée, pourroient introduire dans les familles. Un domeſtique qui ſéduit la fille de ſon maître, & lui ravit l'honneur, dans l'eſpérance que pour la réhabiliter, il faudra lui en abandonner la fortune: une fille d'un état inférieur ou d'un âge mûr, qui abuſe de ſes charmes ou de ſon manège pour captiver l'imagination enflammée d'un jeune homme, & lui faire contracter des liens déshonorans, voilà les coupables que la loi proſcrit.

Mais des jeunes gens, dont l'âge, le rang, les biens, ſont à-peu-près égaux, quand ils cèdent au penchant qui les rapproche l'un de l'autre, doivent être mis dans une claſſe toute différente. L'amour, comme on l'a dit il y a long-temps, eſt dans ce cas-là le ſeul ſéducteur.

S'il ſe borne à unir les cœurs malgré les obſtacles, la Juſtice n'a pas plus le droit de les troubler, que le pouvoir de les ſéparer. S'il amène des liaiſons trop intimes, & un commerce répréhenſible, les loix ont réduit la punition à des dommages-intérêts, à une réparation pécuniaire.

Or la faute du jeune *Derugy* & de la jeune *Ferco* étoit de cette nature. Ce n'étoit pas une alliance diſproportionnée, puiſqu'on avoit pro-

posé à l'amant la sœur aînée. Il n'y avoit point eu d'enlèvement violent, puisque la fille s'étoit dérobée d'elle-même de la maison maternelle. S'il y avoit eu de la violence, c'est de la part de sa propre famille : mais c'est aussi de la haîne, & non de l'amour, que cette violence étoit l'instrument.

Jusqu'à la grossesse, les Juges eux-mêmes n'avoient pas imaginé qu'il y eût de rapt ; ils avoient dédaigné, rejetté l'accusation récriminatoire intentée sous ce prétexte. Or dès-lors, la jeune personne étoit déja soustraite à ses parens : l'assassinat commis contre *Derugy* par les freres auroit eu un motif & une sorte d'excuse, si le Tribunal avoir cru pouvoir le regarder comme le ravisseur de leur parente, comme l'auteur de la honte de leur famille. En les punissant, & ne punissant qu'eux, les Juges ont démontré qu'ils avoient trouvé *Derugy* innocent du *rapt*. En quoi la grossesse subséquente a-t-elle pu le rendre postérieurement criminel d'un délit dont il venoit d'être absous ?

Il est clair que dans un de ces momens où la fugitive, en lui demandant des conseils, échauffoit son cœur, où la tendresse se déguisoit sous l'apparence de la confiance & du zèle, il avoit été pressant & elle foible. Mais encore une fois, ce n'est pas là un rapt. Si *Derugy*, accusé d'avoir volé un voyageur, avoit été déclaré innocent ; qu'ensuite ayant joué avec le même homme, il lui eût gagné son argent, auroit-on tiré de ce bonheur secondaire la démonstration du prétendu crime antérieur ? L'auroit-on roué depuis comme voleur de grand chemin, pour avoir été joueur fortuné ? C'est exactement ici le même cas.